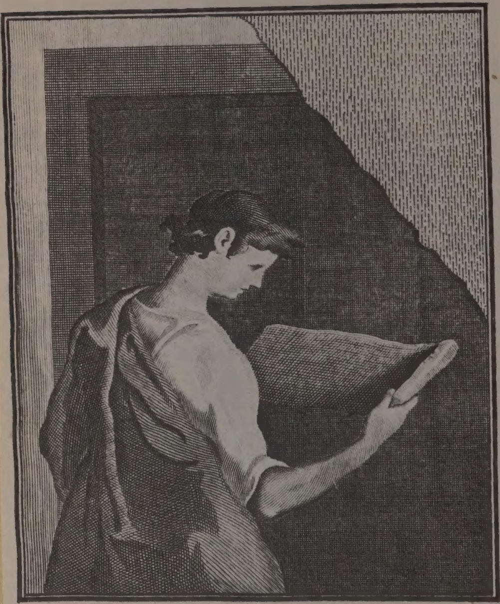

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Collegii Billomensis
1758

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1758. I. vol.

Societatis Jesu
Catalogo inscriptus
1758

AVIS.

Les seize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 f. Par la Poste port-franc 17 liv. 12 f.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poste port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui servir de supplément, relié en veau, 7 liv. 10 f. broché, Par la Poste port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 f.

Les suivants, dont on donnera trois Volumes par année jusqu'à la fin de l'Ouvrage, seront de même prix. Ceux qui ne se seront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1758. I. Vol.

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 725 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	1.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1758. I. vol.

ARTICLE I.

APOLOGIE DU SENTIMENT de M. le Chevalier Newton sur l'ancienne Chronologie des Grecs, conte-

nant des réponſes à toutes les objections qui y ont été faites juſqu'à préſent. Par M. le Chevalier S..... T..... (*In*-4°. pag. 164, ſans les Tables.) *A Francfort ſur le Mein, chez Jean-Bernard Eichenberg l'aîné.* M. DCC. LVII.

IL n'eſt point ſurprenant que la Chronologie de M. Newton faſſe naître des Critiques & des Apologies. D'un côté, elle contredit la plûpart des idées qu'on a eues juſqu'ici ſur l'antiquité de certains peuples, des Grecs en particulier : de l'autre, elle ſe préſente ſous des dehors extrêmement ſpécieux & attrayants. C'eſt le ſyſtême le plus ingénieux qu'on ait imaginé en matière de Chronologie.

L'Apologiſte, qui nous parle aujourd'hui, prétend de plus que c'eſt le ſeul qui arrange, qui lie,

qui appuye les évènements de l'Hiſtoire. En effet, ſi nous voulons en croire ce défenſeur très-zelé & très-habile, M. Newton ne s'eſt attaché qu'à porter la lumière dans les Monuments hiſtoriques : il a prétendu conſerver les faits, les générations, les ſuites de Rois, les exploits des Héros & des Peuples : il a témoigné la plus grande eſtime pour les Hiſtoriens attentifs & amis du vrai; il n'a pas même négligé le récit des Poëtes, perſuadé qu'en dépouillant leurs Chants des ornements de la Poëſie, il étoit poſſible d'y découvrir un fond de vérité hiſtorique.

Mais les Chronologiſtes de profeſſion ont été ſuſpects à ce docte Anglois. Un Eratoſthène, un Apollodore & d'autres Calculateurs de dates ſont poſtérieurs aux grands Hiſtoriens de la Grèce; ils ne parurent qu'après Alexandre le

Grand. Ce ne fut qu'en ce temps-là qu'on vit éclore les ſyſtêmes de Chronologie ; mais il étoit bien tard pour déterminer ſûrement les anciennes époques : & ces Diſtributeurs des temps n'étoient ni aſſez attentifs à l'état du Ciel & aux Obſervations Aſtronomiques qui pouvoient avoir été faites avant eux, ni aſſez inſtruits du cours de la Nature dans la ſucceſſion des Rois & la génération des hommes, pour donner aux évènements l'ordre, la ſuite, les rapports convenables. Ils voulurent néanmoins élever des machines chronologiques ; mais l'expérience a fait voir que toutes les pièces qui les compoſoient, bien-loin de ſervir à l'édifice des temps, le menaçoient d'une ruine totale, c'eſt-à-dire que tous ces arrangements de dates & de calculs faiſoient plus de tort à l'Hiſtoire qu'ils ne lui étoient utiles.

Il s'enſuivroit de tout ceci que M. Newton, avec ſon ſyſtême de Chronologie, ſeroit le Bienfaiteur, le Reſtaurateur même de l'Hiſtoire ; & c'eſt bien auſſi ce que prétend ſon Apologiſte : mais tout le monde n'a pas été du même ſentiment. Le P. Souciet, le P. Hardouin, M. Schuckford, & un docte Profeſſeur Royal, dont on a la Lettre dans ce Volume, ont attaqué ſucceſſivement & diverſement la Chronologie Newtonienne. L'Apologiſte ne diſſimule point les aſſauts que ce ſyſtême a eſſuyés, & ſon intention eſt de le défendre aujourd'hui envers & contre tous les adverſaires qu'on vient de nommer. Obſervons néanmoins qu'il n'eſt guères ici queſtion que de la Chronologie des Grecs ; & l'on verra même bientôt qu'il ne s'agit, à proprement parler, que de l'intervalle ou eſpace de temps entre

l'expédition des Argonautes & le paſſage de Xerxès en Grèce : évènement fixé par tous les Savants à l'an 480 avant Jeſus-Chriſt.

Il y a deux principes dans la Chronologie de M. Newton ; le premier dépendant du cours de la Nature dans les ſucceſſions de Rois & les générations d'hommes ; le ſecond ſubordonné à la poſition & au mouvement des Aſtres. Le premier eſt une ſimple attention à ce qui ſe paſſe dans la durée ſucceſſive des Empires ; le ſecond eſt une affaire d'Aſtronomie. L'Apologiſte partage ces deux objets, & nous en ferons auſſi la matière de deux Analyſes. Cette diſcuſſion eſt ſi importante en elle-même, & ſi compliquée dans ſes rapports, qu'il doit être permis de s'y attacher pour ſatisfaire plus pleinement la curioſité du Lecteur.

Premier principe de la Chronologie de M. Newton.

L'Apologiste l'exprime en cette manière : *Si l'on peut savoir combien il y a eu de générations de père en fils, ou combien il y a eu de regnes & de successions de Rois depuis un temps donné de l'Antiquité jusqu'à un autre; pourvu que le nombre soit un peu considérable, on peut de-là déterminer, à peu-près, le temps qui s'est écoulé dans l'intervalle.*

Les Adversaires de M. Newton n'ont point admis ce principe, ils ont prétendu qu'il falloit s'en tenir aux dates marquées dans l'Histoire, à la durée des Regnes dont les anciens Chronologistes font mention; & quand il s'est trouvé des difficultés, pour accorder les diverses époques & les différents intervalles, ils ont eu recours à

des hypotheses souvent chimèriques & presque toujours infiniment embarrassées. M. Newton pourroit bien avoir raison dans son Principe ; il n'est guères question que de le bien appliquer. Or voici comment son Apologiste s'y prend pour faire cette application aux évènements qui concernent les Grecs. Au fond il ne dit rien de lui-même, c'est seulement le systême qu'il développe ; mais pour développer ainsi, il faut presque avoir le mérite & le talent de l'invention.

Dans l'Histoire des Grecs, les temps antérieurs aux Argonautes sont trop fabuleux, & les temps postérieurs à Xerxès sont trop certains, pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter ; mais l'intervalle ou l'espace entre l'expédition des Argonautes & l'armement de Xerxès contre la Grèce, est un grand sujet de controverse. La plûpart des

Chronologiſtes prennent pour ce morceau d'Hiſtoire 783 ans, en ſorte que l'expédition des Argonautes ſoit 1263 ans, & l'affaire de Xerxès 480 avant Jeſus-Chriſt.

M. Newton réduit cet intervalle à 457 ans; ce qui eſt retrancher d'un trait de plume 326 ans des Antiquités de la Grèce. Que fait l'Apologiſte ? Il partage toute cette grande Période en quatre Parties ou Périodes ſubalternes ; la premiére, depuis l'expédition des Argonautes juſqu'à la priſe de Troie ; la ſeconde, depuis la priſe de Troie juſqu'au retour des Héraclides dans le Péloponèſe ; la troiſième, depuis ce retour juſqu'à la fin de la premiére guerre des Meſſeniens contre Lacédémone ; la quatrième, depuis la fin de cette guerre juſqu'au paſſage de Xerxès dans la Grèce.

Pour la premiére Partie ou Période, les autres Chronologiſtes

comptent 79 ans, & M. Newton 33.

Pour la ſeconde, le calcul ordinaire eſt de 80 ans, & M. Newton n'en retranche rien.

Pour la troiſième, on trouve, dans les Livres de Chronologie, 379 ans, & chez M. Newton 190.

Pour la quatrième, l'eſpace convenu juſqu'ici étoit de 245 ans, & M. Newton n'en conſerve que 154.

Ces quatre Articles occupent l'Apologiſte : & nous tâcherons de rendre la ſubſtance de ſes preuves.

Période depuis l'expédition des Argonautes juſqu'à la priſe de Troie.

On trouve, dans Clément d'Alexandrie, 79 ans pour cette Période ; mais les faits contrediſent

cette manière de compter. Quelle apparence, en effet, y a-t-il qu'Helène, qui étoit sœur de Castor & Pollux, tous deux Argonautes, eût intéressé, par sa beauté, les Grecs à se liguer tous contre Troie? Cette femme, du même âge, à peu-près, que ses frères, (puisque, selon la Fable, elle & Clytemnestre, Castor & Pollux étoient sortis tout-à-la-fois de deux œufs) auroit eu près de 90 ans vers le temps du siège de Troie, & Clytemnestre sa sœur, après le siège, n'auroit eu guères moins de cent ans: circonstance singulière, & qu'il est impossible d'accorder avec la passion de cette Reine pour Egyste.

Cette difficulté, bien connue des plus savants Chronologistes, les avoit fort ébranlés. On voit, par exemple, dans le *Rationarium Temporum*, que le P. Pétau penchoit beaucoup à n'admettre qu'un espace de 41 ou 42 ans entre

l'expédition des Argonautes & la catastrophe de Troie. M. Newton prend, pour cet intervalle, l'étendue d'une génération ou 33 ans : ce qui est encore assez considérable, eu égard à l'Histoire de Clytemnestre, & d'Helène ; & nous pourrions aussi y joindre celle de Thesée, qui enleva, *dit-on*, Helène 9 ans avant l'expédition des Argonautes.

Période depuis la prise de Troie jusqu'au retour des Héraclides dans le Péloponèse.

Ces Héraclides étoient les descendants d'Hercule l'Argonaute. Deux tentatives inutiles qu'ils firent sur le Péloponèse, ne les rebuterent point. Ils y rentrerent & s'y établirent 80 ans, disent les Historiens, après la prise de Troie ; & M. Newton s'accorde à reconnoître cet intervalle. Sa raison est

qu'il y a quatre générations entre Hercule l'Argonaute & ce retour des Héraclides. Or de ces quatre générations, une aura rempli l'espace de 33 années entre l'expédition des Argonautes & la prise de Troie : après quoi les trois autres auront formé les 80 ans, qui se comptent par les Historiens entre la prise de Troie & le retour des Héraclides. Par-là chacune d'elles n'aura été que d'environ 27 ans, au-lieu de 33 qu'on admet d'ordinaire d'une génération à l'autre. Mais il faut bien considérer que ces générations des Héraclides se sont faites, ou ont pû se faire par les aînés : ce qui a dû naturellement abréger les intervalles ; car, suivant la remarque de M. Newton, *si l'on compte par les aînés, les générations sont plus courtes :* & la raison en est évidente ; les aînés venant les premiers, se rapprochent plus de l'âge

de leurs pères, & raccourciſſent d'autant les générations. Ici commence le grand uſage que fait M. Newton, & ſon Apologiſte après lui, de la durée ſucceſſive des générations. Il faut bien diſtinguer cette durée de celle des Regnes, laquelle eſt beaucoup plus courte, & ſeulement de 18 ou 20 années (meſure moyenne,) ſuivant le calcul de M. Newton. Ce qui fait, au reſte, que les Regnes des Rois ſont plus courts, c'eſt qu'ils ſe ſuccèdent non-ſeulement par les fils aînés, mais quelquefois par des collatéraux : c'eſt qu'ils ſont remplacés ſouvent par des Princes plus âgés qu'eux, comme il arrive ſur-tout dans les Royaumes électifs : c'eſt enfin que les Souverains ſont expoſés de temps en temps à des cataſtrophes & à des révolutions. Toutes ces obſervations ſont encore de M. Newton.

Période depuis le retour des Héraclides dans le Péloponèse jusqu'à la fin de la premiére guerre des Messéniens.

La guerre des Messéniens, attaqués par les Lacédémoniens, est célèbre dans l'Histoire Gréque: elle se fit à deux reprises; la premiére fois elle dura 20 ans, & finit par la prise d'Ithomé, l'unique place qui restoit aux Messéniens. C'est cette fin & cette époque qu'on prend pour terme chronologique de la Période que nous allons discuter.

Il y a, selon la Chronologie ordinaire, 379 ans entre le retour des Héraclides dans le Péloponèse, & la fin de cette premiére guerre de Messéne. Mais M. Newton réduit cet intervalle à 190 ans, & son Apologiste rend raison d'une réduction si considérable. D'abord

on ne trouve, dans cette Période de l'Hiſtoire Gréque, que très-peu de faits : indice non-équivoque d'une Chronologie fauſſe ou amplifiée par le deſir du merveilleux, dont les Grecs furent toujours infatués. Enſuite on a, pour cet intervalle, quatre ſuites de Rois, deux de Lacédémone, une de Meſſéne & une d'Arcadie, qui ne ſont compoſées que de neuf ou dix têtes; c'eſt-à-dire que deux de ces liſtes contiennent dix Rois, & les deux autres n'en contiennent que neuf. Or, pour ſe réduire au nombre moyen, on ſuppoſe $9\frac{1}{2}$; & pour éviter toute diſpute, on donne 20 ans à chacun de ces Rois. La ſomme eſt 190 ans qui ſe seront écoulés entre le retour des Héraclides, & la fin de la premiére guerre des Meſſéniens.

Le torrent des Chronologiſtes admet pour la même période 379 ans : ce qui donneroit près de 40

ans de regne à chaque Roi, compris dans les listes susdites. » Or » je dis, *reprend l'Apologiste de » M. Newton*, que si quelqu'un » peut me citer un exemple de » quatre successions de pareil nombre de Princes, qui aient incontestablement regné en même » temps, à raison de 40 ans par » regne, & cela dans tout le monde » connu, je renonce dans le moment à la justification de M. Newton: mais s'il est vrai que l'on » ne peut pas trouver un pareil » exemple, ni rien qui en approche, quel est l'homme sensé » qui peut désapprouver la correction que M. Newton en a » faite? «

Cette observation nous paroît très-raisonnable; & nous ne croyons pas, en effet, qu'il soit possible de trouver, dans l'Histoire du monde entier, quatre suites de neuf ou dix Rois collatéraux, qui

tous, ſans exception, aient regné près de quarante ans. Mais d'où ſera donc venue l'erreur des Chronologiſtes? de leur inattention à la différence qu'on doit mettre entre les ſucceſſions des Rois & les générations du genre humain. Celles-ci ſont, l'une portant l'autre, de 33 ans, & celles-là ne ſont que de 18 à 20 ans. Il y aura eu neuf ou dix Rois dans la Période que nous diſcutons, mais il ne s'y ſera trouvé que ſix ou ſept générations; parce qu'encore une fois, l'intervalle des générations eſt plus grand que celui des Regnes.

Le retranchement de 189 ans, que le ſyſtême de M. Newton fait ſur cette Période, eſt un des Articles qui lui attirent le plus de reproches de la part des Chronologiſtes ordinaires. On verra bientôt comment l'Apologiſte ſoûtient cette attaque. Remarquons toujours que le principe Newtonien,

tel que nous l'avons tranſcrit ci-deſſus, a toute ſon application dans cet intervalle, ou eſpace de temps, entre le retour des Héraclides & la fin de la premiére guerre Meſſéniaque. Cela eſt évident, puiſqu'au moyen du nombre des Regnes qui rempliſſent cette Période, on parvient à connoître & à *déterminer le temps qui s'eſt écoulé dans l'intervalle.*

Période depuis la fin de la premiére guerre Meſſéniaque juſqu'au paſſage de Xerxès dans la Grèce.

On compte ordinairement, pour cette Période, 245 ans; mais M. Newton conſidère que les deux liſtes des Rois Lacédémoniens, relatifs à ces temps-là, ne comprennent que ſept ou huit Rois; & c'eſt une raiſon pour lui, auſſi-bien que pour ſon ſyſtême, de réduire beau-

coup cet intervalle. En rigueur & conformément à la régle des 20 ans pour chaque Regne, il faudroit ne compter ici que 140 ans. Cependant Hérodote reconnoissant huit Rois de Lacédémone pour ce même intervalle, M. Newton se pique aussi d'une sorte de libéralité, & conserve 154 ans, depuis la fin de la guerre des Messéniens jusqu'à l'entreprise de Xerxès. Mais ce sont toujours 91 ans de supprimés dans cette Période; & en rassemblant toutes les réductions faites par le docte Anglois sur le grand espace de temps entre les Argonautes & Xerxès, la somme totale monte à 326 années qui sont soustraites à la Chronologie des Grecs.

Voici maintenant le cri des Adversaires.

1°. Le P. Souciet, qui a été le premier de tous, prétend détruire le principe des successions réduites

à 18 ou 20 ans. Pour cet effet, il donne des ſuites de Souverains priſes dans toutes les Monarchies modernes ; & diviſant, par le nombre de ces Princes, le nombre d'années que chaque ſuite a regné, il forme un réſultat ou quotient plus fort que n'eſt celui de M. Newton pour les ſuites de Rois Lacédémoniens, Meſſéniens, Arcadiens &c. Par exemple, depuis Hugues Capet juſqu'à la mort de Louis XIV, il y a 728 ans & 30 Rois ; diviſant 728 par 30, on a plus de 24 : ce qui marque que chaque Roi de cette ſuite a regné plus de 24 ans l'un portant l'autre. La même choſe ſe fait ſur les autres ſuites de Princes, & le P. Souciet trouve par-tout que la durée moyenne des Regnes ſurpaſſe l'hypothèſe des 18 ou 20 ans de M. Newton.

L'Apologiſte trouve beaucoup de défauts dans les liſtes formées par cet Adverſaire de la Chrono-

logie Newtonienne : c'eſt ce qui avoit été déja remarqué par M. de la Nauze, dont on a quatre Lettres adreſſées au P. Souciet, & imprimées dans les Mémoires du P. Deſmolets. Nous en avons dit quelque choſe, ainſi que tout le ſyſtême chronologique de M. Newton, aux mois de Février & d'Octobre 1754. Ce ſont ſur-tout des omiſſions qu'on reproche aux ſuites du P. Souciet ; & l'on conçoit aſſez que quelques têtes omiſes dans des liſtes de Souverains, augmentent le nombre moyen de leurs années, au-lieu qu'on le diminue & qu'on le rapproche d'autant de la régle des 18 & 20 ans de M. Newton, en ſuppléant les perſonnes oubliées. Cette obſervation eſt déja de grande conſéquence. L'Apologiſte y ajoûte des raiſons particulières : c'eſt, par exemple, que le P. Souciet a choiſi les familles Souveraines où

il ſe trouve le moins de ſucceſſions collatérales; raiſon pour allonger les regnes : c'eſt qu'il a pris pluſieurs de ſes exemples dans des Etats peu ſujets à révolutions & uſurpations, ce qui n'étoit pas la même choſe dans les Monarchies Grecques des anciens temps : c'eſt qu'il paroît avoir oublié que, dans nos ſiècles modernes, les regnes ſont plus longs en général qu'autrefois; la politique qui regne aujourd'hui parmi les Souverains, contribuant à préſerver leurs Etats & leurs perſonnes de beaucoup de cataſtrophes très-communes chez les Grecs. Ces raiſons de l'Apologiſte ſont aſſez plauſibles; mais la plus forte de toutes eſt qu'en effet on ne trouvera nulle part, même dans nos ſiècles modernes, des ſuites de dix Souverains qui rempliſſent 379 années, telle qu'eſt la Période entre le retour des Hé-

raclides & la fin de la premiére guerre des Messéniens.

La réponse aux autres difficultés du P. Souciet ne nous occupera point ici, parce qu'elle roule sur plusieurs points étrangers à la Chronologie des Grecs, & que d'ailleurs nous ne pouvons tenir compte de tout. Il faut seulement reconnoître que l'attaque de cet Adversaire est très-vive & très-savante, que la défense de l'Apologiste est très-adroite & très-subtile ; & qu'enfin ceux qui seroient tentés de prendre parti contre M. Newton, trouveroient ici des motifs pour suspendre leur derniére détermination.

2°. Un autre Adversaire très-ardent, quoique compatriote de M. Newton, a été M. Schuckford, dont les difficultés principales sont aussi rendues dans nos Mémoires de Février 1754. Ce savant Anglois sembloit accorder que la

régle Newtonienne des 18 ou 20 ans pouvoit valoir pour tous les temps postérieurs à David. Il sentoit que, depuis cette époque, le cours des vies humaines étant réduit à la durée moyenne de 70 ans, les générations d'hommes & les successions de Rois devoient suivre le plan de cette réduction; c'est-à-dire, se borner à 33 ans pour les générations, à 18 ou 20 pour les regnes. Mais M. Schuckford mettoit une grande différence entre les temps qui avoient précédé David : car la vie humaine étant alors beaucoup plus longue & presque doûble de ce qu'elle est aujourd'hui, c'étoit une conséquence nécessaire d'admettre aussi des générations & des regnes doubles des nôtres. Ainsi, selon le même Adversaire, M. Newton avoit eu tort d'appliquer une régle uniforme & une supputation égale à tous les temps de l'Histoire Gré-

que ; il auroit dû distinguer les siècles antérieurs à David, & ménager pour eux des générations & des successions plus longues que celles des siècles dont l'époque commence à Salomon.

Il est à présumer que M. Schuckford, faisant cette objection, perdoit de vuë le fort du systême de M. Newton ; qu'il s'amusoit à tirer des conséquences de l'Antiquité prétendue du Royaume de Sicyone & de celui d'Argos, au-lieu de songer aux époques de l'expédition des Argonautes, de la prise de Troie, du retour des Héraclides dans le Péloponèse, de la guerre de Messéne & du passage de Xerxès. En effet, s'il avoit fait attention que la grande réduction des 326 ans, faite par le systême Newtonien, se rapporte aux époques que nous venons de dire, & que ces époques sont toutes renfermées dans l'es-

pace de temps entre Salomon & Xerxès, il auroit craint d'attaquer ; de peur qu'on ne crût qu'en attaquant il favorisoit son Adversaire.

Voici un raisonnement qui dit tout en cette matière. La premiére année de Salomon tombe, de l'aveu du P. Pétau, à l'an 1015 avant Jesus-Christ ; de-là au passage de Xerxès (480 avant Jesus-Christ) il y a 535 ans : or M. Newton n'en demande que 457 pour placer toutes ses Périodes, à commencer par celle de l'expédition des Argonautes ; & il les place, en réduisant les regnes à 18 ou 20 ans, & les générations à 33, comme M. Schuckford y consent pour les temps postérieurs à David. Quelle espèce de querelle fait-on donc ici à la Chronologie Newtonienne ? Et les autres Chronologies au contraire n'excèdent-elles pas en longueur la durée que

M. Schuckford reconnoît propre des temps poſtérieurs à David ? L'Apologiſte démontre ce point : il fait voir que, dans tous les autres ſyſtêmes, les Rois Grecs ont dû regner, l'un portant l'autre, près de 40 ans, & cela dans tout l'intervalle qui ſe trouve entre Salomon & Xerxès : ce qui doit aſſurément déplaire à M. Schuckford, s'il en uſe de bonne foi en paroiſſant attaquer M. Newton. C'en eſt aſſez ſur ce ſecond Adverſaire du ſyſtême Newtonien. Les autres difficultés qu'il propoſe, ſont légères, ou ne touchent point la Chronologie des Grecs.

3°. Le troiſième Antagoniſte qu'on réfute ici, eſt le P. Hardouin : mais comme il s'eſt borné à la partie Aſtronomique du ſyſtême, nous réſervons cet objet pour notre ſeconde Analyſe.

4°. Il y a, comme nous l'avons dit, dans ce Volume, une Lettre

critique contre le ſentiment de M. Newton. Elle eſt répétée d'après un de nos Mercures, où elle a trouvé place au mois de Décembre 1755. L'Apologiſte y répond aſſez au long, & nous voudrions pouvoir tenir compte en détail de ces deux morceaux où il y a beaucoup d'érudition. Comme nous ſommes preſſés de finir, nous ne ferons attention qu'à un mot de la Lettre ſur ou contre le ſyſtême des Regnes de 18 ou 20 ans.

Cette régle, *dit l'Auteur*, ne peut être générale. » Sur une très-» longue ſuite de Rois, il ſe peut » faire que le total des Regnes » donnera à chacun d'eux environ » 18 ou 20 ans. Que l'on prenne » un petit nombre de Rois & qu'on » évalue leurs Regnes, on verra » qu'ils ſeront portés, ou beaucoup » plus haut, ou infiniment au-» deſſous. «

Voilà, nous le croyons, la plus forte objection qu'on puiſſe faire contre le ſyſtême ; & nous ne ſommes pas totalement ſatisfaits de la réponſe qu'y donne l'Apologiſte. Il veut toujours qu'on prenne les liſtes de Rois toutes enſemble, & qu'on en forme des ſommes totales : c'eſt à quoi tendent ſes raiſonnements & ſes tables. Or il arrive de-là que le quotient de ces totalités approche communément des 18 ou 20 années de M. Newton ; mais ce n'eſt pas là préciſément ce qu'il faut pour les Périodes des Grecs, où l'on ne voit, dans un endroit, que neuf ou dix Rois, & dans un autre ſept ou huit. Sur ces petites quantités, la durée moyenne des Regnes doit varier beaucoup : ſi les Couronnes ont été héréditaires & les temps tranquilles, cette durée aura ſurpaſſé les 18 ou 20 ans Newtoniens : ſi les Monarchies ont été

électives, ou si, quelque soit la forme des successions, il est arrivé des révolutions dans les Etats, la durée moyenne aura été plus courte que dans le systême de M. Newton. On voit, par exemple, que les dix derniers Rois de France jusqu'à la mort de Louis XIV. ont regné, l'un portant l'autre, plus de 23 ans; que les dix derniers Rois d'Espagne ou de Castille jusqu'à la mort de Philippe V. ont regné plus de 29 ans; que les dix derniers Empereurs jusqu'à la mort de Charles VI. ont regné plus de 22 ans; qu'au contraire les dix derniers Regnes en Angleterre, depuis la Reine Marie en 1553, jusqu'à la mort de Georges I. en 1727, n'ont été que d'un peu plus de 17 ans. Voilà des variétés dans nos Gouvernements modernes : qui nous dira si les Monarchies Gréques ont été

dans le cas de la plus grande ou de la moindre durée ? Il eſt vrai qu'à conſidérer les tempêtes & les révolutions de ces temps-là ; on peut incliner pour le moindre eſpace : mais quel ſera-t-il encore, & juſqu'à quel point réduira-t-on les Périodes ? Telle eſt, encore une fois, la difficulté, qui ne laiſſe pas toujours de ſervir beaucoup au ſyſtême Newtonien ; car il s'enſuit qu'à en juger par nos Monarchies modernes, celles des Grecs ont trop d'étendue dans les Chronologies ordinaires, c'eſt-à-dire qu'on y donne évidemment trop de durée à chaque Regne, l'un portant l'autre. Arrêtons-nous ici, & terminons notre Analyſe ſur le premier principe du ſyſtême Newtonien. L'Ouvrage de l'Apologiſte manque quelquefois d'ordre, de méthode, de clarté : défauts lègers en comparaiſon des choſes excellentes qu'il contient. Nous le

reprendrons, pour dire quelque chose du principe Astronomique de M. Newton.

ARTICLE II.

LETTRES CRITIQUES, ou *Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. En douze Volumes* in-12. (Tome VII^e^.) Suite & fin de l'Analyse de Bayle, sur la PROVIDENCE, sur la définition de DIEU; sur le MAHOMÉTISME, sur l'HISTOIRE, & sur le PYRRHONISME DU SAGE. (Pag. 330.) A Paris, chez Claude Herissant, &c. M. DCC. LVII.

LETTRES LXVI. & LXVII. Pour attaquer la Providence, il n'est point d'armes dont Bayle ne fasse usage. Notre Critique dé-

montre ici avec la derniére évidence, que la trempe de ces armes est aussi foible, que l'emploi en est abusif. Nous produirons quelques exemples.

Bayle avance que le systême des formes substantielles & celui des causes occasionnelles ne marchent qu'à l'appui *d'intelligences mitoyennes*, semblables aux génies qui, selon quelques Philosophes, présidoient à la génération de chaque plante : idée aussi fausse qu'elle est injurieure à la puissance & à la sagesse de Dieu. Ceux qui tiennent les formes substantielles ou les causes occasionnelles, n'admettent que les Loix du Créateur, les décrets qu'il a établis pour la formation & la conservation de ses créatures. Pourquoi défigurer ces opinions d'Ecole pour les rendre ridicules, ou pour jetter des soupçons sur la religion de ceux qui les soûtiennent ?

Bayle compare ensuite la production des animaux, des végétaux, des minéraux, avec la construction d'un navire ou d'une horloge ; & de ce que les loix du mouvement ne suffisent pas pour fabriquer ce navire ou cette horloge, de ce qu'il est nécessaire que la main d'un Ouvrier intervienne, il en conclut que les *intelligences mitoyennes* doivent aussi influer dans la formation des individus qui composent les trois Regnes (animal, végétal, minéral.) Quel argument, *répond l'Auteur des Lettres critiques !* » Il est si louche, » si singulier, qu'on seroit tenté de » croire que Bayle a voulu plai- » santer, s'il ne le proposoit avec » un sérieux vraiment philosophi- » que : il faut donc y répondre. » On convient qu'il y a une diffé- » rence énorme, ou plutôt infinie, » entre l'ouvrage d'une montre & » celui d'un végétal ou d'un ani-

» mal. La montre eſt une combi-
» naiſon de roues, de mouve-
» ments, de rapports phyſiques
» entre des corps déja exiſtants &
» exiſtants tels : rien en cela ne
» paſſe l'idée de l'homme & le pou-
» voir qu'il a reçu ſur la matière.
» Le végétal, l'animal eſt une
» combinaiſon de parties formant
» l'eſſence ſpécifique d'un être,
» ouvrage réſervé à Dieu ſeul,
» puiſque c'eſt une ſorte de créa-
» tion..... ouvrage au-deſſus de
» l'homme, eſpèce de myſtère na-
» turel qui ſurpaſſe ſes lumières.
» Qu'on ſuppoſe, pour l'opérer, des
» intelligences beaucoup plus par-
» faites (que l'homme, mais tou-
» jours inférieures à Dieu,) c'eſt
» une hypothèſe où l'on ne recon-
» noît ni la Phyſique, ni le bon
» ſens, ni la Religion « &c.

L'élévation & la proſpérité des méchants fourniſſent aux ennemis de la Providence un argument

dont ils osent se prévaloir. Claudien en reconnut la fausseté, quand il s'écria : Dieu ne permet aux scélérats de s'élever si haut, que pour donner au monde, dans leur chute, un exemple plus terrible. *Tolluntur in altum, ut lapsu graviore ruant.* Cette exclamation scandalise Bayle, il ne la trouve pas conforme à la soumission aveugle qu'on doit aux ordres de la Providence. Sonder ses voies, chercher les fins qu'elle se propose, il croit que c'est pécher contre la résignation qu'elle nous commande. Il oppose à la réflexion de Claudien une foule de scélérats, dont la fortune couronne constamment l'injustice. Notre Critique arrache au Philosophe de Rotterdam ce masque de Religion, dont son hypocrisie se couvre : il observe que Bayle en veut moins à Claudien qu'aux Prophètes dont ce Poëte imite le langage;

& dans l'Apologie que l'Auteur entreprend de tous ces Ecrivains, il résout les Paralogismes où Bayle les censure.

Toute cette justification de la Providence roule sur un principe aussi commun que solide : c'est que les biens & les maux du temps ne sont pas le trésor unique de la Justice divine : le ressort, où la Providence étend ses décrets, est bien plus vaste que l'enceinte & la durée de ce monde ; elle embrasse tous les siècles & l'éternité. Dans l'espace qu'elle contient, *la vie présente n'est qu'un point rapide ; la prospérité n'est qu'un songe, souvent même funeste ; l'affliction n'est qu'une épreuve salutaire.* Quelque constante que puisse être la prospérité des méchants, si avant la mort ils n'expient leurs iniquités, jamais ils n'échapperont à la vengeance divine. Ces châtiments qui arrêtent quelquefois le

cours de leurs proſpérités, s'ils n'en profitent pour ſe convertir, ſont des exemples que la Providence ſe plaît à donner aux hommes, pour leur faire ſentir ſon empire ſur les choſes humaines, & pour nous empêcher d'envier le bonheur acquis par l'injuſtice. Au reſte, ces traits paſſagers de ſévérité ne ſauveront pas ces heureux ſcélérats des peines réſervées dans l'éternité à leur endurciſſement & à leur impénitence finale. Devant ces vérités, qui, comme l'obſerve notre Critique, ſont dans le Chriſtianiſme des leçons populaires, diſparoiſſent tous les ſophiſmes des Philoſophes ennemis de la Providence. Les Ouvrages de Bayle ſont ſemés de contradictions ſur cette matière, on les raſſemble dans cette Lettre : il s'en glorifioit plus qu'il n'en rougiſſoit : c'étoit autant de matériaux qui

ſervoient à l'édifice de ſon Scepticiſme.

Il n'ignoroit ni les principes qu'on lui oppoſe, ni l'avantage qu'on en peut tirer ; mais il affectoit ſouvent de les négliger, afin de répandre des ténébres ſur les dogmes les plus précieux de la Religion. Doit-on donc s'étonner s'il éleve des doutes ſur la nature de Dieu, ſur ſes attributs les plus connus, & même ſur ſon immatérialité ? Les excuſes qu'il cherche aux Philoſophes, qui ſe ſont égarés ſur tous ces points importants, ſont des défenſes qu'il prête à leurs erreurs : pour les juſtifier d'une façon plus impoſante, aux raiſonnements philoſophiques il joint le ſuffrage des Pères : dans ces Lettres, on prouve que les textes qu'il en produit, ſont tous ou infidèlement cités, ou fauſſement interprètés. Avec les ſimples éléments du Chriſtianiſme, notre

Critique renverse tout cet étalage de fausse Philosophie & d'érudition mensongère ; de sorte qu'il résulte de toute cette controverse, que la Foi donne, sur la Divinité, à ses plus grossiers élèves, des idées plus saines & plus sublimes que celles dont retentissoient les plus fameuses Ecoles de l'Antiquité Payenne.

LETTRE LXVIII. *Sur le Mahométisme.* Rien n'est plus connu que le parallèle du Christianisme & du Mahométisme, tracé & développé par Bayle, avec une étendue dont le but & l'intention ne tournent qu'au désavantage de la Religion. Rapprochons-en les principaux Articles.

Quoique Bayle ne vît, dans Mahomet, qu'un imposteur insigne, il n'en prétend pas moins qu'on pourroit le regarder comme un *Fanatique*, dont *Dieu auroit livré l'ame*, *comme le corps de Job*, au

pouvoir du Démon ; que la morale de l'Alcoran ne *déroge point* à celle de l'Evangile, excepté ſur la Polygamie & ſur la Loi du Talion, où Mahomet a lâché le nœud que l'Evangile a ſerré ; que le Paradis de ce Prophète étant conſtruit avec des matériaux dont l'Apocalypſe fait un pareil uſage, les railleries que nous en pourrions faire, nous expoſeroient à de fâcheuſes rétorſions ; que nous ne ſaurions nous prévaloir, contre le Mahométiſme, de la violence qui a procuré ſon établiſſement, la même voie ayant été employée, depuis les trois premiers ſiècles, en faveur du Chriſtianiſme ; que la ſecte Mahométane eſt aſſez étendue pour s'approprier les Prophéties que l'Egliſe Chrétienne applique à l'*univerſalité*, dont elle ſe glorifie ; que les faux miracles, attribués à Mahomet, ne doivent pas plus préjudicier à ſa Religion, que

les faits apocryphes, rapportés dans nos Légendes, ne doivent nuire à la nôtre ; que les partis, qui ont divisé les Musulmans après la mort de Mahomet, ne sont que l'image des hérésies, qui ont divisé l'Eglise dès les premiers siècles ; que, dans ces temps de conflit entre les doctrines différentes, *il vaut mieux demeurer où l'on se trouve, que de discuter si l'une d'elles est véritable, & quelle est la bonne* ; qu'enfin le Mahométisme *avec des principes de sang tolère*, tandis que le Christianisme *avec ses principes de douceur persécute*. Découvrons, d'après notre Critique, la fausseté & l'injustice d'un parallèle si étrange.

1°. Que Dieu permette au Démon de s'emparer d'un homme, d'enchaîner sa liberté, & de se saisir de toutes ses facultés, pour former de ce possédé, & susciter au monde un *Fanatique* tel que

Mahomet, c'eſt une hypothèſe qui répugne encore plus à la ſainteté & à la ſageſſe de Dieu, qu'à la nature de l'homme libre & raiſonnable.

2°. Quelques maximes de morale, empruntées des Livres ſacrés & revêtues de la pompe du ſtyle Oriental, forment-elles un titre légitime, pour mettre la morale de l'Alcoran au niveau de la morale du Chriſtianiſme? Dogmatiſant au milieu des Juifs & des Chrétiens, Mahomet eut-il fait beaucoup de Proſélytes, ſi ſa morale eût été toute contraire aux principes de ſainteté & de juſtice, dont il n'étoit pas poſſible de détacher totalement & ſubitement ces peuples?

3°. On n'ignore pas la nature du Paradis que Mahomet, dans ſa Loi, promet aux fideles Muſulmans: pour en décrire la ſtructure, il emprunte de l'Apocalypſe quelques

quelques allégories, eſt-ce là un fondement pour comparer cet infâme *Serrail* avec le bonheur éternel que l'Evangile promet aux vrais Chrétiens ?

4°. L'eſprit de douceur, qui caractèriſe le Chriſtianiſme, a fait, pendant les trois premiers ſiècles, l'admiration de l'univers, & a infiniment contribué à l'établiſſement & à la propagation de l'Evangile. Quand, depuis cette époque, il auroit dégénéré dans quelques-uns de ſes Miniſtres, il n'en ſeroit pas moins toujours le vrai eſprit de l'Egliſe ; eſprit qu'elle ne peut ni méconnoître, ni abandonner, puiſque c'eſt celui de ſon origine & de ſon inſtitution. En cette matière, il faut toujours remonter à la ſource : *c'eſt toujours la date & le genre de l'établiſſement, qui motive & décide la queſtion.* La douceur de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, miſe en parallèle avec

les violences de Mahomet & de ſes Généraux, *aſſûre à l'Evangile une empreinte éternelle de vérité, & à l'Alcoran celle du menſonge.*

5°. *L'univerſalité*, que les Prophètes ont annoncée comme un privilège de la Loi nouvelle, étoit principalement une univerſalité relative à la Loi ancienne. Le Judaïſme étoit reſtraint aux ſeuls Juifs : aucune autre Nation n'étoit appellée, ni obligée à le profeſſer. Il n'en eſt pas de même du Chriſtianiſme : tous les peuples & tous les hommes y ſont appellés ; tous ſont obligés de l'embraſſer, dès qu'il leur eſt annoncé. Voilà le vrai ſens des Prophéties, qui annoncent à l'Egliſe, figurée & attendue ſous la Loi de Moyſe, une *univerſalité*, où n'aſpira jamais le Judaïſme : ce n'eſt donc pas une univerſalité qui ſe meſure ſur l'étendue du terrein conquis. Cet éclairciſſement n'a pas diſpenſé

notre Critique de prouver que le Chriſtianiſme eſt encore plus étendu ſur le globe que le Mahométiſme. Au reſte, comme il l'obſerve, ſi cette étendue étoit une régle de vérité, l'Idolatrie en tireroit un avantage inconteſtable.

6°. Quelle mauvaiſe foi de garder le ſilence ſur ces prodiges ſolemnels qui ont imprimé à notre foi le ſceau de la divinité, pour n'oppoſer aux faux miracles de Mahomet que des faits apocryphes, tirés d'une compilation écrite avec plus de ſimplicité que de critique!

7°. Les premiers Héréſiarques furent des Gnoſtiques, c'eſt-à-dire des Philoſophes orgueilleux & des Fanatiques libertins. Ils entreprirent d'aſſocier leurs opinions & leurs déſordres, à nos dogmes & à nos myſtères. L'Egliſe où ces viſionnaires n'étoient entrés que pour en ſouiller la foi & le culte,

étoit-elle complice ou reſponſable de leurs égarements & de leurs débauches qu'elle anathématiſoit ſi hautement ? Pourquoi Bayle n'a-t-il pas ſçu, auſſi-bien que l'Empereur Aurelien, diſtinguer des vrais Chrétiens ces impurs Sectaires ?

Conclure de ces diviſions dogmatiques, qu'il vaut mieux reſter où l'on ſe trouve, fût-on dans l'erreur, que de faire aucun effort pour s'aſſûrer de la vérité, n'eſt-ce pas méconnoître l'œconomie de la Religion Chrétienne, & l'infaillibilité attachée à l'autorité & à l'enſeignement commun des premiers Paſteurs ? n'eſt-ce pas égaler l'erreur à la vérité, & profeſſer envers l'une & l'autre la plus criminelle indifférence ? Dans la Loi Muſulmane a-t-on de pareils ſignes pour diſtinguer l'hétérodoxie, ou de pareilles reſſources pour s'en garantir ? Quelle comparaiſon y a-t-il

donc entre les ſchiſmes qui partagent les Muſulmans, & les ſectes ſéparées de la communion Catholique ?

Lettre LXIX. *Sur l'Hiſtoire.* Ici notre Critique s'éleve contre les régles que Bayle trace pour écrire l'Hiſtoire. Preſque toutes les œuvres de ce fameux Ecrivain ne ſont qu'une compilation de ſatyres malignes, de récits obſcènes & d'anecdotes ſcandaleuſes. Les loix, qu'il donne aux Hiſtoriens, ſont celles qu'il a ſuivies lui-même; c'eſt à-dire, qu'il les affranchit de toutes les régles de diſcrétion & de décence que preſcrivent la charité, la fidélité, la pudeur & la Religion; comme ſi, dans l'Hiſtoire, la vérité pouvoit avoir des droits contraires aux droits de toutes les vertus.

Bayle voudroit qu'un Hiſtorien n'*eût ni Patrie, ni Religion*, & par conſéquent ni Loix, ni Mœurs,

& qu'il fût un homme *acephale*, c'est-à-dire indépendant de toutes considérations humaines & divines. Cependant le même Critique traite de *cruelle* la coûtume qu'il dit regner entre les Catholiques & les Protestants, *d'attaquer par toute sorte d'injures ceux qui changent de Religion. On épluche*, dit-il, *toute leur vie jusqu'aux racines de l'enfance : on ramasse tous les péchés de leur jeunesse, on les suit à la piste dans tous leurs déportements &c.* Mais, *reprend notre Auteur*, puisque, dans le sens de Bayle, la vérité doit être tellement l'ame de l'Histoire, qu'il faut toujours la dire toute entière, fût-elle satyrique, déshonorante ou obscène; pourquoi ne la diroit-on pas sur la conduite des *transfuges?* Il y a donc ici une inconséquence marquée dans les principes : c'est-ce que l'Auteur des Lettres rend extrê-

mement ſenſible. Il explique en même temps ce qu'il peut y avoir de légitime dans cette *coûtume*, que Bayle repréſente comme une pratique *cruelle*. Cette diſcuſſion eſt aſſez intéreſſante pour nous y arrêter un moment.

L'entrepriſe des premiers Proteſtants n'étoit rien moins que la réforme du Chriſtianiſme entier: une œuvre de cette nature exigeoit des Prophètes, dont la vocation & la miſſion fuſſent auſſi indubitables que celles de Moyſe & des Apôtres: auſſi les Fondateurs de la Réforme ſe donnoient-ils pour des hommes ſuſcités du Ciel, & deſtinés à en conſommer l'ouvrage. Quand il s'agit de commiſſions ſi importantes, le Ciel ne manque jamais de donner à ſes Envoyés des pouvoirs ſolemnels & des vertus éminentes, qui prouvent leur miſſion & autoriſent leur miniſtère. A la naiſſance de la Réforme, il étoit donc

eſſentiel & néceſſaire de faire, ſur la vie & les mœurs de ſes Fondateurs, les recherches & les informations les plus exactes. Leur Hiſtoire ſecrette n'étoit donc point un objet étranger à la doctrine qu'ils prêchoient. A s'en tenir au témoignage qu'ils rendoient eux-mêmes les uns des autres, notre Critique prouve que l'information ſe trouva, on ne peut pas moins favorable à leurs prétentions. Bayle dont la Religion, s'il en eut aucune, fut très-verſatile, avoit ſes raiſons pour décrier toute inquiſition contre la vie & les mœurs de ceux qui changent de créance, ſans aucun motif capable de faire impreſſion ſur une conſcience droite & éclairée.

Il n'en eſt pas du miniſtère Catholique comme du miniſtère Proteſtant : ſon inſtitution divine, ſa perpétuité conſtatée, ſa durée juſqu'à la fin des ſiècles, fondée ſur

les promeſſes de Jeſus-Chriſt, ſont des titres qui ne permettent à aucun fidèle d'en troubler la poſſeſſion, quelles que puiſſent être les mœurs de ceux qui en ſont canoniquement revêtus.

Lettre LXX. *Sur le Pyrrhoniſme du Sage.* Cette Lettre & les ſept qui la ſuivent, & qui terminent ce Volume, roulent ſur un Ouvrage imprimé à Berlin & intitulé, *Le Pyrrhoniſme du Sage.* En réfutant les 137 *maximes*, que contient cette Brochure, notre Critique attaque tout le *Pyrrhoniſme moderne* : l'ancien n'étoit qu'une ſpéculation oiſive & abſurde, dont il a donné ailleurs l'analyſe & la réfutation. L'influence de ce Pyrrhoniſme, qui, pouſſé juſqu'à certaines extrémités, étoit plutôt un délire qu'un ſyſtême, ne s'étendoit pas au-delà des Ecoles. Plus dangereux dans ſes ſuites & dans ſes conſéquences, le *Pyrrhoniſme mo-*

derne ſappe tous les fondements de la Morale & de la Religion. On dévoile ici la fauſſeté de ſes raiſonnements ; & la fragilité de ſes principes. Aux maximes Pyrrhoniennes on oppoſera, dans le Volume ſuivant, les appuis immuables de la certitude.

1°. *Faux raiſonnements des Pyrrhoniens modernes.* Les Philoſophes les plus hardis, les Savants les plus célebres ont eu les frayeurs les plus ſuperſtitieuſes, la crédulité la plus populaire : il n'y a point d'opinion qui n'ait ſes partiſans & ſes adverſaires : on n'a point encore pû déterminer quel eſt le *vrai ſiège de l'ame.* Un Muſulman regarderoit au moins *comme ridicule* celui qui voudroit lui faire connoître les *erreurs de l'Alcoran.* La noirceur des Négres déplaît à notre blancheur. L'attraction révolte un Carthéſien. Toutes nos *démonſtrations métaphyſiques*

échouent devant les *gentilleſſes d'un chien, & les folies paſſagères* des hommes. *On adore & on noircit* un objet *qu'on aime :* on eſt incertain de ſon amour & de ſa fureur. Les plus nobles ſentiments ſont *avilis* par des *motifs bas.* On attribue fauſſement certains effets à certaines cauſes. Les ſyſtêmes ſe ſuccèdent & ſe détruiſent tour-à-tour. De cet aſſemblage de propoſitions ſi diſparates, le Sage de Berlin conclut que *tout eſt incertain, que les hommes ne ſont faits que pour le vraiſemblable.* Ainſi tout ce que les hommes peuvent ſavoir, Religion & Morale, Loix & Myſtères, Dogmes & Préceptes &c. ſe réduit à des termes vagues, & à des vraiſemblances incertaines. Donc tous nos principes & toutes nos maximes de juſtice & de conſcience n'ont aucun caractère de vérité, & n'en peuvent avoir que l'ombre. Donc on ne

doit pas en être la dupe. C'est ce qu'on appelle *le Pyrrhonisme du Sage.*

L'insuffisance, la disparité, la distance de ces exemples aux conséquences qu'on en tire, sont les moyens employés dans ces Lettres, pour dissiper ce nuage de ténèbres que le Philosophe de Berlin voudroit étendre sur le monde entier. Sans s'arrêter trop aux sciences de simple utilité, ou d'agrément & de pure curiosité, notre Critique s'attache sur-tout à la *science essentielle*, la science de nos devoirs. Dieu, comme il le prouve, a tellement pourvu au besoin que nous en avons, que l'ignorance n'en peut être innocente. Entre ce Critique & le Philosophe de Berlin, quelle différence dans la façon de raisonner! De ce qu'il y a une nuit & des ténèbres, l'un conclut qu'il n'y a ni jour, ni lumière. De ce qu'il y

a un ſoleil qui nous éclaire, l'autre conclut ſeulement que nous ne ſommes pas dans des ténèbres perpétuelles & univerſelles. Ainſi l'un ferme à notre intelligence toutes les ſources de la ſcience : l'autre nous invite à puiſer dans celles que la Providence nous tient ouvertes ; il en découvre un écoulement ſenſible dans cet inſtinct qui exiſte en nous-mêmes, qui s'épure & ſe fortifie par la réflexion, & qui ne permet à un eſprit ſenſé & à un cœur droit, ni de regarder avec indifférence la Foi Chrétienne, ni d'en méconnoître la ſainteté & la néceſſité, ni de s'en diſſimuler l'accord & l'harmonie avec toutes nos lumières naturelles. Voilà le flambeau lumineux que notre Critique porte dans ce dédale obſcur & confus, où le prétendu Sage de Berlin s'égare, & voudroit égarer tout l'univers.

Cet Ecrivain répète l'accuſation

intentée aux Chrétiens par les gens de sa secte, d'avoir *fait avec fureur main-basse sur la plus grande partie des Ouvrages Payens*; comme s'il n'étoit pas constant, 1° Qu'on en a conservé la plus estimable partie : 2° Que c'est le Clergé Chrétien, & sur tout le Clergé Régulier, qui les a conservés : 3° Que ces Ecrits ont fourni aux Pères, des armes qui ont contribué au triomphe de l'Eglise sur le Paganisme. Dans les Fragmens que citent les Pères des Œuvres de Celse, de Porphyre, de Julien &c. on trouve tout ce que nos modernes Pyrrhoniens objectent contre la Foi. Honteux d'être réduits à de si foibles ressources, ils n'ont, pour y suppléer, que des regrets fondés uniquement sur la supposition la plus gratuite ; savoir que les objections perdues valent beaucoup mieux que celles qui nous restent.

2°. *Fragilité des principes Pyrrhoniens.* » Qu'on ne me parle » pas d'évidence, *s'écrie le Sage* » *de Berlin :* de toutes les dé» monstrations, elle est la plus » foible, lorsqu'on n'est pas pré» venu .... La certitude que nous » croyons appercevoir dans nos » idées, dépend des principes que » nous avons adoptés.... Il y a par» tout des difficultés, & des diffi» cultés insurmontables à l'esprit » humain..... L'erreur ne se trouve » pas toujours dans les opinions » mêmes, il y en a de vraies ; » mais elle se trouve dans ceux » qui les ont adoptées. Les hom» mes n'ont pas la force de connoî» tre pourquoi telle vérité n'est pas » une erreur, ni celle de savoir » pourquoi telle erreur n'est pas » une vérité..... Ce qui est contesté, » ne sauroit être regardé comme » certain..... Ce n'est point en cher» chant la vérité que nous trouve-

» rons la certitude, il faut y renon-
» cer..... Les erreurs de ceux qui
» nous ont précédés, nous crient à
» tout moment : Ne décidez pas...
» Que l'incertitude de nos connoiſ-
» ſances ne nous embarraſſe point,
» leur bonté & leur utilité n'en
» ſouffriront pas..... On doit admi-
» rer la ſageſſe & la bonté de l'Etre
» parfait, lorſqu'on fait attention
» à l'utilité infinie qui réſulte du
» peu de certitude que les hommes
» peuvent avoir ſur eux-mêmes,
» ſur leur état préſent & ſur leur
» état futur. Leur bonheur le de-
» mandoit ainſi, il falloit les faire
» vivre en ſociété..... Nos plaiſirs
» mêmes ne demandent point à
» être analyſés ; plus nous ſommes
» ignorants ſur leur nature, plus
» ils ſont vifs. Conſolons-nous
» donc de l'incertitude où nous
» ſommes plongés, elle eſt néceſ-
» ſaire. Avec la petite portion de
» raiſon que nous avons, & qui,

» la plûpart du temps, eſt encore » dérangée, nous appartient-il de » décider de ce qui eſt plus rai- » ſonnable & de ce qui ne l'eſt » pas ? &c. «

Sans entrer dans tous les détails ſolides où notre Critique s'eſt engagé, en nous donnant la réfutation de ces pernicieux principes, nous nous contenterons d'en faire ſentir la fauſſeté par les horribles conſéquences qui en réſultent. En effet, reconnoître des vérités & des erreurs, mais les placer à une diſtance qui nous les rend inacceſſibles, & qui nous laiſſe dans une incertitude égale aux plus épaiſſes ténèbres ; étendre cette incertitude à notre état préſent & à notre état futur, en vanter l'utilité & la néceſſité juſqu'à en bénir *l'Etre parfait*, qui ne pouvoit mieux pourvoir au bien de la ſociété qu'en nous livrant à cette incertitude ; s'en ſervir pour animer la

vivacité de nos plaiſirs, & pour nous ôter le ſoin de les modérer ou de les combattre, n'eſt-ce pas éclipſer toutes les idées du bien & du mal comme autant de chimères, étouffer, comme autant d'illuſions, les remors & les attraits vertueux qui naiſſent de ces idées, & par conſéquent éteindre toutes les lumières & tous les ſentiments de la pure & droite conſcience? N'eſt-ce pas (ce qui eſt le comble de l'impiété) attribuer à ce qu'on appelle *l'Etre parfait*, pour plan de Providence, le ſyſtême le plus abominable que la licence Epicurienne puiſſe enfanter? N'eſt-ce pas inſulter la ſouveraine Vérité juſqu'à oſer faire, ſous ſes auſpices, l'apologie de toutes les erreurs poſſibles?

Elever nos idées & la certitude qui en découle, au-deſſus de la ſphère des ſens qui n'en ſont que le canal ſans en être la ſource, &

croire qu'on puiſſe ſe repréſenter quelque choſe qui ne ſoit pas corps ; c'eſt-ce que le prétendu *Sage* Pruſſien qualifie *de Fanatiſme philoſophique.* Quoi donc ! *répond notre Critique ;* nos notions ſur le temps & ſur l'éternité, ſur la juſtice & l'injuſtice, ſur l'Etre ſuprême & ſur ſes perfections infinies, ne ſont-elles, dans notre eſprit, que des images matérielles ? Ne ſont-ils auſſi que des repréſentations matérielles, ces premiers principes dont le Philoſophe de Berlin nous diſpute moins la vérité que l'application, & dont le fil, *ſelon notre Critique,* ne peut nous échapper que dans des concluſions trop éloignées pour être d'un grand uſage ?

Le Sceptique de Pruſſe avance encore qu'on ne peut *ni démontrer, ni combattre l'exiſtence de Dieu,* parce qu'on n'a pas *une idée claire* de la divinité. Dès-lors

cette queſtion devient étrangère & indifférente à tout le genre humain : le ſeul parti à prendre eſt celui du *doute modeſte*, où le Pyrrhoniſme réduit toute la ſageſſe de *l'homme ſans préjugés*, du Philoſophe par excellence. C'eſt-là, *dit notre Critique*, la *clef ſourde* de tout le ſyſtême. L'*humilité* de ces Philoſophes eſt d'une eſpèce étrange. Elle ne les rend timides & muets que quand il s'agit de ſoûtenir la Morale & la Religion. Elle ne les empêche pas d'être hardis & diſerts quand il s'agit d'en combattre les principes & les intérêts ; car on ne doit pas être dupe de la neutralité que prêche le Sage de Berlin : elle équivaut à la plus violente hoſtilité, ſi elle ne la ſurpaſſe. En effet, enſeigner que la Religion n'eſt qu'une reſſource imaginée contre la foibleſſe des Loix humaines ; que, ſans Ariſtote, nous n'aurions pas beaucoup

d'Articles de Foi ; que les miracles n'entrent point dans l'enchaînement de toutes choſes ; que *les idées qu'on ſe forme de la vertu & du vice, ne ſont pas d'une aſſez grande juſteſſe*, pour prévenir des doutes capables d'arrêter tous *ceux qui écoutent la raiſon ;* que la liberté, la ſpiritualité & l'immortalité de nos ames ſont des préjugés, & non pas des vérités qu'on prouve ; & qu'enfin la bonté & la malice de nos actions ne dépendent pas de leur rapport avec la Loi, mais uniquement des *conſéquences qui les ſuivent :* enſeigner, dis-je, tous ces principes, n'eſt-ce pas faire la plus violente invaſion & porter le ravage le plus univerſel dans tout le domaine de la Religion & de la Morale ? Avec une force de doctrine bien ſupérieure, & avec tout le zèle que la bonne cauſe ſeule peut inſpirer,

notre Critique repouſſe & déſarme toute cette Ligue Pyrrhonienne ; &, malgré ſes efforts ſacriléges, il confond la folie du Sage de Berlin ; il venge ce dogme ſi eſſentiel à l'honneur de la Providence, ſavoir que Dieu diſtribue à tous les hommes une meſure de lumières & de droiture, proportionnée aux intérêts de leur deſtination, aux beſoins de la ſociété, & aux deſſeins de la Providence.

ARTICLE III.

L'HISTOIRE DES NAVIGATIONS aux Terres Auſtrales, contenant ce que l'on ſait des Mœurs & des Productions des Contrées découvertes juſqu'à ce jour ; & où il eſt traité de l'utilité d'y faire de plus amples découvertes, & des moyens d'y former un établiſſement. (Deux Volumes *in*-4°. le premier de 463 pages ; & le ſecond de 513.) *A Paris, chez Durand, rue du Foin, &c.*

L'Auteur de cette Hiſtoire eſt M. le Préſident de Broſſe. Ce ſavant Magiſtrat ne ſe borne pas à donner au Public, dans ſon Ouvrage, un détail hiſtorique des Navigations faites dans les Terres Auſtrales ; ſon intention eſt d'en-

gager les Etats de l'Europe à favoriser, à protéger & à seconder les Navigateurs qui voudroient tenter la découverte des Contrées Antarctiques. C'est une *entreprise géographique*, dont il éleve la gloire au-dessus de toutes les conquêtes. Si cette gloire n'est pas le motif de l'entreprise, il n'en attend aucun succès. Il en exclut donc l'esprit de conquête comme odieux, injuste, & aussi contraire au bonheur de l'expédition qu'aux droits de l'humanité. Il en bannit également l'esprit d'intérêt, comme incapable de soûtenir de grandes dépenses, sans un *retour prochain* qui l'en dédommage. Ainsi c'est aux seuls Souverains qu'il propose cet objet d'une noble émulation, les assûrant que *le plus célèbre des Souverains modernes sera celui qui pourra donner son nom au monde Austral.* Ce Souverain sera pour nous, non le vainqueur, mais le

le créateur d'une cinquième partie du monde : en franchiſſant la diſtance qui nous ſépare des peuples *Auſtraliens*, il la fera diſparoître : malgré l'eſpace des mers & l'obſtacle des éléments, il rapprochera, il réunira les deux extrémités du globe par les liens d'une ſociété commune : les beſoins & les ſecours mutuels en formeront les nœuds. La Religion fortifiera bientôt & conſommera cette union, pourvû qu'on lui permette de faire de paiſibles conquêtes, par-tout où s'ouvriront de nouvelles branches de Commerce. Comme on a fait, ſur les Côtes Auſtrales, des tentatives qui n'ont pas été aſſez heureuſes pour encourager à les pourſuivre; dans le premier Livre de ſon Hiſtoire, l'Auteur propoſe de les renouveller; mais, ſous d'autres chefs, avec des meſures plus juſtes & dans des vuës plus élevées : ou, pour mieux dire, l'unique vuë qu'il

conſeille, l'unique dont il eſpère un vrai ſuccès, c'eſt *celle de la découverte même.*

Par le nom de Terres Auſtrales, il entend » tout ce qui eſt au-delà » des trois pointes méridionales du » monde connu en Afrique, Aſie » & Amérique, c'eſt-à-dire au-» delà du Cap de Bonne-Eſpérance, » des Iſles Moluques & Célèbes, » & du détroit de Magellan : ce » qui peut comprendre huit à dix » millions de lieuës quarrées, fai-» ſant plus du tiers de notre globe. » Il n'eſt pas poſſible, *ajoûte-t-il*, » qu'il n'y ait, dans une ſi vaſte » plage, quelque immenſe conti-» nent de terre ſolide au Sud de » l'Aſie, capable de tenir le globe » en équilibre dans ſa rotation, & » de ſervir de contrepoids à la » maſſe de l'Aſie Septentrionale. «

Quoique l'appétit du gain ne doive point être l'ame d'une ſi grande entrepriſe, l'Auteur ne

laiſſe pas d'inſinuer que l'Etat en pourroit tirer un profit ſolide. Il eſt probable que, dans ces climats, on établiroit un Commerce avantageux : on y trouveroit des Nations entières à former, à policer & à civiliſer : on y fonderoit des Colonies qui favoriſeroient la *population* & la *déportation*. Sur tous ces Articles, M. le Préſident de Broſſe expoſe ſes idées, avec des obſervations qui en écartent tous les abus dont elles pourroient paroître ſuſceptibles. Il ne peuple guères ces contrées qu'en purgeant le Royaume des ſujets qui l'infectent : il y diſperſe les *immondices* de notre Nation : en les diſſipant au loin, il les purifie du poiſon qui les ſouille : le germe, qui s'en conſerve, s'épure & devient la ſource d'une *fécondité utile* & précieuſe.

Dans la ſpéculation, ces projets ont une beauté qui frappe &

ſéduit : mais, dans l'exécution, les plus grands courages rencontrent des difficultés qui les déconcertent & les déſeſpérent ; une Navigation pénible & meurtrière, des glaces énormes, ou plutôt des montagnes de glace, qui rendent la plage preſque inabordable &c.

Notre Auteur lève ou diminue tous ces obſtacles : dans les Relations des Capitaines & des Pilotes, qui ont navigé ſur ces parages, il trouve des reſſources pour diriger & aſſûrer la route. Ce Monde Auſtral n'eſt pas, comme on le penſe, *entièrement placé ſous un ciel glacial :* ces glaces, qui en défendent l'entrée, ne ſont pas toutes perpétuelles : elles ſont même un gage certain du voiſinage des terres, puiſque ce ne ſont pas les eaux de la mer, mais preſque uniquement celles des fleuves, qui, en ſe déchargeant dans la mer, forment ces maſſes gelées.

Dans tout ce premier Livre, dont nous venons d'expoſer la ſubſtance, l'Auteur appuie toutes ſes idées ſur l'Hiſtoire des Colonies anciennes & modernes, ſur les principes les plus certains de l'œconomie politique, & ſur les obſervations tirées de l'Aſtronomie : ainſi tout ce Livre eſt plein de vuës générales, où M. le Préſident de Broſſe déploie beaucoup de patriotiſme & d'érudition géographique. Avant que de paſſer aux quatre Livres ſuivants, il diviſe le Monde Auſtral en trois parties, l'une au Sud de l'Aſie, qu'il appelle *Auſtralaſie* ; l'autre, dans la mer du Nord, qu'il nomme *Magellanique* ; la troiſième, dans le vaſte Océan pacifique, qu'il appelle *Polynèſie*, à cauſe de la quantité d'Iſles qu'il renferme.

LIVRE II. *contenant les découvertes faites aux Terres Auſtrales dans le cours du XVI. ſiècle.*

Les Anciens étoient perſuadés qu'on ne pouvoit ni vivre, ni voyager ſous la Zone torride, & par conſéquent que les deux hémiſphères ne pouvoient être habités par des hommes deſcendus de la même origine. De-là vient que S. Auguſtin regardoit comme des fables, les conjectures qu'on avoit hazardées dans les ſiècles précédents, & qu'on renouvelloit dans le ſien, ſavoir *qu'il pouvoit y avoir des habitants dans les cantons de la terre oppoſés au nôtre.* Cette ſuppoſition philoſophique lui paroiſſoit contraire à l'Ecriture, qui nous apprend que tous les hommes, qui ont peuplé la terre, ſont iſſus d'un premier homme, crée pour être la tige de toute la race humaine. La ſolution de ce problême, ou plutôt l'éclairciſſement de ces diſputes étoit réſervé au XV^{e} ſiècle. La Navigation perfectionnée rectifia l'erreur des

Philoſophes, en vérifiant leurs conjectures; & diſſipa les frayeurs des Théologiens, en confirmant leur doctrine puiſée dans la Religion révélée. Quand Chriſtophe Colomb & Améric Veſpuce (ſuppoſé qu'ils ſoient les premiers Auteurs de la découverte) eurent pénétré juſqu'a ce *riche & vaſte* Archipel, qui eſt ſitué à l'Occident de l'Europe, & juſqu'à *ce grand Continent du Nouveau-Monde*, qui a immortaliſé le nom de Veſpuce, en prenant celui d'*Amérique;* alors on reconnut que la Zone torride & la Zone tempérée Auſtrale étoient habitées, que leurs habitants n'étoient pas d'une autre eſpèce que la nôtre, & qu'ils ne devoient pas avoir une autre origine.

Cette découverte, qui fut pour notre Continent une ſource de tréſors & d'opulence, fournit bientôt aux Nations Européennes un objet d'émulation. L'ambition des

conquêtes & l'intérêt du Commerce firent de ce Nouveau-Monde un théâtre de valeur & d'induſtrie. Alors les Magellan, les Carjaval, les Garcie de Loaiſe, les Saavedra, les Alcazova, les Camargo, les Mendoce, les Drake, les Sarmiento, les Candish, les Hawkins, les Mindana, les Simon de Cordes & Sebald de Wert, les Oliviers du Nort &c. animés du zèle de la conquête, ou de l'appétit du gain, tenterent par l'Occident le paſſage dans la Mer-Pacifique, & ſe ſignalerent, les uns par leurs ſuccès, les autres par leurs malheurs, tous au moins par le mérite du courage & la gloire de l'entrepriſe.

Les Relations de leurs voyages, dans la forme que leur plume y a donnée, ont été ou publiées pour l'inſtruction de la poſtérité, ou inſérées dans l'Hiſtoire du Nouveau-Monde, ou conſervées dans

des Regiſtres particuliers. Notre Hiſtorien des Navigations aux Terres Auſtrales a raſſemblé toutes ces Relations autant qu'il a pû s'en procurer la connoiſſance, il les préſente arrangées dans l'ordre chronologique : il en a retranché preſque tous ces détails de routiers, qui roulent ſur les vents, les ancrages, les profondeurs, les fonds ou écueils, les directions de route, les giſements de côte, les variations de l'aiman ; en un mot, toutes ces obſervations nautiques qui ſeroient auſſi ennuyeuſes au commun des Lecteurs, qu'elles ſont néceſſaires aux Navigateurs. Ces retranchements ſont avantageuſement remplacées par des Notes où l'Hiſtorien éclaircit ou diſcute certains Articles, & par des réflexions ſi ſimples, ſi naturelles & ſi appropriées à la matière, que la narration les reçoit où elles ſe placent, ſans jamais en

être ni troublée, ni gênée, ni appésantie. En puisant toujours dans les sources, l'Auteur ne se permet presque jamais aucun changement, pas même dans le style des Journaux qu'il copie.

Quoique, dans le cours de ces récits & de ces voyages différents, on se retrouve souvent dans les mêmes mers & dans les mêmes détroits, où il faut essuyer des détails de tempêtes, de manœuvres, & de souffrances maritimes, détails qui ont entr'eux beaucoup de ressemblance; par-tout cependant la lecture de cet Ouvrage attache & intéresse. La situation des Navigateurs, dont on parle, est toujours touchante : leur hardiesse & leur patience, leurs embarras & leurs ressources, leurs revers ou leurs succès forment une scène toujours vive, toujours animée, qui ne laisse jamais languir le sentiment. D'ailleurs la variété des

mœurs & des uſages, des viſages même & des figures; la diverſité des climats & des productions offrent ſans ceſſe de nouveaux ſpectacles, où la bizarrerie des hommes & les ſingularités de la nature étalent aux yeux de notre curioſité une foule de phénomènes qui l'amuſent toujours & l'étonnent quelquefois. Ainſi, dans ce ſecond Livre, le Lecteur ne fait qu'accompagner ces illuſtres Navigateurs du XVI^e ſiècle, qui, ſur les mers les plus orageuſes & dans les parages les plus dangereux, ont eſſayé & frayé de nouvelles routes, ont arboré leur pavillon à la vüë d'un Continent ignoré, & nous en ont rapporté la Carte, où leurs noms fameux guideront à jamais du Nord au Sud, d'Orient en Occident, de détroits en détroits, d'Iſles en Iſles, tous les Navigateurs, & les conduiront enfin à

ce Monde Auſtral où les invite M. le Préſident de Broſſe.

Livre III. *contenant les découvertes faites durant le cours du XVII. ſiècle.* C'eſt toujours le même théâtre, mais les Acteurs ſont différents : la gloire les touche moins, l'intérêt les anime davanvantage. La cupidité va donc plus occuper la ſcène que la vanité. Dans le récit de ſes avantures, celle-ci peut mettre trop de faſte & d'oſtentation, celle-là trop de ruſes & de diſſimulation. Mais il faut toujours convenir qu'en multipliant les voyages aux Terres Auſtrales, on a multiplié les découvertes. A meſure qu'on avance dans la lecture de cette Hiſtoire, on ſe perfectionne dans la connoiſſance de ce Nouveau-Monde. Les derniers Navigateurs, marchant ſur la trace des premiers, en redreſſent les écarts, en découvrent les illuſions, en réforment

les obſervations, & en tempèrent les exagérations. Il ſemble que le merveilleux & l'extraordinaire diſparoiſſent ou s'affoibliſſent à proportion qu'on approche de plus près l'objet, & qu'on ſe familiariſe plus particulièrement avec lui.

D'ailleurs, la différence des intérêts nationaux, dont la teinture, pour ainſi dire, & la couleur ſe répandent dans le compte que chaque Navigateur rend de ſa conduite, détruit les fraudes & les preſtiges réciproques. Souvent la vanité, ſur tout des premiers Voyageurs, a multiplié les obſtacles & les dangers de l'entrepriſe : quelquefois ces exagérations n'ont été employées que pour prévenir l'Etranger contre ces ſortes d'expéditions : on affectoit d'en groſſir les peines & les périls, pour empêcher que le goût de ces courſes antarctiques ne devînt contagieux. C'eſt ce qui fait ſoupçonner avec

raiſon, que les Relations de quelques Navigateurs n'ont été ſupprimées, ou plutôt ſouſtraites au public, que pour réſerver à leur Nation, ou à leur ſociété, le privilège excluſif de profiter des facilités qu'elles donnent pour ces Voyages dans les Terres Auſtrales. Les Manuſcrits de ces Relations ſont devenus des ſecrets d'Etat: pour les dérober à l'Etranger, on a dépoſé ces monuments dans des Archives domeſtiques, & on les y a renfermés ſous un ſceau inviolable. M. le Préſident de Broſſe s'en plaint en plus d'un endroit de ſon Hiſtoire: cette pratique y laiſſe des lacunes, qui font regretter ce qu'il en eût tiré pour les remplir.

Mais ſi les premiers Navigateurs ont voulu cacher leurs découvertes, ou en écarter les rivaux par la peinture effrayante des dangers inſéparables de l'entrepriſe; les François, les Anglois & les

Hollandois n'ont pas été long-temps dupes de cet artifice. Dès le XVI[e] siècle, à l'envi des Espagnols & des Portugais, ils armerent des Vaisseaux & des Flottes pour les Terres Australes. Cette ardeur, loin de se rallentir au XVII[e] siècle, ne fit que s'enflammer & s'étendre : ce siècle a fourni une ample matière à notre Historien. Pour peu qu'on connoisse la Carte des Mers & des Terres antarctiques, on ne peut ignorer les noms de Fernand de Quiros, de Spilberg, de le Maire, de Schouten, de Nodal, de Jacques l'Hermite, de Pelsart, d'Abel Tasman, de Narborough, de Jean Wood, de Sharp, de Cowley, de Dampierre, de M. de Gennes, de M. Beauchêne-Gouin &c. A la suite des Relations & des Journaux de ces fameux Navigateurs, M. le Président de Brosse ajoûte un long Article *sur les découvertes des*

Hollandois dans l'Australasie : il se plaint de ce que *jusqu'à présent* on a évité de rendre publics les Journaux de ces Navigations : il est persuadé qu'ils nous *présenteroient des éclaircissements désirables sur la Géographie & sur plusieurs autres objets de curiosité.*

Livre IV. *contenant les découvertes faites depuis le commencement du XVIII. siècle.* Ce Livre s'ouvre par le second voyage de Guillaume Dampierre en Australasie : ce Voyageur a fait deux fois le tour du monde ; la premiére, selon le cours du Soleil ; & la seconde, en sens contraire d'Occident en Orient : on a les Relations de ces deux Voyages en cinq Volumes. Notre Historien en a extrait ce qu'il y a de plus utile à son objet : il regarde ce Marin comme le plus *habile* & le plus *expérimenté* qu'on ait eu

depuis un ſiècle. Rien, *dit-il*, de plús *fidèle* & de plus *inſtructif* que ſes détails ſur la Marine & ſur l'Hiſtoire des pays qu'il a vus: c'eſt le guide le plus éclairé ſur les Terres Auſtrales, & le meilleur qu'on puiſſe choiſir pour en entreprendre la découverte entière &c. En 1700 le 23. Septembre, » j'arrivai, *dit ce Voyageur*, » près du Fort des Hollandois » dans l'Iſle de Timor, réduit dans » un triſte état faute d'eau douce; » & peu s'en fallut que mon équi» page n'y pérît par la malignité » des Hollandois, qui refuſerent, » pendant quelques jours, de m'en » laiſſer puiſer à terre, quelqu'ar» gent que j'en offriſſe. Je les vis » à mon arrivée ſaiſis de crainte » que je ne vinſſe épier leur Com» merce, & de jalouſie que je » n'acquiſſe, en ces climats éloi» gnés, quelque connoiſſance pro» fitable qu'ils voudroient pouvoir

» dérober à tout le reſte des Na-
» tions. Je fus reçu beaucoup plus
» humainement par les Portugais,
» qui y ont un Fort un peu plus
» loin. « Ce n'eſt point à l'eſprit national, mais à l'intérêt actuel qu'il faut attribuer ces différents procédés. Nous n'avons rapporté ce trait, que parce qu'il juſtifie quelques-unes des réflexions que M. le Préſident de Broſſe nous a ſuggérées.

Le Journal de Voodes Roggers nous apprend que cet Armateur Anglois, après avoir doublé le Cap Horn, aborda dans l'Iſle Jean Fernand : ce fut là qu'il recueillit un Ecoſſois, nommé Alexandre Selkirk, qui avoit été abandonné par ſon Capitaine dans cette Iſle déſerte, & qui, depuis plus de quatre ans, y menoit la vie la plus ſauvage comme la plus ſolitaire. Son Hiſtoire forme ici un épiſode auſſi agréable que ſingulier : ſes

aventures & celles du Moskite Indien, laiſſé ſur la même plage, ont ſervi de canevas au fameux Roman de Robinſon Cruſoë.

Les Navigateurs qui veulent tenter des expéditions en *Magellanique*, ne ſauroient trop conſulter Mrs Frézier & Loſier-Bouvet, qui ont publié le Journal des voyages qu'ils y ont faits, le premier en 1712, le ſecond en 1739. Dans les Extraits qu'en donne notre Hiſtorien, on ſent tout le zèle qui animoit, & toute l'intelligence qui éclairoit ces deux Voyageurs; mais on ne ſent pas cette chaleur d'imagination, cette vivacité de ſtyle, qui caractériſent l'Hiſtoire de l'expédition dont ſe chargea l'Amiral Anſon en 1741, quand l'Angleterre eut formé le projet de ruiner le Commerce de l'Eſpagne en Polynéſie. Richard Walter, Chapelain du Vaiſſeau Amiral, qui a écrit la Relation de ce voyage,

y peint une Flotte qui s'embarque avec allégresse, qui vogue avec les plus hautes espérances, & qui au détroit de le Maire, & même à l'entrée de la Mer-Pacifique, voit la fortune dont elle se repaissoit, s'évanouir dans le sein des plus affreux désastres. Le fruit de ce grand armement fut la prise du Gallion de Manille, perte considérable pour l'Espagne, mais léger dédommagement des hommes & des vaisseaux que l'Angleterre perdit dans cette expédition. Tout ce que l'un & l'autre élément peuvent offrir de plus riant & de plus effrayant, se rencontre sous la plume de Walter, & varie agréablement ses curieuses observations sur la Géographie, la Physique & la Navigation. En 1745, le Hen-Brignon fit plus heureusement le même voyage : le Sieur Courte, Prêtre de S. Sulpice, en a écrit la Relation. L'Extrait qu'on en donne

ici, nous apprend qu'Anſon n'eſſuya de ſi horribles tempêtes au Cap Horn, *que pour avoir été contraint* d'en *tenter* le paſſage *dans la plus mauvaiſe ſaiſon de l'année.*

Livre V. *Où il eſt traité des moyens de former un établiſſement aux Terres-Auſtrales.* Où le placer cet établiſſement? Quel Commerce y pourra-t-on faire? Ce ſont des queſtions qu'agite ici l'Auteur, & qu'on ne ſauroit analyſer ſans embraſſer des détails qui excéderoient de beaucoup les limites où nous ſommes contraints de nous renfermer. Ajoûtons ſeulement, après M. le Préſident de Broſſe, que, pour trouver une Mer plus traitable & un paſſage plus aiſé en Polynéſie, il faut éviter les détroits de Magellan & de le Maire, s'avancer plus au Sud, & *tourner toutes les terres, comme ont fait Feuillée en allant, Bro-*

Wers, Sharp, Beauchêne, Brignon &c. en revenant.

L'existence des Patagons, ces énormes géans des Terres Magellaniques, est un problême qui n'est pas encore bien décidé. Elle est cependant attestée par tant de Navigateurs, que notre Historien qui réveille cette controverse, n'ose les soupçonner tous d'imposture. A la vérité, ces géans sont devenus presque aussi invisibles que ces nains, habitants du détroit, que Knivet dit avoir vus, & qu'il compare aux Lappons : les Côtes où ces géans se montroient, ne sont plus occupées que par des hommes d'une taille ordinaire. De-là vient que M. le Président de Brosse croit qu'effrayés par la vuë fréquente des Vaisseaux Européens, ils se sont retirés dans l'intérieur du pays, & qu'ils n'en sortent que dans les saisons, où ils n'ont point à craindre l'arrivée de nos Vaisseaux.

Quoique ce ſyſtême concilie aſſez heureuſement tous les ſentiments & tous les témoignages oppoſés, néanmoins il eſt étonnant que la frayeur de nos voiles agiſſe plus fortement ſur ces géans que ſur leurs foibles voiſins, & que cette race puiſſante & formidable ſe reſſerre plutôt qu'elle ne s'étende dans ſon Continent.

Nous invitons nos Lecteurs à lire cette Hiſtoire, pour juger des idées de l'Auteur : 1° ſur cette chaîne d'Iſles qu'on trouve dans la Mer Pacifique, & qu'il regarde comme *les reſtes d'un monde perdu* : 2° ſur la profondeur des Lacs & des Mers qu'il meſure ſur la hauteur des terres voiſines : 3° ſur l'utilité d'un Commerce en Polynéſie : 4° ſur la néceſſité d'un entrepôt à une des Iſles Jean Fernand, Mocha, Sainte-Marie ou Cocos : 5° ſur la préférence qu'il donne, pour l'établiſſement d'une

Colonie, à la Nouvelle-Bretagne, à la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Hollande.

Si l'on lui objecte les obstacles qu'apportent à l'exécution de ces projets, la longueur du temps nécessaire & la férocité des peuples barbares; il répond que *c'est aux particuliers à mesurer la durée des années*; qu'*un peuple entier ne calcule que par siècles*; que les Nations & les Rois *doivent se considérer comme des individus toujours subsistants, & travailler pour l'éternité*; & qu'il n'y a nulle espèce d'hommes indisciplinables &c. D'ailleurs, dans les Extraits qu'il donne de tant de Relations écrites par différents Voyageurs, on trouve qu'il y a beaucoup à rabattre de ce qu'on nous raconte sur les Nations antropophages & sur l'inhumanité des peuples sauvages. M. le Président de Brosse n'oublie ici aucun des

moyens

moyens en détail, qui doivent ou même peuvent concourir à la consommation de l'entreprise qu'il propose, & qui est le but de son Histoire. La plûpart des *additions* qu'il y ajoûte en forme de *supplément*, sont tirées des Lettres édifiantes, écrites par les Jésuites, Missionnaires aux Indes, & de quelques autres Mémoires historiques sur les Isles de l'Asie : tous ces morceaux méritoient d'être placés dans son Ouvrage. L'Edition de cette Histoire a été tardive & encore plus défectueuse, parce qu'elle s'est faite dans l'absence de l'Auteur, comme il l'avoue dans sa Préface : quoique, pour remédier à cet inconvénient, il ait multiplié les Cartons, l'*Errata* ne laisse pas encore d'être fort nombreux.

ARTICLE IV.

LA SPIRITUALITÉ & l'Immortalité de l'Ame, avec le ſentiment de l'Antiquité, tant ſacrée que profane, par rapport à l'une & à l'autre. Par le R. P. Hubert Hayer, Recolet, ancien Lecteur de Théologie. (*Trois Volumes* in-12.) *Suite de l'Article CVII. au II. Volume d'Octobre 1757.* A Paris, chez Chaubert, Quai des Auguſtins ; & Hériſſant, rue Notre-Dame. M. DCC. LVII.

NOus devons faire ici deux choſes ; 1° indiquer le ſentiment des Anciens ſur la Spiritualité de l'Ame : c'eſt ce que nous avons promis en terminant notre premiére Analyſe : 2° ſuivre le troiſième Volume de l'Auteur, &

rendre compte de ſa doctrine ſur l'Immortalité de l'Ame. C'eſt le fruit naturel & eſſentiel qu'on doit tirer de cette grande controverſe.

En vain l'ame ſeroit-elle diſtinguée de la matière, ſi elle ne devoit pas ſubſiſter hors du corps & indépendamment du corps. Le grand intérêt des Matérialiſtes eſt d'établir la mortalité de l'ame, parce que ſi l'ame eſt mortelle, il n'y a plus de vie future; plus de peines ni de récompenſes éternelles; plus de craintes par conſéquent, ni d'eſpérance; plus de motifs de pratiquer le bien & d'éviter le mal; plus de contrainte, de Loi, de Religion; & voilà juſtement ce que cherchent & prétendent les partiſans du Matérialiſme. Reprenons le plan de cet Extrait.

I.

Sentiment de l'Antiquité sur la Spiritualité de l'Ame.

Les Matérialiſtes commencent par aſſûrer que Moyſe n'a pas eu l'idée d'*eſprit* telle que nous l'avons ; qu'il n'a employé, pour ſignifier l'*ame* de l'homme, qu'un terme qui dénote le *ſoufle*, le *vent*, la *reſpiration* ; qu'il a méconnu enfin totalement & abſolument ce que nous appellons *ſubſtance ſpirituelle & immatérielle.*

Pour détruire ces imputations, il ſuffiroit d'obſerver que Moyſe n'a ni parlé, ni écrit, ni agi durant le cours de ſon miniſtère, comme quelqu'un qui auroit eu à conduire des machines ; qu'il a ſuppoſé des hommes libres, des êtres capables de faire le bien ou

le mal, de remplir les volontés du Seigneur ou de s'en écarter.

Mais qu'eſt-ce que ce mot *eſprit*, dont on accuſe Moyſe d'avoir ignoré la vraie ſignification en parlant de la créature raiſonnable? » Ce mot eſt un de ces » termes vagues & communs, qui » trouvent leur détermination & » leur ſpécification dans la diffé- » rence des circonſtances où ils ſe » rencontrent. J'entends le Philo- » ſophe, le Théologien parler de » l'eſprit; ce qu'ils m'en diſent » me fournit l'idée d'une ſubſtance » totalement immatérielle. Selon » le Chymiſte, ce n'eſt autre choſe » qu'une certaine quantité de parties » ſubtiles qu'il extrait des corps.... » Selon le Médecin, c'eſt la partie » la plus déliée des humeurs qui » circulent dans le corps humain... » A prendre donc ce mot en géné- » ral, rien n'eſt moins précis que » l'idée principale qu'on y attache;

» mais les idées acceſſoires carac-
» tériſent & ſpécifient tout ; c'eſt
» par conſéquent à ces idées acceſ-
» ſoires qu'il faut avoir recours
» pour ſaiſir le vrai ſens d'un Au-
» teur. Réduit-il toutes les opéra-
» tions de l'homme au pur Mécha-
» niſme ? Il en fait une machine,
» cela eſt inconteſtable. De même
» ſi ce qu'il en dit ne peut conve-
» nir à aucun Méchaniſme, il fait
» de l'homme un tout réſultant de
» deux parties eſſentielles totale-
» ment différentes, l'eſprit & la
» matière. « Tel eſt aſſurément le cas de Moyſe & de tous les Ecrivains ſacrés. Quand on lit, par exemple, dans l'Evangile que *Dieu eſt Eſprit*, n'entend-on pas qu'il exclut de ſa nature toute compoſition de parties ? Et quand on trouve, dans le même texte, qu'*il faut adorer Dieu en eſprit*, ne conçoit-on pas que cette adoration doit conſiſter en opérations intel-

lectuelles, dont il n'y a qu'une ſubſtance diſtinguée de la matière qui ſoit capable ?

Qu'eſt-ce auſſi que ce *ſoufle* qui, ſelon le langage de Moyſe, anima l'homme & en fit une créature raiſonnable ? C'eſt le *ſoufle* de Dieu; c'eſt l'action de ſa toute puiſſance.
» Le corps humain, formé & orga-
» niſé, n'étoit encore qu'une maſſe
» de chair ſans ſentiment & ſans
» vie. Que fait le Créateur ? Il
» répand ſur ſon viſage un ſoufle
» de vie, ou, comme porte le
» texte Hébreu, un ſoufle de *vies*,
» expreſſion d'une énergie pleine
» de vérité, parce que l'homme
» reçut du ſoufle de ſon Dieu une
» double vie, une vie animale &
» une vie intellectuelle. Par la pre-
» miére action, je veux dire par la
» formation, le corps du premier
» homme reçut toutes les diſpoſi-
» tions méchaniques néceſſaires
» pour la vie machinale : par la

» ſeconde, il fut créé une ſubſ-
» tance toute ſpirituelle ; à l'inſtant
» même cette ſubſtance fut unie
» au corps, union admirable dont
» réſulte un tout qui jouit en
» même temps d'une vie machi-
» nale, d'une vie animale & d'une
» vie intellectuelle « &c.

Depuis Moyſe, ou plutôt depuis Adam, juſqu'au déclin de la Nation Juive, le ſentiment de la ſpiritualité de l'ame a été tenu ſans aucune contradiction chez les Hébreux ; en voici la preuve : C'eſt que, quand les Sadducéens, d'après leur Maître Sadock, vinrent enſeigner la matérialité & la mortalité de l'ame, ils furent regardés comme des gens qui s'écartoient de la doctrine commune. Ici, comme on voit, la méthode de preſcription a lieu ; l'argument de poſſeſſion eſt invincible. Les Juifs qui ſe firent Matérialiſtes, deux ſiècles environ avant Jeſus-Chriſt,

passerent pour Novateurs ; donc dans tous les siècles qui précédèrent cette époque le Matérialisme fut inconnu chez les Juifs.

Que dirons-nous du siècle de Jesus-Christ & des Apôtres ? Un de nos Docteurs de Matérialisme ne s'est guères entendu lui-même, en voulant raisonner sur cette matière. Il prétend, dans un endroit de sa prétendue *Philosophie du bon sens*, qu'on peut fixer au siècle de S. Augustin, *la connoissance de la pure spiritualité*, & dans une autre page du même Livre, il dit qu'il faut *se soumettre à la croyance de la spiritualité de l'ame que nous apprend la révélation, c'est-à-dire Jesus-Christ.* » Mais, *reprend très-bien notre Auteur*, » comment se peut-il que la connoissance de la pure spiritualité » ne soit pas antérieure au siècle » de S. Augustin, & que cependant Jesus-Christ l'ait enseignée? «

D'autres Matérialiſtes ont oſé faire entendre que le Chriſtianiſme fut, dans ſon origine, une Religion de gens qui n'étoient nullement perſuadés de la ſpiritualité de Dieu, ni de celle de nos ames ; & que la doctrine même de Jeſus-Chriſt n'avoit rien qui combattît les idées d'un Dieu corporel, d'une ame corporelle &c. Le P. Hayer oppoſe à ces principes étranges des réponſes démonſtratives : *Nier la ſpiritualité de Dieu & celle de l'ame, c'eſt Epicuriſme, c'eſt Athéiſme.* Or la doctrine de Jeſus-Chriſt auroit-elle jamais pû ſe concilier avec l'impiété des Epicuriens, & avec les blaſphêmes des Athées ? Au contraire Jeſus Chriſt n'a-t-il pas combattu les Sadducéens ? n'a-t-il pas ſuppoſé, déclaré, célébré partout la liberté de l'Etre divin, la Providence, tous les attributs, en un mot, qui excluent de Dieu toute

fatalité machinale, toute compoſition matérielle ? Et quand ce divin Légiſlateur a donné des préceptes aux hommes, ne s'eſt-il pas expliqué ſur tous les devoirs qui ſuppoſent l'exercice le plus ſublime des facultés ſpirituelles ? Connoître Dieu, le ſervir, l'adorer, le craindre plus que toutes les Puiſſances créées, parce que celles-ci ne *peuvent tuer* que *le corps* & jamais *l'ame* : voilà les obligations de l'homme, & *le Matérialiſme foudroyé.* Il faudroit voir, dans le Livre de l'Auteur, l'uſage qu'il fait de cet oracle de l'Evangile, *Ne craignez point ceux qui tuent le corps & ne peuvent tuer l'ame* : ſi l'ame n'étoit qu'une machine, pourquoi ne ſeroit elle pas expoſée à périr des mêmes coups qui frappent & *tuent* le corps ? &c.

Ici commence l'Apologie des ſaints Pères accuſés de Matéria-

lisme par l'Auteur de la *Philosophie du bon sens.* Ces Pères sont S. Justin, S. Irénée, Tertullien, Clement d'Alexandrie, Origène, Lactance, S. Gregoire de Nazianze, S. Augustin, S. Jean Damascène. Le P. Hayer démontre dabord qu'il n'est aucun de ces Docteurs de l'Eglise qui n'ait reconnu la spiritualité de Dieu & celle de nos ames. Après quoi, il résout toutes les difficultés qu'on a prétendu tirer de leurs Ouvrages. Tantôt les Textes qu'on objecte, sont tronqués ou altérés; tantôt ils prouvent toute autre chose que l'opinion impie des Matérialistes; tantôt, obscurs en eux-mêmes, ils s'expliquent & s'éclaircissent par d'autres passages très-faciles à entendre; enfin quel que soit le sens de ces textes, il est impossible d'en conclure le Matérialisme, le pur Méchanisme de Dieu & des ames humaines. Il y a,

ſur-tout ceci, des développements qu'il ne faut point perdre.

L'Auteur paſſe à l'*Antiquité profane*, beaucoup moins décidée, ſans doute, ſur les vrais principes de la ſpiritualité du premier Etre & de l'ame des hommes; mais toujours aſſez éloignée du dogme obſcur & groſſier des Matérialiſtes, pour qu'on puiſſe aſſûrer que nos Incrédules modernes ne font point cauſe commune avec les Chefs de la Philoſophie Payenne. On nous parle ici des Egyptiens, de Thalès, de Pythagore, d'Anaxagore, de Socrate, de Platon, d'Ariſtote même, à qui l'on fait trop ſouvent & trop légèrement l'injuſtice de le mettre au rang des Matérialiſtes. Il reconnoît *une ſubſtance éternelle, immuable, ſéparée de tout objet ſenſible, ... exemte de toute grandeur & de toute étendue.* Il croit que le *premier moteur des*

toutes choſes *ne peut être composé de parties*; que *la premiére cauſe du mouvement eſt d'une unité parfaite.* Quant aux attributs de l'ame, Ariſtote en écarte manifeſtement l'étendue. » Si l'ame, *dit-il*, avoit » de la grandeur, elle entendroit » par chacune de ſes parties, elle » entendroit donc pluſieurs fois, » ou plutôt une infinité de fois la » même choſe. « Raiſonnement tout ſemblable, comme on voit, à celui qu'on emploie pour prouver l'indiviſibilité ſubſtantielle du ſujet où ſe trouvent les ſenſations. Tous les paſſages de ce Philoſophe ſont tranſcrits exactement dans l'Ouvrage que nous analyſons: on eſt ſurpris, après les avoir lû, qu'Ariſtote ait ſi long-temps paſſé pour le Docteur & le Défenſeur du Matérialiſme. S'il y a, dans ſes Livres, quelques endroits douteux & ambigus ſur la matière préſente; au moins faut-il tenir compte des

textes qu'on vient d'indiquer ; & comme ceux-ci ſont clairs, il eſt juſte de les faire ſervir à répandre la lumière ſur ce qu'il y a d'obſcur dans la doctrine du Philoſophe.

II.

SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

L'ame ſpirituelle & deſtituée de parties, eſt, par ſa nature, indeſtructible ; c'eſt-à-dire qu'elle n'a rien en elle-même qui puiſſe produire une dégradation ſemblable à celle qui arrive au corps lorſqu'il meurt ; mais il ne s'enſuit pas que cette ſubſtance ceſſe d'être contingente, c'eſt-à-dire qu'elle puiſſe ſubſiſter & jouir de l'immortalité, s'il ne plaît pas au Créateur de lui continuer l'exiſtence qu'elle a reçue de lui. C'eſt par ce caractère de contingence que l'im-

mortalité de l'ame diffère de l'immortalité de Dieu, qui eſt un Etre néceſſaire & indépendant. Il s'agit donc dans la queſtion préſente de ſavoir ſi le Créateur conſerve l'ame humaine, & lui continue l'exiſtence après la diſſolution de la machine du corps. A la vérité toutes les lumières de la révélation diſſipent nos doutes à cet égard; & la durée perpétuelle de l'ame, ou ſa conſervation dans une vie qui n'aura point de fin, eſt un des dogmes capitaux du Chriſtianiſme. Mais il faut auſſi examiner & développer les preuves qu'une raiſon tranquille & éclairée fournit ſur ce point. Et telle eſt la matière qu'embraſſe ici le P. Hayer : ſon troiſième Volume expoſe d'abord tous les motifs qui nous déterminent à croire que l'ame ne périt point avec le corps : enſuite, ſelon la méthode qu'il a ſuivie pour établir la ſpiritualité de l'ame,

il recherche quel a été le ſentiment de l'Antiquité tant ſacrée que profane ſur l'Article en queſtion. Nous ne ferons qu'effleurer ces importants détails.

L'Auteur prouve l'immortalité de l'ame par la ſageſſe & l'immutabilité de Dieu. L'Etre infiniment ſage a-t-il pû borner la deſtination d'une ſubſtance auſſi noble que l'ame, au ſervice du corps qui n'eſt que matière? Epicure décidoit que l'ame n'avoit point d'autre fin, point d'autre fonction; mais il n'admettoit non plus qu'une divinité aveugle, que le hazard, le deſtin, la fatalité; principes ſans ſageſſe comme ſans connoiſſance. L'Etre immuable peut-il trouver ſa gloire à faire paſſer une ſubſtance ſpirituelle de l'état d'exiſtence à l'anéantiſſement? S'il crée cette ſubſtance pour ſa gloire, l'anéantira-t-il enſuite pour la même fin? Le croirons-nous capa-

ble de changer de vuës à l'égard du même objet qui eſt ſon ouvrage, & dans qui il a mis des traits de ſa reſſemblance ?

La Providence démontre auſſi l'immortalité de l'ame : ſi la Divinité veille ſur les créatures raiſonnables & libres, elle doit un jour couronner la fidélité de celles qui auront fait le bien, & punir la déſobéiſſance de celles qui auront fait le mal. On ne peut nier cette conſéquence ſans refuſer d'admettre une diſtinction eſſentielle entre le bien & le mal moral, entre le vice & la vertu. Cependant, ajoûte le P. Hayer, *avancer qu'entre l'action de Néron, qui fait poignarder ſa mère, & celle d'Enée, qui ſauve la vie à ſon père dans l'embraſement de Troie, il n'y a aucune différence morale; que l'une eſt autant que l'autre, conforme aux principes de la raiſon; c'eſt une abſurdité auſſi étrange*

que de prétendre que la partie est égale au tout, qu'il y a un effet sans cause; c'est à-dire qu'une chose peut être & n'être pas en même temps. Mais si la Providence doit récompenser les hommes vertueux & punir les méchants, il doit y avoir une vie future; car combien voit-on, dans cette vie, *d'impies heureux*, & de justes persécutés! Or le dogme d'une vie future & celui de l'immortalité de l'ame se pénétrent & s'identifient mutuellement. La raison les unit; la révélation achève de confirmer cette union, & de la soustraire à toutes les fausses subtilités de l'Incrédule. L'Auteur entre ici dans un beau développement que nous ne pouvons suivre.

Que de sentiments encore servent à nous convaincre de l'immortalité de l'ame! Nous aimons la gloire; nous désirons une félicité sans bornes; nous nous ju-

geons nous-mêmes quand nous avons fait le bien ou le mal ; & ce sont-là comme autant de cris d'une ame immortelle. De plus l'homme persuadé de cette grande vérité, est capable du plus parfait Héroïsme ; sa raison est éclairée de lumières pures ; ses vertus ne sont ni affectées, ni frivoles, ni passagères ; s'il travaille pour la Société, pour la Patrie, pour le Souverain, c'est en vuë du devoir, & les motifs humains n'ont point de part à ses travaux. » Je sais, *continue* » *l'Auteur*, quel est le pouvoir » de l'ambition ; mais un homme » qui n'est qu'ambitieux, est-il Ci- » toyen ? César vole au secours de » la République : l'Asie, la Grande- » Bretagne, l'Espagne, les Gaules » sont le théâtre de ses exploits. » Quelle en est la premiére cause ? » L'ambition. Si les conjonctures » lui deviennent favorables, César » mettra Rome dans les fers. Tel

» eſt tout Epicurien, il eſt lui-» même le centre auquel il rap-» porte tout..... Mais peut être le » diſciple d'Epicure eſt-il ſans am-» bition : car enfin toutes les paſ-» ſions ne ſe trouvent pas dans » tous les hommes. Dans ce cas, » ce ſera un lâche que les diffi-» cultés les plus légères déconcer-» teront, à qui le moindre dan-» ger fera prendre la fuite. De » tels hommes ſont-ils faits pour » maintenir les Etats ? « Obſervons, au reſte, qu'il n'eſt pas ici queſtion de tel ou tel partiſan de l'immortalité de l'ame, qui contredit ſes principes par ſes œuvres; ni de tel ou tel Epicurien, qui vit & parle mieux qu'il ne penſe. Il s'agit de la doctrine même ; l'Epicuriſme en lui-même eſt propre à éteindre toutes les vertus, parce qu'il porte à ne reconnoître aucunes Loix. Le ſentiment de l'immortalité de l'ame conſerve un

rapport intime avec la pratique du bien & la fuite du mal. Il peut rappeller celui qui l'oublie ; au-lieu que l'Epicurisme encourage de plus en plus le libertin, qui s'y livre, à s'écarter des routes de la sagesse & de la probité.

On fait voir aussi que le consentement général du genre humain, par rapport à l'immortalité de l'ame, prouve qu'elle est immortelle ; & l'on met dans le plus grand jour la réalité de ce consentement. La preuve se déduit par la chaîne immense des Patriarches, des Prophètes, des Pères de l'Eglise ; voilà les oracles en ce genre : & l'on y ajoûte le témoignage des Philosophes, des anciens Peuples, même Idolâtres, même Sauvages : non que tous ces Payens *aient eu sur ce point des idées bien liées & bien suivies* ; mais cela n'a pas empêché Cicéron de dire que *tous les*

hommes, en quelque lieu que ce ſoit, conviennent qu'après notre mort il y a quelque choſe qui nous intéreſſe, & qu'il eſt par conſéquent raiſonnable *de nous rendre à cette opinion.*

Nous abandonnons la plûpart des détails de ce bon Ouvrage aux réflexions de ceux qui aiment à lire pour apprendre & pour ſe fortifier dans les vrais principes.

ARTICLE V.

HISTOIRE NATURELLE du Sénégal. COQUILLAGES, avec la Relation abregée d'un voyage fait en ce pays, pendant les années 1749, 1750, 1751, 1752 & 1753. *Par M. Adanſon, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.* (Volume *in*-4°. de 561 pag. ſans les Planches.) A Paris, *Janv.* 1758. I. vol.

chez Bauche, Quai des Augustins, à Ste Geneviève, &c. M. DCC. LVII.

On avoit jusqu'ici assez peu de chose sur le Sénégal. Les Voyageurs n'y alloient point pour leur plaisir : le Commerce seul y attiroit des Marchands, les plus intrépides des Mortels après les Missionnaires. Il falloit que le goût de l'Histoire Naturelle devînt l'inclination dominante de notre Nation pour attirer au Sénégal un Herboriste, un curieux Observateur, un homme capable d'affronter toutes sortes de dangers pour aller voir des arbres, des poissons, des oiseaux, des serpents, des coquilles &c.

M. Adanson a eu ce courage, & c'est le commencement de son expédition qu'il nous donne ici. L'Histoire de son voyage n'est encore qu'en abregé, il se propose de

de la publier bien plus en grand, mais d'après l'Abrégé même qui occupe un tiers de ce Volume, on peut ſe former une idée aſſez juſte de cette côte d'Afrique : pays plein de monſtres, de broſſailles, de terreins arides, d'hommes rouges & noirs, & d'une misère dont la pareſſe des habitants eſt la cauſe principale.

Notre Voyageur étoit né avec un grand goût pour les recherches d'Hiſtoire Naturelle, il dit ſur celà des particularités perſonnelles ; & en général il parle toujours de lui-même dans tout le cours de ſa Relation, par la raiſon qu'un récit de voyage ne peut pas ſe mettre à la troiſième perſonne comme les Commentaires de Céſar.

Un Obſervateur qui va en pays étranger, pour voir & pour écrire enſuite, tient compte de tout. Il ne s'eſt rien préſenté à M. Adanſon qu'il ne nous rende ponc-

tuellement. Nous apprenons tout ce qui concerne la couleur, les habits, les cases, les repas, les danses, les superstitions, & la pauvreté des Négres du Sénégal : on n'oublie point ce qu'il y a de mieux, savoir leur docilité, leur respect pour les François, mais on parle aussi de leur adresse à demander ou *escamoter* : ce peuple est comme né pour l'esclavage, il a toutes les inclinations des bons & des mauvais valets. Il y a aussi des Maures au Sénégal, Nation différente de celle des Négres ; mais presque aussi pauvre & aussi paresseuse. L'Auteur a vu tous ces gens-là, & en a été assez bien reçu pour encourager tous ceux qui voyagent au Sénégal à ne point redouter le commerce de ces Barbares.

On ne peut voir un pays qu'en le parcourant. M. Adanson s'est exposé, pour satisfaire sa curio-

ſité, à des chaleurs exceſſives: nos étés d'Europe les plus inſupportables ſeroient preſque les hyvers du Sénégal ; ajoûtez-y des Inſectes ſans nombre, des Abeilles importunes, des Maringoins déſeſpérants, des Forêts ſans route, des Sables brûlants, des Crocodiles énormes, des Serpents de quarante à cinquante pieds de long &c. On n'a guères, en ce pays-là, que de belles nuits où l'on voit les étoiles *briller avec beaucoup de vivacité.* Auſſi les Négres connoiſſent-ils celles qui compoſent les principales Conſtellations, comme celles du Lion, du Scorpion, de l'Aigle, de Pegaſe, d'Orion &c. Pour des gens dont les lumières ſont ſi bornées, *il eſt étonnant*, dit notre Auteur, *qu'ils raiſonnent auſſi pertinemment ſur les Aſtres.* Cette obſervation ſerviroit peut-être à rendre probable le ſyſtême de Newton ſur la Chronologie. Chi-

ron l'Argonaute, qui eſt l'arc-boutant de cette hypothèſe, ne pouvoit-il pas bien en ſavoir autant ſur la ſphère que ces bons Africains, nés dans la Barbarie & dénués de tout ſecours pour leur éducation ?

Le voyage au Sénégal ſeroit peu de choſe ſans les Obſervations d'Hiſtoire Naturelle qui l'accompagnent. M. Adanſon prétend bien auſſi que ce ſoit-là le fruit de ſes travaux ; il ne veut intéreſſer le Public que par cet endroit.

Ceux qui ont lû le *Proſpectus* de cet Auteur, ſe ſont apperçus, ſans doute, que le plan en eſt immenſe ; & ceux qui ont jetté les yeux ſur ce premier Volume, ont reconnu ſans peine que M. Adanſon n'exécute encore qu'une très-petite partie de ſon projet. Il nous parle ici des *Coquillages* qui ne forment que la dixième diviſion dans l'Hiſtoire des Animaux, &

cette Histoire des Animaux n'est que le quart du dessein total, puisque l'Auteur promet 1° une *Histoire Physique*, divisée encore en trois classes; *Géographie*, *Physique*, *Histoire Civile*; 2° une *Histoire des Minéraux*; 3° une *Histoire des Animaux*, distribuée en dix Parties; 4° une *Histoire des Végétaux*, contenant la description de cinq cents espèces. Quel sera donc le nombre des Volumes destinés à nous faire connoître le Sénégal? Il est difficile de le fixer; mais on se propose de ne donner que huit *in*-4°. ce qui est encore très-considérable pour une simple côte brûlée des ardeurs du Soleil.

La manière dont notre Auteur traite les *Coquillages*, nous rend probable l'étendue de tout son Ouvrage. Il commence par une Préface, où nous remarquons de la force dans le style, de la liberté dans la manière d'apprécier les

idées des autres Naturaliſtes, enfin des détails de connoiſſances, avec une bonne manière d'expoſer ſa méthode.

Juſqu'ici, dit M. Adanſon, *on n'avoit conſidéré les Coquillages que par leur habillement, leur enveloppe extérieure* (la coquille) *& non par les animaux qui les habitent.* Voilà une propoſition qu'il faut prendre dans le ſeul ſens légitime qu'elle puiſſe avoir ; c'eſt-à-dire que juſqu'ici perſonne n'avoit donné au Public un Ouvrage ſuivi ſur les animaux qui habitent les coquillages ; car du reſte il eſt certain que, depuis plus de dix ans, M. D'Argenville s'occupe du deſſein dont parle ici M. Adanſon *; il eſt certain de plus que ce deſſein, exécuté ſous le titre de *Zoomorphoſe*, ou *repréſentation des*

* Voyez nos Mémoires de Juillet 1755, & de Mars 1757.

animaux vivants dans les coquillages, va paroître à la ſuite de la nouvelle Edition du très-beau Volume de la *Conchyliologie*.

L'obſervation que vient de faire notre Auteur & que nous réduiſons aux termes qui lui conviennent, eſt deſtinée à faire connoître l'objet du préſent Ouvrage. L'animal qui habite chaque coquille, attire les regards de M. Adanſon, & c'eſt à quoi il donne tous ſes ſoins. » Si nous examinons, *dit-il*, » attentivement ce peuple nou» veau & entièrement oublié, ſi » nous conſidérons en particulier » chacun des êtres qui le compo» ſent, nous découvrirons dans » leurs mœurs, dans leurs actions, » dans leurs mouvements & dans » leur manière de vivre, une infi» nité de choſes très-curieuſes, des » faits intéreſſants & capables de » fixer l'attention d'un Obſerva» teur avide & intelligent; nous

» appercevrons, dans la structure
» de leur corps, un grand nombre
» de parties aussi singulières par
» leur forme que par leurs usages :
» en entrant ensuite dans les dé-
» tails, nous conviendrons que
» cette matière demandoit à être
» traitée sérieusement & non com-
» me un jeu, étant aussi remplie
» d'épines & de difficultés qu'au-
» cune autre partie de l'Histoire
» Naturelle. C'est d'après cet exa-
» men & ces réflexions que j'ai
» cru devoir travailler cet Ou-
» vrage sur un plan tout différent
» de celui qu'ont suivi les Anciens
» & les Modernes. «

M. Adanson a en vuë quelques Auteurs de ce temps qui se portent pour n'avoir donné à l'Histoire des Coquillages que *des moments perdus*, & qui ont *traité cette matière comme un jeu.* Nous ne devinons point ces Auteurs, non plus que les Faiseurs de

ſyſtêmes, auxquels M. Adanſon eſt ſi fort oppoſé : & quand nous ſerions autoriſés à former des conjectures ſur ces points de Critique, nous croirions devoir modérer un peu le ton que prend notre Auteur. Que les ſyſtêmes de nos Naturaliſtes ne ſoient pas parfaits ; qu'ils ſoient même répréhenſibles à bien des égards, cela vaut-il la peine de dire à ces honnêtes gens qu'ils *n'ont fait qu'augmenter le déſordre & la confuſion*..... que le *chemin qu'ils ont ouvert, étoit celui qui devoit nous égarer*...... qu'il ſemble que les Ecrivains d'Hiſtoire Naturelle ont voulu *faire un badinage* de cette matière ? Preſque toute la Préface de M. Adanſon eſt dans ce ſtyle polémique, qui n'eſt point néceſſaire dans un ſujet où il eſt permis *d'abonder en ſon ſens*. Cette réflexion, au reſte, nous ne la faiſons que pour engager cet habile

homme à traiter ſa matière doucement, uniment, & avec cette ſimplicité dont il nous donne un ſi beau ſpectacle dans cette collection de coquillages peuplés d'animaux très paiſibles.

Il faut bien prendre la penſée de l'Auteur pour la diviſion de ſon Ouvrage ; il paroît abandonner l'ancienne, qui préſentoit des Coquillages *Univalves*, *Bivalves*, *Multivalves* ; mais au fond, cette diſtribution n'eſt abandonnée que pour l'arranger mieux, ou pour la perfectionner : car M. Adanſon diſtingue tous ſes Coquillages en Limaçons & en Conques ; puis les Limaçons ſont diviſés en Univalves & en *Operculés* ; les Conques en Bivalves & en Multivalves. Ces Operculés, qui ſe trouvent dans la claſſe des Limaçons, ne ſont autre choſe que des Coquillages qui ont une petite pièce deſtinée à les boucher : c'eſt-là proprement tout ce

que M. Adanſon imagine de nouveau ; mais la ſimplicité de ſa méthode eſt eſtimable : les quatre familles capitales qu'on vient d'énoncer, ſont ſoudiviſées en familles ſubalternes ; & ces familles ſont formées ſuivant leurs rapports ou reſſemblances, en ſorte que les plus analogues entre elles par la figure des animaux & des coquilles, deviennent, pour ainſi dire, collatérales ; mais on conçoit que les reſſemblances étant capables de dégradations comme inſenſibles, un habile homme, tel qu'eſt M. Adanſon, a pû former des liaiſons ſinon générales, ſuivies & complettes, au moins très-approchées & très-naturellement ménagées. C'eſt une des belles parties de cet Ouvrage. Il faut aſſurément en voir les détails, ainſi que les Planches qui, quoique ſans ombres (ce qui leur ôte un certain éclat) ne laiſſent pas d'être fort

belles, & tirent même quelque mérite de cette ſuppreſſion d'ombres.

Nous ne doutons pas que la ſuite de cette belle entrepriſe n'ajoûte à l'idée avantageuſe que fait déja naître ce Volume.

ARTICLE VI.

Il eſt venu de Lyon une Thèſe qui roule ſur preſque tous les objets des Sciences : du moins y diſtingue-t-on très-nettement 1° la Théologie avec toutes ſes dépendances ſans en excepter les Langues ſavantes. 2° Toute l'Hiſtoire Sacrée, Eccléſiaſtique, Profane, avec la Chronologie & la Géographie. 3° Les points principaux qu'embraſſe la Philoſophie, ſur-tout la Phyſique aujourd'hui ſi étendue. 4° Les Mathématiques dont on préſente l'immenſe Tableau : le

tout distribué & annoncé comme devant être soûtenu en six séances.

Ce Programme est terminé par une QUESTION que l'Auteur regarde comme très-difficile, & qu'il propose aux Savants; la-voici:

» Une même sensation est toujours relative à une même vibration dans l'organe; & une même vibration ramene toujours une même sensation: ainsi deux sons le moins du monde différents supposent nécessairement de la différence dans les deux vibrations qui les ont excités. Si ces deux sons différent par le degré de gravité, selon les idées communément reçues, l'on conçoit d'abord que la différence des vibrations consiste dans la fréquence, ou, si l'on aime mieux, dans la force de ces mêmes vibrations; mais si l'on met à l'unisson deux instruments de différente espèce, un Violon & une Flutte,

» un Haut-Bois & un Clavecin, les
» sons qu'ils rendront, quoique
» unitones, ne laisseront pas d'être
» encore essentiellement différents.
» Quelle est, en ce cas, la diffé-
» rence qui, dans les vibrations
» de l'air & de l'organe, répond
» à celle des deux sensations ?
» Comme il est plus que vrai-
» semblable qu'il n'y a pas sur la
» terre deux hommes dont les voix,
» mises même à l'unisson, ne diffè-
» rent sensiblement de manière à
» pouvoir aisément être distin-
» guées avec un peu d'usage ; il
» faut nécessairement que les vibra-
» tions qu'elles excitent, diffèrent
» aussi par quelque endroit, & la
» nature de ces différences doit
» être susceptible d'une infinité de
» combinaisons, de nuances & de
» variétés. «

Cette Question a fait naître la Lettre suivante, que nous croyons pouvoir communiquer au Public,

Juge ſouverain des difficultés en toute matière & des efforts qu'on fait pour les réſoudre.

Lettre de M. l'Abbé NEVEU *à M. l'Abbé* DE MONTMORILLON, *Comte de Lyon.*

Je viens d'apprendre, Monſieur, qu'un Jéſuite, âgé de vingt-cinq ans, ſoûtient, dans votre Ville, une Thèſe générale ſur la Théologie, la Philoſophie & les Mathématiques. Ce projet m'a ſurpris à ſon âge; mais ce qui a le plus attiré mon attention, c'eſt la queſtion qu'il propoſe à la fin de ſon *Proſpectus* ſur la diſtinction qui ſe fait dans l'air & dans l'oreille des ſons de deux inſtruments unitones, de ſorte qu'on y remarque une Flutte & un Violon, quoiqu'on ne les voie pas. La bonté que vous avez, Monſieur, de recevoir tout ce que je hazarde ſur la Phyſique, me

détermine à vous envoyer les réflexions que j'ai faites ſur cette queſtion.

Je diſtingue deux ſons dans chacun des deux inſtruments unitones ; l'un que j'appelle principal ou dominant, lequel eſt commun au Violon & à la Flute, & les met d'accord : l'autre eſt un ſon propre à chaque inſtrument qui diſtingue l'un de l'autre, & les fait reconnoître. Celui-ci n'eſt pas proprement un ſon ; mais un composé de pluſieurs ſons particuliers qui ſe confondent comme un ſeul ſon ; une harmonie de toutes ſortes d'accords ; harmonie différente dans les différents corps ſonnants.

Il n'y a point de corps aſſez uniforme dans les vibrations de ſes parties, pour que ces vibrations ne produiſent toutes enſemble qu'un ſeul ton ; de même qu'il n'y a point de corps coloré où il ne ſe trouve toujours quelque

mêlange. Il y a, dans tous les corps, plusieurs couleurs & plusieurs sons; mais les couleurs ne se distinguent pas comme les sons, j'en dirai la raison plus bas. Cependant, dans ces étoffes changeantes où la chaîne est d'une couleur & la trame d'une autre, l'œil discerne les deux couleurs non-seulement dans les différents jours, mais encore sous le même jour: il ne faut, pour faire ce discernement, qu'un peu d'application. Supposons deux étoffes changeantes, dont les trames soient du même bleu, & les chaînes de deux rouges un peu différents; plaçons ces étoffes sous le même jour, où le bleu paroisse davantage; voilà les couleurs de nos étoffes à l'unisson: cependant avec un peu d'attention, on distinguera le rouge différent dans chaque étoffe, quoique l'effet de ce rouge ne soit pas assez fort pour empêcher l'unisson

du bleu. Le ſon commun de nos inſtruments unitones eſt le bleu à l'uniſſon. Le ſon particulier de chaque inſtrument eſt le rouge propre de chaque étoffe. La comparaiſon peut-être n'eſt pas ſans défaut ; il ſuffit qu'elle ſerve à faire entendre ma penſée.

Toutes les parties d'un inſtrument n'ayant pas un même reſſort, ne peuvent pas toutes produire les mêmes vibrations ; elles ne feront donc pas, comme je l'ai déja dit, un même ſon. Quand l'archet paſſe ſur une corde de Violon, il y cauſe un mouvement de vibration, qui ſe communique à toutes les parties de la corde, leſquelles, n'étant pas toutes également élaſtiques, ne vibrent pas l'air de la même manière, ni le bois du Violon qui ne rend que les vibrations analogues au reſſort de ſes parties : de-là naît le ſon particulier du Violon. L'effet des vibrations de la corde

ſur le corps du Violon, pour former le ſon propre du Violon, paroîtra encore mieux, par une ſeconde expérience. Qu'on monte le Violon de fils d'archal, au-lieu de cordes à boyau; il rendra un ſon différent, parce qu'il ſe trouve, dans le fil d'archal, des vibrations qui s'accordent avec le reſſort de certaines parties du bois, leſquelles ne réſonnoient point ſous la corde à boyau. Il ſe fait une harmonie de ſons ſubalternes différents: ainſi le ſon propre du Violon doit être différent. Une même corde, tendue de la même longueur & de la même force ſur deux Violons différents l'un de l'autre, donnera le même ton ou ſon principal; parce que le plus grand nombre de vibrations unitones ſera toujours le même dans la même corde également bandée; mais on diſtinguera des ſons propres, différents dans chaque inſtru-

ment ; parce que leurs parties ne rendent pas également les vibrations de la corde : un Violon en rend plus d'une eſpèce, l'autre en rend plus d'une autre eſpèce : cette harmonie qui fait le ſon propre, ne doit donc pas être la même dans les deux Violons.

Dans la Flute, l'air comprimé inégalement par le ſouffle, reçoit divers degrés de vibration qu'il communique aux diverſes parties du corps de la Flute, ſelon leur reſſort reſpectif. Cette différente compreſſion de l'air ſe remarque très-bien dans le Haut-Bois, où l'on diſtingue, par cette raiſon, les vibrations de l'anche, ſur-tout à l'octave d'en-bas, & lorſqu'on ne joue pas *piano*.

On pourroit me demander pourquoi je ne diſtingue point les deux ſons, en diſant que l'un vient de la corde, l'autre du bois dans le Violon ; l'un du bois, l'autre des

trous dans la Flute &c. C'eſt que je ne crois pas cette diſtinction ſuffiſante, ſur-tout dans les inſtruments de même eſpèce : & j'imagine que, dans les tuyaux d'orgue, ſi l'on varie les tons par la ſeule forme des tuyaux, on varie encore les ſons par la différence ou le mêlange des matières dont ils ſont composés. Les uns ſont de buis, les autres de fer-blanc, d'autres d'étain mêlangé &c.

M'objectera-t-on que le ſon propre de chaque inſtrument eſt toujours ſur le ton dominant ? Cela eſt vrai, ſi l'on ne diſtingue pas les deux ſons : il n'y a, dans tout inſtrument qui n'eſt pas faux & dans toute voix juſte, qu'un ſeul ſon principal, par le moyen duquel on les accorde avec d'autres inſtruments ou voix. Mais ſi l'on veut diſtinguer les deux ſons, on trouvera que le ſon principal ou dominant n'eſt que le produit du

plus grand nombre de ſons uni-tones ; & le ſon propre n'eſt qu'un composé preſque infini d'accords de toute eſpèce, parmi leſquels on remarque principalement ces ſons de tierce, quinte &c. qu'un habile Muſicien a trouvés dans les corps ſonnants, & dont il a fait ſes principes de Muſique. Les diverſes combinaiſons de ces accords rapportés à l'oreille, y font diſtinguer les inſtruments & les voix par leur ſon propre.

Il doit ſe trouver, *me dira-t-on*, bien de faux accords dans ces ſons ſubalternes. Je le crois ; mais la plûpart ſont ſauvés : & l'inſtrument eſt d'autant plus parfait qu'il y en a moins de faux, ou qu'ils ſont mieux ſauvés. Il ſe rencontre encore ſouvent dans ces ſons des différences preſque imperceptibles, leſquelles diverſement mêlangées, ne contribuent pas peu à produire la diverſité du ſon propre

d'un inſtrument. Mais ſi un inſtrument, & une voix ont trop de ſons diſcordants, mal mêlangés ou mal ſauvés, ils ſont eſtimés déſagréables & mauvais : voilà la différence de deux Flutes juſtes, dont l'une a un ſon moins gracieux que l'autre. Si la ſupériorité du ſon principal ſur les autres ſons n'eſt pas bien conſidérable dans une voix, & qu'on ait peine à diſtinguer le ſon dominant, parce qu'il y en a pluſieurs, à peu-près, de même force ; la voix eſt fauſſe.

Je trouve donc, dans la diverſité des ſons & des vibrations que produit un inſtrument, de quoi l'accorder avec un autre, & de quoi le faire diſtinguer par un ſon particulier ; & ces ſons divers ne different que par le degré de gravité ou de force ; mais *ſi les ſons diffèrent par le degré de gravité* ou de force, *on conçoit d'abord, ſelon les idées commune-*

ment reçues, que la différence des vibrations conſiſte dans la fréquence ou dans la force de ces mêmes vibrations : différentes *vibrations ramenent toujours* différentes *ſenſations*, & différentes *ſenſations ſont toujours relatives* à différentes *vibrations dans l'organe.* Voilà la ſolution donnée par l'Auteur même de la *Queſtion*, en ſuppoſant cette diſtinction de ſons que j'ai démontrée.

Cependant je ne m'arrêterai pas-là : & je vais expliquer en peu de mots * comment deux ou pluſieurs ſons, quels qu'ils ſoient, unitones ou diſſonants, peuvent ſe diſtinguer dans l'air & dans l'oreille. L'atmoſphère de l'air eſt compoſée d'une infinité de petits

* Je ne fais que vous rappeller ici les ingénieuſes explications que nous donnoit autrefois, à Rouen, le P. de la Roche, notre Profeſſeur de Phyſique.

tourbillons, propres à recevoir & à transmettre les vibrations telles qu'ils les reçoivent des corps sonores : d'un tourbillon à l'autre, ces vibrations se communiquent jusqu'à l'oreille : les uns ayant reçu des coups plus forts, y portent des sons plus forts ; les autres recevant des vibrations plus ou moins fréquentes, y transmettent des sons plus aigus ou plus graves. Ces différents sons se reçoivent dans l'oreille par le nerf, dont le ressort est conforme à la fréquence des vibrations de l'air qui apporte le son. Le nerf auditif est composé d'une infinité de filaments ou petits nerfs, lesquels ne peuvent être vibrés que par des sons qui s'accordent avec leur ressort ; & comme la corde d'un Violon qu'on touche, transmet ses vibrations à la corde d'un Violon voisin, si les deux cordes sont à l'unisson ; ainsi l'un de ces petits nerfs transmet

à l'ame le ſon commun des deux inſtruments ou voix unitones, d'autres y portent les ſons propres de chaque inſtrument : l'ame doit donc diſtinguer aiſément des ſons rapportés par des organes diſtingués.

Voilà la différence qu'il y a entre l'œil & l'oreille. Si l'on vouloit juger abſolument de l'un par l'autre, il faudroit dire que les ſons ſubalternes, qui font le ſon propre, ſe confondent avec le ſon dominant, comme les couleurs ſe confondent dans les corps; & que ces ſons confondus vont porter à l'oreille une ſeule vibration & à l'ame une ſeule ſenſation commune, où domine le ſon principal : mais déja voilà pluſieurs ſons diſtingués ; au-lieu qu'une teinture, où le rouge, par exemple, domine, ne ſe diſtingue point d'une teinture du même rouge; & ſi l'on diſtingue ces deux tein-

tures, elles ne ſont plus de la même couleur. L'œil n'eſt pas ſi fin pour la diſtinction des couleurs que l'oreille pour la diſtinction des ſons : il n'y a qu'un nerf dans l'œil, & il y en a pluſieurs dans l'oreille.

Telles ſont, Monſieur, mes réflexions ſur la queſtion propoſée ; je vous les envoye comme à un Juge éclairé.

Je ſuis, &c.

20. Novembre, 1757.

ARTICLE VII.

ESSAI GÉOGRAPHIQUE ſur les Iſles Britanniques. (Volume *in*-4°. de 471 pag.) A Paris, de l'Imprimerie de Didot. M. DCC. LVII.

MONSIEUR Bellin, déja connu par tant d'autres Ouvrages de Géographie, eſt Auteur de cet *Eſſai*, & il publie, en même temps, ſix belles Cartes; une générale des Iſles Britanniques; deux particulières pour l'Angleterre, deux autres pour l'Ecoſſe, & une pour l'Irlande; le tout ſous le titre & avec les qualités de *Cartes réduites*, dont l'uſage eſt ſi recommandable dans la Navigation.

Le Volume que nous annonçons n'eſt que l'explication de ces Cartes; c'eſt comme le recueil des

Pièces justificatives, concernant cette matière : & reconnoissons toujours ici la bonne méthode des grands Géographes de nos jours : ils ne publient plus de Cartes sans Mémoires correspondants ; c'est-à-dire, sans rendre compte de la construction de leurs Ouvrages, sans produire les raisons qu'ils ont eues de les présenter sous telle ou telle forme, avec tels ou tels changements : bien éloignés sans doute de ces pratiques tant reprochées aux purs Marchands d'Œuvres Géographiques, lesquels se contentent de mettre sur leurs Cartes qu'elles *sont rédigées suivant les plus modernes Observations*, sans jamais montrer en quoi & comment ces *Observations* ont été employées. La Géographie Marchande est presque aussi méprisable que la Géographie savante & raisonnée est digne d'éloges.

M. Bellin ajoûte à la bonté de

ſes Cartes & à l'exactitude de la Deſcription qu'il en fait, un goût de magnificence qui doit picquer extrêmement la curioſité du Public. Imaginez que ſon *Eſſai*, déja très-remarquable par la beauté des caractères Typographiques & par le choix du papier, eſt orné outre cela d'un très-grand nombre de vuës & de plans, tantôt en vignettes & tantôt en culs-de-lampe. Ces morceaux excellemment gravés & répandus dans tout le Volume, invitent le Lecteur, l'intéreſſent & repoſent ſon attention. On a ici les vuës de Londres, de Cambridge, de Cantorbery, de Douvres, d'Oxford, de Plymouth, de Porſtmouth, de Windſor, d'Yorck, d'Edimbourg, d'Inverneſſ, & de quantité d'autres Villes ou Places conſidérables : on a les Plans de Londres,. de Barwick, de Newcaſtle, du Golfe d'Edimbourg, de Dublin, de Galway &c.

& de plus la Carte des Isles Britanniques prises ensemble ; & celles de ces Royaumes séparés : tout ceci formant une suite de quarante morceaux, qui donnent à ce Volume toute la parure & le prix d'un Recueil d'Estampes.

Quant à l'Ouvrage en lui-même il est distribué en trois Parties. La premiére, comprenant 226 pages, est la Description Géographique des Isles Britanniques & des Provinces qui les composent relativement aux Cartes de M. Bellin. La seconde, dans l'étendue de 227 pages, contient le Routier ou Portuland, c'est-à-dire la Description des Côtes, Ports, Havres, Mouillages & Dangers qu'il faut connoître, pour naviger autour de ces Isles. La troisiéme, qui n'est que de 16 pages, indique les Observations & les Auteurs dont M. Bellin a fait usage dans la construction de ses Cartes.

Elles ont deux avantages : celui de comprendre les détails de l'intérieur des Isles Britanniques, & celui de présenter sur les Côtes & autour des Côtes tout ce qui peut assûrer la Navigation. Ainsi quant à l'intérieur des trois Royaumes, on l'a dans ces Cartes, puisqu'on y voit le nom, l'étendue & la division des différentes Provinces qui composent l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, avec les Villes & Lieux remarquables, les Chemins, les principales Rivières, les Bois, les Montagnes &c. On n'y a omis que les Ruisseaux, Villages ou petits endroits, dont la Nomenclature auroit chargé & embarrassé ces Cartes sans intéresser ceux qui les auroient consultées. A l'égard du détail des Côtes & des Mers qui les environnent, l'Auteur s'est attaché particulièrement à bien marquer les gisements & les distances des Ports

& des principaux Caps, en les mettant par leur vraie longitude & latitude autant qu'il eſt poſſible ; il a pris ſoin d'indiquer les dangers & les bancs de ſable, qui ſont le long des côtes & ſur les routes, qu'on eſt obligé de faire pour aller d'un lieu à un autre ; enfin il a chiffré le plus de ſondes qu'il a pû, c'eſt-à-dire la quantité de braſſes d'eau qu'on trouve à l'approche des terres & dans les mouillages. On voit donc que ces Cartes ſont pour la terre & pour l'eau, Géographiques & Hydrographiques ; utiles aux Navigateurs & à ceux qui ne ſont que Curieux ou gens de Lettres. Voyons préſentement les trois Parties du Volume.

1°. La Deſcription des Iſles Britanniques eſt détaillée en ce ſens qu'on y explique ce qui concerne la poſition, l'étendue, les Villes principales, les rivières, la qualité

du terrein & du climat de chaque Province ; mais tout ceci eſt en abrégé, & ne reſſemble point à ces Deſcriptions diffuſes qui ſe trouvent dans quelques Ouvrages. Suppoſons, par exemple, celui de Beeverell qui donna, en 1707, neuf Volumes ſur les Iſles Britanniques. Sa méthode eſt de joindre partout la Partie hiſtorique à la Géographie : ce qui multiplie lès détails, & s'écarte du plan que s'eſt propoſé M. Bellin : celui-ci n'eſt que Géographe ; & il ne ſe permet d'autre excurſion ſur l'Hiſtoire que celle qui ſe trouve à la fin de ſa Deſcription de l'Angleterre. C'eſt un prècis de ce qui concerne la Religion, le Gouvernement & le Commerce de ce Royaume : objets déja connus, mais rappellés à propos dans une Géographie des Iſles Britanniques : encore faut-il, en décrivant un pays, dire un mot de ceux qui l'habitent. Il y a, dans

l'Article du Gouvernement, une notion des deux partis si célèbres en Angleterre, des Wighs & des Toris, avec quelques observations politiques sur leur état & leurs intérêts actuels. Les Toris forment le parti le plus nombreux, mais il n'est pas uni : quoiqu'ils soient les meilleurs patriotes, on les écarte des charges principales & du ministère. Les Wighs au contraire livrés à la Cour, *tiennent les rênes du Gouvernement.* Ils disposent des grands emplois, de l'administration des Finances, des entreprises & des forces de la Banque. Les premiers seroient pacifiques, si l'on vouloit les laisser faire ; ils regardent la paix comme l'ame du Commerce & comme la source de toutes les richesses publiques. Les seconds veulent la guerre, parce que cela leur donne de la considération & de l'argent : deux idoles auxquelles on sacrifie tout.

2°. Le Routier ou Portuland des Côtes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande eſt dans le plus grand détail. L'Auteur indique tous les giſements, toutes les diſtances, tous les bancs, les écueils, les bas-fonds, tous les bons mouillages, tous les ſignaux capables de diriger des Pilotes, tous les avantages & les inconvénients des Ports, des Rades, des Baies, des Paſſes &c. On conçoit que cette Partie doit être extrêmement précieuſe à tous les Navigateurs, & que M. Bellin, en la travaillant, a fait le bien de toutes les Nations, *Tros Rutuluſve fuat*. On voit auſſi que cette longue énumération de routes & de ce qui peut en favoriſer ou traverſer le ſuccès, demande l'œil du Lecteur & non l'Analyſe d'un Journaliſte.

3°. L'Auteur a mis en œuvre les meilleures Obſervations, & les Cartes nationales dont on fait le

plus de cas : cependant il n'a pas eu, pour tous les endroits, des matériaux aſſez complets, des ſecours ſur leſquels il pût compter. *Ainſi*, ajoûte-t-il, *on ne doit regarder mon Ouvrage que comme un Eſſai qui pourra, avec le temps, nous conduire à des connoiſſances plus ſûres & plus étendues ; mais en attendant j'oſe aſſûrer qu'il eſt d'autant plus utile aujourd'hui, que nous n'avons rien en France qui puiſſe y ſuppléer. Il y a plus, c'eſt qu'en Angleterre, d'où j'ai cependant tiré tous mes matériaux, il n'y en a pas, dans ce genre, d'auſſi complet. C'eſt le fruit de bien des recherches & d'un long travail, que tout le monde n'eſt pas en état de faire.*

ARTICLE VIII.

***PLAN DÉTAILLÉ** du quartier de Ste Geneviève, levé géomètriquement, par feu M. l'Abbé de la Grive, Géographe de la Ville de Paris, fini & publié par M. Hugnin.* A Paris, Quai de Bourbon, Isle S. Louis, &c.

***PLANS, VUE, ÉLÉVATIONS** & Coupe de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève*, d'après les desseins de M. Souflot, & de la gravure de M. Beliçard, au Palais du Luxembourg.

NOus réunissons ces deux Annonces, parce que la premiére peut servir à la seconde, & que toutes deux doivent intéresser beaucoup Paris.

I.

M. l'Abbé de la Grive a dressé plusieurs Plans de cette Capitale, dont il étoit le Géographe; & dans tous, il a donné des preuves de sa capacité & de son exactitude. En dernier lieu, il avoit entrepris une Topographie de Paris, si bien circonstanciée, qu'on devoit avoir, par ce moyen, toutes les dimensions actuelles de cette grande Ville; mais la mort, si constamment ennemie des projets, a interrompu l'exécution de celui-ci. Ce fut au mois d'Avril 1757 que mourut l'Auteur âgé de 68 ans.

Il étoit né à Sedan; & de bonne heure il avoit pris du goût pour les Mathématiques. Après ses premiéres études faites dans sa patrie, il vint à Paris, & entra dans la Congrégation des Prêtres de Saint-Lazare, où il a passé plusieurs années. A peine y avoit-il reçu

l'Ordre de Prêtriſe, qu'on l'envoya en Pologne où M[rs] de Saint-Lazare ont des établiſſements, & il profeſſa la Théologie, en 1713, à Cracovie. Le ſéjour qu'il y fit ne fut pas long, en 1714 il étoit de retour à Paris, & quelque temps après il quitta la Congrégation.

Ce fut pour-lors que l'Abbé de la Grive ſe livra tout entier à ſes premiéres inclinations, qui étoient la Géomètrie & toutes les autres parties des Sciences dont la Géomètrie fait uſage : deſſein, gravure, nivellage, arpentage, trigonomètrie &c. toutes ces choſes lui devinrent extrêmement familières, & il crut devoir en conſacrer les prémices à la gloire de Paris, qui l'avoit accueilli & inſtruit. En 1728, il publia le Plan de cette Capitale, très-bon ouvrage pour le fond, mais gravé trop imparfaitement : l'Abbé de la Grive fit juſtice de la mal-adreſſe

du Graveur, il brisa les Planches, & prit la résolution de graver lui-même désormais tous ses Ouvrages : résolution qu'il a toujours ponctuellement exécutée ; il ne s'aidoit des Etrangers que quand il étoit pressé de finir & de montrer du neuf au Public. On peut croire que ces occasions furent rares, car tout ce qu'on a de cet habile homme, est communément très-soigné. Mais s'il y avoit, dans quelques-uns de ses Ouvrages, des morceaux qui eussent besoin de l'indulgence du Public, ce ne seroient assurément point ses Environs de Paris, son Plan de Versailles, ses Jardins de Marly &c. Ces pièces ont toujours été extrêmement goûtées des Connoisseurs qui ne sont, en ce genre & sur des objets si bien vûs, ni en petit nombre, ni réduits à des lumières médiocres.

L'Abbé de la Grive, déclaré

Géographe de Paris, fut chargé de faire le cours de la rivière de Seine, depuis sa source jusqu'à son embouchure, & de toutes les rivières un peu considérables qui s'y jettent. Cet Ouvrage long & pénible fut exécuté sans adjoints; l'Abbé seul l'entreprit, & en vint à bout : les détails qu'il comprend, n'ont point été rendus publics; ils sont restés au dépôt de la Ville.

Nous passons quelques autres travaux de notre Géographe, tels que la Méridienne de l'Observatoire, à laquelle il fut employé conjointement avec M. Cassini; le Terrier du domaine du Roi autour de Paris; le Plan particulier de cette Capitale en une feuille; le Manuel de Trigonomètrie sphèrique, publié en 1754, &c. & nous en venons à la grande entreprise du Plan détaillé de Paris; c'est ce qui a fait l'occupation principale de l'Abbé de la Grive

depuis 1749 jusqu'à sa mort.

Un Ouvrage de cette espèce est quelque chose de très-intéressant pour une Capitale qui fourmille d'habitants, qui comprend tous les Seigneurs, tous les Riches d'un grand Royaume, qui voit naître à tout instant des mutations de propriétaires dans les maisons, des améliorations & des alignements dans les rues, des embellissements dans les Places, des augmentations dans les Hôtels, dans les Jardins, dans les Communautés, dans les Eglises &c. On conçoit que Rome, habitée d'abord par des Pastres & des Aventuriers, put se passer d'une Description géomètrique, qui mît tout l'ensemble & tous les détails de cette bicoque, sous les yeux des nouveaux Colons : mais quand Rome fut la Capitale du monde, il eût été très-beau & très-utile de la voir réduite dans un petit espace, & se repré-

ſenter elle-même à ſes habitants ; pour les guider dans leurs courſes, dans leur commerce, dans leurs acquiſitions, dans leurs partages, dans leurs conventions, &c. Et quel cas ne ferions-nous point aujourd'hui d'un Plan de Rome, dreſſé ſous Auguſte ou ſous Trajan ! Quelles connoiſſances un tel monument ne nous donneroit-il pas des intérêts publics & domeſtiques de cette fameuſe Capitale ! Appliquons ceci à notre Paris moderne, & jouiſſons des avantages que l'Art nous procure.

L'Abbé de la Grive ne voulut pas ſeulement inſtruire le Citoyen & l'Etranger du local de Paris, ſon intention fut de préſenter ce local ſelon toutes ſes dimenſions. Il fit prendre pour cela les meſures actuelles de tout le terrein compris dans cette grande Ville ; on toiſa les rues, les cours, les bâtiments, les jardins, & tout fut

tranſporté ſur le papier, réduit en échelles, diſtribué par quartiers, gravé proprement, & mis en état de paroître dans le public : on ne voit pourtant encore que les deux premiéres feuilles, & l'Auteur n'avoit que les matériaux du reſte de l'Ouvrage quand la mort a terminé ſa courſe ; mais ce qu'il y a d'exécuté & de préparé, dirigera les ſucceſſeurs, & dès-à-préſent l'entrepriſe ſe trouve en de très-bonnes mains.

M. Hugnin, qui eſt Poſſeſſeur de ce fonds immenſe, dédommagera les Pariſiens de la perte qu'ils ont faite de leur Géographe. Il a été un des Elèves de M. l'Abbé de la Grive ; il a le goût, les connoiſſances & la jeuneſſe qu'exige la Topographie de la Ville *éternelle*, s'il nous eſt auſſi permis de parler en Romains. Il nous donne actuellement le quartier de Ste Geneviève, borné par les rues

de la Harpe, du Foin, des Noyers, de S. Victor, des Fossés S. Victor, des Fossés S. Marcel, de l'Estrapade, de S. Dominique, & de la Place S. Michel. Cette grande étendue de terrein est sur une feuille, & sur la même échelle que le Plan de la cité publié en 1754: tous les autres quartiers viendront successivement. M. Hugnin compte distribuer, dans les trois premiers mois de 1758, l'Isle S. Louis & l'Isle Louviers sur une même feuille; vers le milieu de l'année, le quartier de la place Maubert, qui se raccordera avec les trois autres que nous venons de nommer. Il promet de satisfaire promptement l'attente du Public, & de lui livrer en peu d'années tout ce Plan, dont l'inspection mériteroit bien autant l'attention des Philosophes que la curiosité des Géomètres. Le Plan d'une Ville, comme Paris, rappelle à l'esprit

tous les intérêts, toutes les passions, toutes les foiblesses, tous les vices, &, il faut le dire aussi, toutes les vertus d'un monde entier.

Le quartier de Ste Geneviève qu'on publie aujourd'hui, intéresse singulièrement par la construction projettée, arrêtée, & presque commencée de la magnifique Eglise de Ste Geneviève. Le Plan de M. Hugnin met sous les yeux l'emplacement & les environs de cet édifice : il faudroit en faire la comparaison avec les *Plans*, *Vues*, *Elévations*, *Coupe*, qu'on vient aussi de graver, & que nous annonçons dans cet Article.

II.

L'Eglise de Ste Geneviève, telle que nous la voyons aujourd'hui, est un bâtiment Gothique du plus mauvais goût ; il ne ressemble à

aucune de nos grandes Egliſes du XII & du XIII^e^ ſiècle ; auſſi n'eſt-ce qu'une conſtruction miſérablement relevée & reſtaurée ſur les fondements de l'Egliſe bâtie par Clovis. Il y a long-temps qu'on projette de bâtir, en l'honneur de la Patrone de Paris, une Baſilique digne de cette Capitale, & l'on touche au moment de l'exécution.

Il y aura tout à faire ; une Egliſe, une place, des rues, & le coup-d'œil : cette derniére choſe manque à preſque tous les monuments de Paris ; on ne voit point ceux qui ſont beaux, & l'on voit trop ceux qui mériteroient d'être cachés. Le coup-d'œil de Ste Geneviève dépendra de la place & du percé des rues : ſi tout s'exécute, on pourra découvrir cette Baſilique du haut de la place S. Michel : & voilà d'abord un très-beau deſſein : pour le par-

faire,

faire, il ne faut pas plaindre la deſtruction d'un nombre de petits édifices, la plûpart ignobles & dignes du vieux Paris, tel qu'il fut aux environs de la vieille Porte S. Jacques.

La nouvelle Egliſe de Ste Genevieve doit être une croix Grecque, c'eſt-à-dire qu'elle ſera coupée, par le milieu, d'une croiſée auſſi longue que la nef. On nous promet, pour l'entrée, un magnifique périſtyle, dont les colonnes auront entre 65 & 70 pieds de haut, avec un fronton très-orné de bas-reliefs; la Gravure qu'on publie, préſente la célébration du Sacrifice de la Meſſe : ce qui fournit de beaux groupes d'aſſiſtants. Mais nous devons avertir en général, & une fois pour toutes, que les ornements de ce Temple ne ſont point encore fixés, & que l'Architecte eſt capable de ſaiſir

tout ce qu'il y a de mieux en ce genre.

Nous pourrions, d'après les échelles des Planches, indiquer, à peu-près, la longueur, la largeur & la hauteur de cette Eglise, mais on donnera probablement encore, dans la suite, des plans plus détaillés, & nous nous contentons de dire que l'édifice sera très-vaste & d'une élévation proportionnée. Un dôme ou coupole s'élevera du milieu, & sous ce grand morceau d'Architecture, dans le centre même de la nef, sera placée sous un riche baldaquin la châsse de la sainte Patrone de Paris, autour de laquelle pourront être ménagés de petits autels; mais tout ceci n'empêchera point le coup-d'œil de se porter au fond du chœur où sera le grand Autel, isolé & couronné d'une gloire. On peut juger du goût & de la magnificence des stales & de tous les orne-

ments qui décoreront ce Sanctuaire.

Le coup de maître de l'Architecte est d'avoir imaginé des bas-côtés en colonnade, & élevés au-dessus du sol de la nef. Qu'on se représente cette nef formant une très-grande croix, & tout autour cinq ou six marches ou degrés par où l'on montera dans les bas-côtés qui seront à deux rangs de colonnes ; puis, dans le fond & le long des murs, les Chapelles distribuées dans les emplacements très-nombreux & très commodes qui se présentent au coup-d'œil. Comme il doit y avoir sous le péristyle de l'entrée, trois grandes portes (surmontées de bas-reliefs & accompagnées d'ornements relatifs à la sainteté de l'édifice,) on conçoit que, dans les grandes cérémonies de la Cour ou de la Ville, on pourra destiner la porte

du milieu aux Compagnies titrées & aux perſonnes de marque, tandis que les deux autres portes ſeront abandonnées au peuple. De-là l'ineſtimable avantage de ne refuſer perſonne & de ne s'expoſer à aucune émeute ni confuſion. Il eſt aiſé de juger, en effet, que la multitude admiſe dans les bas-côtés formant le pourtour de l'Egliſe, ne gênera point l'eſpace de la nef, ni les Corps illuſtres qui l'occuperont : on voit même, en jettant les yeux ſur le Plan, qu'un très-petit nombre de gardes diſpoſés aux quatre extrémités de cette nef croiſée, pourront maintenir l'ordre dans tout l'intérieur du Temple. On découvre, ſous cette conſidération bien approfondie, une entente admirable dans l'Architecte, indépendamment du goût que cette diſtribution ſuppoſe, & de la magnificence qu'elle doit mettre dans tout l'édifice.

Au reste, rien de plus simple que cette construction : une croix Gréque en dedans ; une colonnade tout autour & dans le frontispice ; un dôme au milieu portant sur des colonnes ; point d'arcades, point de pilastres, point d'ordres l'un sur l'autre ; un beau corinthien tout pur & tout seul, & partout un dégagement favorable aux cérémonies Ecclésiastiques, à l'affluence des peuples, au coup-d'œil des Connoisseurs.

Cette grande entreprise fixée, arrêtée, approuvée, sera mise en voie d'exécution au printemps prochain : le terme du travail est entre les mains de la Providence ; mais les hommes intelligents estiment que dix années suffiront à cette construction, sur quoi il faut penser aux secours qu'un savant Architecte trouve dans Paris. Tout peut s'y préparer, s'y travailler,

s'y consommer presque dans le même temps. Tandis qu'on élevera ce Temple auguste, toute la décoration du dedans occupera les atteliers des divers Artistes, Sculpteurs, Peintres, Doreurs, Menuisiers, Marbriers, Serruriers &c. & chaque pièce viendra se placer comme de soi-même à mesure que le corps de l'édifice s'achevera. Il ne s'agit que de supposer la tête de l'Architecte capable de contenir tout l'ensemble d'une si vaste entreprise : supposition qu'on sait être très-bien fondée, & très-bien justifiée par les autres Ouvrages de l'Auteur.

Les Planches que nous annonçons, sont au nombre de six ; savoir, la premiére pour le Plan général de l'Eglise, de la place, & de la rue projettée en face de l'édifice ; la seconde, pour le Plan particulier de l'Eglise ; la troi-

ſième, pour l'élévation de ce Temple ; la quatrième, pour la coupe en travers ; la cinquième, pour l'élévation latèrale ; la ſixième & dernière, pour la vuë de l'Egliſe & de ſes environs. *Le Sieur Belicard, Inſpecteur des Bâtiments du Roi, & demeurant au Palais du Luxembourg, a gravé ces ſix Pièces.*

ARTICLE IX.

CODE DE MUSIQUE-PRATIQUE, composé de sept méthodes par M. RAMEAU.

CEci n'est encore qu'une Annonce, qu'un *Prospectus*; mais le Public doit être préparé à recevoir l'Ouvrage très-considérable qu'on lui promet. Il est à propos d'en exposer les principes, d'en faire appercevoir les conséquences & les avantages. C'est véritablement un *Code*, un corps de loix pour l'harmonie. L'Auteur, depuis long-temps, passe pour Législateur en ce genre; mais sa doctrine répandue çà & là, comme les oracles de la Sybille, méritoit d'être recueillie & présentée sous un point de vuë général. Rendons-

nous attentifs à ces leçons, & tandis que nous les répéterons au Public, évitons bien de faire comme cette Sybille, qui annonçoit de grandes vérités en termes obſcurs, *Obſcuris vera involvens.*

L'harmonie eſt une ſi belle choſe, qu'il n'y a que l'Auteur de la Nature qui ait pû en faire un préſent aux hommes. Malheureuſement ils abuſent preſque toujours de ce bienfait ; mais ce n'eſt la faute ni de l'Art, ni de l'Etre ſuprême qui nous l'a donné. La découverte qu'a faite M. Rameau du vrai principe de l'harmonie, ajoûte beaucoup à l'idée qu'ont eue juſqu'ici les hommes, ou qu'ils ont dû avoir de la Muſique, tant vocale qu'inſtrumentale, tant ſpéculative que pratique. Nous ne ſavions pas, avant cet habile Maître, que la nature ou plutôt ſon

très-puiſſant Auteur, nous donne tout l'Art, en nous donnant un corps ſonore.

Ce corps réſonne & ſur le champ il produit, outre le ſon qui lui eſt propre, (& qu'on appelle principal,) deux proportions, l'une géomètrique & l'autre harmonique, la première contenue dans les octaves, ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous; la ſeconde renfermée dans les harmoniques qui ſont deux ſons toujours liés au principal; premier ſon harmonique, qui eſt la douzième ou autrement l'octave de la quinte: ſecond ſon harmonique, qui eſt la dix-ſeptième ou la double octave de la tierce: ſuppoſons, par exemple, le ſon principal ou fondamental *ut*, toutes ſes octaves en-haut & en-bas ſont en proportion géomètrique, comme $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, ſi c'eſt en deſſus, & 2, 4, 8, ſi c'eſt en-deſſous: différence qui ne

vient que des divers états où se trouve l'instrument, la corde, par exemple, qui, en-dessus, est réduite à la moitié, au quart, au huitième ; & en-dessous est double, quadruple, octuple &c. Quant aux harmoniques, dans ce même exemple, ce sera *sol* au dessus de la premiére octave, & *mi* au-dessus de la seconde octave ; la premiére note étant la douzieme ; la seconde étant la dix-septième par rapport au fondamental *ut* : & l'une & l'autre sont en proportion harmonique. Nous disons-là des choses très élémentaires, mais il ne faut pas craindre les détails quand on veut parler pour tout le monde.

Il y a une particularité bien remarquable, & qui n'échappe point à M. Rameau, c'est que la proportion géomètrique disparoît, pour ainsi dire, afin de céder la

place aux proportions harmoniques. Cela signifie que les octaves étant *identiques* avec le principal ou fondamental, l'oreille ne s'en apperçoit pas, tandis que les harmoniques se font connoître ; mais en même temps la nature, qui est admirable en tout ceci, nous aide de la proportion géomètrique, en nous faisant prendre, sans effort & sans étude, les octaves au-dessous des harmoniques. Les instruments peuvent fournir la douzième & la dix-septième ; mais la voix humaine se trouvant réduite à des bornes beaucoup plus étroites, c'est une nécessité pour elle de prendre les moindres degrés, & justement il se trouve que ce sont les octaves au-dessous des harmoniques, savoir *sol* & *mi* ; en sorte que la voix roule dans le son principal, dans la quinte, dans la tierce & dans l'octave:

ce qui eſt très-analogue à ſa portée.

La nature nous donne donc tout-à-la-fois l'harmonie compoſée du ſon principal, de la tierce, de la quinte & de l'octave du principal. Qui de nous, ſans le ſecours de l'Art, n'a pas commencé cent fois *ut*, *mi*, *ſol*, *ut*, quand il a voulu chanter de lui-même ? C'étoit de l'harmonie, encore une fois, & non ſimplement de la mélodie, du chant. *La nature ne s'explique qu'harmoniquement*, dit ſi bien notre Auteur, *elle ne paroît nullement s'occuper de la mélodie.*

Mais obſervez, en même-temps, une autre merveille. Le ſon principal, ſa tierce & ſa quinte, une fois donnés, toute l'harmonie, toute la faculté même du corps ſonore ſeroit épuiſée, ſi la proportion géomètrique n'étoit un

fond inépuiſable en cette matière. *Content d'avoir tout engendré*, dit M. Rameau, *le corps ſonore cède à ſes premiers produits*, c'eſt-à-dire à ſes octaves & à ſes harmoniques, *le ſoin & le droit d'en ordonner* : ceci mérite d'être expliqué.

Le ſon principal a produit ſes octaves & ſes harmoniques : il les charge, à leur tour, de devenir principes ; & tout auſſi-tôt les octaves font naître *tous les renverſements poſſibles* ; on en a vû plus haut un exemple dans les harmoniques (douzième & dix-ſeptième) renverſés à la quinte & à la tierce. Enſuite les harmoniques ordonnent des quintes & des tierces : par conſéquent des *modes*, de la *modulation* & de toutes les variétés qui ſont le *comble de l'Art*. L'Auteur appuie cette doctrine d'un exemple qui nous paroît ſenſible. Le Cor &

la Trompette ne rendent jamais justes la quarte & la sixte qui effectivement sont incommensurables dans tout corps sonore : cependant nous les rendons justes, quand nous chantons : pourquoi ? c'est que le principe ou fondamental *ut* remet à sa quinte *sol* le soin de nous guider : car l'octave *ut* & sa tierce *mi* donnent ces consonances justes relativement à *sol*. On a, en effet, *sol*, *ut*, *mi*, où l'on voit la quarte & la sixte dans les deux derniéres notes.

Il faut en venir aux sept méthodes que nous promet M. Rameau.

La premiére est pour apprendre la Musique, même aux aveugles : on y recommande sur-tout d'accompagner les Commençants avec une harmonie complette, & de leur enseigner l'accompagne-

ment le plutôt qu'il sera possible. C'est le vrai moyen de former l'oreille, de remplir la tête & l'ame d'harmonie : c'est, en un mot, la voie qu'indique la nature & que l'Art doit applanir. » Si le François, *dit notre Au-» teur*, se fût nourri d'harmo-» nie dès les premiers moments » de son penchant pour la Musi-» que, il seroit devenu Musicien » comme les plus grands Maî-» tres, du moins par le même » canal qui les a tous formés, » c'est-à-dire par l'oreille. « Il y a, dans cette phrase, le terme *du moins* qui porte un grand fond d'instruction ; il signifie que jusqu'à présent on n'a fait de bonne Musique que par l'instinct qui a révélé, pour ainsi dire, aux hommes l'harmonie ; quant aux principes & aux régles, on ne les soupçonnoit seulement pas.

La ſeconde méthode donne la poſition de la main ſur le Clavecin & ſur l'Orgue ; il nous ſemble que cette partie doit comprendre les premiéres leçons de l'accompagnement.

La troiſième méthode contient l'art de former la voix, c'eſt-à-dire qu'elle enſeigne à tirer de la voix les plus beaux ſons dont elle eſt capable dans toute ſon étendue. On a grand beſoin, en France, de leçons ſur cet Article : on s'y contente d'enſeigner le goût du Chant, on imagine pour cela des méthodes gênantes, & l'on oublie que *les graces ſont incompatibles avec la gêne.* M. Rameau fait appercevoir ici de grandes réformes dans nos routines de Chant, & il invite d'autant mieux à ſuivre ſes leçons qu'elles ſont fondées ſur cette maxime, *prendre la peine de n'en point prendre.*

Janv. 1758. I. vol.

La quatrième méthode regarde l'accompagnement du Clavecin & de l'Orgue : c'eſt, pour ainſi dire, le complément de la ſeconde méthode, qui ne roule que ſur la poſition de la main. Ici on donne les éléments de la compoſition, Art immenſe preſque auſſi éloigné de la Muſique d'uſage, que la ſimple lecture des Poëtes eſt inférieure au talent & au feu Poëtique. Pour réuſſir dans la compoſition, il faut avoir une connoiſſance peu commune de l'harmonie ; il faut de plus en avoir le ſentiment : qualité très-rare, & qui eſt un préſent de la nature ; mais cette qualité ſe perfectionne par l'accompagnement ; & voilà l'objet capital de cette quatrième méthode.

La cinquième achève la compoſition, dont la quatrième a fait l'ébauche & les préparatifs. L'Auteur nous parle ici de cette fa-

meuſe *Baſſe fondamentale* qui eſt la régle & la pierre de touche de tout ce qui s'appelle compoſition muſicale. En fait de Muſique, c'eſt à l'imagination d'ordonner, à la régle de faire trouver la Baſſe fondamentale, à la Baſſe fondamentale de continuer le Chant & d'y mettre *les variétés de modulations les plus agréables.*

Les deux derniéres méthodes, *l'une pour accompagner ſans chiffres, l'autre pour le prélude, tiennent tout des deux précédentes*; il ne s'agit que d'expliquer & d'appliquer les principes de ces méthodes, & c'eſt à quoi l'Auteur s'engage ici.

Au reſte, il faudroit lire tout ce *Proſpectus*, dont nous n'avons pû donner qu'une légère idée. Il renferme beaucoup de vuës, mais un peu trop ſerrées & com-

pliquées. M. Rameau eſt tout plein de ſa matière, il croit qu'un mot expoſe toute ſa penſée ; que l'harmonie, dont il eſt comme inveſti, ſaiſit également tous ſes Lecteurs ; que les idées abſtraites de ce grand Art entrent dans tous les eſprits, comme de belle Muſique affecte toutes les oreilles. Il y a quelque choſe à rabattre de tout cela. Nous oſerions prier l'Auteur très-eſtimable de renouveller un peu la pratique de Malherbe & de tant d'autres qui liſoient leurs productions au premier venu pour voir s'il les entendoit.

Ce grand *Code de Muſique-Pratique* ne comprendra que deux Volumes *in*-4°. dont un ſera même apparemment d'exemples ; n'eſt-ce point trop peu pour l'Art tout entier ? Quoiqu'il en ſoit, voilà une route d'harmonie ouverte à tout le genre humain qui devroit

en profiter, même pour acquérir plus de bonté morale ; car l'harmonie, encore une fois, eſt un don du Créateur, un prototype d'œconomie, d'ordre, de ſageſſe, de beauté pour les mœurs. N'eſt-ce pas la dégrader que d'en faire uſage pour célébrer les foibleſſes de l'humanité ? M. Rameau veut qu'on s'attache à l'harmonie indépendamment des paroles : tant mieux : car ſouvent les paroles profanent l'harmonie. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que cet Art ſi grand ne fût employé, comme dans ſon origine, qu'à chanter l'Auteur de la nature, les hommes vertueux, les exploits héroïques ; qu'à faire paſſer dans l'ame des Citoyens l'amour des loix, de la patrie & du devoir !

On ſouſcrit pour ce Code de Muſique moyennant 24 liv. mais ſans donner aucune avance : on

promet ſimplement de payer la ſomme en retirant l'Exemplaire vers la S. Martin 1758, terme qu'aſſigne l'Auteur pour l'exécution finale de ſon entrepriſe. *On ſouſcrira chez lui, rue des Bons-Enfants, près le Palais Royal; ou chezDucheſne, rue S. Jacques.*

Les Nouvelles Littéraires ſeront dans le II. Volume, qui paroîtra le 15. de ce mois.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier, 1758.
I. Vol.

ARTICLE I. *Apologie de la Chronologie de M. Newton.* 5

ART. II. *Lettres Critiques*, ou *Réfutation d'Ecrits modernes contre la Religion.* 37

ART. III. *Histoire des Navigations aux Terres Australes, &c.* 71

ART. IV. *La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, &c.* 98

ART. V. *Histoire Naturelle du Sénégal, &c.* 119

ART. VI. *Lettre sur une Thèse envoyée de Lyon.* 132

ART. VII. *Essai Géographique sur les Isles Britanniques.* 148

ART. VIII. *Plan détaillé du quartier de Ste Geneviève.*

Plans, Vuës, Elévations & Coupe

de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève. 158
ART. IX. *Code de Musique-Pratique, &c.* Par M. Rameau. 176

ERRATA

Pour Décembre, 1757.

Pag. 2891, *lig.* 1, habilité, *lis.* habileté. *p.* 2965, *lig.* 10, quelque, *lis.* quelques.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Déc. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1758. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Sérénissime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1758. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 726 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	2.

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſols en feuilles, & 16 ſols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1758. II. vol.

ARTICLE X.

***RECUEIL DE PLUSIEURS** Pièces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Flo-*

raux, l'année 1757, &c. (In-12, pag. 185.) A Toulouse, chez Me Pijon; & à Paris, chez la Veuve Delaguette.

IL n'y a, dans ce Recueil, que quatre Discours, dont deux couronnés & sur le même sujet, savoir *combien les Belles-Lettres sont redevables aux Sciences*; deux autres d'usage, de style ou d'étiquette, si l'on veut, savoir la *Semonce* à tous ceux qui travaillent pour les Couronnes littéraires, & l'*Eloge de Clémence Isaure*, Institutrice ou Réformatrice des Jeux Floraux.

Les deux Discours couronnés roulent sur une matière qu'il est difficile de traiter avec précision ou intérêt. Si *les Belles-Lettres doivent* beaucoup *aux Sciences*; les *Sciences doivent* aussi beaucoup *aux Belles-Lettres*. D'ailleurs qu'entend-on par le terme de

Sciences ? Eſt-ce l'Erudition ? elle fait, en quelque ſorte, partie des Belles-Lettres. Eſt-ce la Philoſophie ? puiſqu'elle comprend le raiſonnement & la méthode, c'eſt le bien commun des Savants, des Littérateurs, de tout le genre humain. Il ne reſte donc que ces Sciences, qu'on nomme *Exactes* ; la Géomètrie, le calcul, & en général les diverſes parties des Mathématiques ; mais l'homme de Lettres ſait bien s'en aider dans l'occaſion, ſans néanmoins ſe livrer à ces études : il emprunte d'elles les Notions qui lui ſont néceſſaires, comme il recherche celles de la Juriſprudence, de la Politique, des Arts méchaniques à meſure qu'il en a beſoin. Or cela ſuffit-il pour ſtatuer qu'il a de grandes obligations à ces Sciences ou à ces Arts ? Il vaudroit bien mieux reconnoître que les Muſes ſont ſœurs, qu'elles vivent toutes dans la dépen-

dance du Génie leur père & leur maître, que, par ſes ordres, elles s'aident mutuellement ſans qu'aucune d'elles ait droit de croire ſes ſervices plus eſſentiels que ceux des autres.

Mais, quoiqu'il en ſoit de ces Obſervations générales, le premier des deux Auteurs, couronnés à Toulouſe, entreprend de montrer les obligations que la Grammaire, la Critique, l'Hiſtoire, l'Eloquence, la Poëſie ont aux Sciences. Sur la Grammaire, par exemple, ou la connoiſſance des Langues, il dit que c'étoit *un amas confus de ſignes épars, lorſque éclairée par l'eſprit des Sciences elle a commencé, en remontant à ſa ſource, de fixer la véritable ſignification des mots, leur liaiſon & leur régime, elle en a réduit l'uſage en préceptes, &c.* Mais vraiment il faut bien qu'une ſorte de Logique ait préludé & préſidé

à la conſtitution de toute Langue, puiſque toute Langue n'eſt faite que poûr rendre les idées & pour les rendre dans l'ordre où l'eſprit les place. Si cela ſuffit pour établir que la Grammaire a de grandes obligations à la Logique ; nous dirons que la Grammaire eſt chargée de ſe remercier elle-même, puiſque tout le fond de la Grammaire n'eſt qu'une Logique.

Sur l'Hiſtoire, on obſerve que, pour y réuſſir, il ſera néceſſaire *d'arracher du ſein de la Chronologie des époques certaines, afin de ne pas confondre les âges ;* & de là, ſans doute, on prétend conclure que l'Hiſtoire eſt bien redevable aux Sciences. Mais cette *Chronologie*, dont on nous parle, n'eſt-elle pas le préliminaire de l'Hiſtoire ? diſons mieux ; n'en eſt-ce pas la ſtructure interne, à peu-près, comme les oſſements repartis dans le corps humain ſoû-

tiennent toute la machine ? Qui voudra ſéparer la Chronologie de l'Hiſtoire, abattra tout l'édifice ; qui voudra mettre d'un côté la connoiſſance des temps & de l'autre la connoiſſance des faits, ruinera l'une & l'autre. Voilà le défaut de ce ſujet : pour montrer les avantages des Sciences, on décharne les Belles-Lettres, on les dépouille de leurs poſſeſſions : on feroit la même choſe, s'il étoit queſtion de faire voir *combien les Sciences ſont redevables aux Lettres ;* on réduiroit les premiéres, comme par une Analyſe littéraire dans le goût de l'Analyſe chymique, à leur *caput mortuum*, ou à leurs cendres : puis on conclueroit que tous leurs principes actifs, toute leur beauté, tous leurs agréments doivent être attribués aux Belles-Lettres. Mauvais procédé, fauſſe Science, fauſſe Littérature.

Vient l'Eloquence : *cette Reine*

des cœurs, nous dit-on, *paroît, au premier coup-d'œil, indépendante du reste de nos connoissances.* Point du tout assurément : *au premier coup-d'œil*, nous voyons qu'il n'y a point d'Eloquence sans Logique, sans connoissance des Mœurs, sans étude des Loix, sans toutes les lumières, en un mot, qui sont relatives aux divers sujets que traite l'Orateur. Que sera-ce qu'un discours si l'on n'a pas médité, arrangé, divisé ce qu'il faut dire ? Mais seront-ce encore-là les obligations que doit avoir l'Eloquence aux Sciences & aux Arts dont elle se sert ? Si les Muses n'étoient pas sœurs & aussi nobles les unes que les autres, on diroit bien plutôt que c'est l'Eloquence qui ordonne, qui commande, qui maîtrise, qui tient le premier rang dans tout l'empire des connoissances. Cependant revenons-en toujours au chef & à l'arbitre de tout en ce genre ;

c'eſt le Génie ; c'eſt lui que l'Eloquence écoute, de lui qu'elle prend des leçons, à lui qu'elle a les grandes, véritables & eſſentielles obligations.

L'Auteur, couronné à Toulouſe, n'oublie point l'Eloquence ſacrée ; il prétend qu'elle ne peut rien ſans les Sciences ſacrées ; &, à ce ſujet, il nous donne le morceau ſuivant. » O vous, qui ne » fites briller le glaive de la parole » de Dieu que pour étendre les » conquêtes de ſon Royaume, vous » qui développiez au monde, avec » tant de zèle & de ſuccès, les » Myſtères auguſtes, les dogmes » & les vérités ſublimes d'une Re» ligion toute ſainte, dites-nous » par quel charme ſecret vous opé» riez cette révolution ſoudaine » dans les mœurs & dans la croyan» ce des peuples, ces mouvements » ſourds de terreur & de piété » ſemblables aux frémiſſements de

» la Mer, dont les vagues s'éle-
» vent & s'entrechoquent! N'eſt-
» ce pas à une étude aſſidue &
» réfléchie des ſaintes Ecritures,
» de la Métaphyſique & de la
» Théologie, de la Tradition, des
» Pères de l'Egliſe & des Auteurs
» Eccléſiaſtiques, que vous devez
» cette manière grande, noble &
» conciſe de parler de Dieu, de
» l'homme & de ce rayon de la
» Divinité qui l'anime? N'eſt-ce
» pas le ſecours réuni de toutes
» les Sciences dépendantes de la
» Religion qui vous a communi-
» qué cette majeſté, cette gran-
» deur de raiſonnements qui nous
» étonnent, & cette connoiſſance
» étendue & exacte de la Loi di-
» vine, pour l'oppoſer à la con-
» duite des lâches Chrétiens, &
» pour marquer diſtinctement les
» bornes de l'opinion & de la foi?
» Dans quelle autre ſource auriez-
» vous puiſé ces traits de feu éma-

» nés de la vérité éternelle, cette » plénitude de doctrine qui entraîne » ne les cœurs même qu'elle irrite, » cette autorité, cette vigueur ca- » pables de détruire les inclina- » tions les plus chères de la nature » & de confondre la sagesse hu- » maine? « On jugera, par cette citation, des talents qui ont mérité la couronne à l'Auteur. Quant au fond des choses, il y auroit à observer 1° qu'on met, dans la classe des Sciences, deux ou trois parties d'études qui sont, à quelques égards, du ressort des Lettres: 2° que, pour ce qui concerne les grands mobiles de la conversion des peuples, ils ne sont pas tirés des Sciences prises au sens du Programme Académique; mais des Sciences divines, inspirées, portant avec elles le glaive tranchant & efficace de la parole de Dieu: ce qui est d'un autre ordre que toutes nos connoissances

philoſophiques, mathématiques, politiques & littéraires.

Le ſecond Diſcours roule ſur le même ſujet, & il embraſſe auſſi l'Hiſtoire, l'Eloquence, la Poëſie: l'Auteur, pour exalter les Sciences, dit que *l'Hiſtoire leur doit ſa certitude, l'Eloquence ſa perſuaſion*, (on veut dire *ſa force de perſuader*,) *la Poëſie ſon utilité.* Il y a de la force & de l'élévation dans cette pièce: mais que de choſes encore à examiner dans le tiſſu des raiſons qu'emploie l'Orateur! Il invite, par exemple, l'Hiſtorien à bien étudier la Chronologie, à conſulter les Inſcriptions & les Médailles: c'eſt comme ſi l'on diſoit à un Architecte de bien choiſir ſes pierres & ſes bois. Cela s'entend, *répondroit-il*, & il n'eſt pas néceſſaire de m'en avertir, encore moins d'attribuer à un autre Art qu'au mien, le choix que je me propoſe de faire.

L'Auteur veut que celui qui entre dans la carrière de l'Eloquence, *commence à se fortifier par la Dialectique :* rien de plus juste, & qu'est ce que l'Eloquence sans le raisonnement ?. s'est-il trouvé quelqu'un, parmi les Détracteurs des Sciences comparées aux Belles-Lettres, qui ait dit qu'on pouvoit être Orateur sans savoir raisonner ? Il en est de même par rapport à la Poësie : l'Auteur couronné dit qu'il faut être versé dans la Physique, pour bien chanter les Campagnes, les dons de Flore ou de Cerès &c. Qui seroit d'assez mauvaise humeur pour nier que de petites connoissances, en ce genre, doivent précéder la composition d'une Idylle ; mais quelle Physique ! En est-ce assez pour fonder les grandes obligations que les Lettres ont aux Sciences ? On excède véritablement dans tout le détail de ce sujet. Il faut dire aux

Amateurs des Belles-Lettres, d'acquérir le ſavoir qui leur eſt néceſſaire relativement à leur objet ; il faut dire aux Amateurs des Sciences de ſe pourvoir, tant qu'ils pourront, de l'élégance du ſtyle & de tous les agréments que donne la culture des Belles-Lettres. Enſuite il eſt à propos de leur faire ſentir combien les rivalités reſpectives, les animoſités de profeſſion, entre Littérateurs & Savants, ſont puériles & ridicules. Voilà tout ce que comporte ce ſujet.

La *Semonce* Académique eſt fort bien dans ce Recueil. Elle a pour but d'inſpirer aux Candidats des prix plus d'ardeur, de force, d'élévation, plus de ſoin dans le choix de leurs ſujets, plus d'attention à laiſſer agir le génie. Mais où prendre toutes ces belles choſes, dans un ſiècle plein d'Imitateurs rampants & de *Copiſtes ſer-*

viles ? Il y a, dans ce Diſcours, un parallèle du *Paradis perdu* de Milton, & de la *Henriade* de M. de Voltaire. On dit que celui-ci *paroît être auprès* du premier, *ce que Virgile étoit auprès d'Homère ;* c'eſt-à-dire qu'il y a plus d'élégance & de correction dans le Poëte François. Les Lecteurs inſtruits trouveront peut-être ſur tout cela des obſervations à faire ; mais en général, il y a du vrai dans ce morceau de comparaiſon.

On voit treize pièces de Poëſie dans ce Volume des Jeux Floraux. Ce ſont des Odes, des Idylles & de petits Poëmes. Ceux qui connoiſſent le goût de ces Collections Académiques ſavent que le bon & le médiocre s'y trouvent mêlés : auſſi toutes les Pièces n'ont-elles pas été couronnées ; il n'y en a même que deux, dans ce Recueil, qui aient eu cet honneur ; la premiére eſt une Ode intitulée,

Pierre Alexiowitz, ou *les Russes polis par les Arts*; l'Auteur est M. le Chevalier Despinasse. L'autre, qui est aussi une Ode, a pour titre *l'Imagination*, & c'est l'Ouvrage de Madame la Marquise de Lagorce : en voici le début :

O toi qui d'un heureux génie
Excites les divers transports,
Déesse, de mon harmonie,
Daigne régler tous les accords !
Viens, & d'une course légère,
Guides-moi vers ton Sanctuaire,
Où, par des prestiges divers,
On voit, sous tes pinceaux magiques,
Briller mille corps fantastiques
Et naître un nouvel univers.

ARTICLE XI.

*LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur la Méthode Hébraïque, annoncée au I. vol. d'Octobre 1757.**

MM. RR. PP.

J'Ai vû, dans votre premier Journal d'Octobre, l'Extrait d'une nouvelle Méthode Hébraïque, qui ne peut être que l'Ouvrage d'un homme d'esprit & rempli de connoissances fort estimables. Mais

* Comme nous admettons volontiers, dans nos Mémoires, cette Lettre Critique, il sera bien permis aussi à l'Auteur de la nouvelle Méthode, de nous adresser sa réponse; s'il juge à propos d'en faire une, pour la défense de son systême.

il me permettra d'oppoſer à ſes réflexions quelques obſervations qui pourront avoir leur utilité. Elles en auront ſûrement beaucoup, ſi elles ſont propres à garantir ceux qui voudront étudier la Langue ſainte du déſagrément de s'être donné bien des peines peu utiles, que leur auroit épargnées l'ancienne méthode, ſuivant laquelle on liſoit l'Hébreu avec les points, qui en indiquoient les voyelles.

S'il eſt difficile de faire de nouvelles réflexions ſur cette matière, je tâcherai de dire en peu de mots & d'une manière ſi ſenſible, ce que l'on a déja peut-être déja dit, que la manière de le rappeller ſemble nouvelle, & ne demande que très-peu d'attention pour paroître déciſive. Je ne veux propoſer & éclaircir que ces deux queſtions. 1° Peut-on apprendre dans les Livres la Langue Hébraïque, ſans faire uſage

de voyelles ? 2° Les voyelles que nous donnent les nouvelles méthodes, ont-elles l'avantage de vraies voyelles, & mettent-elles en état de lire & de parvenir à entendre les ouvrages d'une Langue, qui ne se conserve que dans les Livres, & ne parle plus qu'aux yeux ?

Dans la premiére de ces deux questions, sur laquelle, particuliérement, les sentiments ont été très partagés depuis quelque temps, on ne demande pas précisément si l'on peut apprendre & entendre quelque Langue écrite sans faire usage de voyelles. Car on conçoit que, si une Langue écrite, comme la Langue Chinoise savante, n'est pas faite pour être prononcée, on a pû tellement disposer d'autres lettres que des voyelles, qu'elles rappellent aux yeux ce que les sons feroient entendre. Telle consone, par exemple, placée au commen-

cement, ou au milieu, ou à la fin d'un mot, pourroit déſigner une terminaiſon d'indicatif ou autre mode, ou d'un préſent, d'un futur, d'un maſculin, d'un feminin, d'un ſingulier, d'un plurier. Mais on demande ſi une Langue faite pour être prononcée, comme le Grec, le Latin, le François, l'Hébreu, peut être luë, appriſe & entendue ſans faire uſage de voyelles. Il n'y a, je crois, qu'à propoſer la queſtion ſous ce jour, pour faire bien entendre qu'elle n'a pas beſoin de réponſe. Mettez l'homme du monde qui ſait le mieux le Latin, vis-à-vis d'un ouvrage écrit dans cette Langue ſans voyelles, comment s'en tirera-t-il? Mais enſuite mettez à la place de cet habile homme, celui qui étudie cette Langue, quel progrès fera-t-il? Voilà le cas de celui qu'on ſuppoſeroit étudier l'Hébreu ſans voyelles; & il faut remar-

quer que le cas ne ſeroit plus le même, & n'offriroit rien d'inconcevable ſi l'Etudiant ne réuſſiſſoit qu'avec les leçons d'un Maître, qui lui répèteroit ſouvent le ſon que doit rendre chaque conſone avec la voyelle ſous-entendue.

Mais on dira qu'en certain temps, par exemple pendant les quatre premiers ſiecles de l'Egliſe; il falloit bien que ceux qui apprenoient l'Hébreu, l'appriſſent ſans voyelles, puiſque les points voyelles de l'Hébreu n'étoient pas encore inventés.

Quand il ſeroit vrai que l'invention des points voyelles n'eſt pas de plus ancienne date, ce qui n'eſt pas reconnu de tous les Savants, il faudroit ajoûter pour répondre à ce que l'on vient d'obſerver, qu'on apprenoit auſſi l'Hébreu ſans Maître; & c'eſt ce que l'on ne prouvera ſûrement pas.

Cependant on peut encore ima-

giner,

giner, *dira-t-on*, qu'avec le ſecours des traductions, on s'accoûtumera à donner, à ces conſones combinées de certaine façon & repréſentées dans le même ordre, la ſignification que l'on trouve dans la Traduction ; & le Traducteur alors ſera le Maître, dont on a beſoin pour entendre une Langue qui n'offre point de voyelles. Avec de la mémoire, de la peine & de la patience, on pourra venir à bout d'expliquer auſſi tous les Livres Saints : c'eſt, après tout, le ſeul Ouvrage important qu'on ait en cette Langue.

Il n'eſt, *dit-on*, qu'un Ouvrage important en Hébreu : on peut bien le dire : mais auſſi quel Ouvrage ! & quand on n'en conſidéreroit que l'étendue & la variété, qu'il eſt bien équivalent à un grand nombre d'Ouvrages ; ſur-tout ſi l'on veut ajoûter aux connoiſſances du Texte Hébreu, toutes celles

que peuvent donner le Chaldaïque, le Syriaque &c ! Qui pourra parvenir, avec le secours des Traductions, jusqu'à entendre bien le seul Texte Hébreu lû sans voyelles ; en sorte que les consones de ce Texte en rappellent aisément tout le sens ; & que, pour l'entendre, on ne soit plus obligé de revenir à ces Traductions, à l'aide desquelles on s'est familiarisé avec l'Hébreu ?

Il est cependant vrai, *dira-t-on encore*, qu'à force de rapprocher les termes d'une Langue inconnue de ceux qui en expriment le sens dans une Langue que l'on posséde bien, on en vient à la fin jusqu'à entendre cette Langue étrangère, avec le seul secours d'un usage ou d'une routine qui a tenu lieu de Régles & de Grammaire.

Cela peut être absolument, mais 1° il faut observer que tous ceux qui apprennent ainsi les Langues,

dans les Livres, par le ſeul uſage de la Traduction, & ſans régles, après y avoir paſſé bien du temps, ſe trouvent très-peu avancés dans cette étude, & oublient bien aiſément ce qu'ils ont appris. On a ſouvent eu occaſion de reconnoître que les jeunes Sujets à qui l'on avoit tenté d'apprendre le Latin ſuivant cette méthode, & dont on vantoit fort les progrès, n'avoient acquis, en effet, aucune connoiſſance ſatisfaiſante de cette Langue. La bonne manière d'apprendre une Langue, ſera toujours de joindre à l'étude des régles l'uſage de la Traduction & même de la compoſition.

2°. Je dis que le ſuccès même de ces études ne feroit pas eſpérer le même avantage pour la Langue Hébraïque, que l'on étudieroit ſans avoir aucune connoiſſance des voyelles de cette Langue. Car il faut remarquer que,

dans les Langues dont on exprime les voyelles, chaque mot préſente une ſignification qu'il aura encore dans un autre Texte: cette régle générale n'eſt ſujette qu'à un petit nombre d'exceptions: par exemple, ce mot Latin *audire*, qui ſignifie *entendre*, le ſignifiera encore dans tous les autres endroits où je le retrouverai. Ainſi lorſqu'un endroit ſera tout composé des mots, dont j'ai bien reconnu ailleurs la ſignification, je ſaiſirai aiſément tout le ſens de cet endroit. Lorſque je verrai, par exemple, cette ſuite de mots, *hic auctor ſcribit parùm eleganter*; ſi j'ai eu occaſion de reconnoître ſéparément la vraie ſignification de chacun de ces termes, je n'aurai qu'à les lier enſemble pour avoir ce ſens: *cet Auteur écrit peu élégamment*: mais il n'en eſt pas ainſi des mots Hébreux deſtitués de leurs voyelles. Ces mots compo-

ſés des mêmes conſones, diſpoſées entre elles préciſément de la même manière, pourront avoir, avec les voyelles que l'on ſuppoſe inconnues, des ſens tout différents, & non-ſeulement deux ou trois ſens, mais une demi-douzaine, une douzaine même de ſens différents, & plus encore : par exemple, les trois lettres Hébraïques qui répondent à ces Latines & Françoiſes, *l*, *m*, *d*, pourront ſe prononcer, en Hébreu, comme *lamed*, *lomed*, *lemod*, *limed*, *lamed*, *lumad* : toutes ces manières de prononcer, qui ſe trouvent ſans ſortir d'un ſeul verbe, offrent, en effet, dans l'Hébreu, des ſignifications différentes. Que ſeroit-ce donc ſi l'on cherchoit encore dans les adverbes, les conjonctions, les noms ſubſtantifs & adjectifs, tous les aſſemblages ſemblables des mêmes conſones qu'on y pourroit trouver ? Et à quoi reconnoîtra-

t-on les ſignifications différentes de ces conſones toujours préſentées dans ce même ordre ? En voilà bien aſſez & beaucoup plus qu'il n'en faut, pour faire reconnoître bien ſenſiblement que la routine ſeroit ici déconcertée à tout moment, & preſque à chaque mot; & qu'enfin celui qui entreprendroit d'étudier l'Hébreu ſans tenir compte des voyelles, ne verroit qu'un chaos & une confuſion, dont il ne lui ſeroit jamais poſſible de ſortir. On peut ajoûter que s'il avoit eu aſſez de patience & une mémoire aſſez heureuſe pour bien ranger, dans ſon ſouvenir, la ſignification de chaque texte & de chacune de ſes parties, à force de revenir à confronter tous les mots & toutes les phraſes avec leur Traduction, 1° il ne ſauroit encore que l'Hébreu des Livres Saints, & l'Hébreu entendu ſeulement ſuivant les Traductions qu'il auroit

consultées : 2° Qu'avec cette mémoire & cette patience, il auroit pû apprendre toutes les Langues du monde, dans le temps qu'il auroit donné à l'étude de l'Hébreu.

Mais ceux qui savent parfaitement l'Hébreu, le lisent sans points voyelles, & ne pensent pas même à ces voyelles.

Cela peut être vrai à certain point ; comme un homme qui sait parfaitement une Langue, n'est pas arrêté par des abrégés, surtout dans les Ouvrages qui ont déja passé sous ses yeux. Et d'ailleurs on convient que certaine disposition de consones Hébraïques peut encore aider à reconnoître un futur, un infinitif ou gérondif, un plurier, un nom gouverné par quelque autre. Avec ces attentions & la facilité de comparer tous les sens, bons & mauvais, ou imparfaits, d'une ou de

pluſieurs parties de diſcours, le Savant diſſipe les ténébres de l'abrégé. Encore ne faut-il pas croire que cela ſe faſſe toujours auſſi facilement que ſemblent le ſuppoſer certains Hébraïſans, qui en parlent bien à leur aiſe en Latin ou en François. Pour réuſſir à trouver le vrai ſens, il faut ſouvent quelque choſe de plus que le rapprochement & la comparaiſon des parties d'un même texte, ou même des textes tels qu'on les lit dans une ſeule Langue. Mais ce qu'on ne pourra jamais concevoir, c'eſt que celui qui ne ſait point l'Hébreu, réuſſiſſe à l'apprendre & parvienne à le ſavoir médiocrement, ſans tenir compte des voyelles : & c'eſt ce que l'on croit avoir fait voir ſi ſenſiblement qu'on n'en peut plus douter. Or il eſt certain qu'il faut paſſer par cette médiocrité de ſavoir, pour arriver aux avantages d'un vrai Savant.

Si l'on me disoit qu'on a vû cependant des hommes très-habiles en Hébreu, qui n'ont jamais tenu compte des voyelles, j'assurerois hardiment que cela n'est point, parce que cela ne sauroit être ; & je dirois que ces hommes cités en exemple, n'étoient point très-habiles & n'avoient réussi qu'à faire illusion ; ou qu'ils ont appris l'Hébreu avec les points voyelles. Combien de prétendus Savants s'en tiennent aux plus courts moyens de se faire réputation ! & ce plus court peut être une connoissance très-sembable à une vuë foible & trouble, qui ne sait se reposer & s'affermir sur aucun des objets qu'elle paroît embrasser. Si l'on me dit encore qu'un bon nombre de vrais Savants, & de ceux qui ont appris l'Hébreu avec les voyelles des Massorètes, ne pensent pas ainsi ; je réponds que ces Savants ont sûrement oublié l'obligation

qu'ils ont aux points voyelles. Et cela peut venir de ce qu'avec le secours de ces points, ils ont si bien appris à les suppléer, que le souvenir même de ces points les dirige sans qu'ils y pensent. Il ne faudroit rien de moins que des faits très-évidents & des témoignages infaillibles, pour les opposer aux observations & aux preuves que l'on vient de produire : autrement on voudra juger de ce qui est certain, par ce qui peut absolument nous tromper.

Mais ces observations & ces preuves, *dira-t-on*, pourroient paroître concluantes, si les points voyelles des Massorètes fixoient bien le vrai sens des divines Ecritures, & s'ils nous étoient venus de la même autorité que les textes sacrés. Si cela étoit en effet, il n'y auroit point d'autre parti à prendre que de donner à ces points les plus singulieres attentions. Mais,

ſuivant les ſentimens les mieux fondés, ces points n'ont été inventés par les Maſſorètes qu'après le 4^e^ ſiècle, pour fixer ou conſerver la prononciation Hébraïque. Ils ne peuvent donc nous offrir que le Texte ſacré entendu au ſens des Maſſorètes, dont l'autorité n'eſt rien moins qu'irréfragable. Ainſi ces points requis pour fixer le ſens des Textes ne le fixent point en effet d'une manière ſur laquelle on puiſſe compter.

Je réponds à cette objection dont on ne m'accuſera pas apparemment d'avoir voulu diminuer la force, que la ponctuation des Maſſorètes, telle qu'elle eſt venue juſqu'à nous, ne nous offre pas ſeulement l'autorité de ces Maſſorètes, mais la Tradition de leur temps ſur la prononciation & le ſens des écritures : Tradition qu'ils n'auroient pû contredire ſans avoir pour témoins de leur infidé-

lité tous les savants Chrétiens du même temps, qui leur auroient opposé tout-à-la-fois, & cette Tradition & les Versions authentiques Gréques & Latines dont on étoit déja en possession. Cela n'empêche pas cependant que cette ponctuation des Massorètes ne soit défectueuse en quelques endroits; sur lesquels les Savants n'ont pas toujours été d'accord, & qu'on ne puisse très-bien reconnoître ces défauts, comme on en reconnoît aussi quelques-uns qui ne sont ni essentiels, ni dangereux dans les Versions les plus authentiques. Mais on peut toujours dire que le corps & le fonds des Ecritures, au moyen de cette ponctuation Massorètique, se présente dans le Texte Hébreu avec le vrai sens dont on a pû s'assurer. Ce qui suffit bien pour fixer ceux qui étudient l'Hébreu, jusqu'à ce qu'ils soient en état de porter leur

jugement sûr les Textes dont le sens est controversé. Mais si tout le Texte leur est d'abord présenté sans voyelles, ce ne sont plus seulement quelques Textes, c'est toute la suite des Ecritures, qui n'est plus qu'incertitude & que ténébres pour eux ; & au-lieu de quelques endroits ou, si l'on veut, de quelque centaine d'endroits dont les points voyelles ne feront pas connoître le vrai sens, ils en trouveront à milliers & à dizaines & centaines de mille, dont le vrai sens ne leur offrira rien qui le fasse bien distinguer.

Passons à la seconde question, savoir si les nouvelles méthodes nous offrent des voyelles qui aient l'avantage de vraies voyelles, pour favoriser les progrès & assurer le succès des études Hébraïques.

1°. Il est manifeste que les voyelles de Masclef n'ont aucun de ces avantages, puisque les sons

fo, *go*, *&c.* Il n'y auroit en cela d'autre inconvénient que de chanter toujours ſur le même ton : mais cet inconvénient ſeroit racheté par l'avantage de la ſimplicité ; & l'on verra bientôt que la nouvelle méthode ne garantit guères de cette monotonie : mais allons au fait.

Il eſt encore certain que les voyelles de cette nouvelle méthode n'ont point l'utilité de voyelles qui puiſſent diſtinguer par une terminaiſon ſpéciale, les noms, les verbes, les adverbes, les conjonctions, les temps & les modes différents ; puiſque 1° ces prétendues voyelles, du moins les quatre propres à former des diſtinctifs, ne ſe trouvent point dans quantité de noms, verbes, adverbes, conjonctions, temps & modes différents : 2° lors même qu'elles s'y trouvent, ce n'eſt point ſuivant une régle conſtante, qui

donne aux parties de diſcours de même eſpèce, une terminaiſon uniforme & une terminaiſon différente aux différentes eſpèces.

Par exemple, ſans ſortir encore du même verbe que nous avons déja mis ſous les yeux, les mots que l'on prononce en Hébreu comme *Lamed*, *Lomed*, *Lemod*, *Limod*, *Lamed*, *Lumad*, & qui offrent des ſignifications & des rapports différents, ſe prononceront de la même manière, ſuivant la nouvelle méthode, dans les Textes Hébreux, qui n'offriront d'autre différence que celle des points Maſſorètiques, dont on ne tiendra plus compte ; & il faudra prononcer alors *Lomod*, *Lomod*, *Lomod*.... De même encore, au-lieu des différents ſons que l'on fait entendre quand on prononce *Hilemid*, *Halemid*, *Holemad*, il faudra prononcer, ſuivant la nouvelle méthode, *Elomod* ou *Helo-*

mettre que dans l'ordre du *peut-être* & des possibles.

Ce que l'on peut bien assûrer sur ce que nous venons de rappeller, c'est qu'il n'est point d'autre méthode que la Massorètique, qui nous donne de vraies voyelles Hébraïques propres à faciliter l'étude de la Langue Sainte ; & que si cette Méthode n'étoit pas encore trouvée, il faudroit la chercher jusqu'à ce qu'on eût trouvé ou celle-ci, ou quelque autre de même espèce, qui apprît toujours à distinguer ces parties du langage qui ont des fonctions différentes, & qui rangent, dans une même classe, celles dont on fait un semblable usage.

Quand on a reconnu un désavantage aussi essentiel des nouvelles Méthodes, il n'est plus nécessaire de parler de leurs autres inconvénients. Ne pouvoir profiter des anciennes Grammaires &

des Réflexions de ceux qui les ont ſuivies & qui en ſuppoſent les principes ; ne pouvoir entendre ceux qui prononceront & liront à l'ancienne façon, quand on trouve de la difficulté à ſe ſervir de ſes propres yeux ; ne pouvoir conſulter les Ouvrages des plus ſavants Rabbins, & y démêler ce qu'il y a d'eſtimable & d'intéreſſant, parce qu'on ne s'eſt point accoûtumé à connoître leurs voyelles ou à les ſuppléer : ce ſeroient-là cependant des déſavantages qui pourroient ſeuls décrier ces nouvelles Méthodes. Le premier fruit de ces changements de Méthodes, c'eſt la confuſion des Langues entre des Hébraïſants qui ne s'entendent plus.

Il eſt vrai qu'il en coute un peu pour ſe mettre au fait de ces points Maſſorètiques, & ſe familiariſer avec ce grand nombre de voyelles que l'on auroit peut-être pû dimi-

nuer ſans y perdre de grands avantages. Mais cette peine ne dure pas ſi long temps, & ce n'eſt après tout que celle de porter un aſſez grand nombre de clefs, qui ouvrent des eſpaces & des appartements remplis de tréſors ſans prix. On ſe trouve bien dédommagé de quelques mois, ou, ſi l'on veut, de quelques années de travail, quand on voit de près & par ſoi-même, dans les témoignages du Texte ſacré, la plus belle, la plus touchante, la plus convainquante, enfin la plus intéreſſante & la plus ſublime ſimplicité qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Que l'on s'applaudit alors de pouvoir paſſer une partie de ſon temps au bord de ces divines ſources !

Voilà, MM. RR. PP., les réflexions que m'a rappellées la nouvelle Méthode Hébraïque. Voyez ſi elles méritent d'être données au Public. Je ſuis, &c.

1er Déc. 1757.

P. S. Permettez-moi d'ajoûter encore très-ſuccinctement deux ou trois remarques à ce que j'ai obſervé.

1°. Celui qui lit & explique l'Hébreu avec les points voyelles, dont je ſuppoſe qu'il fait déja aiſément uſage, ſe grave dans la mémoire deux choſes, & les points voyelles & le ſens du Texte ; & l'on peut dire qu'il n'eſt pas plus difficile de ſe les mettre toutes deux dans la mémoire qu'une ſeule de ces deux, parce que l'une a un rapport bien marqué avec l'autre. D'où il arrive que ſi on en oublie une, elle peut être rappellée par le ſouvenir de l'autre. Au contraire celui qui n'a connu le ſens du Texte que ſur une Traduction, n'a que ce ſens dans la mémoire, & quand il oublie ce ſens, que l'on peut oublier en effet plus aiſément que deux objets, rien ne le lui rappelle. Je dis rien qui lui ſoit par-

ticulier, parce que le Texte composé des seules consones, est commun aux deux Etudiants.

2°. Celui qui ne cherche le sens du Texte que dans les Traductions, ne peut manquer certainement, quelque mémoire qu'il ait, de passer un temps prodigieux à prendre si bien le sens de tous les Textes, qu'il ne soit plus obligé, pour entendre les Livres saints, de revenir aux Traductions qu'il a consultées; & il faut avouer que ce travail n'a point d'agréments qui puissent animer l'attention; parce que celui qui prend cette peine, sent bien qu'il n'a que le mérite de chercher, dans les Traductions, un sens qu'il ne voit pas. Mais pour celui qui fait usage des points voyelles, & qui, avec ce secours, explique lui-même le Texte dès qu'il a quelque connoissance, même imparfaite de ces points, il trouve, à découvrir le

sens

ſens d'un grand nombre de Textes, une ſatisfaction qui rend ſon attention plus vive & ſa mémoire bien plus diſtincte & plus ferme. Les gens d'étude & à réflexion ne peuvent manquer de ſentir tout l'avantage de cette diſpoſition.

3°. Il faut encore remarquer que le mot Hébreu composé des ſeules conſones, ne peut rappeller que d'une manière très-vague & fort confuſe le ſens dont on a déja eu connoiſſance; parce que ces caractères qui ne ſont point Hiéroglyphiques, ne ſont propres d'eux-mêmes à rien repréſenter. Mais au contraire ces mêmes caractères ſont propres par eux-mêmes à rappeller le mot entier composé de conſones & de voyelles Maſſorétiques, parce que ces conſones ſont au moins le commencement & ordinairement la plus grande partie du mot ainſi composé. Or ce mot entier une fois rappellé, porte

avec lui une ſignification très-diſtincte pour celui qui eſt initié dans la méthode Maſſorétique. Et c'eſt ainſi que, ſuivant cette Méthode, on s'avance de proche en proche, & ſans ſauter pluſieurs degrés à la fois juſqu'à un terme éloigné.

Voilà, ſi je ne me trompe, les raiſons phyſiques des bons effets que produit la Méthode Maſſorétique, & des avantages qu'elle a ſur les autres. L'expérience ne peut les contredire ces raiſons; car les Hébraïſants de nos jours, je dis ceux qui ſont vraiment & ſûrement habiles, & ceux-mêmes qui ont cru qu'on pourroit ſe paſſer de cette Méthode, ne peuvent manquer de la bien connoître; & quand on la connoît bien, on ne peut manquer auſſi de profiter ſouvent de ſes avantages.

On peut enfin ajoûter à ces obſervations, qu'il ſemble inutile

de propoſer des régles de Grammaire, pour faciliter l'étude d'une Langue dont on a fait diſparoître les vraies voyelles. En effet, ces régles ſi utiles & même ſi néceſſaires, pour bien apprendre une Langue avec le ſeul ſecours des Livres, ou bien doivent ſervir à diſtinguer les différentes parties du langage, ou les ſuppoſent déja diſtinguées, pour en faire remarquer la conſtruction. Mais vous vous ôtez le moyen de les diſtinguer ces diverſes parties du langage; vous effacez les couleurs qui marquent leurs différences ou leurs reſſemblances, lorſque vous retranchez ces voyelles que l'on peut regarder, en effet, comme les couleurs différentes des conſones. Voilà donc toutes les régles en défaut, ſans fonction, ſans ordre, ſans objet déterminé.

ARTICLE XII.

APOLOGIE DU SENTIMENT de M. le Chevalier Newton sur l'ancienne Chronologie des Grecs, contenant des réponses à toutes les objections qui y ont été faites jusqu'à présent. Par M. le Chevalier S..... T..... (Volume *In*-4°. de 164 pages, sans les Tables.) *Suite de l'Article I. au mois de Janvier 1758.* A Francfort sur le Mein, &c. M. DCC. LVII.

IL s'agit, dans cette Analyse, 1° de bien exposer l'argument Astronomique, sur quoi porte la Chronologie de M. Newton. 2° De proposer les difficultés principales qu'on a formées contre ce systême

avec les réponses qu'y oppose aujourd'hui l'Apologiste.

D'abord M. Newton pose ce principe, qui est une espèce d'axiome : *Si l'on peut découvrir quelle étoit la position des points équinoxiaux & solstitiaux, par rapport aux étoiles fixes, dans quelque temps déterminé de l'antiquité ; il sera aisé de savoir, par la position actuelle de ces mêmes points cardinaux, la distance qu'il y a de nos jours à ce temps reculé, parce que les points cardinaux retrogradent sur les Constellations du Zodiaque d'environ un degré en 72 ans.*

Ce principe, encore une fois, équivaut à un axiome ; il est d'une vérité palpable, il a droit d'entrer, comme partie principale & comme premiére proposition, dans le raisonnement de l'illustre Anglois & de son Apologiste. Mais la difficulté est de bien établir cette

ſeconde propoſition ; or *on peut découvrir quelle étoit la poſition des points équinoxiaux & ſolſtitiaux, par rapport aux étoiles fixes dans un temps déterminé de l'antiquité.*

Obſervons que *ce temps déterminé* n'eſt pas une époque certaine, fixe, articulée & non diſputée ; en ce ſens l'argument ſeroit inutile, ou bien il tomberoit dans l'inconvénient du cercle vicieux & de la pétition de principe, puiſqu'il eſt queſtion de trouver *la diſtance qu'il y a de nos jours à ce temps reculé.* On entend donc par ce *temps déterminé*, la propoſition ou l'indication qui ſe fait de quelque ancien trait d'hiſtoire, dont on cherche à fixer la date.

Par exemple, M. Newton croit que l'invention de la ſphère des Grecs répond à l'expédition des Argonautes ; il eſt même perſuadé qu'on doit cette invention à Chiron

ou à Musée, ou peut-être à l'un & à l'autre. Voilà, dans ce système, un point *déterminé*, savoir *l'expédition des Argonautes*; il ne s'agit, pour en avoir la date, que de découvrir quelle fut, au temps de cette entreprise, la position des Equinoxes & des Solstices par rapport aux Etoiles fixes; car de la situation actuelle des mêmes points cardinaux, il sera facile de conclure la distance qu'il y a de nos jours à l'expédition des Argonautes.

Il faut donc voir présentement quel est le procédé de M. Newton & de son Apologiste; bientôt nous expliquerons les motifs qui leur font rapporter l'invention de la Sphère au temps des Argonautes, à Chiron même ou à Musée. Il est nécessaire auparavant de suivre le raisonnement que voici.

Eudoxe, qui vivoit près de 400 ans avant Jesus-Christ, décrivit

l'ancienne Sphère des Grecs : c'est Hipparque qui nous apprend ce fait dans l'Ouvrage dont le P. Pétau a donné l'Edition. Le même Astronome (Eudoxe) marqua les colures qui coupoient, dans cette Sphère, les points de l'Equinoxe & du Solstice ; il désigna les Etoiles par où ces colures passoient : c'est encore ce qu'on trouve dans Hipparque, & le détail en est très-circonstancié. Or, sur la fin de 1689, (temps de l'observation faite par M. Newton) ces mêmes colures coupoient l'écliptique à la distance d'un signe, 6 degrés, 29 minutes, des points cardinaux de l'ancienne Sphère décrite par Eudoxe. Ainsi, dans l'espace de temps écoulé entre l'invention ou l'époque de cette Sphère & la fin de l'année 1689, les points cardinaux avoient retrogradé (par rapport à ces colures) d'un signe, 6 degrés, 29 minutes : quantité

qui, à raiſon de 72 ans pour un degré, répond à 2627 ans (quelque choſe de moins;) car un degré eſt à 72 ans, comme 36 degrés, 29 minutes, ſont à un quatrième terme qui eſt $2626\frac{4}{5}$. Ainſi, en retrogradant depuis la fin de 1689, on trouveroit que l'époque ou l'invention de la ſphère eſt de l'an 938 ou 939 avant Jeſus-Chriſt.

Mais, reprennent M. Newton & ſon Apologiſte, à quel temps peut-on mieux rapporter l'invention de la ſphère qu'à celui de l'expédition des Argonautes? Les figures qu'on y plaça ſont preſque toutes relatives à cette entrepriſe, au moins n'y remarque-t-on rien de plus moderne que cette entrepriſe: & qui peut-on mieux reconnoître pour l'Auteur de cette invention que Chiron l'Argonaute? On lit de lui qu'il trouva les *Figures du Ciel* ou les Conſtellations. Aſſociez lui, ſi vous le voulez,

Musée pareillement Argonaute; Diogène Laërce assûre qu'il fut le *premier Constructeur de la Sphère.* De tout ceci il faudra conclure que l'expédition des Argonautes remonte vers l'an 938 ou 939 avant Jesus-Christ, plusieurs années après la mort de Salomon: & l'on voit que cette époque accourcit de trois à quatre siècles toute la Chronologie des Grecs.

Il y a, dans cette courte exposition, quelques circonstances, sur lesquelles on peut former des difficultés. Par exemple, Eudoxe, qui vivoit quatre cents àns avant Jesus-Christ, a-t-il décrit la Sphère de ses dévanciers & non celle de son temps? N'a-t-il tenu aucun compte de la position des points cardinaux, telle qu'il pouvoit l'observer lui-même? En un mot, n'a-t-il été qu'un Copiste servile? Ne semble-t-il pas, à la lecture d'Hipparque, que cet Eudoxe a travaillé sur la

Sphère d'après ses propres observations ? Si cela étoit, tout le systême Newtonien seroit détruit; car tout ce qu'on dit ici de la route des colures & de leur intersection avec les points de l'Equinoxe & du Solstice, devroit être appliqué au temps d'Eudoxe plus de 500 ans après l'époque qu'on donne à l'expédition des Argonautes.

Pour dire la vérité, cette objection (dont nous dirons encore quelque chose en finissant notre Extrait) ne nous paroît bien résolue, ni dans la Chronologie de M. Newton, ni dans l'Apologie. Le P. Souciet néanmoins, quoique très-grand adversaire du systême, dit qu'*Eudoxe se servoit de la Sphère de Chiron ; que M. Newton le suppose & qu'il a raison ;* que *c'est un fait certain & très-fort dans le caractère d'Eudoxe*, qui *étoit un de ces hommes atta-*

chés à l'Antiquité, & qui s'y tiennent ſcrupuleuſement ſans vouloir admettre les nouveaux ſyſtêmes, quoique plus parfaits que les anciens. On jugera de ces raiſons, qui paroîtront peut-être d'autant moins démonſtratives qu'on ſe donnera plus de ſoins pour lire & pour entendre Hipparque : on ne peut guères douter, par exemple, que cet Auteur, qui réfute ſouvent les principes d'Eudoxe ſur la Sphère, ne prétende parler à cet Aſtronome & le combattre, &c.

Mais, quoi qu'il en ſoit, voici encore de légers ſcrupules ſur cette expédition des Argonautes & ſur l'invention de la Sphère. De ce qu'il n'y a point de figures ou de conſtellations plus modernes (ſur la Sphère) que celles qui rappellent le ſouvenir de l'entrepriſe des Argonautes, il s'enſuit bien que cette entrepriſe eſt antérieure à

l'invention de la Sphère ; mais faudroit-il en conclure que ces deux choses sont du même temps ? Il semble que les raisons qu'on en donne, sont trop foibles pour appuyer un systême entier de Chronologie.

Enfin, sans insister sur l'invention de la Sphère attribuée à Chiron, Article qui souffre aussi des difficultés, & dont les Adversaires du systême Newtonien nous parleront bientôt, observons à l'égard de Musée 1° qu'il n'est pas sûr que ce personnage soit l'Inventeur de la Sphère, puisque les uns en font l'honneur à Atlas, & les autres à Anaximandre. 2° Que Diogène Laërce ne place point Musée *au temps des Argonautes*, & que, si nous voulons en croire Vossius, ce Musée, Inventeur de la Sphère, étoit fort différent du Musée contemporain d'Orphée & antérieur au siège de Troie.

Laissons cependant ces bagatelles, pour entendre les grandes objections que l'Apologiste résout dans les formes. D'abord il s'attache à celles du P. Souciet, dont l'Ouvrage, en effet, très-savant & très-approfondi, mérite, en ce genre, les plus grandes attentions. Cet Adversaire pense que Chiron inventa la Sphère au temps des Argonautes; & qu'il plaça l'Equinoxe du printemps au milieu de la Constellation d'*Aries*; ainsi toute sa dispute avec M. Newton se réduit à savoir *dans quel point de l'écliptique étoit ce milieu.* L'Auteur Anglois ne consulte, pour se décider, que la route des colures, marquée par Eudoxe; le P. Souciet au contraire suppose que Chiron aura fait des opérations semblables à celles de nos Astronomes modernes; qu'il aura pris la longitude de l'oreille du Bélier; qu'il aura sçu tirer un

cercle de latitude par cette étoile au travers de l'écliptique &c. opérations dont l'Argonaute Chiron n'étoit aſſurément pas capable ; il ne ſavoit ni prendre la longitude des aſtres , ni tirer aucun cercle de latitude , puiſqu'il ne connoiſſoit pas même l'Ecliptique : & le P. Souciet en convient dans ſa cinquième Diſſertation.

L'Apologiſte croit que ce ſavant Adverſaire de M. Newton ſe ſeroit épargné bien des recherches , des arguments, des difficultés, s'il avoit voulu ſuivre ſur un globe céleſte la route des colures , marquée par Eudoxe. Il paroît , en effet , que ce qui diſtingue le ſyſtême de M. Newton d'avec celui du P. Souciet , c'eſt que le premier part d'un fait qui eſt le paſſage des colures par certaines Etoiles , toutes nommées ſur la Sphère d'Eudoxe qu'on ſuppoſe toujours être celle de Chiron ; au-lieu que le P. Souciet,

raisonnant d'après les Tables de M. de la Hire, semble exiger de Chiron & d'Eudoxe des opérations bien savantes, afin d'en conclure que l'époque des Argonautes remonte à l'an 1470 avant Jesus-Christ, plus de cinq siècles au-dessus du terme marqué par M. Newton. Au reste, pour bien sentir la différence des deux opinions, il faudroit s'occuper des détails de l'Apologie, ou desirer même qu'en cet endroit elle fut un peu plus développée.

M. Schuckford éprouve, de la part de notre Apologiste Newtonien, une réfutation plus enjouée que n'est la précédente. Le docte Anglois ne manifeste pas un grand fond d'érudition astronomique. Pour infirmer, par exemple, la capacité des Anciens en matière d'Astronomie, il dit que Thalès n'a pû calculer au juste le temps d'une éclipse, qu'il l'auroit peut-

être *conjecturée à deux ou trois semaines près*, & se seroit acquis par-là le renom de *grand Astronome.* N'est-ce point *Astrologue* qu'il faut lire, *reprend l'Apologiste?* Prévoir une éclipse *à deux ou trois semaines près*, pourroit être un objet d'*Astrologie.* Mais » M. Schukford, qui entend fort » bien l'Astronomie, (comme on » en peut juger par l'entreprise » qu'il a formée de combattre » M. Newton) sait bien qu'en cal» culant les éclipses du Soleil qui ne » peuvent arriver qu'à la nouvelle » Lune, il est impossible de se » tromper jamais de deux ou trois » semaines. « Tout ce petit morceau d'ironie amuse le Lecteur aux dépens de la Science Astronomique de M. Schuckford.

Cet Adversaire objecte contre Chiron qu'au temps des Argonautes les Grecs ignoroient encore la mesure de l'année; qu'ils la fai-

ſoient de 360 jours, & qu'alors les Egyptiens ſeuls avoient l'art d'ajoûter les cinq jours qu'on appelloit *épagomènes*. A tout cela notre Apologiſte oppoſe deux raiſons, dont l'une eſt une conjecture & l'autre un argument démonſtratif. 1° Si Chiron étoit Argonaute, il devoit être compagnon de Muſée & de ſon diſciple Orphée; mais la mère d'Orphée étoit Calliope, Egyptienne de naiſſance : n'en étoit-ce pas aſſez pour inſtruire les Argonautes de la façon de ſupputer l'année en Egypte? 2° Quand Chiron auroit ignoré la meſure de l'année, qu'en pourroit-on conclure contre ſes connoiſſances ſur le point de l'Equinoxe? » Je comprends à merveille qu'il peut » être utile de ſavoir le temps » précis de l'Equinoxe, pour dé» terminer la longueur de l'année, » mais je ne conçois pas du tout, » comment la connoiſſance de la

» longueur de l'année pouvoit ser-
» vir à faciliter les obſervations
» qui ſont néceſſaires pour déter-
» miner la poſition du point équi-
» noxial. «

Enfin le grand argument de M. Schuckford contre Chiron eſt que cet Argonaute *crut avoir placé le milieu où le 15e degré de ſon ſigne dans le point précis où étoit le Soleil au jour de l'équinoxe du printemps ; mais qu'il pouvoit ſe tromper, & que le Soleil pouvoit être alors dans le 19e degré du ſigne.*

L'Apologiſte diſcute fort cette objection, & fait voir que, ſi Chiron a été capable de partager le cours du Soleil en 360 degrés, de placer dans la ſphère le pole du monde, de tracer l'équateur & de marquer les colures avec leurs routes par les étoiles, il a dû être en état de déterminer le temps où le Soleil traverſe l'Equa-

teur, c'eſt-à-dire de connoître le point de l'Equinoxe. Quant à l'eſpace de quatre ou cinq degrés, dont M. Schuckford ſuppoſe que Chiron a pû ſe tromper, c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'il a pu ſe tromper de cinq ou ſix jours, ou plutôt de dix ou douze; car s'il a pu ſe tromper de cinq ou ſix d'un côté de l'Equinoxe, il a tout auſſi-bien pu ſe tromper d'autant de jours de l'autre côté. Or, dans cette ſaiſon, la différence des jours, en une ſemaine & plus, eſt extrêmement ſenſible; & *je crois*, dit l'Apologiſte, *que de ſimples payſans devineroient à huit ou dix jours près le temps de l'Equinoxe par le coucher du Soleil, & par ſa façon d'éclairer en entrant dans les portes & dans les fenêtres de leurs maiſons.* Pourquoi *M. Schuckford refuſeroit-il à l'Inventeur de la Sphère d'avoir pu le déterminer avec plus d'exac-*

titude? On doit lire tout le reſte de cette réfutation qui eſt fort preſſante & fort claire.

L'Apologiſte paſſe au P. Hardouin qui, dans une Diſſertation faiſant partie de nos Mémoires de Septembre 1729, nie que Chiron fût *Aſtronome.* Ce n'étoit, ſelon lui, qu'un *Médecin Botaniſte*, un homme dont le talent ſe bornoit à connoître les ſimples & à les faire ſervir au traitement des plaies. A la vérité Clément d'Alexandrie cite un ancien Auteur, qui dit que Chiron montra aux hommes *les figures du Ciel;* mais le P. Hardouin ne fait cas ni de cet Ancien, ni du témoignage de Clément d'Alexandrie; il s'en tient à ſoûtenir que Chiron étoit incapable d'inventer la Sphère.

On peut bien juger que l'Apologiſte maintient, contre un tel Adverſaire, l'autorité des anciens Auteurs. Il ajoûte tous les autres

témoignages qui tendent à faire voir que la ſphère fut inventée au temps des Argonautes. Ici vient Muſée, dont nous avons parlé plus haut ; enſuite Nauſicaa, fille d'Alcinoüs, laquelle, au rapport de Suidas, étoit regardée par les habitants de Corcyre comme l'*Inventrice* de la ſphère, très-probablement, *dit M. Newton*, d'après les enſeignements des Argonautes qui s'arrêterent quelque temps dans l'Iſle des Phéaciens, appartenante au Roi Alcinoüs. Enfin indépendamment des preuves tirées de l'Antiquité, l'Apologiſte prétend que la ſphère même décèle ſon origine : elle eſt chargée de figures, qui ſe rapportent à l'expédition des Argonautes ; & l'on n'y remarque rien de plus moderne que cette entrepriſe : car il ne faut pas compter *Antinoüs* & la *Chevelure de Bérénice*, dont on connoît les époques très-récentes.

Nous avons déja dit quelque chose de ces raisons & du degré d'estime qu'elles nous paroissent mériter. Dans une affaire aussi importante pour l'Histoire que l'est la Chronologie, on désireroit pouvoir bâtir sur la certitude & non sur les conjectures : celles qu'on vient de voir sont mises dans le plus beau jour, tant par M. Newton que par son Apologiste ; & il reste toujours des doutes ; & l'on imagine, même malgré soi, des hypothèses défavorables au systême ; & l'on ne peut se tranquiliser totalement sur la parole d'Auteurs aussi modernes que le sont Clément d'Alexandrie, Suidas, Diogène Laërce &c. Mais finissons.

Il y a, comme nous l'avons observé dans notre premiére Analyse, un quatrième Adversaire du systême Newtonien. C'est l'Au-

teur * d'une Lettre fort ſavante, & déja imprimée dans le Mercure de Décembre 1755. Cette Lettre attaque bien plus le premier principe de M. Newton, (objet de notre premier Extrait) que le ſecond dont nous venons de rendre compte. Cependant deux ou trois objections contre ce dernier principe pourroient paroître de conſéquence, & l'Apologiſte y répond. Nous ne recueillons de cette controverſe que ce qui ſuit.

Sur ce que l'Auteur de la Lettre paroît ſe défier des obſervations faites par les anciens Aſtronomes, l'Apologiſte dit des choſes qui ſeroient bien favorables au ſyſtême Newtonien, ſi elles étoient toutes démontrées ; ſavoir 1° qu'Hipparque, qui vivoit 150

* M. Des Hauterayes, Profeſſeur Royal.

ans

ans avant Jeſus-Chriſt, connut la retrogradation des Equinoxes, & la crut d'un degré en cent ans. 2° Qu'il comptoit onze cents ans entre ſon ſiècle & celui des Argonautes. 3° Qu'il eſtima que les colures des Equinoxes avoient retrogradé d'onze degrés, par comparaiſon avec la poſition qu'ils avoient ſur la ſphère d'Eudoxe. 4° Qu'en conſéquence il devoit rapporter l'invention de cette ſphère au temps des Argonautes ; & qu'enfin, s'il avoit été inſtruit, comme M. Newton, que les Equinoxes rétrogradent d'un degré en 72 ans, il n'auroit compté entre les Argonautes & lui que 800 ans au-lieu de 1100.

L'Auteur de la Lettre obſerve que la ſphère des Grecs ne doit pas avoir été faite pour l'uſage des Argonautes, puiſqu'on y trouve des ſignes qui n'ont pû y entrer qu'après l'expédition ; telle eſt en

particulier la *coupe de Médée* : à quoi l'Apologiſte répond que le fond & la baſe de cette ſphère étoit la fixation des points cardinaux ; qu'elle aura été faite d'abord par Chiron, & qu'enſuite, au retour des Argonautes, il aura donné aux ſignes les noms des Héros qui avoient eu part à l'entrepriſe ; qu'alors auſſi la *coupe de Médée* aura été admiſe parmi les Conſtellations. Cette réponſe eſt tout auſſi bonne qu'elle puiſſe être : il eſt ſeulement à craindre qu'elle ne paroiſſe trop ajuſtée aux beſoins du ſyſtême.

Les Newtoniens ſuppoſent tous que la ſphère d'Eudoxe fut abſolument celle de Chiron, quoiqu'il ſe fût écoulé plus de cinq ſiècles entre ces deux Aſtronomes ou Obſervateurs : d'où l'Auteur de la Lettre conclut, ou qu'Eudoxe n'a fait que copier Chiron, ou que l'un de ces perſonnages, peut-être

même tous les deux, étoient de mauvais Obſervateurs, puiſqu'à une diſtance de cinq ſiècles l'un de l'autre, ils décrivoient leur ſphère de la même façon.

Ici l'Apologiſte prend le parti qui a le moins d'inconvénients; il reconnoît qu'Eudoxe *a copié Chiron*, & qu'il n'a point fait lui-même l'obſervation dont il s'agit. On voit bien que ceci eſt fâcheux pour les Arts de la Grèce, puiſqu'il ſe trouve qu'au bout de 500 ans, la ſphère aura été non-ſeulement ſans aucun progrès vers la perfection, mais dans un état même de décadence, & telle, en un mot, qu'en la conſultant on devoit tomber dans l'erreur. Ceci eſt bien évident, puiſqu'Eudoxe eſt ſuppoſé n'avoir tenu aucun compte de la rétrogradation des colures, laquelle étoit néanmoins conſidérable depuis cinq ſiècles. En comparant ſon travail avec

celui de Chiron, ne devroit-on pas regarder celui-ci comme plus habile qu'Eudoxe ? Cependant en fait d'Arts & d'Obſervations, le plus moderne n'eſt-il pas le plus privilégié, n'eſt-ce pas celui à qui l'on donne plus volontiers ſa confiance ? Mais c'en eſt aſſez ſur toute cette grande queſtion, qui fera naître encore des productions littéraires, ſans peut-être parvenir jamais à une déciſion totale & ſans retour.

ARTICLE XIII.

MÉMOIRES DE SCHAH-TAMAS II. Empereur de Perse; écrits par lui-même, & adressés à son fils. (Deux Volumes *in*-12.) Chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

L'AUTEUR n'a consulté, pour faire cet Ouvrage, que l'amour de la vertu, l'intérêt des bonnes mœurs, le desir de substituer une lecture utile à tant de mauvais Livres dont le Public est inondé. Il a travaillé, pour ce qui concerne la partie historique, sur un fond non-seulement imaginaire, mais tout contradictoire même aux idées communes, aux notions appuyées sur des faits. Celui qui parle dans ces Mémoires est le

fameux Tamas Kouli-kan, l'homme de ce ſiècle le plus avare, le plus ambitieux, le plus ſanguinaire; & il ſe préſente ici comme un Philoſophe qui n'aime & ne recommande que la vertu, l'humanité, le déſintéreſſement. Il fait le plus beau portrait du Roi de Perſe Schah-Uſſein, &, ſelon l'Hiſtoire, ce n'étoit qu'un imbécille qui ſe laiſſa détrôner par Mahmoud, fils de Mir-Weis. Il remplit la Cour d'Iſpaham des Miniſtres les plus parfaits, des plus honnêtes gens qui aient jamais manié les affaires; & toutes les Relations de ces derniers temps nous apprennent qu'il n'y avoit là que des traîtres, des lâches, des uſurpateurs, des ſoldats inſolents ou de miſérables eſclaves. Il met chez les Perſans le goût des Arts, l'amour de la Littérature, les fines connoiſſances qui amuſent le beau monde de Paris; & nous ſavons

que rien ne ſe concilie moins avec les Mœurs, l'Education, la Religion de ces Aſiatiques. Il ſuppoſe, dans le Palais du Sophi, preſque tous les uſages de France, notre Langue, nos Livres, nos Fêtes, notre Franchiſe, nos Gentilleſſes: il n'y a que nos vices qui n'y paroiſſent point, ou qui ne s'y montrent que pour être blâmés, reprimés, corrigés: on voit comme tout cela convient à des Muſulmans, & quelles traces il en reſtoit durant les révolutions cruelles qui ont dévaſté cet Empire depuis trente ans.

Tout ce qu'on trouve, dans ces deux Volumes de Mémoires, eſt donc de l'invention de notre Auteur anonyme; & nous ne prétendons pas lui faire un reproche de ſa facilité à imaginer, à peindre, à faire naître des incidents, à rapprocher les mœurs de l'Aſie de celles d'Europe. Nous croyons

ſentir tout le mérite de ſon Livre ; & nous avons éprouvé, en le liſant de ſuite, qu'on n'eſt pas auſſi maître de le quitter, qu'il a pû être maître lui-même, avec ſa belle imagination & le fond inépuiſable de ſentiments dont il eſt pourvû, d'intéreſſer, d'émouvoir, d'inſtruire, de redreſſer ſes Lecteurs.

L'Auteur imagine qu'un Bourguignon, nommé Louis-Henri Jolyot, fut le père de Tamas Kouli kan. Ce Jolyot ſervit d'abord ſous le nom de Chevalier de Noiſy ; il acquit beaucoup de connoiſſances dans l'Art Militaire, dans celui de fortifier les Places, & ſur-tout dans le plus excellent de tous, qui eſt l'art de connoître les hommes, de bien vivre avec eux, de ne point prendre leurs vices, & de leur communiquer des vertus. Car il y a de tout cela dans le caractère tout-à-fait grand,

noble, héroïque de Jolyot ou Noiſy : c'eſt toujours le nom que Tamas lui donne en parlant de lui, ou plutôt en ne parlant que de lui, d'après lui & pour lui dans ces Mémoires.

Bien des malheurs porterent Noiſy dans l'Iſle d'Ormus, appartenante aux Hollandois, qui lui donnerent l'Intendance des Fortifications de cette Colonie voiſine de la Perſe. Tout alla bien tant que le Gouverneur, nommé Van Ploens, fut en place ; mais des jaloux le ſupplanterent, & Noiſy ſe trouva vis-à-vis d'un autre Gouverneur qui ne l'aimoit pas. En récompenſe cet Officier avoit un neveu fort aimable, nommé Ouverden : ce jeune homme & Noiſy furent très-amis juſqu'à une aventure de Roman, qui les conduiſit tous deux à une affaire d'honneur. On peut bien croire que Noiſy eut l'avantage du com-

bat ; il eut de plus la générosité de relever son Adversaire, & de renouer la plus belle amitié avec lui : tout cela est fort bien, mais on desireroit encore que cet homme vertueux eût été plus délicat sur l'acceptation d'un duel : il devoit en coûter peu à l'Auteur des Mémoires, pour remanier cet endroit de son Manuscrit. Nous nous en prenons à lui, car il est probable que Tamas Kouli-kan, qui parle toujours ici, n'en savoit pas si long sur la bonne morale.

Il y avoit un riche Marchand Arménien, nommé Théodore Massori, qui venoit faire son commerce à Ormus ; il connut Noisy & Ouverden ; il les emmena avec lui dans le Chorassan Province de Perse, & il les donna pour époux à ses filles, dont l'aînée, nommée Abdalite, tomba en partage à Noisy, & la cadette Erasi fut pour Ouverden. Ces sortes de dispositions

tions domeſtiques ne vont point, dans un Roman, ſans épiſodes & ſans le merveilleux des reconnoiſſances. Il ſe trouva par des aventures, dont Térence eût bien fait uſage, que la belle-mère de Maſſori étoit une Françoiſe, nommée Alix ; que Noiſy & Ouverden étoient ſes petits-neveux, & ces deux amis couſins-germains. Cela met tout-d'un-coup bien des François en Perſe ; mais l'Auteur des Mémoires a beſoin de cette Nation, pour répandre de l'intérêt dans ſon Ouvrage ; & il en uſe ſur ce point avec beaucoup de liberté : à tout inſtant & pour tous les emplois, il ſe préſente ici des François fort braves, fort entendus, & fort honnêtes gens : derniére qualité très-rare chez ceux qui courent le pays pour apprendre à faire fortune ou à s'en paſſer.

Noiſy avoit tant de qualités

qu'il fut bientôt connu & estimé, même à la Cour de Perse, où l'on ne se picque pas d'accueillir les Etrangers. On lui donna la charge de Directeur Général des Fortifications dans toutes les Provinces Orientales de l'Empire, & il s'établit à Candahar, Capitale de la Province de ce nom. Ce fut aussi là que Tamas Kouli-kan, fils de Noisy & d'Abdalite, vint au monde: *mes ennemis*, dit-il, *ont publié que ma patrie étoit le Chorassan; c'étoit pour me rendre odieux en me disant né dans une Province de tout temps opposée d'intérêts à celle de Candahar.* Le témoignage de cet homme, parlant dans un Livre tel que celui-ci, doit être compté pour rien. Tamas étoit véritablement du Chorassan, d'un petit endroit appellé *Calot* ou *Kielat*, dont son père, vrai Persan, & ses ancêtres avoient eu le Gouvernement. Mais

il ne s'agit ici que du fils de Jolyot, & il n'y a pas plus de distance entre un François d'origine & un Persan du Chorassan, qu'il y en a entre les vertus du prétendu fils de Jolyot & les vices énormes du vrai Tamas Kouli-kan.

Il faut voir Noisy donner à son fils les premiéres leçons du grand en tout genre. Tamas lui-même avoue qu'il en fit trop. » Ses dis» cours, les maximes dont il me » prévenoit, les exemples qu'il » me rapportoit, les traits d'his» toire qu'il me faisoit observer, » les Livres qu'il me mit entre les » mains dès que je fus en état de » les lire, les petits exploits de » mon enfance, mes témérités » même qu'il louoit; tout concou» roit à allumer dans mon cœur, » non un desir raisonnable, mais » une passion effrénée de la gloire. Tamas, qui n'étoit encore qu'un enfant, eut pourtant occasion dès

lors de faire une espèce d'apprentissage de la domination. Par la jalousie du premier Ministre de la Perse, nommé Ouassen & très-mauvais Sujet, Massori, Noisy & Ouverden furent arrêtés & enfermés dans un Château : ce Ministre vouloit avoir en sa puissance le fils unique de Noisy, qui étoit notre Tamas appellé pour-lors *Ouli*, mais un stratagème le sauva; on envoya à sa place le fils de son Nourricier, habitant d'Afcheïr, Bourgade où Massori avoit du bien ; & ce Nourricier, nommé *Dibal*, prit soin d'Ouli, comme s'il avoit été son propre fils, il l'éleva parmi les autres enfans de sa famille & du canton, mais toujours sous la direction d'un Iman, né en France, ami de toute la maison de Massori, & digne par son mérite d'élever le fils d'un Roi : il forma, en effet, selon nos Mémoires, un Empereur de Perse,

puiſqu'il fut le premier Inſtituteur de Tamas Kouli-kan. Ouli qui de bonne heure avoit entendu parler d'Alcibiade, *s'imagina trouver*, dans l'Iman, *un nouveau Socrate.* Il faut penſer que cette éducation, quoique champêtre, pour cacher la naiſſance de l'enfant, fut néanmoins littéraire, philoſophique & militaire; littéraire, parce qu'on faiſoit lire à Ouli l'Hiſtoire d'Alexandre par Quint-Curce, celle de Scanderberg, & les Commentaires de Céſar; philoſophique, parce que l'Iman tâchoit d'inſpirer des ſentiments vertueux à ſon Elève; militaire enfin, parce que le jeune Noiſy, Ouli, Tamas, (tous ces noms ſignifient le même perſonnage) faiſoit de petites guerres avec ſes camarades. » Je les aſſem» blois, *dit-il*, je les armois, je » formois des compagnies, & je » menois mes troupes à la charge.

» Je mettois en uſage les ruſes de » guerre que j'avois remarquées » dans l'Hiſtoire des Héros ou des » Capitaines, dont j'avois lû les » exploits ; je décernois les hon» neurs à ceux qui avoient bien » exécuté mes ordres ; & ma paſ» ſion pour la gloire étoit déja ſi » violente, que je mettois en ré» ſerve tout ce dont je pouvois » diſpoſer, pour en faire des lar» geſſes aux braves de ma troupe.« Il y a peut-être ici quelques traits de *coſtume* ou d'hiſtorique : car on voit dans la vie du vrai Tamas Kouli-kan que, dès qu'il put porter les armes, il aſſembla des Aventuriers, les forma aux exercices militaires, & préluda par de petits exploits à la conquête de la Perſe & du Mogol.

On peut imaginer quelles ſont, dans un Livre tout de ſentiment comme celui-ci, les ſituations d'Abdalite, épouſe de Noiſy,

quand on lui enleve ſon père & ſon époux, & qu'on la ſépare de ſon fils. Un autre perſonnage non moins intéreſſant eſt celui de cette Françoiſe, nommée Alix & belle-mère de Maſſori. Dans un âge très-avancé & au milieu de la confuſion cauſée par le déſordre des affaires de ſon gendre, elle veille à tout, elle donne les meilleurs conſeils, elle eſt l'ame & la reſſource de cette famille; elle trouve le moyen d'entretenir des correſpondances dans le Château où Maſſori, Noiſy & Ouverden étoient détenus. Ce beau portrait ne ſe dément point dans toute la ſuite de ces Mémoires, & achève de produire le plus grand effet, au temps de la mort d'Alix qui ſe ſurpaſſa elle-même dans les diſpoſitions d'un teſtament dicté par la ſageſſe, l'humanité, la bienfaiſance & la générosité.

La vertu de Noiſy triompha des

noirceurs du premier Miniſtre, qui perdit la faveur de ſon Maître & de ſes Emplois. Meel-Bek lui ſuccèda, & c'étoit un homme du plus rare mérite. On n'en trouve point d'autres dans ces Mémoires, ſi l'on en excepte deux ou trois mauvais eſprits qui ſont bien punis de leurs forfaits. Ce Meel-Bek étoit ami particulier de Noiſy & de toute ſa famille ; bientôt la liberté & enſuite la plus haute faveur conſola tous ces honnêtes gens de leurs diſgraces paſſées. Mais le changement de la ſcène s'étend juſqu'à l'Empereur même, juſqu'à Schah-Uſſein, Prince médiocre avant cette époque, vicieux même & peu différent des Princes qui font plus de mal que de bien à leurs peuples. Dès qu'il a Meel-Bek pour premier Miniſtre, c'eſt, en quelque ſorte, un autre homme. Meel oſe lui propoſer les exemples d'Auguſte & de Charle-

magne; il lui inſpire tous les ſentiments les plus exquis de la modération, de la clémence, de la libéralité; il lui apprend à combattre ſes penchants, à vaincre ſes reſſentiments, à faire ſon unique occupation de la félicité des peuples. Nous pourrions recueillir ici cent traits de ce grand & héroïque caractère. La Perſe n'eſt point capable de produire des Souverains de cette trempe, non plus que des Miniſtres faits comme Meel-Bek. Mais c'eſt un François qui imagine, qui écrit; & ce ſont des François qui doivent lire & juger.

Schah-Uſſein voulut qu'on lui préſentât Noiſy éprouvé par l'adverſité; » Il parut avec diſtinction. » Son air martial & ſerein, mêlé » de douceur, ſa taille avantageuſe, ſa phyſionomie pleine » de dignité, ou plutôt tous ces » avantages perſonnels que mon » père, ſupérieur par ſa fermeté

» à tous les évènements, n'avoit » pû perdre pendant tant d'années » de captivité & de misères, frap- » pèrent Schah-Ussein ; mais ce » qu'il eut la bonté de lui dire, » frappa encore plus & Meel & » les autres Ministres qui en furent » témoins : Noisy, *lui dit-il*, je » vous revois avec une satisfaction » que je n'ai garde de vous dissimu- » ler. J'étois dans l'impatience de » venger en vous l'innocence & » la vertu opprimées par un scélé- » rat. Avec la liberté, je vous rends » tous vos emplois, persuadé que, » par de nouveaux services, vous » mériterez de ressentir de nou- » veaux effets de mon estime & de » mon affection. «

Le retour de Noisy, dans le sein de sa famille, fait naître des situations touchantes : tout le Chorassan fut en fête, parce que *cet Etranger* avoit toujours *été la ressource des malheureux*, parce

que, *ſenſible à leurs maux, il n'avoit laiſſé échapper aucune occaſion d'en adoucir les rigueurs*, parce qu'*il n'avoit fait uſage de ſon crédit, de ſon rang & de ſes richeſſes que pour rendre de bons offices aux perſonnes de tout état qui réclamoient ſa protection, &c.* Noiſy trouva dans ſon fils des réformes à faire : le jeune Ouli étoit fier, entier, mépriſant, colère. Quels défauts vis-à-vis de ce père ſi maître de ſes paſſions & ſi parfait ! Que de leçons il fallut multiplier pour détruire les mauvais principes & en ſubſtituer de bons ! C'eſt dans ces détails de morale que notre Auteur excelle ; il en fait, pour ainſi dire, ſon capital, afin de ſe rendre plus utile à la jeuneſſe qui lira ſon Ouvrage. Nous ne pouvons qu'approuver des vuës ſi louables & ſi appropriées aux beſoins du ſiècle.

Il ſe préſenta bientôt une expé-

dition militaire, où Noiſy ſignala ſa valeur, ſon intelligence, ſon humanité; & ce fut auſſi une école d'inſtruction pour le jeune Ouli qui fit-là ſes premiéres armes. Son zèle impétueux pour la diſcipline lui attira encore de bonnes reprimandes de la part d'un père qui ſavoit être vigilant, ferme, actif ſans dureté & ſans incartades. On vainquit l'ennemi, c'eſt-à-dire, qu'on reprit une Fortereſſe qui avoit été livrée par trahiſon aux Mogols. Là ſe trouve un Officier François, nommé le Comte de Montfort, dont les aventures forment un épiſode trop long peut-être, mais toujours dans le goût de ces Mémoires & plein d'actions vertueuſes. Ce Montfort fit dans la ſuite chez les Mogols la même figure, à peu-près, que Noiſy à la Cour de Perſe. Il fut homme de guerre, Négociateur, fidèle à ſon Maître, très-bon ami, très-attaché

à son épouse, qui étoit une Héroïne. Enfin tout ce monde-là sembleroit avoir rassemblé toutes les vertus de l'Europe pour les porter en Asie. N'est-ce point un peu trop faire en morale ce que certains spéculatifs font en Méchanique ? Ils démontrent tout sur le papier, sans songer aux frottements de la matière. En morale l'action, la pratique fait paroître des exceptions, des restrictions, des non-valeurs, en un mot, plus sensibles & plus considérables que ne font les frottements des corps dans la Méchanique.

Quoi qu'il en soit, Noisy devint chez le Roi de Perse Intendant-Général de la Guerre ; Massori, son beau-père, eut l'administration générale des Finances & du Commerce ; Meel-Bek, déja Ministre, fut chargé des affaires étrangères, & le sage Magistrat Miri-Mel fut le Chef de la Justice.

Jany. 1758. II. vol.

Voilà tout le Conseil de Schah-Ussein qui, en choisissant ces quatre excellents hommes, leur donna des avis admirables, que nous ne pouvons ni ne voulons transcrire dans cette Analyse. On lira tout, & l'on jugera.

Tamas, qui parle toujours dans ce Livre & qui parle à son fils, ne dissimule point ses fautes : il étoit à la Cour depuis que son père y tenoit le rang de Ministre, il se cultivoit par la Littérature, même Françoise ; car il faut que nous soyions de tout, dans ce Recueil, de toutes sortes d'évènements & de situations. Il lisoit jusqu'à nos Livres de Tragédie, & cela ne fit point un bon effet sur lui ; il se passionna, & voilà tout aussi-tôt une intrigue de Roman qui s'ourdit jusques dans le Serrail de l'Empereur. Mais le père, le sage Noisy, arrêta bientôt cette incartade de jeune homme, & le fils fut très-

promptement

promptement envoyé ſur la frontière avec ſa troupe de gens de guerre. Cette Hiſtoire, peut-être encore un peu trop longue, eſt deſtinée à peindre tous les malheurs que cauſe & entraîne un fol amour. Il y a des moralités pareilles contre le caractère railleur & médiſant, contre la ſotte vanité, contre le penchant à l'avarice, contre l'amour du jeu, contre la lecture des Livres dangereux, contre la pareſſe, l'affectation dans les parures &c. & c'eſt preſque partout le grand Empereur Schah-Uſſein qui établit les bons principes à tous ces égards ; mais ſes quatre Miniſtres le mettent ſur les voies, & lui diſent plus de Philoſophie qu'il n'y en a dans Ariſtote & dans Platon. Suivons encore quelques moments Tamas & ſon vertueux père.

Le jeune homme, relegué de la Capitale pour ſes premiéres échap-

pées, tomba dans un pays qui ne ressemble à aucune région de la terre, puisqu'on n'y voyoit que des vertus. *L'humanité, l'honneur, l'amour du devoir, l'ardeur pour le travail, l'inclination à faire du bien, le respect pour les Loix étoient la régle unique de conduite que suivoient les habitants..... Les personnes du sexe étoient douces, modestes, paisibles, laborieuses, épouses fidèles, mères tendres, appliquées à ce qui est propre de leur état, attentives à l'éducation de leurs enfants, ennemies du faste, de la galanterie, du luxe, de la mollesse, de l'oisiveté &c.* Le jeune Tamas profita beaucoup à cette école; il devint presque aussi réflexif que son père: mais ce qui acheva de le rendre raisonnable, c'est que la personne de la Cour, à laquelle il s'étoit attaché, & qui étoit une Princesse, fut enlevée de ce monde

durant le cours d'une maladie épidémique. Tamas d'abord affligé, ensuite guéri de sa passion, fut rappellé de son exil, & rentra dans la carrière des honneurs. Son père s'appliqua plus que jamais à le former: & ne voilà-t-il pas, tout à propos pour ce dessein, une espèce d'Académie littéraire qui s'établit à Ispaham? On s'assembloit chez un Iman Grec qui savoit tout; on lisoit des pièces d'esprit, on conversoit familièrement, on jugeoit sans prévention. Cette Académie étoit *l'école du goût & du cœur.* On y formoit encore plus les mœurs que l'esprit. On y traita un jour ce sujet, *Quel est le caractère le plus propre & le plus honorable à l'humanité*; & l'on décida que c'étoit la *compassion*, c'est-à-dire le sentiment qui nous intéresse aux malheurs & aux souffrances des autres.

Vient ensuite l'Histoire épiso-

dique de l'éducation d'un jeune homme très-parfait, nommé *Elimaſir.* C'eſt encore un grand morceau de morale, tout analogue aux précédents. Il eſt relevé par un autre deſtiné à faire connoître les avantages de la paix pour un Empire & un Monarque, qui ſont d'ailleurs en état de faire la guerre glorieuſement. Cette ſage doctrine n'empêche pas Schah-Uſſein d'entreprendre une expédition militaire. Il s'agiſſoit de ſoûtenir le Roi de Thibet, un de ſes Vaſſaux dépouillé & détrôné par un ſcélérat, ſon propre frère. L'entrepriſe eut le plus heureux ſuccès. Le Roi légitime & ſon épouſe, comparable aux Marguerite d'Anjou & aux Comteſſe de Montfort, furent rétablis dans leurs Etats : ſurcroît de gloire pour l'Empereur de Perſe, pour Noiſy, & pour tous les autres Miniſtres qui avoient concouru à ce rétabliſſement. L'Empereur met

le comble à ſa haute réputation par les beaux réglements qu'il fait obſerver ; & par les ſentiments généreux dont ſa Cour eſt témoin. Ici finit l'Ouvrage qui pourroit être conduit plus loin ; car le père de Tamas eſt encore là dans ſes beaux jours, & Tamas n'eſt encore que Chambellan du Monarque. Juſqu'à ce qu'il parvienne au Trône, on peut imaginer beaucoup d'aventures & de cataſtrophes : peut-être que l'Auteur nous donnera une ſuite. Ce commencement mérite de ſincères éloges, malgré les petits défauts qu'on peut y remarquer, comme des longueurs, des ſituations peu probables, des caractères un peu identiques, & quelques négligences dans le ſtyle : ce qui n'empêche pas que l'Ouvrage ne ſoit en général bien écrit & fort intéreſſant. Les hommes qu'on y peint, ſont communément trop vertueux pour

de purs Philoſophes : il n'y a que le Chriſtianiſme qui puiſſe donner tous ces avantages ; mais la ſcène qui eſt en Perſe, a privé l'Auteur de cette excellente reſſource.

ARTICLE XIV.

PRINCIPES DE CHIRURGIE. (*In*-12.) Par M. de la Faye, Profeſſeur & Démonſtrateur Royal en Chirurgie, ancien Chirurgien des Camps & Armées du Roi, ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, & Aſſocié de l'Académie de Madrid & de celle de Rouen. *A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'Or.* M. DCC. LVII.

LE Chirurgien doit avoir reçu de la nature *la pénétration d'eſprit, la fermeté d'ame, la*

finesse de la vuë & l'adresse de la main. La premiére de ces qualités se perfectionne par l'étude, il faut donc étudier beaucoup; mais quoi en particulier? L'*Anatomie* & les *Principes*; deux choses qui comprennent la Théorie de cet Art. *L'adresse de la main* se perfectionne par l'exercice : il faut donc pratiquer beaucoup; mais comment? En suivant les habiles Maîtres dans les Hôpitaux, en les voyant opérer, en les aidant, enfin en mettant soi-même la main à l'œuvre : espèce d'apprentissage qu'il ne faut à la vérité se permettre que quand on est déja Maître. Mais les premiéres opérations d'un Maître en Chirurgie sont toujours très-semblables à des épreuves & à des essais. Il n'est pas possible que cela soit autrement : quelques individus du genre humain peuvent y perdre

quelque chose ; l'espèce entière y gagne beaucoup.

Parmi les qualités du Chirurgien M. de la Faye compte *la fermeté d'ame ;* on en voit assez la raison. Un homme destiné à sauver la vie aux dépens des membres, ne doit pas redouter le spectacle des maux qui affligent l'humanité. Il faut à un tel homme plus de sang-froid que n'en a le Militaire le plus intrépide dans la mêlée. Imaginez tous ces monstres que le Poëte place à l'entrée du Tartare ; le Chirurgien en attaque de plus formidables, & il faut tenir ferme contre eux, il faut armer son propre cœur contre les sentiments d'une compassion naturelle ; non toutefois qu'il soit bien d'acquérir une sorte d'insensibilité. M. de la Faye observe que, dans son art, on doit être sensible, afin *d'épargner, autant qu'il est possible, les douleurs au malade ;* mais il

avertit aussi qu'il seroit dangereux de se livrer trop à la compassion : elle pourroit troubler le Chirurgien & le mettre hors d'état de bien opérer. Ordinairement les personnes qui professent cet Art, ne tombent point dans un pareil inconvénient : ce sont des ames courageuses, que les Hôpitaux, les Camps, les Armées, le Monde entier ont encore affermies contre les maux publics & particuliers.

M. de la Faye raisonne presque en Dialecticien sur la définition, le sujet, l'objet, la fin, la division de la Chirurgie. Ces Notions sont nécessaires pour les Elèves qui s'épargneroient beaucoup de peine, si, dans leur jeunesse, ils vouloient apprendre un peu de Grec : presque tous les termes de l'Art leur deviendroient familiers, à les entendre même prononcer. Quel embarras pour un jeune homme sans littérature, quand il

il faut dévorer la Physiologie, l'Hygiène, la Pathologie, la Thérapeutique, & cent autres mots que nous devons aux Grecs, nos Maîtres & nos modèles dans tous les Arts !

C'est justement la Physiologie, l'Hygiène, la Pathologie, la Thérapeutique, & le Traité des maladies en particulier qui forment la division de ce Livre : l'Auteur y ajoûte, sur la fin, une instruction concernant la saignée. Or comme cet Ouvrage est tout-à-fait élémentaire, on conçoit que M. de la Faye définit tout ; qu'ainsi on trouve dans *la Physiologie* ce qui regarde la connoissance du corps humain ; dans l'*Hygiène*, les divers moyens de conserver la santé ; dans la *Pathologie*, l'indication des maladies en général, de leurs causes, de leurs symptômes, de leurs accidents ; dans la *Thérapeutique*, les remèdes qu'on em-

ploie pour rétablir l'œconomie animale ; enfin, dans le détail des maladies en particulier, toutes les instructions relatives à ce grand sujet qui remplit ici plus de 240 pages. On n'attend pas de nous l'Analyse suivie de ces *Principes*, dont le mérite consiste dans la clarté, la méhode, la brièveté de l'exposition, & dans la multitude des objets qu'on y embrasse. Nous nous bornons à quelques particularités.

L'Auteur a raison de dire, dans son Introduction ou Préface, qu'il seroit bon que l'étude de la Chirurgie fût précédée de certaines connoissances de Physique & de Méchanique : lui-même il justifie cette observation par son exemple. A la tête du Traité de Physiologie il rappelle ce que la Physique enseigne sur les éléments des corps, savoir *le feu*, *l'air*, *l'eau*, *la terre*, qui sont les principes consti-

tutifs, & le *sel*, le *soufre*, l'*esprit*, qui sont les principes secondaires.

Cette Instruction prépare les trois Sections de ce premier Traité: on y parle des *parties solides*, des *fluides*, des *fonctions vitales*, *naturelles*, *animales*, enfin des *tempéraments*. Voilà l'homme tout entier quant à la machine. Si M. de la Faye eût voulu citer des Auteurs, il eût justifié toute sa doctrine par les Anciens & par les Modernes: par exemple, Hippocrate eût paru son guide en mille endroits; nous avons comparé en particulier l'Article des *Tempéraments*, & les principes sont les mêmes. *Examinez le tempérament*, dit Hippocrate, à quoi notre Auteur ajoûte que *cette connoissance aide à découvrir les causes des maladies & même à les prévenir.*

C'est dans la partie appellée

Hygiène, que la Médecine excelle. Il est plus aisé de dire aux hommes ce qu'ils doivent admettre ou exclure pour se conserver en santé, qu'il n'est facile de les tirer de l'état d'infirmité où ils se précipitent quelquefois d'eux-mêmes. M. de la Faye donne, relativement à son Art, quantité de bons avis sur l'usage de l'air, des aliments, du travail & du repos, du sommeil & de la veille, des excrétions retenues ou évacuées, des passions de l'ame : huit choses qui entrent dans le système de la santé, & dont la dernière est peut-être la plus digne d'attention, parce qu'elle dispose & décide très-souvent des autres. Si nos passions étoient toujours dans l'ordre, toute notre œconomie animale seroit presque toujours bien réglée. Notre Auteur tient un juste milieu dans l'usage des aliments, des boissons, du repos, du travail, du som-

meil &c. il n'eſt point la dupe des modes qui s'établiſſent plutôt par contagion d'imagination que par néceſſité. Aujourd'hui, par exemple, *beaucoup de gens ne font qu'un repas;* mais *s'ils prennent dans ce repas la quantité d'aliments qu'ils prendroient dans plusieurs, leur ſanté doit en ſouffrir.* On croit quelquefois exalter la tempérance de quelqu'un, parce qu'il ne fait qu'un repas; mais il arrive que ce quelqu'un-là eſt un ſenſuel, un Vitellius qui ſe ruine la ſanté en mettant ſon eſtomac hors d'état de *faire aiſément ſes fonctions.* Toute cette partie fort raiſonnable eſt à lire & encore mieux à exécuter.

La *Pathologie* eſt terrible, parce qu'elle nous met déja ſous les yeux le tableau général de nos maux, de leurs différences, de leurs cauſes, de leurs ſignes, de leurs ſymptômes & accidents. Il

y a maladies des fluides & des ſolides ; maladies bénignes & malignes ; maladies critiques & héréditaires ; maladies ſimples, compoſées, compliquées ; maladies aigues & chroniques ; maladies internes & externes ; maladies propres de chaque ſexe, de chaque âge &c. & tout ceci n'eſt que la moindre partie de nos infirmités ; chaque eſpèce ſe ſubdiviſe, ſe multiplie, & de-là ſe forme une maſſe énorme d'afflictions qui traverſent une vie déja très-courte & ſouvent, par d'autres circonſtances, très-miſérable.

La *Thérapeutique*, quatrième partie de cet Ouvrage, comprend l'Art de guérir, à commencer par l'indication ou jugement qu'on porte ſur le choix des moyens capables d'opérer la guériſon. On juge bien qu'il ſe trouve ici un grand détail ſur les médicaments & leurs diverſes eſpèces. On paſſe

aux opérations, matière propre du Chirurgien ; & l'on en diſtingue d'autant de ſortes qu'il y a de ſoulagement à procurer aux hommes. Il s'agit ou de réünir ce qui eſt diviſé, ou de diviſer ce qui eſt uni, ou d'extraire ce qui eſt étranger à l'œconomie animale, ou d'ajoûter au corps humain ce qui lui eſt utile. Ainſi *réunion, diviſion, extraction, addition*, c'eſt à quoi ſe réduiſent toutes les opérations du Chirurgien.

Il doit opérer, *diſoient les Anciens*, promptement, ſûrement, agréablement, *citò, tutò, jucundè:* trois choſes qui n'empêchent pas un pauvre malade à qui l'on coupe la jambe, de trouver le temps bien long, de courir beaucoup de riſques, & d'être accablé de triſteſſe. Mais ces Anciens ont voulu dire que le Chirurgien doit faire tout ſon poſſible pour hâter l'opération, pour en écarter les dangers ; pour

encourager, consoler, égaier son malade. Hippocrate dit tout cela dans ses premiers Livres ; & les instructions qu'il donne, à ce sujet, devroient être gravées en lettres ineffaçables dans toutes les Ecoles de Médecine & de Chirurgie.

Le Traité des maladies en particulier, avec celui de la saignée, termine ce Volume. On a ici toutes sortes de maux, d'ulcères, de plaies, de tumeurs &c. avec la manière de les traiter. Sur les plaies du nez, on fait mention d'une pratique presque aussi ridicule que cruelle dont userent quelques Anciens. » Pour réparer » la perte presque totale du nez, » ils faisoient au bras une incision, » dans laquelle ils mettoient ce » qui restoit du nez coupé, après » en avoir rafraîchi la plaie, en cas » qu'elle fut cicatrisée. Lorsque le » reste du nez étoit bien réuni à » la plaie du bras, ils coupoient

» du bras ce qu'il en falloit pour
» réparer, en quelque façon, ce
» qui manquoit au nez. « Peut-on croire qu'une telle méthode réussît, ou qu'il se trouvât des gens assez mal-avisés pour faire ainsi deux plaies au-lieu d'une, avec danger de ne guérir ni l'une ni l'autre ?

Il y a, dans cette Partie & en général dans tout l'Ouvrage, des détails très-utiles, avec une manière si facile, si claire & si méthodique de proposer & d'expliquer toutes choses, que les Elèves de Chirurgie doivent en rechercher la lecture, & s'en rendre l'intelligence familière. Nous avertissons que ceci est une troisième Edition augmentée & perfectionnée.

ARTICLE XV.

RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS de M. Deguignes, ſur un Article de ces Mémoires.

QUELQUE court que ſoit l'Extrait que nous avons fait de l'Hiſtoire des Huns dans ces Mémoires, (II. Volume d'Octobre 1757,) nous le trouvons encore trop long, dès qu'il n'a pas ſatisfait M. Deguignes. Nous oſons cependant aſſurer que notre premiére & principale intention étoit de donner une idée préciſe & avantageuſe de ſon Ouvrage.

Il a propoſé, dans le Journal des Savants (I. Volume de Décembre 1757,) quelques difficultés ſur nos obſervations. Nous y répondrons plus par eſtime pour

M. Deguignes, que par zèle pour nos ſentiments.

Nous ne ſommes pas auſſi livrés au préjugé vulgaire en faveur des Annales Chinoiſes, que M. Deguignes paroît le penſer. Nous ſommes même convaincus que l'Hiſtoire de Chine ne préſente pas de faits certains, qui ſoient antérieurs à l'époque du déluge, telle qu'elle eſt marquée dans l'Hébreu & dans la Vulgate.

Nous avons dit qu'on trouve, dans les Livres Chinois, quelques détails, même ſur les Nations étrangères, pendant les dix premiers ſiècles de cette Monarchie. M. Deguignes nous oppoſe que la durée des premiers Regnes de la Chine eſt fort incertaine, & que l'obſervation du Solſtice d'hiver, rapportée par le P. Martini ſous la vingtième année d'Yao, 2347 ans avant Jeſus-Chriſt, doit être reculée, ſelon M. Caſſini, de près

de cinq ſiècles. Nous convenons de ces faits & de bien d'autres qui ſuivent, mais qui ne détruiſent pas les détails dont il s'agit. Que de faits connus dans des Hiſtoires dont la Chronologie eſt fort obſcure !

Nous avions indiqué le Si-Kiang-Tchouen, où l'on auroit pû trouver quelques-uns de ces détails. M. Deguignes répond que cet Ouvrage n'eſt pas dans la Bibliothèque du Roi. Tout eſt dit : dès-lors M. Deguignes n'a pas dû, n'a pas pû le conſulter. Mais on ne doit pas nous faire un reproche de l'avoir indiqué d'après un manuſcrit que nous avons ſous les yeux. M. Deguignes prétend que quand il auroit eu ce Livre, qu'il n'a jamais vû, il n'auroit pû en tirer aucun ſecours. Pour nous qui avons trouvé, dans les Notes que le P. de la Charme, Miſſionnaire de Chine, a faites ſur le Kia-Tſée,

Houei-Ki, des faits & des éclairciſſements, dont M. Deguignes ne parle pas, & qui ſont tirés du Livre Si-Kiang-Tchouen, où ſont rapportées *les Traditions ſur les Nations étrangères*, nous ſommes d'une opinion différente.

M. Deguignes n'a pas ſaiſi notre penſée ſur la Nation San-Miao. Nous ne demandions pas ſi les Kuen-Y ſont les mêmes que les San-Miao ; mais ſi les Huns & tous les Barbares, dont parle M. Deguignes, ne ſont pas originaires de cette Nation San-Miao. Dès-lors il ne ſeroit pas néceſſaire de les faire venir en droiture des plaines de Sennaar, ce qui eſt toujours embarraſſant pour les peuples ſubalternes, qui ne ſont ordinairement que des démembrements des grandes Colonies.

Nous ſommes ſurpris que M. Deguignes remarque un mot, que nous avions dit ſur ce qu'il mêle

la prononciation Françoiſe avec la Portugaiſe : lui-même en convient. Dans tout ſon Ouvrage on trouve cette variété : le nom d'un même Prince y eſt quelquefois écrit de différentes manières ; & il avoue que l'*uniformité*, en ce point, *eut été plus exacte.* Il nous indique après cela une faute de ſa Chronique, que nous n'avons pas relevée. Mais nous n'avons rien repris dans cette premiére Partie de l'Ouvrage, & en général notre Extrait n'étoit pas deſtiné à relever des fautes. Les critiques légères que nous avons faites, étoient des obſervations propres à témoigner combien l'Hiſtoire des Huns nous avoit intéreſſés.

M. Deguignes a parlé fort au long & en critique de la grande muraille de Chine. Nous avons obſervé qu'il n'en connoiſſoit pas encore tous les Auteurs ; que dès la fin du quatrième ſiècle avant

Jesus-Christ, le Prince Tsin avoit construit une muraille dans ses Etats du Chen-Si, le Prince Tchao dans ceux du Chan-Si, & le Prince Yen dans le Pé-Tche-Li; que l'Empereur Tsin-Chi-Hoang n'avoit fait que réunir ces différents murs. M. Deguignes nous reproche d'avoir pris Tsin, Tchao & Yen pour des Princes, tandis que ce sont des Royaumes. Il nous avertit qu'il falloit dire le Prince de Tsin, le Prince de Tchao, le Prince de Yen. *Cette faute* est-elle donc *si considérable*, qu'elle ait dû forcer M. Deguignes *à s'y arrêter?* Il dit lui-même (Tome I. Part. 2. pag. 20.) *Les Tchao, les Yen avoient fait construire deux murailles:* ne pouvons-nous pas bien dire aussi *le Prince Tchao, le Prince Yen avoient fait construire deux murailles?* Cette seconde phrase nous paroît aussi exacte que la premiére.

Mais

Mais ne prenons pas le change, & ne perdons pas notre objet de vue. Tout ce que nous avons voulu faire observer à M. Deguignes, c'est qu'avant Tsin-Chi-Hoang il n'avoit connu que deux Fondateurs de cette muraille, tandis qu'il y en a trois. Nous voyons maintenant ce qui l'a trompé, c'est qu'il a cru que le Prince de Tsin, Fondateur d'une partie de la muraille, étoit le même que l'Empereur Tsin-Chi-Hoang; & il l'assure en termes formels dans sa Lettre, (pag. 823, col. 2, du Journal) *Le Prince Tsin, ou plutôt le Prince de Tsin, dont on veut parler, n'est autre chose que Tsin-Chi-Hoang, qui, avant que d'être Empereur, étoit Roi de Tsin. Il n'en reste donc que deux qui sont ceux de Tchao & de Yen.* Voilà ce que nous ne pouvons pas concilier avec la Note que le P. de la Charme a mise en cet endroit sur

l'Histoire de Kia Tsée-Houei-Ki.

» L'Empereur Tsin-Chi-Hoang
» n'a proprement fait, *dit ce Missionnaire*, que continuer la grande muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie. Car cent ans environ auparavant, c'est-à-dire à la fin du quatrième siécle avant Jesus-Christ, les trois Princes de Tsin dans le Chen-Si, de Tchao dans le Chan-Si, de Yen dans le Pé-Tche-Li, trois Provinces limitrophes de la Tartarie avoient chacun, dans leurs Etats, construit une muraille, pour se mettre à couvert des invasions des Tartares. Le Prince de Tsin fut le premier, ensuite celui de Tchao, enfin celui de Yen. L'Empereur ne fit que joindre ces trois murs, suppléant ce qui y manquoit.

Ce témoignage est exprès; il est d'un des plus anciens Missionnaires de la Chine, & qui en fait le

mieux l'Histoire. M. Deguignes reconnoît que le P. Gaubil est un Missionnaire savant, & que son autorité sera toujours pour lui d'un grand poids. Or c'est le P. Gaubil qui a approuvé l'Ouvrage du P. de la Charme, & qui déclare que l'Auteur y a mis, *avec goût & netteté, tout ce qu'il y a d'essentiel dans les différentes Histoires Chinoises.* Nous avons donc été autorisés à faire la remarque, qui se trouve dans notre Extrait, sur les Auteurs de la grande muraille de Chine.

Il ne nous reste plus à examiner qu'un point où M. Deguignes prétend que *le Journal a renversé l'ordre des faits.* Cependant il nous paroît que nous l'avons bien suivi. On en jugera sur les preuves que nous allons apporter. L'an 201 avant Jesus-Christ, la sixième année de l'Empire de Lieou-Pang, que M. Deguignes nomme Kao-

Ti, le Kia-Tſée-Houei-Ki marque que l'Empereur alla, ſous prétexte d'un voyage, s'aſſurer de la perſonne de Han-Sin ſon Général d'armée. Le P. de la Charme ajoûte cette Note : » Sin a été » un des plus grands Capitaines » que la Chine ait jamais eûs. » Mais il étoit ambitieux, & avoit » forcé ſon Maître à lui donner » une Principauté Arrivé dans ſes » Etats, dans la Province de Hou-» Couang, il fit quelques démar-» ches qui firent entrer l'Empereur » dans des ſoupçons ſur ſa fidélité. » L'Empereur ſe contenta de le » priver de cette Principauté, & » lui donna un autre pays, avec » le titre de Prince, mais d'un » rang inférieur, & le retint à la » Cour. «

Telles ſont les autorités que nous avions de la peine à concilier avec le récit de M. Deguignes. Car ſi, en 201, Lieou-Pang s'aſſura

de la personne de Sin, & le retint à la Cour, comment Sin étoit-il à la tête des Huns, gagnoit-il, perdoit-il des batailles contre son Prince légitime cette année-là & les années suivantes?

En 199, la huitième année de Lieou-Pang, cet Empereur fit sa paix avec les Mogols, & il donna à leur Roi une Princesse en mariage; mais on ne dit pas que Sin fût alors à la tête des armées de ces Barbares.

Enfin, en 196, la onzième année de Lieou-Pang, le Kia-Tsée-Houei-Ki dit que l'Impératrice fit tuer Han-Sin, ci-devant Général d'armée. Le P. de la Charme ajoûte: » L'Empereur étoit absent, » il étoit allé avec son armée ré- » duire un de ses Généraux révolté, » avec qui Han-Sin étoit d'intel- » ligence. Celui-ci avoit épousé » une fille de l'Empereur. Cette » Princesse le trahit; & l'Impéra-

» trice ayant appellé Han-Sin au » Palais, sous prétexte d'une céré» monie, le fit poignarder dans le » Palais même. « On voit par ces détails que nous n'avions rien rapporté que sur l'autorité des Chinois, & des personnes les mieux instruites de l'Histoire de Chine; que nous n'avions rien renversé dans l'ordre des faits.

M. Deguignes finit sa Lettre par une Observation fort peu importante de son propre aveu. Nous n'avons pas prétendu qu'il fût plagiaire du P. Gaubil, ni que le P. Gaubil fût le sien. Seulement nous avons rapproché les découvertes de M. Deguignes de celles du P. Gaubil, afin que l'accord de ces deux Savants, qui ont écrit l'un à Paris & l'autre à Peking, servît à constater la vérité. Il n'étoit pas nécessaire que M. Deguignes, pour prendre les devants, anticipât de dix années la publication

de ſon *Proſpectus* de l'Hiſtoire des Huns. Il n'a paru qu'en 1751 ; & non pas en 1741. Peut-être n'eſt-ce qu'une faute d'impreſſion : mais quand même ce *Proſpectus* auroit paru en 1741, le P. Gaubil auroit été le premier à parler de l'origine des Turcs, ſans que nous prétendions par-là diminuer en rien la gloire de M. Deguignes.

Voici ce que ce Miſſionnaire écrivoit le 9. d'Octobre 1728, au P. Etienne Souciet, qui reçut ſa lettre le 25. Septembre 1729 : » Pour ce qui regarde le fonds de » l'Hiſtoire des Mongous, je vous » dirai qu'il me ſera facile de vous » en procurer une ſemblable des » Tang. J'ai ſur cela des Mémoi- » res eſſentiels. Mais l'Hiſtoire des » Tang eſt bien plus importante. » Elle fait connoître l'origine & » le progrès de ces peuples, qui, » ſous le nom de *Turcqs*, ont inondé » l'Aſie, la Perſe, la Syrie, &c.

» Elle donne l'époque certaine de
» l'entrée des Lamas & des Maho-
» métans dans la Chine. Elle ap-
» prend une infinité de choses très
» rares & curieuses sur les Tarta-
» res, sur la Corée, sur les Indes,
» sur le Japon, sur la Littérature
» de ce temps-là, sur l'Astrono-
» mie, sur la Géographie. Elle
» explique plusieurs points impor-
» tants de l'origine des Mahomé-
» tans & de leur conquête de Perse.
» Je ne désespère pas d'y trouver au
» moins de grands éclaircissements
» sur la Mission du fameux Olo-
» pen, Chef des Chrétiens.

Nous ne pousserons pas plus loin ces discussions littéraires. Nous faisons beaucoup de cas de l'Histoire des Huns. Nous croyons avoir satisfait à la Lettre qui en fait l'Apologie : & rien ne peut diminuer en nous, l'estime sincère que nous avons pour l'érudition & pour la personne de M. Deguignes.

ARTICLE XVI.

CONTROVERSE PACIFIQUE sur l'autorité de l'Eglise, ou *Lettres de M. D. C. à M. l'Evêque du P. avec les Réponses de ce Prélat.* (Volume *in*-12. pag. 381.) A Paris, chez Chaubert, Libraire; & Cl. Hérissant, Libraire-Imprimeur &c. M.DCC.LVIII.

QUE devons-nous croire, *quid credendum?* Pourquoi faut-il le croire, *quare credendum?* Ces deux questions embrassent toute la substance de la Foi Chrétienne. La controverse, dont nous allons rendre compte, ne roule que sur la seconde de ces questions : il ne s'agit donc ici que des fondements de l'édifice & de la sûreté de ses habitants.

Le Théologien Proteſtant, qui écrit à M. l'Evêque du Puy, a remarqué que ce Prélat, dans ſon excellent Ouvrage contre l'Incrédulité, permet de péſer les motifs de crédibilité, *quare credendum;* de s'aſſûrer de leur ſolidité, & de faire, dans cet examen, uſage de la raiſon.

Nos Théologiens, comme en convient le même Ecrivain, enſeignent que cet examen eſt très-raiſonnable, très-utile, quelquefois néceſſaire; & tout ce qu'en conclut ce Controverſiſte de Genève, c'eſt qu'en cette matière, notre doctrine & notre méthode ſe contrediſent; que *nous encenſons la raiſon dans la ſpéculation, & que nous ne la recevons jamais dans la pratique.* Le fondement qu'il donne à la contradiction qu'il nous reproche, c'eſt que, dans notre communion, nous forçons les enfants baptiſés; quand ils

deviennent adultes, de se soumettre à l'infaillibilité de notre Eglise, sans souffrir qu'ils s'en convainquent par l'examen de nos preuves, quoique nous reconnoissions l'équité, l'utilité & même la nécessité de cet examen ; qu'entre les Eglises séparées, nous ne leur laissons pas libre le choix de celle qui leur paroîtra la vraie Eglise ; qu'en vertu de leur Baptême, nous les contraignons d'adopter la Foi du lieu où ils ont été baptisés ; & qu'ainsi, dans le fait, notre méthode d'instruction n'abandonne pas plus le *quare credendum* que le *quid credendum*, au jugement de la raison : d'où s'ensuit, selon lui, que le premier acte de Foi ; que notre Eglise commande *à l'arrivée de la raison*, n'est ni libre, ni vertueux, ni raisonnable. Voilà l'objet des éclaircissements que le Théologien Protestant demande au Prélat Catho-

lique. Développons sa demande ou sa difficulté, & tâchons, en abrègeant ses instances, de les mettre dans un jour assez sensible, pour qu'on ne nous soupçonne pas d'avoir eu l'intention de les dissimuler ou de les affoiblir.

1°. M. D. C. nous accuse d'avoir ajoûté à l'ancienne Foi un nouveau dogme, *l'infaillibilité de l'Eglise*; dogme *commode pour fermer la bouche de tout notre peuple*, par une voie d'autorité qui ne permet plus de raisonner, moyen sûr pour *étouffer tout sentiment de raison ou de raisonnement*.

2°. Il reproche au Concile de Trente (Sess. 7, Can. 7, 8 & 14,) de s'être fondé sur la *louable* coûtume de baptiser les enfants après leur naissance, pour les déclarer, en vertu de leur Baptême, soumis sans retour à la Foi Romaine, ou *infidèles & anathêmes*, en cas qu'ils

forment le moindre doute sur cette Foi : ce qui les oblige de croire de Foi divine tous les articles de la Communion Romaine, à mesure qu'on les leur enseigne. C'est-là ce que le Théologien de Genève appelle *le plus sublime rafinement de notre Politique* : il nous sert, selon lui, à *sommer* les enfants baptisés de *tenir la parole* que leurs parains ont donnée pour eux au Baptême, & *s'ils regimbent, on tire sur eux les Canons du Concile*.

3°. Conséquemment aux principes de M. l'Evêque du Puy, le Docteur Protestant requiert que nos enfants baptisés, *à l'arrivée de leur raison*, puissent, au moins une fois, s'en servir librement, pour reconnoître l'infaillibilité de notre Eglise : il prétend même qu'ils y sont obligés, & que s'ils s'en dispensent, ils *exposent leur salut par leur faute, ils le jouent*

sur la premiére carte. Ils doivent donc eux-mêmes raisonner sur les motifs de crédibilité, & apprécier leur valeur. Dès-lors voilà les suspensions & les examens *canonisés, pourvu qu'ils le fassent avec sagesse & prudence, & dans les vrais sentiments d'une ame qui cherche Dieu, &c.* Ainsi avant que de connoître *les motifs évidents & suffisants* de crédibilité, ils ne doivent point former leur acte de Foi : pendant cet examen, la *suspension* est *légitime* ; pendant l'instruction, le doute même sera permis quand on rencontrera *des raisons douteuses*, autrement *le Baptême seroit censé détruire la raison.*

14°. Cette suspension légitime qu'exige l'examen, ce doute que peut fonder la foiblesse de l'instruction, ne sont point permis à ceux qui ont une fois connu la vraie Religion ; mais les enfants

baptisés ne sauroient passer de l'état où les laisse le Baptême, à une Foi éclairée & personnelle, sans un examen raisonnable des motifs de crédibilité, & sans un sentiment de leur force & de leur évidence : en atteignant l'âge de raison, ils doivent passer de l'ignorance naturelle à l'instruction humaine, de cette instruction à la Foi humaine, de la Foi humaine à la Foi divine, dont l'acte suppose la grace nécessaire pour le produire. Or, selon le Théologien de la Réforme, ce trajet exige l'intervalle d'une *courte* suspension, d'un examen *facile*, d'une délibération aisée. Le passage immédiat de l'instruction à la Foi divine, sans aucune suspension intermédiaire, sans aucun degré de Foi humaine, selon le systême de M. Bossuet, ne pourroit se faire que sur les aîles du préjugé, de l'enthousiasme ou du fanatisme.

5°. Le Baptême ne dispense aucun homme de s'assûrer s'il est dans le sein de la véritable Eglise : cette assurance ne sauroit s'acquérir que par la voie d'un examen qui emporte une suspension d'esprit, puisque l'issue de cette recherche doit dépendre de l'impression que fait la force des preuves ; de sorte qu'à cet égard, entre un enfant baptisé & un adulte non-baptisé, on ne doit mettre aucune différence : ils ont l'un & l'autre la même voie à prendre, le même chemin à faire pour parvenir à l'acte de Foi divine.

6°. Le Baptême, quoiqu'il infuse aux enfants la Foi habituelle qui les justifie, ne jette point dans leur ame un germe de la Foi actuelle, qui doive éclore avec celui de leur raison : il y verse seulement une disposition à recevoir cette Foi, quand on la leur proposera, selon la méthode ordi-

naire, *fides ex auditu* : ce n'est qu'alors qu'ils peuvent s'y attacher invariablement en confessant que l'Eglise qui les enseigne, *mérite une croyance* absolue ; que les dogmes qu'elle leur expose, sont révélés de Dieu ; & qu'ainsi son autorité & son langage sont l'autorité & le langage de Dieu même.

7°. Dans l'Eglise Gréque, le tort des enfants baptisés, le principe de leur égarement ; c'est de se croire dans la vraie Eglise sans s'en être assûré par un sérieux examen ; c'est de croire leur Eglise sans être certains si elle est la véritable Eglise. Le premier pas qu'ils font, est un *faux pas*, qui les jette hors de la route. Donc, en examinant à l'arrivée de la raison si on est dans la vraie Eglise, *on ne fait aucune sorte d'injure à Baptême*. Donc on ne doit pas, avec M. Bossuet, se récrier *contre les suspen-*

fions & *examens de ce point essentiel*, ni accuser d'*infidélité* ceux qui, mal instruits, pourroient avoir quelques doutes, ni ceux qui, faute de l'être, refuseroient de faire le premier acte de Foi divine. Il est temps d'en venir aux éclaircissements que M. L. D. P. accorde aux difficultés de M. D. C. En faisant l'Extrait de ses solutions, nous suivrons la même méthode que nous avons choisie pour faire l'Extrait des objections.

1°. Toutes ces suspensions, tous ces doutes dont le Théologien Protestant voudroit prouver la légitimité, & même la nécessité, le Prélat Catholique les proscrit & les réprouve par cet argument aussi solide que subtil. Tout ce qui est contraire à la grace du Baptême, à la Foi habituelle infuse dans ce Sacrement, & à la disposition qu'il laisse dans l'ame de l'enfant justifié, fait injure au Bap-

tême, en viole la sainteté, & en ravit le fruit le plus précieux : or toute suspension, tout doute, quelqu'en soit le motif, est contraire à cette habitude, à cette disposition que la grace du Baptême verse dans une ame régénérée. Le propre de cette habitude est de disposer son sujet à l'acte de Foi divine : ces suspensions, ces doutes s'opposent à cet acte, & y mettent obstacle au moment même où l'on est obligé de le produire, en faisant regarder comme possible la fausseté du Christianisme dans le temps qu'on doit la croire & la professer impossible : cet obstacle rend un enfant baptisé flottant, & comme indifférent dans sa Foi à l'âge où il doit commencer à être ferme & immobile par conviction & par attachement. C'est-là un inconvénient inévitable dans tous les systêmes où l'on rejette l'infaillibilité de l'Eglise : M. Bossuet s'en est

prévalu contre M. Claude : ce Miniſtre en fut tellement effrayé, qu'il n'oſa jamais avouer la néceſſité d'aucune ſuſpenſion. Si, comme le prétend M. D. C., l'âge de raiſon amene cette néceſſité, ne vaudra-t-il pas mieux attendre que prévenir ce terme pour baptiſer les enfants ? Eſt-il permis de leur infuſer d'avance une habitude ſurnaturelle, dont on les oblige de ſe dépouiller au premier inſtant, où ils ont l'uſage de leur raiſon ? Si cet état de ſuſpenſion & d'indétermination eſt un *défilé inévitable* ; juſqu'à ce qu'ils l'aient franchi, ne faudra-t-il pas encore exclure les enfants du culte public, de nos aſſemblées religieuſes & de nos prières communes, ce qui ſeroit contre la pratique de toutes les Egliſes ? Cet inconvénient ſi terrible que fuyoit M. Claude, notre Théologien Proteſtant le brave & le dévore ; en repro-

chant à ce Miniſtre ſa puſillamité. M. L. D. P. juſtifie M. Claude même, en faiſant l'Apologie de M. de Meaux & de ſon ſyſtême.

2°. Pour former le premier acte de Foi divine, outre la grace intérieure, qui éclaire & touche l'ame, il faut *un moyen extérieur, qui manifeſte la révélation dans un degré ſuffiſant de clarté, pour qu'on puiſſe croire prudemment.* Ce moyen extérieur, ce motif de crédibilité n'eſt-il pas aſſez puiſſant pour convaincre un enfant qui eſt en état de le comprendre, & qui d'ailleurs n'a aucune prévention contraire à vaincre? Quand il ſent la force du motif, quand il en comprend l'évidence, cet enfant raiſonnable a-t-il droit d'héſiter ou de reſter indécis? N'eſt-il pas diſpoſé à s'y ſoumettre par la grace habituelle du Baptême? N'y eſt-il pas excité par la grace actuelle qui le ſollicite? La ſimplicité,

ſe refuſer à cette demande ; il ne croit pas qu'on puiſſe le ſoupçonner de former, à cet égard, aucune conteſtation : c'eſt par-là même qu'il ſatisfait pleinement à toutes les autorités que le Théologien Proteſtant oppoſe au ſyſtême de M. Boſſuet. Mais ce temps n'eſt point un temps de ſuſpenſion & d'indétermination ; c'eſt un temps d'inſtruction & de détermination : c'eſt le temps néceſſaire pour raiſonner ſur les prémiſſes de l'acte de Foi, & pour en conclure la néceſſité. Pendant cet eſpace, l'intelligence s'exerce ſur les motifs qu'on lui offre : en les parcourant avec attention, elle n'y apperçoit ni fauſſeté, ni équivoque : en les approfondiſſant, elle les trouve convaincants & démonſtratifs : le terme où ſa courſe finit, eſt un plein acquieſcement, l'acte de Foi même. Tout ce procédé eſt donc également raiſonnable & raiſonné,

Ce qui fait la force des motifs, ce n'eſt donc ni le Baptême qui les a précédés, ni l'organe qui les propoſe, c'eſt le poids qui leur eſt propre & intrinſéque. Si quelques Egliſes ſéparées ne ſauroient offrir aux enfants parvenus à l'âge de raiſon, aucun motif de crédibilité ſenſible à leur intelligence, cette impuiſſance eſt un vice dont leur ſéparation eſt la racine. Dans les Egliſes qui, malgré leur ſéparation, conſervent un légitime uſage des motifs généraux de crédibilité, les enfants peuvent faire de bons actes de Foi, juſqu'à ce qu'ils mêlent à ces motifs les erreurs dont ces Egliſes ſont infectées. Leurs Paſteurs & leurs Maîtres ſont des organes que la vraie Egliſe ne déſavoue qu'au moment où ils deviennent les organes du ſchiſme ou de l'héréſie : elle ne réprouve leurs leçons, que quand elles ſont contraires à ſes droits

ou à ſa doctrine : elle ne répudie leurs enfants baptiſés, que quand ils ont ſucé un lait empoiſonné. On doit obſerver, avec le Prélat, que l'inſtruction peut être défectueuſe, ſans que l'acte de Foi le ſoit : il eſt l'œuvre de Dieu, dont la miſéricorde ſupplée quelquefois à ce qui manque de la part des hommes : alors ſa main daigne arroſer la plante que ſa grace fait croître. Dieu n'eſt pas tellement aſtreint aux voies générales de ſa Providence, qu'il ne ſe plaiſe jamais à y mettre aucune exception.

4°. Entre le Catéchiſme d'un Néophyte & l'Inſtruction d'un Infidèle, il y a une diſtinction que le Théologien Proteſtant ignore, & que le Prélat Catholique développe très-bien. Né dans le ſein de l'Egliſe dont il a reçu le Baptême, le Néophyte naît, en quelque ſorte, ſenſible au ſouffle de

l'Eſprit-Saint. Soumiſe à l'autorité viſible de cette Egliſe, dont l'infaillibilité ſe prouve & ſe conçoit ſi aiſément, ſa raiſon dès ſon aurore peut dire : *Scio cui credidi.* Né loin de cette région, l'Infidèle ne peut entrer qu'après un circuit bien plus long : il faut qu'il faſſe tout le trajet de la Foi humaine à la Foi divine, dont la lumière éclaire le Néophyte dès que ſes yeux peuvent s'ouvrir : après en avoir une fois reçu les rayons, il ne répète point le Symbole ſans le croire, il ne touche point l'Ecriture ſans la révérer.

Mais au moins, *reprend le Docteur Proteſtant*, ſi le *premier qui enſeigne* un enfant baptiſé, *mérite* que, ſur ſa parole, cet enfant faſſe un acte de Foi divine, *voilà toutes les ſectes diviniſées.* Quoiqu'on ait déja prévenu cette objection, il eſt à propos d'en repréſenter la réponſe avec une

partie de l'étendue que lui donne le ſavant Prélat. » Ce n'eſt pas, » *dit-il*, l'ordre du temps, ni » le hazard de la naiſſance que » nous envisageons. C'eſt la nature » même de l'enſeignement & l'au- » torité dont il émane. Toutes les » ſectes ne font pas profeſſion » d'adreſſer leurs Proſélytes à une » autorité qui captive leur eſprit, » & les délivre du doute & de » l'examen particulier. Celles mê- » me qui les inſtruiſent ainſi, » comme les Egliſes Orientales, » n'ont plus cette autorité émi- » nente, qui ſeule donne droit » d'exercer ſur la raiſon humaine » un empire ſouverain. C'eſt par- » là même qu'on pourroit douter » ſi les premiers actes que font » leurs Néophytes parvenus à l'âge » de raiſon, ſont des actes de » Foi divine. En leur accordant, » comme je l'ai fait, cet avantage, » ce n'eſt pas ces ſectes ſchiſma-

» tiques qu'on divinise, mais la » pure doctrine qu'elles ont con- » servée dans leur séparation, & » l'Eglise Catholique à qui elle » appartient. Pour les sectes Pro- » testantes, loin que ce principe » les favorise, il est contre elles..... » une fin de non-recevoir. Ces » sectes se dégradent elles-mêmes » du rang de véritable Eglise, » quand elles rejettent l'unique » voie possible & convenable d'a- » mener les hommes à la Foi, & » quand elles mettent, en rejet- » tant cette voie, leurs Néophytes » dans la triste nécessité de suspen- » dre leur jugement sur la vérité » du Christianisme..... Cette voie » d'autorité est si nécessaire en elle- » même, que la plûpart des Cal- » vinistes, disons hardiment tous » les Néophytes de cette commu- » nion, ne croient que sur l'auto- » rité des Ministres, qu'il ne faut » pas croire à l'autorité. J'en vois

» des exemples dans le Languedoc
» & dans mon Diocèſe, où ceux que
» nous voulons inſtruire, nous ren-
» voient à leurs Miniſtres qui ſont,
» diſent-ils, plus capables qu'eux
» de nous répondre. Mais cette
» aveugle déférence, dans une Re-
» ligion dont le principe fonda-
» mental eſt que chacun doit exa-
» miner & juger par ſoi-même,
» eſt la condamnation tout-à-la-
» fois de ceux qui ſe contrediſent
» ſi évidemment, & d'une Egliſe
» qui déguiſant à ſes Proſélytes l'au-
» torité qui les ſubjugue, les flatte
» par un vain appas d'indépen-
» dance & de liberté. «

Quant aux ſectes oppoſées à la Religion Chrétienne, on doit, comme M. L. D. P., reconnoître une extrême différence entre l'une & les autres. » La vérité ſe dévoile » dans l'une à tout eſprit attentif. » Le menſonge & l'erreur percent » de toutes parts dans les autres.

» Où eſt donc l'injuſtice de ne pas » permettre de retourner ſur ſes » pas à celui qui eſt déja au terme, » (au Chrétien Catholique,) & » d'exhorter ceux qui ſont égarés » à regarder en arrière, pour ap- » percevoir la route qu'ils doivent » tenir? On a beau dire que les » Infidèles nous accuſent de préoc- » cupation & d'entêtement, & » qu'ils ne ſe vantent pas moins » que nous de poſſéder la vraie » Religion; ſi les prétentions ſont » les mêmes, les titres ne ſont pas » égaux. L'autorité viſible eſt un » caractère ſi particulier de l'Egliſe » de Jeſus-Chriſt, que les Reli- » gions Antichrétiennes ne peu- » vent ni l'obſcurcir, ni l'imiter. » Cette autorité lui eſt acquiſe par » un aſſemblage unique de tous les » traits qui peuvent attirer l'atten- » tion & l'admiration. Miracles con- » ſignés dans les monuments les » plus authentiques : établiſſement

» ſans aucun ſecours humain, &
» contre tous les obſtacles : Mar-
» tyrs de tout pays, de toute con-
» dition, de tout ſexe, de tout
» âge : doctrine ſi ſainte & en
» même temps ſi efficace, qu'elle a
» détruit, dans le monde, le regne
» de l'idolatrie, réformé les fauſ-
» ſes idées des Philoſophes, rendu
» à la Loi naturelle toute ſa pu-
» reté, introduit parmi les hommes
» les plus ſublimes & les plus hé-
» roïques vertus : ſucceſſion de Mi-
» niſtère & de Paſteurs, continuée
» ſans interruption au milieu des
» viciſſitudes humaines, depuis
» les Apôtres juſqu'à nous : étendue
» véritablement univerſelle dans
» le ſtyle de l'Ecriture..... Tels ſont
» les avantages dont le concours
» aſſûre, ſuivant S. Auguſtin, à
» l'Egliſe Chrétienne, cette auto-
» rité qui découvre aux hommes
» la vérité, & les diſpenſe d'un
» examen dont ils ſont incapables.

*» Homini non valenti verum in-
» tueri ut ad id fiat idoneus, au-
» thoritas præstò est « &c.*

Dès qu'on connoît le vrai par une méthode si sensible & si évidente, dès qu'*on en a saisi les principes, on n'a pas besoin, pour le croire fermement, de le comparer avec le faux.* En renonçant à l'autorité infaillible de l'Eglise, dont le docte Prélat démontre, avec saint Augustin, le besoin & la nécessité, pour former la Foi des enfants parvenus à l'âge de raison, les Protestants n'ont, pour y suppléer, que les motifs de crédibilité, qui établissent l'inspiration des Livres saints, la divinité de la Religion Chrétienne, & *la vérité des Mystères contenus au moins dans le Symbole des Apôtres.* Sur cela M. L. D. P. demande à M. D. C., s'il croit les enfants baptisés capables de comprendre toute la force de ces motifs, dès

qu'ils ont l'usage de la raison, ou si les reconnoissant incapables d'un tel examen, il renvoie jusqu'à l'âge où ils pourront le faire, l'obligation de former des actes de Foi divine sur la vérité du Christianisme & de ses articles fondamentaux. Il est fâcheux d'être réduit à opter entre ces deux extrémités, dont le Prélat découvre merveilleusement *les énormes inconvénients.* Ce sont-là de ces tortures, dont la vérité est toujours exempte : dès qu'on peut les faire souffrir à un systême, on en a dès-lors démontré le vice & la fausseté. Saint Augustin, cité par le Prélat, en tire cette *alternative qu'il propose à tout esprit raisonnable, ou l'anéantissement de la Providence & de toute Religion, ou une autorité visible qui conduise les hommes à Dieu.* Dans sa discipline, à l'égard des enfants baptisés, aucune Eglise, même

séparée, ne s'est jamais conformée à ce système : la pratique de l'Eglise Catholique est universelle dans tout le Christianisme. C'est pour elle un triomphe dont M. L. D. P. prend acte, en disant que » sa victoire sur les sectes Protestantes est d'offrir aux enfants, » pour former leur Foi, un moyen » extérieur accommodé à leur foiblesse : ce qui ne peut avoir lieu » dans toute communion où l'on » rejette l'autorité de l'Eglise pour » n'admettre que l'esprit particulier. «

A entendre M. D. C., il semble que, malgré le droit que nous accordons à la raison sur la force & l'évidence des motifs, nous consentons à peine que les Fidèles lisent nos Livres de Controverse ; nous ne leur permettons de marcher que chargés d'entraves : c'est ce qu'il appelle *encenser la raison*, sans jamais la recevoir. Il ne

tiendra pas à M. L. D. P. que le Docteur Proteſtant ne dépoſe toutes ces fauſſes préventions : il lui déclare que la Foi a ſes degrés, ainſi que la raiſon ; qu'un enfant baptiſé commence par reconnoître une autorité viſible dépoſitaire & interprète de la Religion révélée ; qu'il peut & doit faire ce premier acte de Foi, ſans en venir à *cette triaille* que le Docteur ſoûtient être néceſſaire entre les Egliſes Chrétiennes, dont chacune ſe vante d'être la véritable ; qu'il peut enſuite, par l'étude, nourrir & fortifier ſa Foi ; qu'on y exhorte tous les Fidèles ſelon leur portée & leur condition ; que les nouveaux motifs de crédibilité, dont ils acquièrent la connoiſnoiſſance, ſe joignent au premier qui reſte toujours comme le fondement inébranlable ſur lequel porte tout l'édifice. » Quoi ! *reprend* » *enſuite l'éloquent Prélat*, ce n'eſt

» pas recevoir la raiſon & lui con-
» ſerver tous ſes droits, que d'en
» faire l'uſage le plus légitime, en
» la ſoumettant à la plus grande
» autorité viſible ? Ce n'eſt pas con-
» cilier la ſpéculation avec la prati-
» que, que d'enſeigner d'une part
» qu'il n'y a pas de Foi véritable
» ſans un motif approuvé par le ju-
» gement de la raiſon ; & de l'au-
» tre, que les Néophytes obligés de
» croire, trouvent, pour remplir
» ce devoir, le motif le plus raiſon-
» nable dans l'autorité de l'Egli-
» ſe &c. «

De ces principes concluons avec le Prélat, qu'en inſiſtant ſur les promeſſes du Baptême, nous ne les enviſageons pas détachées des motifs qui en preſſent & en commandent l'exécution ; que toute Société Chrétienne, qui ne veut ni ne peut fournir les mêmes motifs que l'Egliſe Catholique aux enfants baptiſés dans ſon ſein,

lorſqu'ils ont l'uſage de leur raiſon, s'eſt trop preſſée de leur donner le Baptême ; qu'elle les engage à tenir une promeſſe de la derniére importance, ſans être aſſûrés qu'elle ſoit juſte ; qu'une Egliſe qui, par ſa doctrine & par ſa conſtitution, ne laiſſe aucun intervalle entre l'accompliſſement poſſible & la connoiſſance des engagements du Baptême, eſt en droit non-ſeulement de le conférer aux enfants qui ne font que de naître, mais encore de les condamner d'infidélité dans les premiers moments de leur raiſon, s'ils refuſent ou s'ils différent alors de ratifier ce qu'on a promis pour eux ; qu'à Rome, comme à Genève, ces deux conſéquences ſont également ridicules : *Tu ſeras Romain, parce que tu as été baptiſé à Rome ; tu ſeras Calviniſte, parce que tu as été baptiſé à Genève :* mais qu'à Genève on ne peut

pas, comme à Rome, dire à un Néophyte sortant des ténébres de l'enfance : *Tu dois être Chrétien l'ayant promis au Baptême, parce que tu peux maintenant connoître & accomplir tes obligations ; tu dois être Catholique par la même autorité qui t'apprend à être Chrétien*, quoiqu'à Genève on attribue la même vertu qu'à Rome, aux engagements inséparables du Baptême : inconséquence qui, à tout enfant baptisé à Genève, découvre la nécessité de renoncer à sa communion ; nécessité décisive, puisqu'elle est tirée des promesses mêmes de son Baptême. Quelque soin que nous ayions pris d'extraire fidèlement le fond de cette Controverse, on perdra infiniment, si, pour s'en éclaircir, on n'a pas recours au Livre que nous annonçons.

ARTICLE XVII.

LES JARDINS D'ORNEMENTS, ou les Géorgiques Françoises. Nouveau Poëme, en quatre Chants. Par M. Gouge de Cessières. (*In* 8°.) *A Paris, chez Guillyn, à l'entrée du Quai des Augustins, &c.* M. DCC. LVIII.

L'Abbé Des-Fontaines dit, dans sa Préface de la Traduction des Géorgiques de Virgile, qu'il n'est pas possible de faire, en François, un bon Poëme sur l'Agriculture. Il en apporte des raisons qui ne vaudront rien, si l'Ouvrage de M. Gouge de Cessières réunit, en sa faveur, les suffrages du Public. L'Auteur du Spectacle de la Nature s'étonne que nous n'ayions, en notre Langue, aucun Poëme

Géorgique qu'on puiſſe aſſocier à ceux de Virgile, de Rapin & de Vanière : il croit la choſe poſſible, & il en déſire l'exécution. Ses vœux ſeront accomplis, ſi l'Ouvrage que nous annonçons, eſt excellent en ſon genre.

L'Auteur déclare qu'il embraſſe la partie que les grands Poëtes, qui viennent d'être nommés, ont laiſſée. Il entreprend de parler des *Jardins d'ornements*, &, dans le détail de ſon Poëme, il traite des Fleurs, de la ſtructure des Parterres, des Allées & des Arbres qui en font l'agrément, des Jets-d'eaux, des ſoins que demande la culture des Jardins &c. Tout ceci eſt donc borné au Jardinage en beau, tel que celui dont des mains illuſtres ou ſavantes s'amuſent quelquefois. Mais, ſans contredire trop l'Auteur, il nous ſemble que Rapin s'eſt auſſi propoſé une grande partie de ce ſujet. Son premier

Livre roule uniquement ſur les Fleurs ; le ſecond, ſur les Bois ; le troiſième, ſur les Eaux ; pour le quatrième, il comprend les Vergers : & ce n'eſt plus le Jardinage de plaiſance & de propreté ; c'eſt la culture utile. Quant au ſecond & au troiſième Livres, quoique la *maiſon ruſtique* puiſſe s'en accommoder ou ſe les approprier, ils ne laiſſent pas de célébrer auſſi les ornements des beaux Jardins.

Mais voici ce que veut dire notre Auteur : c'eſt qu'il eſt le ſeul d'entre les Poëtes, tant anciens que modernes, qui ſe borne au Jardinage d'élégance & d'amuſement : encore n'épuiſe-t-il pas la matière. Il auroit pû embellir ſon Ouvrage de quantité de deſcriptions brillantes : il porte la ſobriété juſqu'à ne rien dire du chef-d'œuvre de le Nôtre, de ce Jardin ſi ſavant, ſi ſimple & ſi beau des Tuilleries ; il eſt ſevère au point d'exclure des

Jardins, les Vaſes, les Statues &c. du moins de n'en pas approuver la multitude.

Gardez-vous d'entaſſer, dans un Jardin
pompeux,
Ces vaſes, ces piliers, ces marbres
ſomptueux,
Ces grands buſtes où l'Or au Porphire
s'allie,
Et qu'envoya chez nous la frivole Ita-
lie.

Nous craignons que cet endroit ne bleſſe les Amateurs des Arts; & l'Italie ſe récriera ſur le titre de *Frivole*. C'eſt notre Mère & notre Inſtitutrice dans les Sciences, & dans toutes les choſes de goût. Quand elle veut bien nous céder quelques pièces de ſes Antiques, de ſes Marbres, de ſes Bronzes, pour parer nos Jardins, nous nous croyons obligés à la reconnoiſſance; & nous ſommes forcés

d'avouer qu'elle nous ſurpaſſe toujours dans ce genre d'ornements. Aujourd'hui, par exemple, un Grand fait bâtir un Palais aux Portes de Rome; & l'on y compte déja, tant pour les Appartements que pour les Jardins, plus de 150 Colonnes du plus beau marbre antique, & autant de Statues, de Buſtes, de Termes &c. Voilà ce qu'on peut appeller de la magnificence, de là grandeur, & non de la *frivolité.*

Mais concevons auſſi la penſée de notre Auteur : il paroît n'écarter ces chef-d'œuvres de l'Art que des Jardins *bourgeois.*

Ce n'eſt point que je blâme en un ſuperbe Louvre
Ces Nymphes, ces Sylvains que l'œil au loin découvre,
Chef-d'œuvres du ciſeau, qui ſemblent reſpirer,
Qu'on viſite cent fois, toujours pour admirer.

Mais de trouver par-tout, chez un Bourgeois fantasque,
Des spectres mutilés qui n'offrent qu'un vieux masque,
Des vases destinés à ne rien contenir,
Des piliers réservés à ne rien soûtenir ;
De tout cet appareil la pompe superflue
Blesse du spectateur le bon goût & la vue.

Il faut dire que le Spectateur est blessé du luxe de ce Bourgeois, mais qu'il ne laisse pas d'admirer chez lui ce qui est vraiment beau : ce n'est enfin qu'un beau déplacé.

Dans le premier Chant, on nous peint ici le retour du Printemps la multiplicité des Fleurs, leur mérite, leur succession, la nécessité de les cultiver, &c.

Dans ses riches présents la terre inépuisable,
Pour les verser, implore une aide secourable.

L'homme doit cultiver les biens ſemés pour lui ;
Ici, l'œillet penché vous demande un appui ;
Là, ce lys accablé ſous le poids de ſa tige,
Voudroit qu'on ſoulevât le fardeau qui l'afflige ;
Plus loin, l'humble roſier de branches trop muni
Attend, pour ſe dreſſer, qu'il en ſoit dégarni :
L'art ſouple & diligent doit aider la nature.

On remarque ici, & dans pluſieurs autres endroits de ce Poëme, une choſe que Deſpréaux s'eſt permiſe ſouvent, quoique Malherbe la condamne ; ſçavoir, la liberté de finir un ſens au premier de deux vers qui riment enſemble. Dans la nouvelle Edition de Malherbe, cela eſt regardé comme une faute, même *très-*

choquante, quand les piéces ſont *à rimes ſuivies.* Cependant, comme nous croyons l'avoir obſervé en rendant compte de cette Edition de Malherbe, la Poëſie didactique mérite en ceci quelque indulgence. Ses préceptes ſe ſuivent, & ne ſe tiennent pas toujours. Eſt-il ſi mal d'imiter un peu ce genre en coupant le fil de la narration ? Les Connoiſſeurs en jugeront.

Le ſecond Chant traite du Parterre, de ſa Structure, de ſes Accompagnements : ce qui donne occaſion de parler des Arbriſſeaux à fleurs, Jaſmins, Lauriers, Orangers & Citroniers, Grenadiers, Myrthes, Roſiers &c. Enſuite vient ce qui concerne les Pyramides de fleurs, les Vaſes, les Caiſſes, les Galèries, les Théâtres de fleurs; & l'Auteur finit par les délices du Jardinage.

Fleurs, Théâtres, Parquets,* amuſements du Sage,
Heureux qui, par un long & doux apprentiſſage,
Aux ſoins de vous former ſut borner ſes plaiſirs.
Il jouit de lui-même, il régle ſes deſirs,
Il foule de la Cour les grandeurs paſſagères:
Son cœur n'eſt point frappé de lueurs menſongères
Qui mènent aux écueils le pâle ambitieux.
Les revers imprévus du ſort capricieux

* Ce mot revient ſouvent dans le Poëme: nous ne ſavons s'il eſt aſſez d'uſage pour exprimer les terreins plantés de fleurs. On s'en ſert apparemment par analogie. Comme les parquets des Appartements ſont formés de pièces de rapport qu'on a jointes enſemble, ainſi les plans de fleurs occupent des terreins ſymétriſés, combinés, figurés &c. Si ce terme eſt bon & du bon uſage en ce ſens, nos Léxiques devroient en faire mention.

Ne

Ne peuvent, contre lui, déchaîner la
fortune :
Soustrait aux flots émus de la foule
importune,
Il se rit des projets, des brigues, des
complots,
Qui du vain Politique assiègent le
repos, &c.

Rapin dit aussi à la fin de son second Livre :

Felix ille, gravi rerum quem pon-
dere pressum
Semotum longè à strepitu & populari-
bus undis,
Interdum molli patrium rus accipit
umbrâ,
Liber ubi penitùs curarum, animique
solutus
Tantisper respiret, & aspera diluat
urbis

Tœdia, civiles permutans rure tumultus.

. . . .

Insanos jam non aulæ, non urbis honores

Respiciet, &c.

Les Allées d'arbres, les Palissades, les Berceaux, les Bosquets, les Cabinets, les Labyrinthes, les Terrasses, les Parcs, les Gazons, les Jets-d'eaux, avec un Epilogue sur l'origine des Jardins, remplissent le troisième Chant. Dans la description des divers arbres qui forment les Allées, le Maronnier est ainsi caractérisé en bien & en mal.

Du Maronnier plus prompt la verdure hâtive

Annonce du Printemps la naissance tardive;

Mille grapes de fleurs, un feuillage
éclatant
Lui valurent l'amour du François in-
constant :
Mais ce goût dura peu, ses graces sont
passées,
De son fruit qui meurit les coques
hérissées
Salissent, en tombant, tous les lieux
d'alentour ;
Sa cime se dépouille & jaunit chaque
jour,
D'un insecte mordant il est souvent la
proie,
Et proscrit par le goût rarement on
l'emploie.
Il est pourtant des lieux qu'il peut seul
embellir,
Où l'on voit tout autre arbre avorter
ou périr.

Le quatrième Chant est peut-être le plus didactique de tous. Le Poëte y parle de la Greffe, des Marcotes, des Boutures, des di-

vers Insectes qui nuisent aux Jardins, Chenilles, Moucherons, Fourmis, Limaçons, Mulots, Taupes &c. Puis il donne des préceptes, pour tempérer les ardeurs du Soleil, pour réparer les Terres, pour les engraisser &c.

C'est un usage heureux & par Flore adopté,
Pour bannir la maigreur & la stérilité,
De former un monceau de fannes desséchées
De tiges & de fleurs par le temps détachées:
Cet amas se consume & baisse lentement,
Il devient, pour vos fleurs, un fertile aliment.
Plusieurs, avec succès, en ont tenté l'épreuve:
Soit qu'il procure aux fleurs une terre encor neuve,

Dont le nitre & les ſels leur donnent
plus d'éclat ;
Soit plûtôt que les fleurs par un goût
délicat,
Aiment à ſe nourrir de leurs propres
ſubſtances.
Tels on voit, tous les ans, dans nos
Forêts immenſes,
Ces chênes dont le front ſemble percer
les cieux ;
Ces ormes, dont l'ombrage a couvert
nos ayeux,
Des feuillages tombés tirer leur nour-
riture,
Et s'engraiſſer des fruits qui faiſoient
leur parure.

Vers la fin du Poëme ſe trouve placé un Epiſode de galanterie : morceau non-néceſſaire, & qui pouvoit être ſuppléé par beaucoup de belles choſes qu'omet l'Auteur. Cet Ouvrage, au reſte, eſt

agréable dans plusieurs de ses détails ; la versification n'en est pas soûtenue par-tout ; l'ordre y manque quelquefois ; les beautés accessoires y sont en général trop épargnées : mais, à tout prendre, l'Auteur ne peut être qu'un homme d'esprit, & capable de tendre à la perfection.

ARTICLE XVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

Essai sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts. Par M. Juvenel de Carlencas. (Quatre Volumes *in*-8°.) Nouvelle Edition augmentée. *Chez les frères Duplain, rue Mercière.* Cette Edition est la troisième. La seconde parut en 1749, & nos Mémoires la firent connoître dans un Extrait assez circonstancié. * Nous

* Voyez nos Mémoires de Mars 1750.

devons ajoûter, pour cette dernière Edition, qu'elle est considérablement augmentée en quelques endroits, notamment dans la partie qui concerne l'Histoire ; & qu'on trouve à la tête une *Dissertation sur la Littérature*, dont l'objet est d'expliquer en quoi consiste le Beau dans les Lettres. Ce Livre, en général, est un Nomenclateur utile. Quand on veut travailler sur quelque sujet, on le parcourt, & il donne des notions sur la partie historique de la Science ou de l'Art qu'on embrasse, & sur les Auteurs qui en ont traité. Cela n'est ni profond, ni d'une exactitude mathématique ; mais à l'aide de ces premiéres connoissances, on peut se procurer des lumières plus étendues : & il résulte de-là que ces *Essais* sont un Livre d'usage, qu'on a raison d'acquérir & de consulter. Le Libraire s'est appliqué à le rendre plus correct en

ce qui concerne les noms des Auteurs ; il y auroit néanmoins encore des attentions à désirer sur ce point.

Les mêmes Libraires publient un Volume *in*-8°. des *Œuvres posthumes de M. de Glatigny, Avocat-Général de la Cour des Monnoies de Lyon.* Ce Recueil contient sept Discours prononcés à la rentrée des Audiences, & dix Dissertations Académiques. Les sujets des Discours sont, *Quels doivent être les motifs de ceux qui se destinent à la Magistrature ; l'assiduité ; les bienséances ; l'humeur ; l'esprit pacifique ; le bon usage de l'autorité ; l'étude & la science.* Les Dissertations roulent *sur la manière dont les anciens peuples en usoient à l'égard de leurs débiteurs ; sur les titres d'honneur qui ont été & qui sont encore en usage parmi nous ; sur les anciens*

Gaulois, & en particulier ſur les Druydes ; ſur la Bibliothèque d'Alexandrie ; ſur les morts volontaires ; ſur la vie du Philoſophe Héraclite ; ſur l'origine des Communes ; ſur la ſervitude & ſon abolition en France ; ſur les Auteurs qui ont écrit de la guerre de Troie ; ſur l'uſage des Dictionnaires & ſur les Grammairiens.

Les frères Duplain ont auſſi donné une nouvelle Edition de la Philoſophie de feu M. Dagoumer, ancien Profeſſeur de Philoſophie dans l'Univerſité de Paris. Il y a ſix Volumes *in*-12. un de Prolégomènes, un pour la Logique, un pour la Morale, un pour la Métaphyſique, deux pour la Phyſique. L'Editeur aſſûre, dans une courte Préface, que les Additions faites à ce Cours Scholaſtique, ont été recueillies des papiers de l'Auteur : & le frontiſpice même de l'Ouvra-

ge porte, *Opus ab ipso reformatum variisque Tractatibus auctum.*

On trouve pareillement chez les FF. Duplain 2 Vol. *in*-8°. intitulés, *Recherches pour servir à l'Histoire de Lyon*, ou *les Lyonnois dignes de mémoire.* C'est une espèce de Bibliothèque Littéraire; mais l'Auteur (M. l'Abbé Pernetti) ne se borne pas aux gens de Lettres. Il embrasse, dans son dessein, tous les genres de mérite qui ont illustré sa Patrie, & les détails où il entre sont intéressants: on en parlera plus au long dans ces Mémoires. *Tous les Livres ci-dessus sont fort bien imprimés & se distribuent aussi à Paris chez Boudet rue S. Jacques*

DE BESANÇON.

Histoire Généalogique des Sires de Salins au Comté de Bourgo-

gne, avec des Notes Historiques & Généalogiques sur l'ancienne Noblesse de cette Province. Par M. J. B. Guillaume Prêtre, Associé de l'Académie Royale de Besançon. (Tome I. *in*-4°. pag. 368 pour l'Histoire, 200 pour les Preuves, LXXXIV. pour les Tables.) Il paroît que cet Ouvrage a été composé avec beaucoup de soin, & que l'Auteur a le talent de faire des recherches : ce qui est une des parties principales de l'Historien. Les Notes sont immenses & intéressent toutes les grandes Maisons de Franche-Comté : les Preuves ne sont pas moins abondantes ; & il résulte de tout cela un Livre qui a dû coûter beaucoup de temps & de travail.

De Bourges.

Un homme de Lettres, nommé M. Buvat de la Sablière, déja connu par quelques morceaux de Poësie

Latine, a célébré l'intronisation de Mgr Phelypeaux dans le Siège Archiépiscopal. Voici quelques traits de l'Ode publiée à ce sujet. Elle porte en titre : *Urbi Metropolitanæ Illustrissimoque Aquitaniarum Primati D. D. Phelypeaux, Patriarchæ, Archiepiscopo Bituricensi, cùm Patriarchalis Ecclesiæ possessionem inauguratus adiret, gradulatur MATTHÆUS BUVAT de la Sablière, &c.*

Tandem mœstitiæ pone modum tuæ;
Sat desideriis icta fidelibus,
Ablatum rapido funere Præsulem
Flevisti, Biturix, diu.
Succedant hilares tristitiæ joci:
Festo cuncta strepant compita cantico;
Exornata novis templa coloribus
Sanctum consocient melos.

. . . .

. . . .

PHELYPÆUS erit jam caput & decus.
Quales deliciæ! quæ bona te manent!
Est ut finitimæ, non sine plausibus,
Gentes invideant tibi.

Le Poëte actuellement malade ne pouvoit assister à la cérémonie, ni voir ce qu'on appelle, dans le pays, la *dispute de la chape à l'Evêque* : c'est un moment où le Prélat revêtu d'une chape très-légère, l'abandonne au peuple qui s'empresse de la mettre en pièces, & d'en recueillir les morceaux. Les deux dernières strophes expriment ces particularités.

Me si ferre queam, quò populus frequens
Certat nobilibus tollere præliis,
Quâ tu conspicuo corpore promines,
Augustum trabeæ jubar ;
Mirator querulus, non ego Pœnulam,
Urbis ludibrium, scindere ; sed tuæ
Ausim, servus uti, figere mellea
Supplex oscula fimbriæ.

De Paris.

Esprit des Maximes politiques, pour servir de suite à l'esprit des Loix du Président de Montesquieu, par M. Pecquet,

Chez Prault père, quai de Gesvres, &c. Il y a dans cet Ouvrage deux Volumes (*in*-12.) deux Livres, & deux Objets, la Paix, & la Guerre: c'eſt-à-dire que, dans le premier Tome, l'Auteur préſente *l'eſprit des Maximes Politiques en temps de paix*, & que, dans le ſecond, il préſente *le même eſprit en temps de guerre*; *en ſorte qu'il en réſulte les moyens de conſerver la paix le plus long-temps qu'il eſt poſſible, & d'y revenir auſſi promptement & auſſi ſolidement qu'on le pourra.* Cet Ouvrage contient un grand nombre de choſes bien penſées; mais il manque de chaleur, d'intérêt, & le ſtyle n'en eſt pas aſſez correct.

Plan d'un Cours de Chymie expérimentale & raiſonnée avec un Diſcours hiſtorique ſur la Chymie. Par M. Macquer, Docteur

Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie des Sciences, &c. & M. BAUMÉ, *maître Apoticaire de Paris.* Broch. de 80 pages *in*-12. Ce Cours de Chymie contient XXXV. Leçons, dont les sujets sont articulés, par exemple, *sur le Feu, sur l'Air, sur l'Eau, sur la Terre, sur les Substances Salines, les Acides, &c. sur les Sels Neutres, sur les Sels Alkalis fixes, sur le Soufre, sur le Nitre, sur l'Acide & le Sel Marin, sur le Borax & le Sel Sédatif; sur les Substances Métalliques & sur l'Or, sur l'Argent, sur le Cuivre, sur l'Etain, sur le Fer, sur le Plomb, sur le Mercure, sur l'Antimoine, &c.* Voilà les XX. premiéres Leçons: On y indique, même en détail, ce qui doit attirer l'attention dans chaque sujet.

Le *Discours historique sur la Chymie* comprend l'histoire de cet Art, la notice des Auteurs qui y ont excellé, la critique des illusions de l'Alchymie, &c. & le tout est développé avec beaucoup de clarté, d'ordre, d'agrément même : on lit ce Discours comme un morceau Littéraire, digne de franchir les bornes d'un laboratoire Chymique & d'occuper le loisir des Connoisseurs. *On trouve cette Brochure chez Jean-Thomas Hérissant, rue saint Jacques, &c.*

Bibliothèque de Physique & d'Histoire Naturelle, contenant la Physique générale, la Physique particulière, la Méchanique, la Chymie, l'Anatomie, la Botanique, la Médecine, l'Histoire Naturelle des Insectes, des Animaux, & des Coquillages. (5. Vol. *in*-12. prix 12 liv. 10 s. reliés.) Chez la veuve David le jeune, quai des Augus-

tins, &c. Ce Recueil a été formé d'après les Journaux Littéraires, tant de France que des pays Etrangers. M. l'Abbé Lambert, Auteur de cette Collection, a emprunté jusqu'aux expressions des divers Ecrivains qui lui ont fourni des Extraits; & il avoue que *le choix & l'arrangement des matières est tout ce qu'il y a de lui dans cet Ouvrage.* Ce choix & cet arrangement ont quelque chose d'estimable, & le fond du Recueil est un tout, plein d'observations curieuses. Il y a, pour chaque Volume, une *Table des Articles*, qui y sont contenus: nous croyons qu'une Table générale & Alphabétique des Matières donneroit un degré de perfection à l'Ouvrage.

On trouve chez la même Dame veuve David le jeune, les *Etrennes Militaires pour* 1758.

Les Amusements Militaires, Ouvrage également agréable & instructif, servant d'introduction aux sciences qui forment les Guerriers. (Vol. *in*-8°.) Par M. Dupain, Ingénieur-Géographe des Camps & Armées du Roi, Officier réformé au Régiment de Piémont. Chez Desprez rue S. Jacques, &c.

Ce Livre ne présente que l'image de la Guerre ; c'est pour cela qu'on a pu lui donner le titre d'*Amusements Militaires.* On peut prendre des notions de la Guerre en s'amusant ; mais on ne s'amuse point en la faisant. La Guerre, prise en total, est toujours le plus grand des fléaux, même pour les vainqueurs. Mais comme ce sera toujours un fléau nécessaire, il est bon de *s'amuser* au moins avant que de s'y engager, d'autant mieux que ce jeu, cet *amusement* est instructif. L'Auteur de ce Livre suppose un jeune Seigneur à qui l'on

fait voir successivement tout ce qui mérite d'être vû & sçû à la Guerre. D'abord on le promène dans une ville frontière & défendue par les meilleures fortifications ; on lui en explique toutes les parties & tous les usages : on le fait passer ensuite dans un Camp, & il y voit toute l'ordonnance des troupes ; on l'instruit même des dispositions d'une Armée au jour d'une bataille, & des opérations qui contribuent au succès. C'est ici sur-tout que la théorie est très-inférieure à la pratique ; mais en étudiant bien la théorie, on se met en état de bien opérer dans l'action. Enfin le jeune Seigneur est conduit à un siège, où l'on lui explique tous les travaux qui peuvent hâter la prise d'une ville assiégée : & toute l'instruction se consomme dans l'espace de 40 jours qui sont la même chose que 40 Leçons en 40 Dialogues ; car la matière est traitée par forme d'En-

tretiens. On ne peut que conſeiller la lecture de ce Livre aux jeunes Militaires, & il ſeroit même à propos de leur en faire rendre compte: ce qui ſuppoſe de l'autorité d'une part, & de la docilité de l'autre.

Le même Libraire diſtribue les Tomes IX & X. de l'*Hiſtoire Univerſelle ſacrée & profane*, *compoſée par ordre de Meſdames de France.* Ouvrage utile & agréable, dont M. Hardion eſt l'Auteur. Nous continuerons d'en rendre compte au plutôt.

La Conchyologie augmentée de la Zoomorphoſe, ou repréſentation des Animaux à Coquilles, avec leurs explications. Nouvelle Edition enrichie de figures deſſinées d'après nature. Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins. Cet Ouvrage dans l'état où l'on le préſente au Public, forme deux Parties, dont

la seconde (la Zoomorphose) est absolument neuve. Elle avoit été projettée il y a plus de dix ans : la guerre a causé des retardements, parce que la plûpart des desseins que l'Auteur attendoit des pays étrangers, ont été pris avec les vaisseaux. Il a donc fallu se pourvoir dans les Ports des Puissances amies ou neutres, & faire venir de nouveaux desseins : mais ces délais n'altèrent en rien la beauté de l'Ouvrage. Nous en parlerons dans un Article particulier.

On sçait au reste, que ces deux beaux Volumes sont l'ouvrage de M. d'Argenville, Maître des Comptes de Paris, Membre de la Société Royale de Londres & de celle de Montpellier, Auteur de la Théorie & Pratique du Jardinage, Vol. *in*-4°. De la vie des Peintres, 3 Vol. *in*-4°. De l'Oryctologie, Vol. *in*-4°. Du Catalogue Latin des Fossiles de France, *in*-8°.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Janvier 1758.
II. Vol.

ARTICLE X. *Recueil des Jeux Floraux.* 198
ART. XI. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur une nouvelle Méthode d'apprendre la Langue Hébraïque.* 212
ART. XII. *Apologie du sentiment de M. Newton sur la Chronologie, &c.* 244
ART. XIII. *Mémoires de Schah Tamas II. Empereur de Perse, &c.* 269
ART. XIV. *Principes de Chirurgie.* 294
ART. XV. *Réponse aux difficultés proposées par M. Deguignes, dans le Journal des Savants, contre un Article de nos Mémoires.* 307

ART. XVI. *Controverse pacifique, &c.* 321

ART. XVII. *Les Jardins d'ornements, ou les Géorgiques Françoises. Poëme, &c.* 352

ART. XVIII. Nouvelles Littéraires. 367

ERRATA

Pour Janvier, 1757. II. vol.

Pag. 282, *lig.* 20, qui font, *lis.* qui ont fait. *p.* 336, *lig. dern.* raisonné, *mettez un point.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Janv. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1758.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *La Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12.* On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FEVRIER, 1758.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 727 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	3.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1758.

ARTICLE XIX.

VUES D'UN CITOYEN. Deux Parties & deux Volumes *in*-12. A Paris, chez Lambert, rue

des Fossés Saint - Germain 1757.

IL ne faut pas de longs préambules, pour montrer qu'en effet ce Livre contient *les Vuës d'un Citoyen.* Son objet est de soulager les hommes dans l'état de la maladie, & dans celui de la pauvreté : deux fléaux aussi anciens & aussi durables que le monde. L'Auteur est le même qui donna, il y a deux ans, le *Plan d'une Maison d'association, dans laquelle, au moyen d'une somme très-modique, chaque Associé s'assurera, dans l'état de maladie, toutes les sortes de secours qu'on peut désirer.* Ce Plan reparoît ici, & nous en retraçons la substance.

Il y a toujours, dans Paris, un grand nombre de Citoyens, qui ne sont ni assez riches pour se faire traiter chez eux, quand ils tom-

bent dans des maladies considérables, ni assez indigents pour recourir aux Maisons publiques de charité. Ce sont des hommes dont la fortune roule sur des revenus modiques ou sur un travail suivi & journalier. Les premiers accès d'une maladie grave épuisent toutes leurs ressources : ils n'ont jamais été sur le pied d'implorer la charité du Public : dans l'état d'infirmité où ils se trouvent, les Hôpitaux ne sont point des asyles pour eux ; les sentiments d'honneur ou de vanité ; la prévention contre le traitement qu'on éprouve dans ces Maisons communes, contre l'air qu'on y respire, contre la célérité & la brièveté des soulagements qu'on peut y recevoir ; tout, en un mot, détourne ces honnêtes gens d'une manière d'être qu'ils estiment déshonorante : & qu'arrive-t-il ? c'est qu'ils languissent misérablement, ou qu'ils

ſuccombent ſous le poids de leurs maux.

Au reſte, cet ordre de Citoyens ne comprend pas ſeulement ceux qui ont un domicile fixe & permanent à Paris. Combien de Plaideurs, de Militaires, d'Hommes de Lettres ſe trouvent dans le même cas ! Ils ont compté ſur un ſéjour moins long, ſur la vigueur de leur âge, ſur une ſomme proportionnée, en apparence, à leurs affaires : tout s'allonge, tout s'embarraſſe avec le temps, la maladie ſurvient, la bourſe s'épuiſe : à qui aura-t-on recours dans cette extrémité ?

M. de Chamouſſet, Maître des Comptes de Paris, propoſe, pour ces cas ſi ordinaires, les avantages d'une Maiſon d'Aſſociation. Chaque Citoyen, moyennant une ſomme, qui ſeroit payée en ſanté & en maladie, recevroit, dans cette Maiſon, tous les ſecours rela-

tifs à ſon état. Mais quelle ſomme encore ouvriroit la porte de cet aſyle bienfaiſant ? On eſt étonné du devis, & il n'y a que la bonne Logique de l'Auteur qui ait pû en démontrer l'ordre, les proportions & la juſteſſe.

Il y a des claſſes d'âges & des claſſes de ſommes : on ne recevra les malades que depuis quinze ans juſqu'à ſoixante ; on en voit la raiſon : l'établiſſement n'eſt ni pour les enfants, ni pour les vieillards ; il eſt pour les hommes actuellement utiles à la patrie. On payera proportionnellement aux âges, c'eſt-à-dire un peu plus pour les perſonnes qui ſeront plus âgées ; cela eſt convenable, parce que, toutes choſes d'ailleurs égales, l'âge fait naître des beſoins particuliers. On diviſe tout en cinq claſſes d'âges & de ſommes : la premiére eſt à 25 ſols par mois, & la derniére du même âge à 5 livres ; la cinquieme

à 30 ſols, & la dernière du même âge à 7 livres : différences, au reſte, qui n'indiquent point divers degrés de ſoins ou de traitements. A cet égard, toutes les claſſes ſeront égales ; mais les perſonnes accoûtumées à des commodités d'état ou de fortune les retrouveront dans la Maiſon d'Aſſociation. Il y aura des appartements pour ces riches Aſſociés, & des logements moins vaſtes pour ceux qui s'attacheront aux claſſes moins coûteuſes ; de manière que chacun ſera comme chez ſoi, & ne craindra point que les ſecours lui manquent dans le cours d'une longue maladie ; de manière encore (car ceci doit être bien conſidéré) que la plus forte contribution n'excédera jamais la ſomme de 7 livres par mois, & par conſéquent de 84 livres par an.

On explique très-au-long les avantages de cet établiſſement ; comment le zèle du bien public

& la bonne foi en ſont la ſource, & en ſeront la baſe ; comment la Maiſon ſera pourvuë de Médecins, de Chirurgiens ; de Domeſtiques, de Gardes attentifs &c. comment le Bureau de l'Adminiſtration ne cherchera que le bien des Aſſociés ; comment il manifeſtera toutes les opérations de l'établiſſement, toutes les recettes, les miſes, les évènements extraordinaires &c. comment les Aſſociés étant Propriétaires ſeront vraiment chez eux ; & ne pourront craindre ni préférence, ni procédés d'intérêt, ni mauvaiſes manières &c. comment d'ailleurs, contribuant chacun pour leur quote-part, ils ne devront avoir aucune délicateſſe ſur l'aſyle qu'ils auront choiſi dans leurs maladies. La Maiſon ne ſera point un Hôpital : les conditions pourront y être diſtinguées ; les égards dûs au rang, au caractère y ſeront très-

connus. Enfin on leve tous les obſtacles que la prévention ou l'amour propre pourroit faire naître ; & nous avouons que l'Auteur n'a pu trop inſiſter ſur cet article. Les hommes ſont tellement faits qu'ils renoncent même à conſerver leur exiſtence, quand un honneur prétendu eſt léſé. L'Inventeur de cet établiſſement va au-devant de tous les ſcrupules ; & ſa façon de dire les choſes eſt ſi perſuaſive, qu'il y a bien ſujet de s'étonner que l'Aſſociation n'ait pas déja lieu dans cette Capitale. De toutes les objections qu'on lui a faites, celle-ci eſt peut-être la plus forte.

Ce qui fonde l'établiſſement, ce qui doit le mettre en état de ſubſiſter, c'eſt qu'on payera en ſanté & en maladie : de-là ſe forme une maſſe de revenus, capable de ſubvenir amplement à tous les beſoins des malades & à toutes les dépenſes que leur ſoulagement

doit entraîner. Ceci eſt une affaire de calcul : en voici les principes. L'expérience apprend deux choſes : la premiére, que, ſur cent perſonnes priſes indifféremment, il n'y en a pas plus de douze malades par an : la ſeconde, que toutes les maladies, l'une dans l'autre, ne ſont jamais de plus d'un mois. En conſéquence de ces faits, il doit arriver que cent perſonnes n'occuperont jamais qu'un lit dans tout le cours de l'année : ce qui eſt bien évident, puiſqu'il n'y aura que douze malades, & que chacun (l'un portant l'autre) ne ſera malade qu'un mois. Voilà donc un lit toujours occupé ; mais en ne prenant ici que la claſſe des Aſſociés ſur le pied de 25 ſols par mois, on voit que la contribution de cent perſonnes ſera 1500 livres par an : ce qui eſt juſtement le revenu de ce lit toujours occupé. Or 1500 livres par an donnent 4 liv. 3 ſ.

6 den. par jour. Se trouve-t-il beaucoup de malades, dans les conditions médiocres, qui aient une pareille somme à dépenser ? On conçoit, au reste, très-aisément que l'abondance, les facilités, les moyens de soulagement devront croître dans la Maison d'Association, à mesure que le nombre des Associés croîtra. Il faudroit voir sur tous les détails, sur toutes les conditions, sur toutes les combinaisons, sur tous les avantages de ce projet, l'excellente exposition que fait l'Auteur, avec la réponse qu'il donne aux objections.

Il y en a une qui révoque en doute la possibilité du succès, en combinant le projet avec le caractère de notre Nation : & le portrait qu'on fait de nous à ce sujet, n'est nullement à notre avantage. On nous peint comme des gens qui n'ont ni *sens tranquile*, ni *prudence*, ni *réflexion*, ni *deux*

idées de suite ; qui ne savent ce que c'est que de *prévoir l'avenir*, qui sont indifférents à toute espèce de *bien public &c.* M. de Chamousset se récrie fort contre ces *annonces désespérantes*, contre ces *apostrophes générales à toute une Nation.* En supposant l'Auteur de l'objection plus prudent, plus réflexif, plus zélé pour le bien que le commun de ses Compatriotes, il l'invite à souscrire pour donner le bon exemple. Cela vaut mieux, en effet, que de crier à l'impossibilité, & de nous rendre mauvais Citoyens, en disant trop que nous ne sommes pas bons.

Mais enfin, puisque l'Inventeur d'un si beau Plan est un François & un Citoyen de la Capitale, pourquoi faire à tant d'autres l'injure de croire qu'ils ne seront nullement touchés du desir de voir l'exécution? Nous renvoyons encore à cette partie contentieuse

de l'Ouvrage, & nous n'ajoûtons qu'un mot qui ne déplaira pas à l'Auteur. C'eſt qu'on peut ſe défier du ſuccès de l'Aſſociation, tant pour l'établiſſement que pour le maintien du bon ordre & pour le zèle du ſervice, ſi les vuës de tous ceux qui en prendront ſoin ſe bornent à l'interêt ou aux ſentimens naturels de l'humanité. Nous ſommes perſuadés qu'il n'exiſteroit, en France, aucun Hôpital, ſi la Religion n'en avoit fourni les motifs principaux; & que le ſervice qu'on rend aux malades, dans ces Maiſons de Charité, quelque imparfait encore qu'on le ſuppoſe, ſeroit infiniment plus négligé, ſi les vuës ſurnaturelles n'y entroient pour rien. A la vérité, la Maiſon d'Aſſociation ne ſera pas un Hôpital; mais on y verra toutes les infirmités humaines; & ſi, dans les Chefs & dans les Subalternes, il n'y a que des ſentiments humains

ou des motifs d'intérêt, tout doit ſe relâcher à la longue & périr enfin. Il faut toute la Charité Chrétienne pour lutter contre les paſſions humaines, contre les dégoûts naturels, contre l'obſcurité ou l'ennui d'une œuvre triſte par elle-même & dégoûtante. Que d'imperfections encore ſe gliſſent dans l'adminiſtration des perſonnes qui ſont les plus attentives à élever leurs motifs & à ſanctifier leurs vuës !

Celles de M. de Chamouſſet ne ſe bornent pas à la Maiſon d'Aſſociation : il jette les yeux ſur l'Hôtel-Dieu de Paris, & il propoſe un plan pour y établir une bonne Police. C'étoit déja une choſe bien connue que la ſituation très-incommode de cet Hôtel-Dieu, & l'eſpace trop reſſerré dans lequel on raſſemble un ſi grand nombre de malades ; mais notre Auteur fait de ce triſte ſéjour un portrait

si effrayant, qu'il est peu de personnes qui voulussent consentir à s'y laisser transporter, si elles avoient vû les détails où l'on entre ici. Contentons-nous d'observer, d'après M. de Chamousset, qu'il périt, dans l'Hôtel-Dieu de Paris, un quart des malades qu'on y reçoit ; tandis que, dans la même Ville, l'Hôpital de la Charité ne perd qu'un huitième des siens, & que d'autres Hôpitaux hors de Paris perdent encore moins des leurs.

Cependant il en coûte beaucoup plus à l'Hôtel-Dieu pour chaque malade qu'il n'en coûte à la Charité. L'Auteur ne fait monter qu'à 29 livres la dépense de chaque malade dans ce dernier Hôpital, au-lieu qu'elle monte à 50 livres pour chaque malade de l'Hôtel-Dieu. Voilà une disproportion énorme : & comment arrive-t-il donc qu'en dépensant près du

double pour guérir ſes malades ; l'Hôtel-Dieu en perd la moitié plus que la Charité ? Ce vice vient originairement & radicalement du trop grand nombre de perſonnes renfermées dans un trop petit eſpace : de-là le mauvais air qui achève de faire périr les plus malades, qui arrête le progrès de la convaleſcence, qui uſe même en peu de temps les forces de ceux qui ſe dévouent au ſervice de ces pauvres. Ajoûtez à cela une ſource éternelle de deſtruction dans cette affligeante demeure : les malades étant comme entaſſés les uns ſur les autres, puiſqu'on en met 4, 5, & quelquefois 6 dans un même lit, les mépriſes en fait de remèdes ſont très-fréquentes. Les idées des Médecins ſe croiſent par la diverſité des maladies ; la précipitation des Miniſtres ſubalternes les empêche de prendre toutes les meſures néceſſaires, pour ne don-

ner à chaque malade que le remède qui lui est propre, & qu'on n'a même ordonné que pour lui. Ainsi la mort, dans ces réduits funestes, frappe sans cesse ses coups; elle s'immole des victimes par le ministere même de ceux qui ont toute l'intention du monde de les lui soustraire.

L'Auteur propose trois principes de réforme & de bonne police: le premier seroit de décharger l'Administration du soin des malades, & de la borner au gouvernement des biens: le second, de confier les malades aux soins d'une société de Citoyens, dont l'intérêt personnel se trouveroit être aussi l'intérêt du public: la troisième, enfin, d'établir un milieu entre le gratuit humiliant d'un Hôpital & les dépenses excessives que les maladies entraînent chez les Particuliers. On apperçoit déja les avantages de ces trois principes;

mais la lecture attentive du Mémoire fera désirer sincèrement qu'ils soient mis en pratique. Il y a, sur le second Article, une observation de grande étendue : c'est que la Société, chargée du soin des Malades, ne seroit payée que sur le pied de 50 livres par tête de personne guérie. Remarque-t-on bien le profit qui en résulteroit pour le Public & pour l'Hôtel-Dieu ? 1° Cette Société auroit un intérêt toujours présent à ne rien négliger pour la guérison des malades : ce qui la rendroit extrêmement attentive au choix des Médecins, des remèdes, & de tous les moyens propres à rendre la santé. 2° Par conséquent le Public, qui perd tous les ans plus de 5000 pauvres sur environ 21000 qui entrent à l'Hôtel-Dieu, conserveroit un grand nombre de Citoyens utiles. 3° L'Hôtel-Dieu, qui dépense pour chaque malade

guéri ou non-guéri 50 livres par tête, seroit tout-d'un-coup déchargé de la somme que lui coûtent ceux qui meurent : gain immense dans une Maison comme celle-là, où tous les soins imaginables ne peuvent empêcher la mort de faire de grands ravages.

Le projet d'établir un asyle mitoyen entre l'Hôpital gratuit & la propre maison du malade suppose un fait très-certain ; c'est qu'il y a, dans les conditions inférieures, un très-grand nombre de personnes qui pourroient, au commencement de leurs maladies, donner une petite somme, & qui, dans le progrès du mal, sont hors d'état de se procurer aucun soulagement. S'il y avoit donc des Maisons destinées à recevoir ces sortes de malades, dès qu'ils se sentent attaqués, le peu qu'ils peuvent donner suffiroit pour leur ouvrir l'entrée de ces Maisons, & ils y trouve-

roient tous les secours dont ils auroient besoin. Or ces établissements auroient l'avantage & de se soûtenir par le concours de ceux qui s'y feroient transporter, & de remédier promptement aux maladies, parce qu'on s'y retireroit de bonne heure, & enfin de décharger d'autant l'Hôtel-Dieu qui pourroit alors secourir plus efficacement les plus pauvres & les plus malades.

Dans la vuë encore de diminuer les charges de ce grand Hôpital, l'Auteur desire qu'on établisse des Maisons de convalescence, qu'on traite avec les Hôpitaux des pauvres valides pour qu'ils se chargent de leurs malades : ceci est encore de grande conséquence. Les Hôpitaux de Paris & d'autour de Paris envoient leurs malades à l'Hôtel-Dieu : surcroît de charge pour cette Maison; dangers pour les malades dans le

transport. Si l'Hôtel-Dieu transigeoit avec ces Hôpitaux, on peut croire qu'ils se chargeroient volontiers du traitement de ces malades, moyennant une somme de 30 liv. par tête, au-lieu de 50 liv. que chacun d'eux coûte à l'Hôtel-Dieu. Nous ne faisons qu'effleurer tout le Plan de l'Auteur, invitant les Citoyens de toutes les classes à n'en rien perdre : il n'y auroit pas même jusqu'aux Métaphysiciens, aux Calculateurs, aux Intendants de grandes Maisons, qui ne pussent, chacun dans son genre, y puiser de bonnes méthodes d'imaginer, de combiner, d'œconomiser. Combien plus la charité peut-elle mettre ces vuës à profit pour le soulagement des pauvres & la guérison des malades !

Le Livre que nous analysons, est un Recueil de Mémoires. Après les deux premiers dont nous venons de rendre compte, l'Auteur

en

en donne un troisième pour la conservation des Enfants, & pour l'emploi avantageux des Enfants-Trouvés. Il montre d'abord qu'en général les Enfants sont très-mal nourris à Paris ; que les Nourrices étrangères, auxquelles on confie ces gages précieux des familles, sont très-souvent hors d'état de répondre à la confiance des pères & mères &c. Cette querelle est ancienne, & jamais elle n'auroit eu lieu si le luxe n'étoit point entré dans le monde. La Providence avoit pourvû à tout, en ce genre : on a voulu intervertir les Loix de sa sagesse ; faut-il être surpris que le genre humain en porte la peine ? Mais ce point de morale est désormais un lieu commun sans énergie & sans effet.

Notre Auteur se retourne donc vers les suppléments que l'industrie & l'expérience fournissent pour la nourriture des enfants. Il conseille

le lait des animaux : il fait voir combien l'usage en est facile, salutaire, peu coûteux, préférable, en un mot, à tous égards, aux soins prétendus des Nourrices mercénaires. Il y a sur ce point quantité de choses bien vuës, bien dites, & bien dignes d'être pratiquées; mais malheureusement il semble en général que l'attention & le zèle des hommes diminuent en raison de l'utilité des projets. Si M. de Chamousset proposoit une invention de luxe, un systême où la vanité, le plaisir, l'amusement, le libertinage pussent avoir lieu, combien de personnes y prendroient part; combien se picqueroient de raffiner sur l'Inventeur! Mais il s'agit de conserver des citoyens à la patrie, des héritiers aux familles, des membres à tous les Ordres de l'Etat: ce projet intéresse trop la raison, & point assez l'imagination: on lui don-

nera des éloges & presque point d'appuy.

M. de Chamousset passe à la destination des Enfants-Trouvés. Ces Enfants sont le bien de l'Etat ; on fait des dépenses considérables pour eux, & l'on en tire peu de profit. D'abord il en périt un très-grand nombre dans les années de l'enfance : cette dépopulation même est si prodigieuse qu'à peine en reste-t-il un dixième à l'âge de 20 ans. Mais que devient ce reste ? Très-peu apprennent des métiers : la plûpart se font mendiants & vagabonds, au-lieu, *dit M. de Chamousset*, de tirer de-là de bons Soldats, de bons Matelots, de bons Colons pour la Louisianne. Le plan de ces trois destinations forme le Mémoire, qui est sur tout extrêmement détaillé dans la partie relative à cette Colonie de la Louisianne. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de prévoir & de

calculer plus de choſes qu'on en trouve ici. En ſuppoſant même beaucoup de non-valeurs dans le ſyſtême, il eſt toujours certain que, s'il étoit exécuté ſeulement dans ſa dixième partie, l'Etat en retireroit de très-grands avantages. Nous ne pouvons en déduire les raiſons, parce qu'il faut terminer notre Extrait; nous renvoyons au Mémoire.

Il eſt ſuivi d'un autre qui comprend des diſcuſſions ſur la nature, l'emploi & l'état préſent des biens de S. Jacques de l'Hôpital de Paris. M. de Chamouſſet déſireroit qu'en ſe rapprochant de l'intention des Fondateurs, on fît retourner ces biens à l'Hoſpitalité; & comme la Maiſon d'Aſſociation eſt toujours le grand objet de l'Auteur, il propoſe de lui annéxer ces fonds, ſauf néanmoins la conſervation d'un nombre de Chapelains qui feroient l'Office Canonial, comme il ſe

fait actuellement dans l'Eglise de S. Jacques. Il y a, dans ce Mémoire, un récit abrégé des contestations mues sur ce point du temps de M. le Cardinal de Noailles, & de M. de Vintimille, l'un & l'autre Archevêques de Paris; & l'Auteur y ajoûte une exposition très-claire de l'encouragement & de la faveur que prendroit la Maison d'Association, si ces fonds de S. Jacques lui étoient adjugés.

Le dernier Mémoire contient, dans l'étendue de 150 pages, un *Plan général pour l'administration des Hôpitaux du Royaume, & pour le bannissement de la mendicité.* Ce morceau pourroit seul faire la matière d'une juste & longue Analyse, on y verroit toute l'étendue des attentions & du zèle de l'Auteur pour la perfection du service des Hôpitaux, & pour l'anéantissement de la mendicité,

fléau terrible & honteux dans un Etat.

Nous invitons tout le Public à s'occuper de cette importante lecture, qui d'ailleurs est attrayante par la manière dont les choses sont proposées. Il y a, dans le style de l'Auteur, beaucoup de clarté jointe à l'énergie, & même à la noblesse d'expression qui convient aux grands objets œconomiques. Probablement ce bon Citoyen ne verra pas ses projets exécutés, mais ses écrits subsisteront & pourront éclairer une génération plus heureuse, plus zélée pour le bien, disons aussi plus Chrétienne que la nôtre : le soulagement de la pauvreté & des maladies publiques n'aura jamais lieu sans les motifs de l'Evangile.

ARTICLE XX.

PUBLII VIRGILII MARONIS Opera, Ordine perpetuo, Interpretationibus Gallicis, Annotationibus & Dictionariis illustrabat Antonius BOURGEOIS, Parochus Sancti Germani & in Collegio Crespiaco-Vallensi Primarius. Ad usum Scholarum. Tom. I. & II. &c. *Les Œuvres de Virgile, avec la Construction, les Interprétations, les Remarques & le Dictionnaire de M. BOURGEOIS, Curé de S. Germain, & Principal du Collège de Crespy en Valois*, Tome premier, & le commencement du Tome second. (*In*-8°.) A Senlis, chez Des-Roques; & à Paris, chez Hochereau l'aîné, Quai de

Conty; & Barbou, rue S. Jacques, &c.

VOici un Livre qui réunit deux avantages assez rares; celui d'être utile aux plus petits éleves de la langue Latine, & celui d'attirer l'attention des Hommes de Lettres, qui ont le plus & le mieux lu Virgile. L'Auteur donne pour les enfants une construction suivie & *perpétuelle*, comme on parle, du texte Latin; mais construction qui n'est en effet que cela: on se borne à ranger les mots de Virgile, comme ils doivent l'être pour former une phrase Françoise. On y ajoûte simplement les mots sous-entendus avec quelques Synonymes, & tout ce texte est si aisé que le premier âge ne peut en être ni effrayé ni rebuté.

Ce ne seroit pourtant rien sans les Interprétations qu'on voit ici placées au bas des pages: toutes

les expreſſions figurées y ſont traduites à la lettre, & ramenées enſuite au ſens naturel : les phraſes dont le tour ne revient point à celui de notre langue, y ſont rendues en François : le développement des penſées s'y trouve : le texte y eſt éclairci par pluſieurs exemples tirés de Virgile même, ou d'autres Ecrivains de l'antiquité : enfin un bon nombre d'endroits, qui pourroient embaraſſer les Commençants, y ſont traduits mot pour mot. Il faudroit voir toute cette ſuite d'attentions qui, toutes petites qu'elles ſont priſes ſéparément, dénotent une grande expérience dans l'Auteur.

Il ajoûte un Dictionaire contenant tous les mots de Virgile, avec la ſignification propre de tous ces termes : Dictionnaire qui n'eſt pas unique ; il y en a un pour les Eglogues, un ſecond ſera pour les Géorgiques, & apparemment

un troisième suivra l'Enéïde. Ces Dictionnaires Latins-François sont accompagnés de Notices, servant à expliquer la Fable, l'Histoire, la Géographie, les Etymologies; mais toute cette partie est en Latin, pour ne pas détourner l'attention des enfants à qui l'on ne destine pas ce détail de connoissances. L'Art de ce Livre, en général, est de mêler tellement par-tout les instructions Latines & Françoises, que les foibles & les forts, les commençants & les parfaits puissent en profiter.

C'est sur-tout dans les Remarques que les habiles gens trouveront à se satisfaire. Il faut que nous ayions fait encore bien peu de progrès dans les lettres, ou que les Auteurs de l'Antiquité soient comme des mines profondes d'où l'on tire continuellement des richesses, sans pouvoir jamais les épuiser. Nous croyions con-

noître Virgile, & M. Bourgeois vient redresser presque toutes nos idées. Il auroit assez l'air d'un novateur, d'un homme qui cherche à ne rien dire comme les autres, si d'ailleurs il ne donnoit de bonnes raisons des nouvelles vues qu'il propose. C'est un homme qui posséde tellement son Virgile, qu'il y apperçoit ce que le Vulgaire n'y soupçonnoit seulement pas. Nous citerons quelques exemples tirés des Eglogues : c'est le seul morceau entier que M. Bourgeois publie actuellement. Il y ajoûte bien le premier Livre des Géorgiques ; mais sans Remarques & sans Dictionnaire, nous attendons les trois autres Livres pour en parler.

Si l'Abbé Des-Fontaines revenoit au monde, il pourroit bien n'être pas content de notre Auteur, parce que celui-ci fronde assez souvent les idées de ce

fameux Traducteur de Virgile. L'Abbé avoit le défaut des gens de Profession Méchanique, qui decrient toujours les talents de leurs camarades, & n'approuvent que ce qui sort de leur boutique. Que n'a point dit cet Ecrivain de ses devanciers dans l'œuvre de la Traduction de Virgile ! On ne lui rend pas ici la pareille, parce que le ton suffisant & les injures ne sont point des raisons ; mais on prend fort bien la liberté de le contredire : ce qui s'exécute plutôt par le détail des faits que par des paroles. On ne remarque même ces critiques qu'en mettant le Virgile de l'Abbé vis-à-vis de celui que nous annonçons. C'est dans ce parallèle suivi qu'on apperçoit les défauts du Traducteur François ; qu'on lui trouve un bon nombre de contresens, peu d'explications heureuses, & presque point de découvertes dans ce riche fonds

du Poëte Latin. Avec cela il pourroit encore être vrai que le Virgile de l'Abbé Des-Fontaines est le meilleur qu'on ait en notre langue : les autres Traducteurs n'ont pas trop réussi ; M. Bourgeois n'entreprend point cette tâche, & il lui faudroit encore beaucoup de travail pour donner une version aussi estimable en son genre, que ce Commentaire l'est dans le sien. Voici donc quelques-unes des Remarques qu'il contient.

Il y a dans la premiére Eglogue une espèce de hors-d'œuvre, que l'Abbé Des-Fontaines suppose sans nécessité : c'est depuis le 47^e^ Vers jusqu'au 59^e^. Il croit qu'en cet endroit, Mélibée apostrophe le Père de Virgile, & le félicite de la conservation de sa terre. Cela est imaginé pour satisfaire aux expressions *Fortunate senex*, &c. mais si ce Traducteur ne se fût pas persuadé mal-à-propos que

dans toute l'Eglogue c'est Virgile lui-même qui parle, sous le nom de Tityre; il n'auroit pas eu besoin de ce hors-d'œuvre très-mal placé & employé. Reconnoissons donc que toute cette premiére Eglogue représente le Père de Virgile, non Virgile lui-même. Notre Commentateur démontre ce point déja très-autorisé du suffrage de plusieurs habiles gens.

L'Abbé Des-Fontaines, après d'autres Traducteurs qui l'ont dévancé, rend *meditaris* (au second Vers de la premiére Eglogue) par *tu essayes*; mais nous ne doutons point que M. Bourgeois n'ait raison de condamner cela: car le terme *meditari*, dans d'autres endroits de Virgile, signifie simplement *chanter*: l'Eglogue 6e porte *Phœbo meditante*: le Dieu de la Poësie *essayeroit-il* des chants?

Le Père de Virgile, sous le nom de Tityre, dit que c'est un

Dieu qui lui a procuré des jours ſi tranquilles, *Deus nobis hæc otia fecit*; & les Commentateurs, les Traducteurs s'accordent à reconnoître là le jeune Octave; ils ont raiſon, mais le nom de *Dieu* n'eſt donné à ce Prince ni à cauſe de ſes *bienfaits*, comme l'a crû l'Abbé Des-Fontaines; ni parce que les honneurs divins lui avoient été décernés (cela n'arriva que pluſieurs années après,) ni enfin à raiſon des faveurs dont le combloient les Dieux. Notre Commentateur en découvre, à ce qu'il paroît, la vraie cauſe: c'eſt que la mère d'Octave ſe portoit pour avoir eu d'Apollon ce fils deſtiné à de ſi grandes choſes. En conſéquence il étoit naturel qu'Octave fût regardé comme un Dieu, ſur-tout dans une pièce de Poëſie, où l'on ne ſe picque pas d'une exactitude métaphyſique.

On ſe trompe communément

dans l'interprétation de ces Vers, *antè pererratis amborum finibus exul, aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim.* On ſuppoſe que le Parthe & le Germain changeroient de pays; qu'ils occuperoient la patrie l'un de l'autre : ce n'eſt point cela. Virgile ou plutôt ſon Père dit que, *ou le Parthe viendroit en Germanie, ou le Germain paſſeroit en Parthie*, avant que la mémoire du bienfait s'effaçât de ſon eſprit. Il n'eſt pas néceſſaire que ces deux Peuples ſoient repréſentés comme exilés l'un chez l'autre; il ſuffit que l'un ou l'autre éprouve cet exil : c'eſt la force de cette particule disjonctive *aut* qu'il faut uniquement conſidérer pour bien ſaiſir le ſens du Poëte.

Les Commentateurs ſe ſont aſſez tourmentés pour trouver le ſens de ces mots, *poſt aliquot, mea regna videns, mirabor ariſtas.*

M. Bourgeois croit que ce dernier terme ne ſignifie ni des *années*, ni, à proprement parler, des *bleds*; mais préciſément *une terre à bled*, en ſorte que le ſens de cet endroit ſoit ainſi : *Ne reverrai-je donc jamais ma chere patrie, & ma petite maiſon couverte de chaume, maiſon placée ſur les limites de quelques arpents de terre à bled, qui étoient comme mon Royaume?* Il y a des avantages dans cette explication; mais nous ne ſçavons ſi la prépoſition *poſt* eſt rendue bien naturellement par l'expreſſion *ad marginem, ad limites* (ſur les limites.) Au reſte l'Auteur donne ici toute permiſſion de ne point adopter ſa penſée, pourvû qu'on en trouve une meilleure. L'Abbé Des-Fontaines s'eſt délivré de tout embarras à l'égard de *poſt*, il ne le traduit pas.

Dans la troiſième Eglogue, le

Février, 1758.

Berger Ménalque dit à Damétas, *cantandò tu illum?* & le torrent des Traducteurs & des Interprètes ſuppléent ou ſuppoſent le verbe *viciſti*. *Toi*, dit l'Abbé Des-Fontaines, *tu as vaincu* Damon? or il n'y a preſque pas de doute qu'il ne faille rapporter *illum* au chrevreau dont il eſt parlé immédiatement au-deſſus; en ſorte que le ſens ſoit, *quoi? tu as mérité par tes chants de gagner ce chevreau?* C'eſt la penſée très-naturelle de notre Auteur.

Le même Berger Ménalque diſputant avec Damétas, dans la même Eglogue, dit: *Et me Phœbus amat: Phœbo ſua ſemper apud me munera ſunt lauri & ſuave rubens hyacinthus*: ce que les Commentateurs ordinaires rendent ainſi: *Et moi je ſuis aimé d'Apollon, j'ai toujours des préſents à lui offrir; du laurier & de l'agréable fleur d'hyacinthe.* Notre Auteur

trouve là un contresens ; c'est, selon lui, Apollon qui fait des présents à Ménalque, qui lui donne du laurier & de l'hyacinthe. Par-là on conçoit que ce Dieu aimoit Ménalque, c'est-à-dire, qu'il lui inspiroit l'art de faire des Vers. Le Lecteur jugera de cette Interprétation, elle est appuyée d'une ancienne Traduction Françoise, qui porte :

» Et outre lui, de Phœbus suis aimé :
» Phœbus toujours m'a tant bien esti-
» mé,
» Qu'il m'a laissé ses joyaux pré-
» cieux
» Le verd Laurier & l'Œillet gracieux.

Le sujet de la quatrième Eglogue a long temps occupé les Gens de Lettres, & ils ne se sont pas encore réunis de sentiment. Notre Auteur expose & réfute quatre opinions différentes, qu'on peut

voir dans son Livre. Voici la sienne : Suétone rapporte qu'Auguste désirant avoir des enfants de Livie, crut ses souhaits accomplis quand cette Princesse devint enceinte ; mais que bientôt après il fut frustré de ses espérances, parce que l'enfant vint au monde avant terme. Or, selon M. Bourgeois, ce fut dans l'attente de cet héritier d'Auguste que Virgile composa & publia sa quatrième Eglogue. Tous les traits de cette belle pièce conviennent parfaitement à ce sujet. Elle est intitulé *Pollion*, & ce Consul est nommé au douzième Vers, parce que le prétendu âge-d'or dont parle le Poëte, commençoit, selon lui, au Consulat de Pollion l'an 714 de Rome, un an avant la victoire qu'il remporta sur les Parthes. Les autres convenances sont bien expliquées par l'Auteur ; & il en résulteroit assez clairement que cette Eglo-

gue a été composée en 717 ou 718 de Rome. Le mariage d'Auguste avec Livie est de l'an 716. La Princesse mit au monde Tibère trois mois après cette alliance, & Tibère Néron, premier mari de Livie, fut reconnu pour le père de l'enfant. Après cela, rien n'empêche qu'Auguste n'ait pû être flatté de l'espoir d'acquérir un héritier de son nom & de sa race; Livie étant devenue enceinte; c'est le moment que saisit Virgile pour faire sa cour en Poëte qui prédit des événements heureux. Il ne faut aux gens de cette Profession que les apparences, pour promettre des merveilles.

C'est par un effet de cette confiance poëtique qu'on lit dans cette Eglogue, *Incipe parve puer risu cognoscere matrem.* Virgile regarde déja l'enfant comme né; il l'invite à *connoître* sa mère, c'est-à-dire, à lui témoigner de la reconnoif-

ſance par un doux ſourire. Ici M. Bourgeois s'écarte encore de l'Abbé Des-Fontaines, & de bien d'autres Interprètes qui mettent ce ſourire ſur le compte de la mère; tandis qu'il convient plutôt à l'enfant. Les raiſons que notre Auteur cite pour ſon ſentiment, ont au moins le mérite de la plus grande vrai-ſemblance.

Nous voudrions pouvoir recueillir un plus grand nombre d'obſervations du Commentaire qu'on nous donne ; mais les attentions du Lecteur l'inſtruiront beaucoup mieux que nous ne pourrions faire par un long détail. On remarque preſque par-tout la ſagacité de l'Auteur à découvrir du neuf, & l'on ſe perſuade, preſque ſans effort, qu'il touche au vrai but que s'eſt propoſé le Poëte. On ne peut que déſirer la ſuite & le complément d'un Ouvrage ſi ſoigné, ſi utile & ſi curieux en ſon genre.

ARTICLE XXI.

COLLECTION DE THÉSES Medico-Chirurgicales sur les points les plus importants de la Chirurgie théorique & pratique, recueillies & publiées par M. le Baron de Haller, & rédigées en François par M***. (Tome premier *in*-12. pages 449.) *A Paris, chez Vincent, &c.* M.DCC.LVII.

DANS la Préface qui est à la tête de cette Collection, on observe que les Théses Médico-Chirurgicales, comme la plûpart des autres, n'ont guères qu'une *réputation éphemère*, & que leur célèbrité fût-elle plus durable, se concentre presque toujours *dans une seule compagnie.* Parmi ces

Thèſes, il y en a cependant dont *la baſe & le fondement ſont des vuës neuves, des découvertes utiles; des obſervations ſingulières; enfin des cures frappantes dont la publicité intéreſſe le progrès de l'art, & le bien de l'humanité.*

On ne ſçauroit conſerver ni répandre avec trop de ſoin, les Thèſes qui ont ce mérite : pour en groſſir le nombre, on ne doit pas craindre de mettre à contribution les *différentes Ecoles de l'Europe.* C'eſt là un excellent moyen d'établir entr'elles une correſpondance utile, & d'allumer en même-temps une émulation qui, dégénérant même en rivalité, feroit peut-être moins louable, mais ſans en être moins ſalutaire : il en réſulteroit un commerce, dont les fonds ne fructifient jamais mieux qu'en devenant communs, & dont les produits ſe multiplient en les diſtribuant.

Nous

Nous n'annoncerions pas ce Recueil avec confiance, si nous n'étions sûrs des lumieres & de la fidélité du Collecteur : pour dissiper toute défiance, il suffit de dire que c'est à M. le Baron de Haller que nous devons cette Collection. Nous n'hésiterons donc pas plus que l'Auteur qui l'a rédigée, à placer ce Recueil *à côté des Mémoires des Académies* les plus célèbres.

Toute la Collection de M. le Baron de Haller est comprise en cinq Volumes *in*-4°, dont le premier & le second roulent *sur les maladies rares & singulières, de la tête, du col, & de la poitrine* : le troisième sur celles du bas-ventre : le quatrième sur celles de la vessie : le reste de l'Ouvrage est destiné aux maladies des extrémités. Dans la rédaction que l'on en publie en notre langue, on a tellement élagué toutes les pièces

que, sans omettre rien de *curieux & d'instructif*, on en a retranché tous ces principes trop communs, qu'on doit retrouver dans des Thèses, quand les sujets qu'on y traite, sans être toujours les mêmes, sont cependant assez voisins, ou assez analogues pour se toucher de fort près. » On ne prend de » chaque Dissertation, *nous dit le Rédacteur intelligent dans tou-* » *tes ces matières*, que ce qui » lui est propre; la cure ou l'ob- » servation qui en fait la base; » les remèdes nouveaux que pré- » sente l'Auteur; la manœuvre ou » les instruments qu'il propose, » & ausquels il donne la préfé- » rence pour quelque opération; » enfin ses vues & ses idées par- » ticulières, par rapport à quel- » que point qui regarde la Théorie » ou la pratique de l'Art. Voilà, » *ajoûte-t-il*, notre projet: c'est » d'après ce plan que nous som-

» mes parvenus à renfermer dans
» un seul Volume *in*-12, toutes
» les Dissertations qui occupent
» plus d'un Volume *in*-4°, de
» l'Ouvrage de M. de Haller. «

Ce Volume est divisé en quatre Parties, dont la premiére contient XII Dissertations ou Questions Médico-Chirurgicales sur les maladies de la tête. Ce qui nous a paru de plus intéressant dans cette Partie, c'est :

1°. Un excellent modèle de traitement pour les plaies au front, telles que celle dont on nous donne l'histoire & la guérison raisonnées. Quoique la balle eût traversé le crâne, le malade a cependant été guéri sans le secours du trépan, & sans faire sortir de la tête la balle de plomb qui y étoit entrée : on n'eût pû y réussir que par le trépan : on prouve ici qu'en pareil cas cette opération est

inutile, & ne promet qu'*un succès équivoque.*

2°. Une Dissertation sur les contre-coups : on y développe admirablement la manière de les connoître & de les distinguer, & on y trace la conduite qu'on doit tenir dans des accidents si délicats, & plus communs qu'on ne se l'imagine.

3°. Une Dissertation où l'on examine quelles sont les plaies du cerveau, qui ne sont pas nécessairement suivies de la mort ; & l'on décide que toute plaie qui n'endommagera pas les endroits du cerveau, d'où naissent les nerfs, principes & agents de la circulation, n'est pas essentiellement mortelle ; & l'on y démontre que le principe de la vie (animale) est dans la moëlle épinière : cette Dissertation est pleine d'expériences curieuses, & d'observations singulières.

4°. Un champignon du cerveau, ou une ſubſtance fongueuſe qui naiſſoit de la Dure-mère, & qui fut enlevée par les trépans multipliés : opération, qui rendit une ſanté parfaite à un malade tourmenté des plus violens maux de tête.

5°. La Diſſertation XII^e ſur les principales maladies des ſinus frontaux & maxillaires.

La ſeconde Partie qui ſe renferme dans les maladies du col, contient quatre Diſſertations, & une Thèſe ſoûtenue en 1748. dans les Ecoles de la Faculté de Paris, par M. Barbeu du Bourg.

La premiére Diſſertation nous apprend que les luxations de la nuque ſont *très-rares & preſqu'impoſſibles* : on le prouve par des diſcuſſions anatomiques, que le Rédacteur trouve *excellentes* ; il aſſure qu'on chercheroit inutilement ailleurs les obſervations qui

sont une partie considérable de cette Dissertation.

La seconde Dissertation roule sur la maladie, nommée par les Latins *Caput obstipum*; qu'on pourroit à la rigueur appeller *Torticolis chronique* ou *permanent*, elle est du même Auteur (M. Mauchart,) & du même goût que la précédente.

La troisième Dissertation montre qu'il y a des moyens pour distinguer le squirre des glandes dorsales, d'avec la concrétion des parois de l'œsophage : à l'indication de ces moyens, on ajoûte le traitement de ces deux maladies, dont la salivation mercurielle a quelquefois procuré une heureuse guérison.

On voit par la quatrième Dissertation que ce qui étouffe les noyés, ce n'est pas l'eau qu'ils avalent ; mais uniquement l'air qu'ils retiennent après leur der-

nière inspiration & qu'ils ne peuvent expulser ; qu'on les sauveroit en procurant la sortie de cet air, & qu'on doit ouvrir la trachée artère pour le chasser, quand les autres moyens sont insuffisants. Cependant M. de Halles n'a pas tant de confiance dans cette opération, il ne la croit pas assez puissante pour faire sortir l'écume qui part de la substance du poulmon des noyés : le Rédacteur pense de même ; & nous renvoie à l'ingénieux Ouvrage de M. Louis, *sur la certitude des signes de la mort.*

Enfin la Thèse de M. Barbeu du Bourg fait voir que, dans les playes de la trachée-artère, s'il faut ouvrir ce canal, le bistouri est préférable au trois-quarts, quand il s'agit de retirer de la trachée un corps étranger ; mais que le trois-quarts mérite la préférence sur le bistouri, quand il faut donner

un passage à l'air par l'ouverture de la trachée.

Dans la troisième Partie, sur les maladies qui attaquent la poitrine, on trouve VII Dissertations, dont IV. roulent sur les cancers. Dans la première on retrace la méthode que MM. Boerhaave & Staal recommandent pour le cancer occulte; & pour celui qui est ouvert: on y a mis la figure de l'instrument dont se servoit M. Hartmann, pour emporter d'un seul coup le cancer des mammelles.

La seconde enseigne aux Chirurgiens comment ils doivent se conduire dans le traitement d'un cancer ouvert, & qu'on ne peut guérir que par l'amputation. S'il s'agit d'un cancer ancien, dont la cause soit interne, on soûtient que l'amputation ne peut être qu'*infructueuse* & terrible dans ses suites. Enfin on traite d'*imposture* & d'*ignorance* tous les exemples

qu'on cite pour prouver qu'on peut avec des remèdes internes guérir un cancer qui est ouvert.

La troisième Dissertation expose la cure d'un cancer monstrueux, opérée par le célèbre M. Heister.

La quatrième apprend les moyens de prévenir les causes du cancer. L'Auteur part de ce principe, que le cancer commence toujours par un squirre : ainsi pour prévenir l'un, il ne faut que travailler à empêcher l'autre.

La cinquième Dissertation est le Journal historique des procédés que suivit M. Pechlin dans le traitement d'une plaie pénétrante de la poitrine. Dans les trois mois que dura le traitement, le malade rendit, par l'ouverture de la plaie, vingt-trois livres de sang, & vingt livres de pus avant que de recouvrer la santé parfaite, dont il a joui dans la suite.

La sixième Dissertation est un petit Traité de l'Emphysême : cette maladie est une enflure de la peau ; son siège est le tissu cellulaire : sa cause prochaine est l'air qui s'insinue dans toutes les cellules & les gonfle. On distingue ici les différentes espèces d'Emphisêmes, on remonte à leurs causes éloignées, & l'on en indique en peu de mots la cure qui doit toujours s'approprier à la nature de ces causes.

La septième Dissertation n'est que l'Histoire d'un véritable Anévrysme à la poitrine ; il étoit survenu à la suite d'une Hémiplégie, qu'on avoit trouvé le moyen de dissiper en peu de temps.

La IV^e^ Partie embrasse les maladies de l'*Abdomen*, & comprend XV Dissertations : la première, sur le déplacement, la seconde, sur le resserrement des intestins ; la troisième, sur les Hernies communes

aux Suiſſes ; la quatrième, ſur la Hernie avec étranglement : dans la méthode que l'Auteur propoſe pour la réduire, il conſeille de ne jamais repouſſer l'inteſtin qu'après l'ouverture du ſac, & d'en hâter la ſuppuration par les ſcarifications : la ſixième eſt une deſcription de l'Entero-épiploocele : quand le ſac herniaire ne contient qu'une partie de l'*Omentum*, M. le Dran veut qu'on emporte cette portion de l'*omentum* avec le ſac. M. Gunz, Auteur de cette Diſſertation, n'eſt pas de cet avis. La huitième Diſſertation n'eſt que l'Hiſtoire d'une ancienne Hernie radicalement guérie ſans l'application d'aucun remède, après que le malade eut ſeulement gardé le lit pendant un certain temps pour s'y guérir d'une autre maladie. Au jugement de M. de Haller, la neuvième Diſſertation trace un plan de conduite admirable pour les

Hernies, qui ſont ſuivies de ſuppuration avec étranglement. Dans la dixième, on démontre que l'eſpèce de Hernie, qui exige le plus qu'on opère ſans tarder, c'eſt la crurale. La onzième rapporte la guériſon parfaite d'une Epiplo-enterocele avec ſphacele, & perte d'une partie conſidérable de l'inteſtin : voici ce qu'on nous fait obſerver ſur l'opération de la nature, quand on la ſeconde dans un pareil traitement. » L'inteſtin à » la ſuite de l'étranglement ſe gan» grêne, une portion ſphacelée ſe » détache & ſe ſépare du reſte du » canal : le malade guérit radica» lement & recouvre une ſanté » parfaite : on l'ouvre après ſa » mort qui arrive bien des années » après, & on trouve qu'une por» tion du péritoine achève & com» plette le canal dans la partie qui » avoit été enlevée.« Dans un phénomène ſi ſingulier, comme dans

la guérison de cette plaie du crâne, dont il est parlé dans la septième Dissertation de la I[ere] Partie, on doit admirer jusqu'où s'étendent les ressources de la nature, quand l'art est assez sage pour se borner à lever les obstacles qui pourroient traverser les merveilles qu'elle est toujours prête d'opérer. La douzième Dissertation contient le traitement & la guérison d'une exomphale ulcérée : c'est une espèce de hernie au nombril : quand elle est avec étranglement, l'Auteur ne croit pas qu'il y ait, pour sauver le malade, d'autre moyen que l'opération : encore n'en attend-il le plus souvent aucun succès heureux. Les trois dernières Dissertations roulent sur d'autres Hernies, dont la première, dite *ventrale*, est une tumeur à l'*abdomen*, causée par la chute, ou la saillie d'une partie contenue dans le bas-ventre ; & par le relâchement ou

la rupture du péritoine, ailleurs qu'au nombril, aux aines, ou à l'arcade crurale; la seconde est la hernie du ventricule; la troisième est celle de la vessie.

La cinquième & la septième de ces quinze Dissertations ne sont que deux Thèses, soûtenues dans les Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris : on y soûtient ces deux conclusions, 1° que, dans les hernies intestinales, on doit entreprendre l'opération, quand on est sûr que l'intestin est lésé, qu'il est ouvert ou gangréné en partie; 2° que la tension des muscles *sterno-mastoidiens* nuit à la curation chirurgicale de la hernie : ces muscles sont appellés les *fléchisseurs de la tâte*, & ont leur point fixe dans le *sternum*.

Le Volume que nous annonçons, & le compte que nous en rendons, ne paroîtront rien moins qu'amusants à la plûpart de nos

Lecteurs : nous les prions de nous excuser si nous sommes ici moins sensibles à la délicatesse de leur goût qu'à l'utilité publique. Est-il pour nous un devoir plus pressant que celui de publier les secours nouveaux que notre siècle présente à toutes ces mains habiles, qui vouent leurs services à la cure ou à l'adoucissement des maux dont est affligée l'humanité ?

ARTICLE XXIII.

LA REDENZIONE, Poema, di Francesco Triveri, Professore emerito di Eloquenza &c. In Torino M.DCC.LVI. nella Stamperia Reale. C'est-à dire : *La Rédemption, Poëme. Par M. François Triveri, ancien Professeur d'Eloquence, &c. A Turin, de l'Imprime-*

Février, 1758.

rie Royale. (Trois Vol. grand *in*-8°.) M. DCC. LVI.

DANS un ſiècle auſſi profane que le nôtre ; ce ſeroit une conſolation pour la Religion, qu'il parût de temps en temps des Ouvrages tels que celui-ci. Quand tout leur effet ſe borneroit à réclamer contre la licence & contre l'abus des talents ; ce ſeroit toujours un grand ſervice rendu à la vérité & aux bonnes mœurs. La lecture de ce Poëme eſt propre à faire naître & à nourrir le goût de la vertu : tout y reſpire l'amour de Dieu & de nos devoirs.

Nous ne ferons pas un mérite à M. Triveri de n'avoir pas dégradé un ſujet auſſi ſaint, par des aventures Romaneſques, & par les preſtiges de la magie : il a bien ſenti que de pareils épiſodes, dans ſon Poëme, auroient également choqué les régles de la décence & les loix

de la raison. Cette attention est donc moins une vertu pratiquée qu'un vice évité.

Avant que d'entrer dans l'examen des différentes parties qui composent ce Poëme, & d'en développer l'exécution, nous devons rendre compte d'une Dissertation préliminaire sur la Poësie en général.

Cette Dissertation contient 73 pages : elle commence par une question qui intéresse tous les Parnasses de l'Europe : la voici. Pourquoi les Modernes égaux d'ailleurs en plusieurs points, & même supérieurs aux Anciens du côté de la Philosophie, sont-ils demeurés au-dessous d'eux en matière de Poësie Epique? Dira-t-on que la Nature, foible & languissante dans ces derniers temps, parce qu'elle s'est épuisée en faveur des Anciens, ne produit plus de ces génies sublimes, faits pour éclairer

les arts, & pour atteindre à la perfection? Gardons-nous, *dit M. Triveri*, d'outrager la Nature par des soupçons aussi injurieux, & démentis par cette multitude de grands Poëtes, qui ont immortalisé les deux derniers siècles, & qui brillent encore de nos jours. Notre infériorité dans la Poësie Epique, l'attribuera-t-on au défaut d'encouragement & de protection? Quels temps furent plus féconds que les nôtres en Protecteurs généreux des Sciences & des Beaux-Arts? Les Maisons de Bourbon, de Savoye, de Farnèse, d'Est, &c. comme autant d'Astres bienfaisants ont répandu, & répandent encore leurs utiles influences sur les talents, & les animent par des récompenses. Doit-on s'en prendre à l'usage de la rime? mais qui ne sait que la rime n'est une contrainte & une servitude que pour les talents médiocres? Qui

ne ſait que, dans les Poëtes du premier ordre, ſi elle eſt quelquefois une gêne, elle eſt plus communément une ſource de nouvelles beautés. La rime réveille & ſoûtient l'attention ; elle donne au vers de l'harmonie, & de l'éclat à l'expreſſion ; elle embellit les penſées fortes, ſouvent elle en fait naître d'heureuſes & de brillantes ; les penſées communes elle les relève, & les ennoblit. Quelle eſt donc la vraie raiſon de notre infériorité dans le Poëme Epique ? c'eſt, *répond M. Triveri*, l'inattention des Modernes à faire agir & parler leurs Héros & leurs perſonnages conformément aux Loix, aux uſages, aux mœurs, & à la Religion du pays où ces mêmes Perſonnages ont reçu la naiſſance. Ainſi les voit-on employer, dans un ſujet Chrétien, le langage de la Fable & du Paganiſme ; ſemblables à ces peintres ignorants

dans le *Costume*, qui donnent à un Persan l'habillement d'un Romain. N'est-ce pas là choquer la vrai-semblance, cette précieuse qualité qui fait l'essence de la Poësie Epique ? Nous abrégeons ce morceau qui est rempli d'une critique sage & judicieuse.

De ces principes & de ces Observations, M. Triveri part pour condamner le Tasse, Milton, l'Arioste, & M. De Voltaire. Il rend à la Jerusalem délivrée la justice que mérite le plus beau Poëme de l'Italie Moderne, quant à la beauté du dessein & de l'ordonnance, à l'éclat & à la richesse du Coloris; à la variété des caractères si bien maniés & si bien soûtenus; à l'enchaînement des épisodes toujours intéressants, &c. Mais il ne dissimule pas les défauts du Tasse; il ne lui pardonne point le voyage qu'il fait faire à Ubalde & à son Compagnon, lors-

que par le conſeil de Pierre l'Hermite, ils vont trouver ce vieux Magicien Chrétien, afin d'apprendre de lui comment ils pourront pénétrer dans le Palais d'Armide, pour en arracher Renaud & le rendre à ſa gloire. Le Magicien, après avoir conduit les deux Chevaliers dans des grottes profondes à travers un fleuve rapide, dont il a ſuſpendu les flots par le ſecours d'une baguette enchantée, fait ſervir à Ubalde & à Charles un magnifique repas : cent domeſtiques intelligents dreſſent la table, qui ſe trouve couverte de vaſes d'or & des mets les plus exquis. Au milieu de ces opérations magiques, il leur dit : *J'étois né dans les ténèbres du Paganiſme, mais il a plû au Tout-puiſſant de me régénérer dans les eaux du Baptême.*

Février, 1758.

Naqui go paian ; ma poi nelle sant' acque
Regenerarmi à Dio per grazia piacque.

Canto XIV.

Ensuite il ajoûte :

Conobbi allor, che augel notturno al sole
E nostra mente à rai del primo vero...
Ma poi seguito ancor, come egli vuole
Le solite arti, e l'uso mio primiero.

Ibid.

J'ai reconnu que l'esprit humain n'est par lui-même, auprès de l'éternelle Vérité, que comme l'oiseau nocturne à l'aspect du soleil.... mais je n'ai point renoncé à mon art, & Dieu m'a permis de suivre mon premier goût, &c. En effet, le Magicien leur donne une baguette merveilleuse, & les envoie à Ascalon vers une vieille

Sorcière, qui les transporte dans une petite barque aux isles Canaries. M. Triveri reproche encore au Tasse les enchantements du Palais d'Armide, la métamorphose des dix Princes Chrétiens en poissons; ce Perroquet chantant des chansons de sa composition; enfin cette multitude d'avantures & d'intrigues amoureuses qui dégradent la Majesté du sujet.

Le Poëme de Milton est rempli de pensées fortes, de descriptions vives & animées. C'est l'ouvrage de l'imagination la plus féconde & la plus noble. Il y regne un sublime sombre & ténébreux, mais dont on voit sortir quelquefois des traits de lumière qui laissent dans l'ame l'impression la plus profonde. Quelque admiration cependant que l'on ait pour ce grand génie, on ne peut excuser dans lui certaines fictions bizarres. Quelle idée, par exemple, de

repréſenter les Anges & les Diables ſe lançant, d'énormes montagnes couvertes de lacs & de forêts. M. Triveri entre dans le détail des défauts qu'on a reprochés au Paradis perdu. La plûpart des critiques qu'il en fait, ſont tirées de *l'Eſſai ſur la Poëſie Epique*, par M. De Voltaire: il y ajoûte une obſervation que nous ne croyons pas fondée. Il accuſe le Poëte Anglois de nous peindre le Père Eternel, allarmé ſur les ſuites de la guerre, & craignant de ſe voir détrôner par les Anges rebelles. *Non ſi può tollerare che'l Padre Eterno, come leggeſi ſul fine del libro quinto, tema di perdere nella congiura il trono.* Si M. Triveri s'étoit donné la peine de relire les Vers qui précèdent, & ceux qui ſuivent l'endroit qu'il cite; il auroit vu que ces prétendues allarmes du Père Eternel ne ſont en effet que l'expreſſion du mépris

qu'il

qu'il a pour ses foibles ennemis. S'il parle à son fils unique du grand nombre d'Adversaires qu'il doit combattre, c'est en se riant de leurs vains projets.

And smiling to his Only son thus
 said . . . . .

La réponse du fils unique de l'Eternel justifie encore mieux Milton.

To whom the son, with calm aspect
 and clear . . . . .
Made answer : migthy father ! thou thy
 foes
Justly hast in derision, and secure
Laugh'est, at their vain designs, and
 tumults vain :
Matter to me of glory ! &c.

Mon père, répondit le fils, avec un aspect calme & serein ; vous méprisez avec justice des en-

nemis ſi inſolents & ſi foibles. Leurs tumultes audacieux vont faire éclater ma gloire, &c.

Nous ne ſuivrons pas M. Triveri dans le jugement qu'il porte ſur l'Arioſte. Quelque admirable que ſoit *l'Orlando furioſo*, par les beautés de détail, par la rapidité du ſtyle, & ſur-tout par le Coloris le plus brillant; nous ne le plaçons point parmi les Poëmes Epiques. Après Homère, l'Arioſte, eſt peut-être le plus grand Peintre que nous ayions; mais entrainé par ſon imagination féconde, & trop indulgent au feu de ſon génie; il paroît n'avoir pas connu que la vrai-ſemblance eſt l'ame & l'eſſence de la Poëſie Epique. Heureux du moins s'il eût toujours reſpecté les Loix de la décence & de l'honnêteté! Mais trop ſouvent dans ſes mains le pinceau gracieux de l'Albane, rend le vice aimable, & ſes tableaux font rougir la Pudeur.

M. Triveri reproche auſſi à M. De Voltaire d'avoir fondé ſur le ſyſtême de la Mythologie Payenne, la fiction du neuvième Chant de la Henriade. M. De Voltaire ſemble avoir prévenu cette objection, dans une note qu'il a miſe au commencement de ce neuvième Chant. Nous tranſcrivons cet endroit : » La deſcription » du Temple de l'Amour, & la » Peinture de cette paſſion per» ſonifiée ſont entièrement allé» goriques..... On ne doit donc pas » regarder ici l'Amour comme fils » de Venus, & comme un Dieu de » la Fable, &c. « M. Triveri ne peut avoir ignoré cette note, il faut donc qu'il ne l'ait pas jugée ſatisfaiſante; & peut-être n'eſt-il pas le ſeul de ſon avis.

M. Triveri, zélé comme tout bon Citoyen doit l'être pour la conſervation des mœurs & de l'honnêteté publique, s'élève avec

force contre ces Auteurs ſcandaleux, *qui de l'honneur en Vers infames déſerteurs*, comme les appelle Boileau, ſont les précepteurs du vice, & les apôtres du libertinage. Combien des jeunes gens ont vû périr leur innocence dans le commerce impur de ces écrits licentieux! Les exemples n'en ſont que trop communs.

Ce ſont ces funeſtes effets qui préviennent tant d'hommes vertueux contre la Poëſie. Ainſi cet Art charmant qui devoit être plus utile au genre humain que la Philoſophie, & plus inſtructif que l'Hiſtoire, eſt devenu l'école de la corruption des mœurs. Mais de quoi n'abuſe-t-on pas? Que faudroit-il pour réconcilier ces hommes vertueux avec la Poëſie? Il faut la rappeller à ſon origine & à ſa deſtination premiére. Que la Poëſie redevienne l'organe de la vertu; qu'elle ne ſerve plus au triomphe

du vice ; qu'elle ſoit inſtructive ſans rien perdre de ſes agréments, qu'elle ſoit amuſante, ſans ceſſer d'être inſtructive ; & les Poëtes recouvreront bientôt la conſidération dont ils jouiſſoient autrefois. Les mœurs les plus auſtères adopteront alors avec empreſſement un Art qui applanit la route de la vertu, en faiſant diſparoître la ſéchereſſe des préceptes & de l'inſtruction : ces mêmes préceptes s'inſinueront plus profondement dans l'ame, lorſqu'ils ſeront préſentés ſous l'enveloppe du plaiſir, & ſous l'appas de l'amuſement. Les hommes veulent être conduits par des chemins agréables au temple de la vérité. A parler en général, peut-être ne ſont-ils pas faits pour aimer la vérité toute nue ; quelque belle qu'elle ſoit en elle-même, elle a beſoin pour nous plaire d'être revêtue des graces de l'imagination. Son éclat trop fort doit

être adouci & tempéré par l'illusion de la Poësie. Nous sommes toujours un peu enfants : de-là cette pensée ingénieuse & vraie, que le Tasse a empruntée de Lucrèce. Il compare le charme des Fables qui enveloppent des leçons utiles, avec une médecine amère, donnée à un enfant dans un vase bordé de miel.

Cosi all'egro fanciul porgiamo asperfi
Di soavi licor gli orli del vaso:
Succhi amari ingannato in tanto ei' beve, &c.

Canto I.

C'est là ce que Montagne, dans son style appelle, *emmieller la viande salubre à l'enfant.*

M. Triveri rempli de la sublimité de son sujet, en a médité profondément toutes les bienséances. Il déclare qu'il n'ambitionne

pas le ſuffrage de ces hommes frivoles ou profanes, qui ne s'intéreſſent qu'au récit des avantures, & des foibleſſes de l'amour: leur ame en proie aux folles paſſions, ne connoît ni les richeſſes, ni les conſolations de la piété: leur oreille ouverte aux ſons de la molle volupté, ne ſauroit ſe plaire aux concerts des Anges. J'écris, *dit-il*, pour ces ames vertueuſes, nourries de l'Ecriture ſainte, dont elles font leurs délices. C'eſt pour elles que j'ai entrepris de raconter les prodiges de l'amour divin; de cet amour qui laiſſe dans le cœur une joie pure, exempte de trouble & de remords. Mais pour bien connoître les douceurs de cet amour, il faut l'avoir éprouvé, *non provato non s'intende mai.*

L'Auteur examine enſuite ce que l'on doit entendre par la *Fable* d'un Poëme Epique. Il dit ſur cela des choſes communes, & qui

se trouvent dans toutes les Poëtiques. Il fait voir que le mot Grec μυθος n'est point restreint à signifier précisément ce qu'on nomme *fable* ou *fiction*; que souvent, dans Platon & dans d'autres Auteurs Grecs, ce terme signifie *discours*; que, pour ce qui est de l'Epopée en particulier, les Maîtres de l'Art entendent, par la *fable*, l'œconomie, la construction & la conduite de l'action qui fait le sujet du Poëme. Le Tasse, dans son troisième Discours sur la Poësie héroïque, dit que la fable n'est essentiellement que la forme, l'arrangement ou la disposition poëtique, disposition dans laquelle se développent toutes les ressources de l'Art. Tel est aussi le sentiment d'Aristote le plus ancien & le plus judicieux des Législateurs en Poësie.

La fable, *dit-il*, n'est que l'imitation, & que l'expression de

l'action. C'est l'assemblage, l'ordre & l'arrangement des choses, que l'on entreprend de raconter: *ἔστι δὲ τῆς πράξεως ὁ μῦθος μίμησις: λέγω γὰρ μῦθον τοῦτον τὴν σύνθεσιν τῶν πραγμάτων. Arist. Poët. Part. 3. Partic. 2.*

Les aventures fabuleuses ne sont donc pas l'ame & l'essence de la Poesie, *dit M. Triveri*; les évènements historiques, ceux même qui sont contenus dans les Livres-Saints, peuvent servir de matière à l'Epopée. De-là notre Auteur part pour prouver ce qui ne nous paroît pas avoir besoin de preuve, savoir qu'un Saint, un Martyr, le modele des Saints & le chef des Martyrs, l'Homme-Dieu, peut être le sujet d'un Poëme épique. N'avons-nous pas déja les Ouvrages immortels de Sannazar, de Vida & de Rapin, qui ont chanté la naissance, les travaux, la mort & le triomphe de Jesus-Christ?

En parlant d'Homère, M. Triveri dit que la principale source de la réputation de ce Prince des Poetes, c'est l'Art suprême qu'il a de varier son style, de le proportionner aux différents sujets qu'il traite. Simple, grave, naturel, sublime, le choix de ses expressions est si fidèle & si vrai qu'elles sont, pour ainsi dire, l'écho des actions qu'il raconte. Mais ce talent admirable de peindre, cette pompe & cette vérité d'expression, il les doit aux Livres sacrés de l'ancien Testament qui lui ont servi de modèles. On trouvera la preuve de ce que j'avance ici, *dit M. Triveri*, dans les Notes savantes, dont M. Pope a enrichi la belle Traduction qu'il nous a donnée en Vers de l'Iliade & de l'Odyssée.

Eh! pourquoi, *continue notre Auteur*, pourquoi ne pas secoüer un joug honteux à des Poetes

Chrétiens ? Pourquoi emprunter le langage & les fictions de la Mythologie ? Pourquoi ressusciter, dans nos Vers, des idées & des dogmes qui n'ont plus de partisans, qui sont l'opprobre de la raison & la honte de la Divinité ? Si nous voulons imiter Homère & Virgile, que leur sage conduite nous serve de régle & de loi. Ils ont chanté, dans leurs Ecrits, les Usages, les Mœurs, la Religion de leur temps & de leur pays. Ils n'ont point pris, pour sujets de leurs Poëmes, un Rit, un Culte, une Religion étrangère. A leur exemple, attachons-nous à recommander l'amour du devoir, le respect pour les Autels & pour la Religion. Ne souillons plus nos Ecrits par le style profane de la Mythologie. C'est ce que l'Auteur appeller *gentilizzare*, (parler le langage du Paganisme) mot nouveau qu'il a imaginé pour mieux

rendre sa pensée, & qu'il demande qu'on lui passe.

Au-lieu de ces ornements vains & frivoles, quel fond de richesses réelles ne trouveroit-on pas dans l'Ecriture-Sainte? C'est dans les Pseaumes, dans les Prophètes & dans les Cantiques que brille toute la magnificence de la plus noble & de la plus sublime Poësie. Nous citerons ici le témoignage d'un grand Connoisseur & d'un Juge éclairé. » Peut on trouver ailleurs, » *dit l'Horace François*, rien de » plus divin, ni où l'inspiration se » fasse mieux sentir; rien de plus » propre à enlever l'esprit, &, en » même temps, à remuer le cœur? » Quelle abondance d'images, » quelle variété de figures, quelle » hauteur d'expressions, quelle » foule de grandes choses dites, » s'il se peut, d'une maniere encore » plus grande! « (*Rousseau Préface de ses Poësies.*) Les plus

beaux endroits d'Homère & de Virgile perdent de leur éclat lorſqu'on les rapproche des grands morceaux de nos Livres ſacrés. M. Triveri entre dans un détail de comparaiſon où nous ne pouvons pas le ſuivre ; cela nous meneroit trop loin : nous y renvoyons le Lecteur. Nous ſouhaiterions que ce Diſcours, d'ailleurs plein d'excellentes choſes, eût un peu plus d'ordre, de méthode & de préciſion ; qu'il fût exemt de longueurs & de redites. Quant à l'Ouvrage même, nous en rendrons compte dans un autre Article de ces Mémoires.

ARTICLE XXIII.

NOUVELLES OBSERVATIONS sur le Pouls, par rapport aux Crises. Par M. Michel, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier. (Volume *in*-12. pages 118, sans la Préface qui en contient XXXIV.) A Paris, chez Debure l'aîné, &c. M. DCC. LVII.

DANS l'Extrait que nous avons donné du Livre, intitulé, *Recherches sur le Pouls*, nous avons invité les Praticiens à vérifier par l'observation, la doctrine de cet Ouvrage. La Brochure que

* Voyez nos Mémoires de Février 1757.

nous annonçons aujourd'hui, eſt le fruit d'un zèle qui avoit prévenu notre invitation : c'eſt un recueil de faits qui confirment la même doctrine & de remarques qui la développent. M. Michel ne parle que d'après ſes propres expériences; il ne ſe déclare pour le ſyſtême des *Recherches*, que ſur des épreuves ſuivies depuis 1751. Epreuves où il n'a jamais vû la nature démentir par ſes procédés les principes qu'il expoſoit en quelque ſorte à ſa critique. De-là cette confiance qui lui fait élever la voix ſi hautement, & prendre un ton ſi ferme au milieu de ſes Confreres. » Je propoſe, *dit-il*, mes » idées avec cette aſſurance que » donne la conſcience du vrai, & » que les gens de l'Art peuvent » facilement acquérir par eux-mê- » mes. Il m'eſt donc permis d'avan- » cer que la doctrine du Pouls, » une fois bien ſaiſie, forme un

» ſyſtême de pratique, plus beau,
» plus ſimple, plus ſolide & moins
» ſujet à l'erreur, que tous ceux
» qui ont été en vogue, ou qui
» y ſont encore aujourd'hui. «

Il ajoûte qu'avec ce ſyſtême on diſcerne *beaucoup mieux qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent*, les maladies difficiles ou incurables, de celles qui ne le ſont pas; qu'on diſtingue ſûrement les cas où l'Art peut agir ſans danger, de ceux où il doit reſter comme oiſif, & laiſſer la nature agir ſeule: il prétend même que ce ſyſtême indique *juſtement* la méthode qu'il faut ſuivre dans le traitement, & qu'il avertit des *moments les plus favorables, pour les remèdes propres* à remplir ſes indications. N'eût-il que le dernier de ces mérites, ce ſeroit peut-être un titre ſuffiſant pour l'élever au-deſſus de tous les autres ſyſtêmes; car dans la pratique de la Médecine, comme dans celle

de la guerre, la ſcience des momens eſt un des points les plus importants & c'eſt peut-être le plus déciſif.

L'Auteur de ces Obſervations ne ménage pas les Praticiens qui refuſent de ſe conformer à ſon ſyſtême : il s'élève hautement contre les méthodes qu'ils préférent. Comme ils ne ſont pas trop d'accord entr'eux ; il ſe prévaut de leur partage qui décèle l'incertitude de leurs procédés. Dans les maladies aigues, ſelon qu'ils les attribuent à *la ſurabondance du ſang, ou des autres matières* ; ils ſe décident *les uns en faveur des promptes & fréquentes ſaignées, les autres pour les prompts & fréquents purgatifs.* Ils ne s'accordent pas mieux ſur le traitement des maladies chroniques, qu'*on déduit de l'ancienneté d'épaiſiſſement, ſoit dans les ſucs qui émanent des premiéres voies, ſoit*

dans la conſtitution même des liqueurs. Le plan de la cure eſt toujours dirigé contre celle de ces deux cauſes, dont on eſt plus porté à ſoupçonner l'influence : ainſi on *tend*, ou à rendre les liqueurs plus fluides par des délayants, des atténuants & des évacuants dont l'action eſt douce ; ou à réſoudre l'obſtruction en ſuſcitant *le reſſort des viſcères, ſoit par de violents purgatifs, ſoit par de forts apéritifs.* Des inconvénients que notre Obſervateur prétend être inſéparables de ces différents procédés, il conclut le vice de *la Pratique univerſellement reçue ;* il en infère la néceſſité de recourir à des ſignes & à des principes fondés plus intimement ſur la nature de l'œconomie animale. Ces indications infaillibles, ces principes certains, le Livre des Recherches ſur le Pouls les lui a préſentés.

En vain voudroit-on ſe diſpen-

ſer d'y recourir, & de ſuppléer à tout par le ſecours des remèdes chymiques: on avance ici que la Chymie, qui entreprend de *tyranniſer* la Médecine, comme la Phyſique, n'a fait que *nuire au progrès de la Médecine-Pratique.* Ce ſeroit aux habiles gens, qui ſont tout-à-la-fois bons Médecins & bons Chymiſtes, à juger de cette aſſertion.

Pour écarter les doutes & les contradictions qui naiſſent de tous les ſyſtêmes en vogue, l'Obſervateur ne voit d'autre moyen que de s'en tenir *aux lumières qu'on tire de l'Examen du Pouls. Elles ſont de tous les pays, de tous les temps, & peuvent appartenir à toutes les eſpèces de maladies.* Enſuite, pour lier de plus en plus ſon Ouvrage au Livre des *Recherches*, il rappelle la nomenclature & les diviſions du Pouls contenues dans celui-ci : & enfin dans l'inten-

tion de rendre plus complet le ſyſtême du Pouls, il propoſe de *joindre celui de l'Auteur des* RECHERCHES *à celui de M. Senac.*

Après cette Préface, raiſonnée au profit du nouveau ſyſtême, M. Michel rend compte de trente-une Obſervations, qui en confirment ſenſiblement la doctrine, & qui ſont le fruit de ſa propre pratique.

En ſuivant la marche du Pouls, en n'écoutant que cet oracle, on voit notre Obſervateur s'abſtenir avec ſuccès, de ſaigner dans des occaſions où la théorie commune eût jugé la ſaignée néceſſaire & indiſpenſable : on voit conſéquemment les maladies ſe terminer heureuſement par des Criſes que la ſaignée n'eût pas manqué de combattre : ſans ce guide fidèle, l'Auteur ſe ſeroit ſouvent déterminé à la ſaignée dans des cas qui

ſembloient l'exiger, & où elle eût été dangereuſe. De-là vient qu'il conclut ſi ſouvent que le Pouls eſt la *principale bouſſole à conſulter*, pour décider la ſaignée ou les purgatifs. » La connoiſſance » du Pouls rappelle, *dit-il*, à propos la ſage lenteur d'Hippocrate, » l'expectation, l'autocratie de la » Nature; elle détruit les preſtiges » des fauſſes Théories, & tous les » échaffaudages des ſectes. «

On place, *dit-il ailleurs*, la ſaignée dans tous les temps d'une fiévre : *c'eſt la méthode d'aujourd'hui* : cependant il eſt des cas où le torrent des humeurs ſe porte plus aux parties inférieures qu'à la tête : le Pouls en avertit : l'indication qu'il donne eſt priſe *de la marche de la Nature.* Ne doit-on pas alors s'en tenir à ſon témoignage, preſcrire le traitement qu'il indique, & proſcrire la ſaignée qu'il exclut?

Février, 1758.

M. Michel en dit autant de l'émétique : dans plusieurs circonstances il eût été également dangereux, & l'Auteur s'applaudit d'avoir *supprimé* pour-lors *l'émulsion émétisée*, *remède*, ajoûte-t-il, *plus qu'à la mode*, *& sûrement plus vanté qu'il ne vaut*. Dans le *plus beau champ pour faire briller les saignées & les purgatifs*, notre Docteur les a suspendus en attendant un dévoiement que le Pouls annonçoit : c'est ce qu'explique sa XII^e Observation. On y voit que cette évacuation critique ne trompa point son attente, & dissipa une surdité survenue à la suite d'un abscès qui avoit percé à l'oreille.

Souvent même dans des maladies compliquées, il a laissé la Nature suivre librement la marche que le Pouls indiquoit, & opérer seule une cure où *la médecine active n'eût instrumenté* que pour

en troubler le cours ſalutaire. Il a remarqué pluſieurs fois, que » les révolutions du Pouls ſuivent » aſſez exactement la marche des » jours notés & reſpectés par toute » l'Antiquité : c'eſt ainſi, *dit-il*, » que la doctrine du Pouls ramene » l'Ancienne Médecine, fondée ſur » les Loix de la Nature, & à l'abri » de toutes les variations que les » ſectes différentes & les différents » ſyſtêmes n'ont que trop fomen- » tées. « Il obſerve encore qu'*en ſe guidant par les ſignes tirés de l'état du Pouls, peu ou preſque point de remèdes diſſipent toutes les incommodités*, & qu'*on en épargne beaucoup même dans les maladies compliquées.*

De toutes les obſervations & de toutes les réflexions de M. Michel, il réſulte qu'il y a bien des *inconvénients à conduire les maladies ſur leur définition*, & qu'il y a de très-ſûrs avantages à n'en diriger

le traitement que ſur la marche critique du Pouls. Après tant de recherches d'expérience & de pratique, M. Michel ne craint point d'aſſûrer que *la néceſſité de la doctrine du Pouls eſt démontrée*, ou qu'*il n'y a rien de vrai en Médecine*, & qu'il ne reſte plus qu'à *s'égarer* éternellement *dans le labyrinthe des raiſonnements & des ſyſtêmes*. Ce langage & beaucoup d'autres traits ſemblables ont peut-être quelque choſe de trop fort & de trop abſolu ; quelque choſe qui ſembleroit donner atteinte au ſavoir, à la pratique, aux ſuccès des plus grands Maîtres dans l'Art de guérir. Quand on veut accréditer un ſyſtême, il ne faut pas trop déclamer contre les autres : ce ton de réforme & de cenſure fait naître des adverſaires, & empêche le progrès de la vérité même. D'ailleurs, pour le ſyſtême qu'on propoſe, c'eſt encore le

temps

temps des Obſervations, des Eſſais : il faut attendre le concert des expériences & l'uniformité des réſultats. Alors les ſuffrages pourront ſe réunir, & ce ſera le moment de réſoudre cet important problême : ſavoir, comment, ſelon la différence des criſes ou des évacuations qui ſe préparent, des organes ou des viſcères qui ſouffrent, le pouls eſt plus ou moins redoublé dans chacun de ſes battements, plus ou moins ſaillant, frémiſſant, arrondi, rebondi dans ſes pulſations, précipité ou retardé dans ſes intervalles, croiſſant ou décroiſſant dans ſes rithmes, en un mot, régulier ou irrégulier dans toute ſa marche, de façon qu'on en lie tous les phénomènes avec les loix de l'œconomie animale.

ARTICLE XXIV.

HISTOIRE DU DIOCÉSE de Paris, Tomes X. XI. XII. avec un détail circonstancié de son Territoire, & le dénombrement de toutes les Paroisses qui y sont comprises, ensemble quelques Remarques sur le temporel desdits lieux. Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Prault père, Quai de Gesvres, &c. M.DCC. LVII.

IL faut toujours se souvenir de deux choses, en lisant cette Histoire du Diocèse de Paris : la premiére est qu'elle doit plus intéresser la postérité que le siècle présent; la seconde, qu'elle est moins faite pour les Parisiens que pour les

Etrangers. Aujourd'hui, & dans le centre de Paris, on connoît tous les lieux dont parle M. l'Abbé Lebeuf; on en distingue les propriétaires; on sait la plûpart des changements qui y sont arrivés depuis un siècle; on n'ignore pas même les points principaux de leurs antiquités: mais avec le temps ces idées, comme tant d'autres, s'évanouiront; & de nos jours même l'homme de Lettres, qui habite le fond d'une Province, n'a que des notions confuses sur le Territoire de cette Capitale, quoiqu'il fût très-curieux d'en acquérir de précises à cet égard. Il lui paroît presque ridicule de connoître tous les Ports & tous les Promontoires de l'ancienne Grèce, de savoir les noms & les qualités de toutes les Bourgades du *Latium*, & d'ignorer ce qui est autour de Paris; ce qui reçoit les premiéres & les plus précieuses

influences de cette Ville Royale; ce qui a partagé tant de fois avec elle la gloire des grands événements.

Conſidérons donc cette Hiſtoire comme le ſupplément de notre Hiſtoire générale de France, comme un Recueil d'antiquités, de recherches, d'anecdotes qui intéreſſent toute la Nation. M. l'Abbé Lebeuf a vu tous les lieux dont il parle; il a tiré des Manuſcrits & des Imprimés quantité de faits perdus pour nous, s'il ne s'étoit trouvé perſonne qui fût né avec le goût & l'intelligence, dont cet Auteur a donné tant de preuves depuis quarante ans. Il faut de tout dans l'Empire des Lettres. Les uns travaillent dans le Moderne, pour picquer la curioſité des générations futures : les autres s'attachent à recueillir l'Antique, pour inſtruire ou pour amuſer notre ſiècle.

M. l'Abbé Lebeuf nous donne trois nouveaux Volumes (X^e^, XI^e^ & XII^e^, de son Histoire) dont les deux premiers & la moitié du troisième comprennent les Paroisses du Doyenné de Montlhéry ; le reste de ce troisième Volume (XII^e^ de l'Ouvrage) embrasse les onze premiéres Paroisses du Doyenné du vieux Corbeil. C'est toujours sur ce style Ecclésiastique qu'il faut compter, quand on veut lire cet Ouvrage. Le temporel & le profane des environs de Paris s'y trouve toujours, mais la partie Ecclésiastique y tient le premier rang : ce n'est pas l'Histoire d'une Principauté ou d'une Province ; c'est celle d'un *Diocèse.*

Le Doyenné de Montlhéry s'étend depuis la banlieue de Paris jusqu'à dix lieues de cette Capitale : ce qui, dans un pays si peuplé, donne un grand nombre de belles & grandes Paroisses. La

plûpart d'entre elles auroient fait des Villes dans l'ancienne Egypte, & des Cités Episcopales dans la Grèce & dans l'Afrique Chrêtienne.

L'Auteur commence son dénombrement à Gentilly, Village ancien, puisqu'il en est parlé dans la Vie de S. Eloy, écrite par S. Ouen. Ce lieu a été le séjour des Rois, *Villa Dominica.* Il a passé pour un endroit charmant, *entouré de beaux lieux, de prairies, jardins, vignobles, &c.* On a écrit que c'étoit *le séjour le plus agréable qui soit dans les environs de Paris*: ce qui prouve, ou qu'on écrit tout ce qu'on veut, ou que les terreins, ainsi que les mœurs, changent beaucoup avec le temps; car ce même Territoire est aujourd'hui un endroit bas, aquatique, agreste, déplaisant, tel, en un mot, qu'on ne le reconnoît point dans les beaux portraits qui en

ont été tracés il y a cent ans. Il vaut mieux remarquer, avec M. l'Abbé Lebeuf, que ce Village a produit l'illustre Imprimeur & Graveur de caractères Simon de Colines, qui fut le beau-père de Robert Etienne; que le célèbre Naudé, Bibliothècaire du Cardinal Mazarin, y avoit une maison de campagne; & que ce canton produit une terre d'argile très-estimée & très-propre aux divers ouvrages de Poterie. Voilà, du moins, des particularités certaines, & qui ne trompent personne.

M. l'Abbé Lebeuf s'attache partout à découvrir les étymologies des lieux dont il parle : ce n'est pas ce qui lui a coûté le moins de peine, quoique ce soit peut-être la partie de son Ouvrage la moins attrayante. Il ne veut pas qu'on dise *Villejuye* ou *Villejuive*, mais *Villejuy*. C'est un Bourg ou Village à une lieue & demie de Paris.

A la vérité *Villa Judæa* ou *Villa Julitta* sont des mots qui se trouvent souvent dans les titres ; mais notre Auteur remonte à d'anciens Manuscrits, qui portent *Villegie* ou *Villeguis*. Nous donnons cet exemple pour faire voir en quoi consiste cette doctrine d'étymologies. Il est bien plus aisé de la négliger que d'y réussir. Cependant un Antiquaire, tel que M. l'Abbé Lebeuf, dévore toutes les difficultés ; il veut connoître la généalogie de tous les lieux qu'il parcourt. Un parchemin, une inscription, une tombe, une tradition locale lui prête des lumières.

Il en est de même quand il s'agit de fixer l'antiquité d'une Eglise, d'un Bourg, d'une Fondation, d'une Possession seigneuriale. Ce qui paroît indifférent ou même barbare aux yeux de la multitude, réveille toute l'attention d'un

Observateur comme celui-ci. Alors toutes ses facultés se réunissent pour percer les ténèbres du temps: ses yeux interrogent les monuments; sa mémoire les compare avec d'autres Notices contemporaines ou du même goût; sa pénétration lui fait deviner ce que les années ont détruit, ce que l'ignorance des Ecrivains & des Constructeurs a oublié; son génie, devenu par l'habitude l'interprète & le confident, s'il est permis de parler ainsi, de tous les âges, fait avancer des conjectures, les appuyer, les confirmer, les placer à côté de la certitude: fonction laborieuse, où peu de gens s'engagent, que peu de gens apprécient au juste, que les ignorans & les beaux-esprits méconnoissent presque également. Mais il faut croire qu'en ce genre, comme dans tous les autres, le penchant naturel soûtient, anime, récom-

pense même, en quelque sorte, ceux qui se dévouent à des travaux si ingrats. On naît Antiquaire, comme on naît Poëte : l'éducation perfectionne tout : le concours des circonstances dévéloppe les goûts qu'on a trouvés dans soi-même, & que l'Auteur seul de la Nature a donnés.

Ces vuës générales ne nous écartent point du plan de cette Histoire : elles forment plutôt le caractère de l'Auteur : elles présentent tout l'esprit & tout le fond de son Livre : elles empêchent qu'on ne prenne le change sur le projet & sur l'exécution de cet Ouvrage. M. l'Abbé Lebeuf ramasse, compile, verse, dans ses Volumes, tout ce qu'il trouve sur les Paroisses voisines de cette Capitale. Tout est hérissé de chartes, d'inscriptions, de vieux monuments, quand il s'agit de faire voir ce qu'ont été, du temps de

nos pères, ces Villes, Bourgs ou Bourgades qui nous environnent : mais quand les ornements modernes décorent ces lieux, dont Paris tire une partie de sa gloire, notre Historien recueille avec plaisir ce que des Notices plus agréables lui fournissent.

Il remarque, par exemple, que c'est Marie de Médicis qui a fait élever, par Jacques de Brosse, l'Aqueduc d'Arcueil, ouvrage *comparable aux travaux des Romains*; que le célèbre Architecte, Jacques le Mercier, a dirigé la construction du Château de Chilly, & que les appartements ont été peints par Simon Vouet, un des principaux restaurateurs de la Peinture en France, &c.

Il n'oublie point non plus les gens de Lettres, qui ont illustré ces environs de Paris : il nous apprend que Chapelle, l'ami de Boileau & de Molière, avoit une

maison à Chilly; que l'illustre & malheureux Président Barnabé Brisson se retiroit souvent à Breuil, dans la Paroisse d'Epinai-sur-Orge; que le docte Nicolas le Fèvre, donné par Henri IV. pour Précepteur au Prince de Condé, étoit de Linas; que le fameux Pierre Abailard avoit une Ecole à Corbeil, *avant qu'il vint enseigner à Paris*; que M. Foucaut, ci-devant Intendant de Caen, avoit rempli sa maison d'Athis d'une riche collection d'Antiquités Romaines qui, depuis sa mort, ont été dispersées; que le Bourg de Vitry-sur-Seine a donné naissance à deux Cardinaux; savoir, Jacques de Vitry, très-connu par une Histoire des Guerres saintes; & Etienne de Vitry, qui fut Evêque de Paris sous le Roi Jean; qu'au Village de Crône (à quatre lieues de Paris) nâquit, le 1er Novembre 1636, l'immortel Nicolas Boileau Des-

préaux dans une maison que son père y possédoit &c.

L'Auteur orne pareillement son Livre de tous les traits d'Histoire politique & militaire qui ont rapport aux sujets qu'il embrasse.

Sous l'Article de Corbeil, on trouve quantité d'évènements dont cette Ville a été le théâtre ou l'occasion. Combien d'hostilités contre elle durant les courses des Anglois & les ravages des Huguenots! On observe, d'après l'Historien de Corbeil, que *la journée de S. Barthelemi, en 1572, ne s'y fit point sentir; que le peu de Calvinistes qu'il y avoit, trouverent un asyle au Château de Villeroy; & que depuis ils revinrent au sein de l'Eglise, & moururent Catholiques.*

Sous l'Article de Montlhéry, on voit les inquiétudes que le Seigneur de ce Château causoit à nos premiers Rois de la troisième race;

& la bataille que donna Louis XI, en ce lieu, contre les prétendus Zélateurs du *bien public*.

Sous l'Article de Lanorville, Paroisse à huit lieues de Paris & sur le chemin d'Orléans, on relit avec plaisir ce qui étoit raconté dans nos Gazettes il y a plus de cinquante ans, au sujet de la belle action du Marquis de Péry, noble Génois, & Commandant dans Haguenau. Après avoir fait une défense très-vigoureuse & fait périr 1500 des ennemis, ne pouvant plus tenir dans cette Place, il en sauva la Garnison sortant avec elle de nuit & emmenant même deux pièces de canon. Leur marche de forêts en forêts & presque toujours dans le pays ennemi qu'ils mettoient même à contribution, est un chef-d'œuvre de conduite & de science militaire. Ce Commandant rejoignit M. le Maréchal de Villars, sans avoir perdu dix

hommes. Le Roi le fit Lieutenant-Général de ses Armées, & lui donna les deux canons qu'il avoit tirés d'Haguenau. M. de Péry les plaça dans son Château de Lanorville, où ils ont été jusqu'à sa mort. Cette Terre a passé depuis entre les mains d'un Fermier-Général, qui n'a pas eu le temps d'y achever une belle maison qu'il avoit commencée : il en étoit, comme dit la Bruyère, *aux Peintres & aux Vitriers*, quand la mort vint détruire ses projets.

Mais c'est aux détails Eccléſiaſtiques que s'attache principalement M. l'Abbé Lebeuf. Il raisonne sur l'antiquité de ces Paroisses, sur l'époque de leurs Temples, sur la forme & les ornements de ces édifices, sur les monuments qu'ils renferment, sur les changements arrivés dans l'état de ceux qui sont chargés d'y faire l'Office divin, sur les biens ou les droits dont

jouissent ces Eglises, sur des Seigneurs, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui sont en possession de les pourvoir de Pasteurs, sur les Saints qu'on y révère, sur les Reliques qu'on y conserve, sur les usages de piété qui s'y maintiennent, sur les Monastères qu'on y a établis ou détruits, sur les Annéxes, Succursales, Dépendances de ces Paroisses, sur les Pouillés, Chartulaires, Registres, Rôles, Diplômes, Histoires qui en font mention &c. Nous ne citerons point d'exemples de toutes ces choses; c'est la lecture & l'usage du Livre même qui mettra sous les yeux tous les objets que nous indiquons. Ainsi nous terminons notre Extrait, en avertissant que les trois derniers Volumes de cette Histoire paroîtront dans le courant de cette année.

ARTICLE XXV.

LETTRE DU ROI de Pologne Staniſlas I. où il raconte la manière dont il eſt ſorti de Dantzig, durant le ſiège de cette Ville. (Brochure *in*-12. de 109 pag. ſans compter l'Avis de l'Editeur qui en comprend XX.) A la Haye; & ſe trouve à Paris chez Tilliard Libraire, Quai des Augûſtins.

CETTE Lettre fut adreſſée, en ſon temps, par le Roi de Pologne à la Reine de France ſa fille. Quantité de perſonnes s'en procurèrent des copies; mais il reſtoit à la donner au Public, à mettre ſous les yeux de la poſtérité *un exemple de force, de patience, de réſignation qui fait tant d'honneur à notre ſiècle.* C'eſt ainſi que

parle l'Editeur, après avoir fait le récit ſuccinct du ſiège que ſoûtint la Ville de Dantzig, depuis le 20. de Février juſqu'a la fin de Juin 1734. Tout le monde fait que ce fut au ſujet & pour les intérêts de Staniſlas, élu, pour la ſeconde fois, Roi de Pologne le 12. Septembre 1733. Ce Prince étoit dans la Ville, il poſſédoit toute l'affection des Citoyens. Magiſtrats, Militaires, Bourgeoiſie, tout étoit déterminé à ſacrifier pour lui les biens, le repos & la vie. Il vint quelques ſecours de France, mais trop foibles & trop tardifs, pour délivrer une Place entourée de Moſcovites, de Coſaques & de Saxons. On ſe reſſouvient du malheureux ſuccès des 1500 François, qui debarquerent à l'embouchure de la Viſtule, & de la mort du Comte de Plélo qui s'étoit fait leur Chef; ou plutôt on voudroit pouvoir tirer le voile ſur une expé-

dition ſi peu combinée, ſi mal exécutée, & ſi inutile au Roi de Pologne.

Ce Prince voyant qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer, & que la Ville battue par les ennemis ne pouvoit tenir long-temps, fut le premier à conſeiller aux Magiſtrats & aux Chefs de la Garniſon, d'entrer en négociation avec les aſſiégeants. Le Prince Czartorinski, Palatin de Ruſſie, & le Comte Poniatowski, Palatin de Mazorie, furent chargés d'expoſer, dans une aſſemblée publique, les ſentiments & les raiſons du Roi. Ce fut Poniatowski qui porta la parole. Il dit que Sa Majeſté tenoit quittes tous les habitants de Dantzig des ſerments qu'ils lui avoient faits; qu'Elle conſentoit de bon cœur, qu'ils ne s'occupaſſent que de leur ſûreté; & qu'au reſte pénétrée des marques de zèle qu'ils lui avoient données, Elle en conſerveroit le

plus tendre ſouvenir. On vit bien alors ce que c'eſt qu'un Roi, qui a ſçu gagner les cœurs par ſa grandeur d'ame, par ſa bonté, par ſes lumières, par tout s les vertus, en un mot, dont Staniſlas donne, depuis ſi long-temps, le ſpectacle & l'exemple. Quand le Palatin eût parlé, un des Chefs, nommés *Centumvirs*, ſe levant de ſa place, s'approche de Poniatowski, & lui dit: » Eh! Monſieur, parlez-vous ſincèrement? Sont ce là les vrais » ſentiments du Roi notre Maître? » Oui, lui répondit le Comte; » c'eſt de ſa propre bouche que je » tiens tout ce que j'ai l'honneur » d'avancer ici. Mais quoi! ajoûta » le Centumvir, eſt-ce le Roi lui- » même qui nous exhorte à ſubir » la Loi du Vainqueur? Le Palatin » repliquant encore que cela étoit » ainſi. Oh Dieu! s'écria de nou- » veau cet homme, notre Roi nous » quitte donc; & que va-t-il deve-

» nir lui-même ? Dans ce même
» inſtant, il chancèle, il begaye,
» il ceſſe de parler, & tombe mort
» ſur les genoux de Poniatowski. «
Voilà peut-être le plus bel éloge qu'on ait jamais fait d'un Roi.

La Ville étant déterminée à capituler, il falloit que Staniſlas trouvât le moyen d'en ſortir. Que d'expédients furent imaginés pour ſauver une tête ſi précieuſe ! Une Dame Polonoiſe (la Comteſſe Czapska, Palatine de Poméranie) voulut ſe traveſtir en payſanne, & conduire le Roi à travers les ennemis en le faiſant paſſer pour ſon mari. Une multitude de braves s'offrirent au Monarque pour franchir les paſſages avec lui : téméraire entrepriſe, que les eaux lâchées dans la campagne, les lignes de circonvallation des ennemis, le nombre & la vigilance de ceux-ci auroient rendue funeſte dans l'exécution. Le Marquis de Monti,

Ambaſſadeur de France, *génie ſupérieur & ſimple tout-à-la-fois*, conçut un projet plus uni & moins compliqué que tous les autres. C'étoit de faire ſortir le Roi déguiſé en payſan, non pour traverſer le camp des ennemis, la choſe étoit trop hazardeuſe; mais pour détourner l'attention de quiconque pourroit ſe trouver ſur la route de ce Prince: & quelle route encore? Il fut convenu de prendre celle qui l'expoſeroit le moins à la rencontre de toute perſonne ſuſpecte.

L'Ambaſſadeur choiſit trois hommes qu'il crut affidés, & qui l'étoient même juſqu'à un certain point, mais d'ailleurs très-mauvais ſujets, lâches, yvrognes, inſolents, brutaux, intéreſſés. On n'avoit pas eu le temps de faire un meilleur choix. Leur fonction devoit être de conduire le Roi ſur les terres de Pruſſe. Il falloit paſſer tout le marais formé par

l'inondation qui servoit de défense à Dantzig; ensuite il étoit question de traverser la Vistule, & encore une autre rivière nommée le Nogat.* A la vérité, ces trois Conducteurs devoient avoir pour surveillant un Officier de considération (le Général Stenflycht) qui sortit avec le Roi, & qui s'étoit aussi déguisé en paysan: mais ce sage compagnon de fortune s'égara le second jour de marche, & le Roi ne put jamais le rejoindre durant tout le reste de son voyage.

Ce fut la nuit du 27. au 28. Juin 1734, que Stanislas quitta Dantzig. Il s'étoit ajusté chez le Marquis de Monti. Un habit usé, une chemise de grosse toile, un bonnet des plus simples, un bâton

---

* C'est un petit bras de la Vistule, lequel passe à Marienbourg, & qu'il faut traverser pour entrer sur les terres du Roi de Prusse, en partant de Dantzig.

noueux faiſoient le fond de l'équipage : mais comme les payſans du canton portent des bottes en tout temps, il fallut en trouver pour le Roi. L'Ambaſſadeur avoit porté la prévoyance juſqu'à faire voler celles d'un Officier François, qui lui avoient paru *auſſi groſſes & auſſi honnêtement uſées qu'il les ſouhaitoit ;* mais au moment du départ, le Roi ne put jamais les mettre : contre-temps ſingulier que la Lettre repréſente avec autant de naïveté que d'agrément. On entroit dans le fort de la nuit ; point de bottes qui puſſent aller aux jambes de Staniſlas : cette partie de l'ajuſtement paroiſſoit néanmoins néceſſaire ; & M. de Monti étoit dans un embarras extrême. Enfin il trouva ce qu'il lui falloit chez un de ſes domeſtiques ; & le Roi lui reprocha, *en badinant, d'avoir médité une eſpèce de crime, pour amener de bien loin ce qu'il pouvoit*

trouver

trouver tout naturellement auprès de lui.

On partit donc sous la conduite de la Providence, en qui le Monarque & l'Ambassadeur mettoient tout leur espoir ; on passa, non sans péril d'éventer le mystère, un Corps de Garde des assiégés ; on vogua dans une nacelle sur la campagne inondée, & l'on aborda, au bout d'un quart-de-lieuë, à une méchante cabane, qui étoit située dans ce marais. Le Roi ne prétendoit pas qu'on fît alte si-tôt; on étoit encore à la vuë de Dantzig & au milieu des ennemis ; il restoit une bonne partie de la nuit, temps précieux dont on ne pouvoit trop profiter pour gagner le passage de la Vistule : mais les gens, à qui l'on avoit donné le soin de conduire le Monarque, voulurent absolument s'arrêter en cet endroit, & y passer même tout le jour suivant, qui étoit le 28. Juin.

» Cette cabane, *dit le Roi dans* » *sa Lettre*, ne formoit qu'une » chambre, où je ne trouvai pas » un coin à me reposer, mais je ne » cherchois pas le sommeil, & à » dire vrai, je l'aurois cherché en » vain. Je m'avisai, pour tromper » mes inquiétudes & l'affreux en- » nui de tout le temps que je de- » vois passer en ce lieu, de faire » connoissance avec mon illustre » Compagnie: « Et tout de suite la Lettre peint, d'un style enjoué, les trois Conducteurs. » Le pre- » mier, qui étoit le chef de la » troupe, me parut d'abord une » tête démontée, & qui joignoit » à beaucoup de suffisance beau- » coup de légéreté..... Vous au- » riez ri de lui voir affecter très- » sérieusement un air d'autorité, » prendre un ton élevé & décisif, » ne point souffrir qu'on raisonnât » après lui, regarder la moindre » replique, comme une espèce de

» rébellion ..... C'étoit d'ailleurs
» l'homme de tout le pays le moins
» capable de me conduire sûre-
» ment..... Il n'étoit informé d'au-
» cun des postes qu'occupoient les
» ennemis ; l'espoir d'une grosse
» récompense l'avoit engagé à se
» donner au Marquis de Monti
» pour plus habile en ce point qu'il
» ne l'étoit ; & ce Ministre, pour
» qui l'occasion n'avoit qu'un mo-
» ment qu'il importoit de saisir,
» n'en avoit point eu pour l'appro-
» fondir & le bien connoître. «
Voilà quel étoit le personnage
chargé de la sûreté & de la for-
tune d'un grand Roi.

» Les deux autres étoient ce
» qu'on appelle, en Allemagne, des
» *Sznapans* (en France *Chena-*
» *pans*.) Ils étoient mieux instruits
» que le premier, des routes du
» pays ; mais si jamais la nature
» avoit fait germer en eux quel-
» ques sentiments d'honneur, il

» n'étoit pas possible de les démê-
» ler à travers la brutalité de leur
» instinct, & la férocité de leurs
» manières. « A ces trois Aventuriers s'étoit joint, dès les remparts de la Ville, un Banqueroutier qui vouloit se retirer en Prusse, pour éviter les poursuites de ses Créanciers. Quelle compagnie encore que celle d'un homme dans le besoin, & qui pouvoit tout-d'un-coup réparer ses pertes, & se faire même une fortune en livrant aux ennemis le Prince qu'ils cherchoient avec tant d'empressement! La Providence permit que ce Marchand eût des pensées plus nobles; il reconnut fort bien le Roi, &, comme il parloit Polonois, Sa Majesté s'entretint assez familièrement avec lui; mais le second jour du voyage, il s'égara avec le Général Stenflycht, & il ne reparoît plus dans le cours de ces aventures.

Le Roi repréſente au naturel ſa ſituation dans cette malheureuſe cabane, il voyoit bombarder Dantzig, & le ſouvenir des amis qu'il y avoit laiſſés, *le pénétroit d'une douleur ſi vive qu'il ſe vit près d'y ſuccomber.* »Je n'étois plus, » *ajoûte-t-il*, cet homme endurci » aux chagrins, accoûtumé aux » diſgraces. Heureuſement mes » larmes me dérobèrent un objet » ſi ſenſible; & revenant un peu » à moi, j'élevai les mains au ciel, » & le priai de ne me point aban- » donner dans cet état de langueur » & d'affoibliſſement, dont je n'é- » tois plus le maître.« Ce retour aux ſoins paternels de la Providence ſe manifeſte preſque à toutes les pages de cette Lettre. On y voit un Prince religieux, qui ne comptoit que ſur la protection divine, & qui ne vouloit tenir que d'elle la ſûreté de ſa perſonne.

Quelque temps après il enten-

dit, de cette même cabane, une décharge générale de toutes les batteries du camp & de la flotte des ennemis : ce n'étoit qu'une démonstration de la joie que ressentoient les Moscovites de la capitulation qui alloit se conclure ; mais on n'étoit pas instruit de ce motif, dans la Ville, parce que les Députés n'étoient pas encore de retour du camp des assiégeants. Ce fut donc une étrange confusion parmi les Dantziquois : le Roi de Pologne en sut les particularités dans la suite, & il apprit que, dans le premier moment de la consternation publique, M. de Monti s'écria : *O Dieu ! le Roi est donc pris !* c'est qu'il croyoit que cette décharge d'artillerie étoit un témoignage de réjouissance que donnoient les ennemis pour la prise du Roi. Cette pensée étoit bien naturelle dans les circonstances, mais le mot qui étoit échappé

à l'Ambaſſadeur, pouvoit avoir des ſuites étranges : *peu de moments après*, dit le Roi, *le bruit de ma retraite fut répandu dans toute la Ville, & juſques dans le camp des Ruſſes & des Saxons.*

Le ſéjour de la cabane parut bien long à ce Prince : enfin la nuit vint, & il s'embarqua de nouveau ſur le marais : mais la route étoit pénible : tantôt on avoit à vaincre la réſiſtance des roſeaux dont ce terrein étoit rempli ; tantôt la nacelle manquoit d'eau ; il falloit en deſcendre, marcher dans la vaſe & tirer ce petit bateau à force de bras pour le tranſporter dans les endroits où il pouvoit être à flot. On parvint pourtant à la chauſſée d'une rivière que les voyageurs prirent pour la Viſtule : c'étoit le Néring ; & ce fut ici que le Roi de Pologne perdit le Général Stenflycht. Pour aller à la découverte du pays & d'un paſſage,

cet Officier s'étoit mis à pied avec le Marchand Banqueroutier & le chef des Conducteus du Roi : ils remonterent la chaussée du Néring ; & pendant ce temps-là le petit bateau, chargé du Roi & des deux Sznapans, voguoit dans le marais. Peu-à-peu & durant les ténèbres de la nuit, on s'écarta les uns des autres : le Général & ses deux compagnons tomberent dans des partis de Cosaques : le chef des Conducteurs du Roi se sauva & vint rejoindre ce Prince, mais Stenflycht & le Marchand ne reparurent plus.

Cependant le Roi & les deux Patrons de la nacelle voyant venir le jour (c'étoit le 29 Juin) jugerent qu'il falloit se retirer dans quelque maison : la moins exposée aux courses des Russes & des Cosaques devoit être la meilleure ; mais où la trouver dans un pays battu continuellement par ces

gens de guerre ? Les Conducteurs du Roi le menèrent dans une cabane de payſan, qui fut bientôt inondée de Coſaques. Heureuſement pour Staniſlas, ſes deux Szapans avoient commencé par le faire monter dans un galetas, qui étoit au-deſſus de la petite chambre où ces Coſaques ſe mirent à boire : car c'étoit-là tout le but de leur courſe ; mais le Roi étoit dans une ſituation à leur ſuppoſer d'autres vuës. Ils reſterent, dans cette chaumine, pendant plus de deux heures, buvant, chantant, célébrant leurs exploits, & tenant des diſcours infâmes, des propos de Coſaques. Le Roi couché ſur une botte de paille, dans ſon grenier, entendoit cette canaille, & apparemment auſſi ſes Conducteurs qui s'étoient mis de la fête.

Quand on eut bien bu, les Coſaques partirent, & l'Hôteſſe monta auſſi-tôt dans le grenier, pour

faire des queſtions au Roi. Elle ne le connoiſſoit pas, mais ſa phyſionomie lui donnoit à penſer: elle trouvoit d'ailleurs étrange qu'un ſimple payſan ne fût pas venu boire avec ſes Camarades, & avec un parti de Coureurs. Elle interrogea, elle preſſa beaucoup: *mon ingénuité naturelle*, dit le Roi dans ſa Lettre, *me dénoua vingt fois la langue, mais il m'étoit trop dangereux de laiſſer* cette femme *maîtreſſe de mon ſort*. Elle ne ſçut donc rien de poſitif, mais ſa curioſité ſe tournant bientôt en crainte, elle menaça ſon Hôte de *le mettre à la porte: ſi les Moſcovites*, diſoit-elle, *vous découvroient, je ſerois perdue, peut-être en viendroient ils juſqu'à brûler ma maiſon*. Le Roi vint enfin à bout de la raſſûrer, elle le laiſſa en repos, & il ſe tint le reſte du jour ſur ſa botte de paille. » Là, » *dit-il*, obſédé d'une foule de

» noirs chagrins, je ne pouvois les » dissiper. J'avois le courage de » les combattre, & malgré moi le » courage de m'en occuper. « Puis ce grand Prince revient toujours à sa boussole unique, l'œil de la Providence.

» Deux réflexions, *continue-* » *t il*, servirent à me consoler. » La premiére, c'est que Dieu ne » m'avoit ôté Stenflycht, le seul » homme de qui je pouvois atten- » dre du secours, qu'afin que je ne » misse ma confiance qu'en lui seul. » La seconde, c'est que je ne pus » douter par une chose que je me » rappellai, que Dieu ne prît un » soin tout particulier de moi jus- » ques dans les moindres circons- » tances de mon voyage. « Cette chose, au reste, que le Roi raconte, au même endroit, c'est qu'ayant voulu se décharger sur Stenflycht de 200 ducats, afin de n'être point incommodé de ce poids durant la

route, le Général l'obligea de garder au moins la moitié de cette ſomme, & ce fut, pour le reſte du voyage, une reſſource eſſentielle. Quantité de choſes auroient manqué, ſi les ducats ne fuſſent venus au ſecours, & comment y ſeroient-ils venus ſi Stenflycht, qui ſe trouvoit perdu, avoit été porteur de tout ce petit tréſor?

A la nuit cloſe du 29. Juin, on ſe remit dans le bateau, & l'on gagna l'extrémité des inondations. Alors il fallut marcher à pied dans des terres bourbeuſes, où l'on enfonçoit juſqu'aux genoux. Cette route extrêmement difficile conduiſit néanmoins les Voyageurs à la chauſſée de la Viſtule. Selon le plan du Marquis de Monti, il devoit y avoir, dans un certain endroit de la rivière, un bateau prêt à paſſer le Roi. Il ne ſe trouva point, apparemment parce que les Moſcovites l'avoient enlevé: ainſi

ce fut une néceſſité de rentrer dans le marais, & après y avoir marché pendant une heure, on ſe retira dans une maiſon où le Roi fut d'abord reconnu. *Que vois-je?* s'écria l'Hôte, *vraiment c'eſt le Roi Staniſlas : oui, mon ami*, répliqua auſſi-tôt le Roi d'un air ferme & aſſûré, *c'eſt lui-même; mais à votre phyſionomie, je connois que vous êtes trop honnête-homme, pour me refuſer les ſecours dont je puis avoir beſoin dans l'état où je parois à vos yeux.* C'eſt un grand talent que de ſavoir diſtinguer au coup-d'œil les perſonnes ſages & capables d'un ſecret, de celles qui ne ſont qu'étourdies & imprudentes. Le Roi n'eut pas lieu de ſe repentir du mot qu'il venoit de dire. Il avoit trouvé un homme *franc & ingénu, bruſque à la vérité, mais ſolide, raiſonnable, actif & réſolu, tel enfin qu'il n'auroit pû le*

pardonner, si l'on se fût avisé de le contredire. Toute la suite de la Relation justifie ce caractère qui est beau, quoiqu'un paysan en soit l'objet.

Cet homme promit au Roi de lui faire passer la Vistule, & il tint parole. Il commença par aller chercher un bateau, & à visiter tous les bords de la rivière, afin de trouver le meilleur, le plus sûr & le plus court passage. C'étoit le 30. Juin : la plus grande partie de ce jour fut employée à ces recherches ; & pendant ce temps-là, le Roi resta dans la maison, toujours occupé de pensées d'autant plus tristes qu'il étoit dans un plus grand repos. Ce fut là que le chef de ses Conducteurs vint le retrouver ; mais Stenflycht & le Marchand n'étoient point avec lui ; & l'idée du malheur qui pouvoit être arrivé à son Officier toucha infiniment le Monarque.

Cependant ſur les cinq heures du ſoir arrive l'Hôte actif & intelligent, il dit au Roi qu'il avoit bien trouvé un bateau chez un Pêcheur, où logeoient deux Moſcovites, mais qu'il n'étoit pas d'avis de hazarder ſitôt le paſſage à cauſe du grand nombre de Coſaques, qui battoient la campagne avec ordre de ſuivre les traces du Roi Staniſlas, & de l'arrêter partout où ils le trouveroient. » Dans » cette vuë, *ajoûta le payſan*, ils » s'en prennent à tous les paſſants, » les fouillent, les interrogent, en » exigent des paſſe-ports ou des » répondants du voiſinage, & ils » s'attachent plus particulièrement » à ceux qui ſont, à peu-près, de » votre âge, de votre taille, de » votre figure, ſous quelque déco- » ration & en quelque état qu'ils » paroiſſent à leurs yeux. «

Ce récit étoit terrible : il fut décidé qu'on paſſeroit la nuit & le

jour ſuivant, premier Juillet, dans cette maiſon. Le Roi comptoit beaucoup plus ſur ſon Hôte que ſur ſes trois Conducteurs, qui étoient, au fond, des miſérables & des hommes ſans reſſources. Cependant Staniſlas voulut prendre leur avis ſur cet important paſſage de la Viſtule; & voici comme la Lettre peint les délibérations de ce conſeil: » Les » ſentiments de mes Conducteurs » étoient plus ou moins hardis, » leurs vuës plus ou moins ſen- » ſées, ſelon qu'une bouteille » d'eau-de-vie qui étoit au mi- » lieu d'eux, étoit plus ou moins » pleine: car c'eſt elle qui préſi- » doit à l'aſſemblée & qui en ré- » gloit les délibérations. Ce n'étoit, » dans les commencements, que » des propos timides. On ne voyoit » plus de moyens de paſſer outre; » l'eſpoir des grandes récompen- » ſes promiſes diſparoiſſoit, & à

» leur place, les priſons, les tor-
» tures, les gibets étoient le ſeul
» objet qui ſe préſentoit devant les
» yeux. Une nouvelle effuſion de
» la liqueur relevoit inſenſible-
» ment des courages abbatus, &
» je vis le moment où ils alloient
» affronter tout le camp des Ruſ-
» ſes, & me mener, ſans rien crain-
» dre, à travers le feu de mille
» batteries de canon. Je mis les
» choſes dans une juſte égalité par
» le ſoin que j'eus de ſaiſir la bou-
» teille, & de proportionner à
» chacun les doſes du courage qui
» lui étoit inſpiré.

Sur les ſix heures du ſoir de ce premier Juillet, l'Hôte, plein de joie, vint dire que les Coſaques s'étoient retirés ; que le paſſage étoit libre & le bateau prêt ſur le bord de la Viſtule, à une lieuë de l'endroit où l'on étoit. D'après cette annonce, dès que la nuit fut venue, le Roi monta à cheval,

précédé de ſon Hôte en pareil équipage, & ſuivi des trois payſans, qui étoient à pied & qui *faiſoient mon arrière-garde*, dit l'Auteur de la Lettre. On traverſa beaucoup de bourbiers où le cheval du Roi, qui n'étoit qu'un cheval de payſan, s'abattoit à chaque pas : de tous côtés paroiſſoient les feux des divers camps des Ruſſes, qui éclairoient ainſi la route du Monarque, & *lui aidoient à les éviter*. Au-bout d'une demi-lieuë, l'Hôte tout allarmé vint annoncer que le paſſage étoit plein de nouveaux Coſaques : alors la conſternation ſe mit dans ces trois poltrons qui formoient l'arrière-garde. Ils décident qu'il eſt néceſſaire de rebrouſſer chemin; le Roi les exhorte, leur fournit des expédients pour ſe tirer d'embarras, *mais la peur ne prend conſeil que d'elle ſeule :* l'Hôte ayant dit qu'il alloit encore à la

découverte, ces trois misérables, en attendant, *se couchent ventre à terre.* » Je les considérois en » cet état, *dit le Roi*, & les » voyant presque privés de senti- » ment, je ne pouvois concevoir » que l'amour de la vie, qui doit » porter à la défendre, soit capa- » ble d'ôter les forces qui peuvent » servir à la conserver. «

On est indigné, en lisant cette curieuse Relation, qu'un si grand Roi & un si bon Maître, fût à la merci de ces lâches & indignes Conducteurs : mais ce n'est encore là, pour ainsi dire, que le prélude de leurs incartades. Le Chef de la bande se relevant, quoique transi de peur, excite ses camarades à s'enfuir avec lui. *Quoi lâches, leur dit le Roi, vous voulez donc m'abandonner?* » Mais, mon » Dieu, *reprirent-ils tous ensemble & comme de concert,* » voulez- » vous que nous nous exposions

» à être pendus pour vous ména-
» ger une ſûreté qui ne dépend
» pas de nous ? Pendus ou non, *reprit le Roi avec un emportement affecté*, » il n'eſt plus temps » de délibérer. Vous vous êtes » engagés à m'accompagner, & » vous ne me quitterez qu'au mo-» ment où je croirai pouvoir me » paſſer de votre indigne pré-» ſence. « En même temps il les menace d'appeller ſur le champ les Coſaques, & de ſe venger, en périſſant, de leur inſigne perfidie. Ce ton d'autorité & la préſence d'un plus grand mal retinrent ces hommes ſans cœur auprès de leur Maître.

L'Hôte de retour, après ſes recherches & ſes obſervations, aſſûra le Roi que les Coſaques s'étoient retirés : ce qui rendit aux trois Conducteurs une eſpèce de courage, mais plein d'inſolence; & ils en vinrent juſqu'à vanter au

Roi leurs ſervices & leur fidélité. On ſe rendit enfin à la chauſſée vis-à-vis de l'endroit où il falloit paſſer la Viſtule. L'Hôte pria le Roi de ſe cacher dans des broſſailles juſqu'à ce qu'il eût amené le bateau. Cette poſture déplut fort à Staniſlas ; quoique néceſſaire elle lui parut humiliante ; & en général il avoue qu'une des plus grandes peines de ſon voyage, a été *la contrainte où il fut ſi ſouvent de ſe cacher :* on voit-là le ſentiment d'un cœur né pour franchir tous les obſtacles à découvert, & pour lutter contre la fortune en préſence du monde entier.

Le Roi paſſa donc la Viſtule ſans danger ; & à peine fut-il au terme qu'il s'empreſſa de récompenſer l'Hôte qui l'avoit ſi bien ſervi. Il prit autant de ducats que ſa main pouvoit en contenir, & il voulut les mettre dans celle de ce généreux Conducteur ; mais

celui-ci *ſurpris & preſque honteux, ſe retire & cherche à s'échapper.* Le Roi fit toutes les inſtances poſſibles pour l'engager à recevoir ce préſent ; jamais il ne voulut y conſentir, & comme le Prince lui diſoit les choſes les plus affectueuſes pour le fléchir, il dit que, *s'il falloit abſolument recevoir quelque choſe, il vouloit bien accepter deux ducats ſeulement, pour un ſouvenir éternel du bonheur qu'il avoit eu de voir* un ſi grand Roi *& de le connoître.* » Ce » noble déſintéreſſement, *continue l'auguſte Auteur de la Lettre,* » me charma d'autant plus que » je n'avois pas lieu de l'attendre » d'un homme de ſa ſorte. Il prit » deux ducats dans ma main avec » des façons & des ſentiments que » je ne puis exprimer ; & il m'en » remercia autant que je l'aurois » remercié moi-même, s'il avoit » reçu..... toutes les récompenſes

» dont j'aurois voulu payer les ser-
» vices qu'il m'avoit rendus. «

C'étoit-là un bel exemple pour les trois Manants qu'on avoit donnés au Roi en sortant de Dantzig. Il restoit encore une traite à faire & le Nogat à passer ; le Roi avoit besoin de chevaux pour gagner cette rivière ; mais ses indignes Conducteurs ne voulurent pas se donner la peine d'en chercher. Quand on eut marché quelque temps, on arriva dans un Village & ces trois lâches compagnons allerent d'abord s'établir dans un cabaret. Le Roi y arriva un moment après & les trouva qui s'endormoient *enfoncés tous les trois dans un méchant lit de plume*. Le pays cependant n'étoit point sûr, les Russes y avoient des postes avancés, & les Cosaques venoient souvent faire le dégât aux environs. Le Roi se mit donc à roder autour de cette Auberge, faisant

une eſpèce de patrouille, afin de n'être pas ſurpris par ſes ennemis. Ennuyé toutefois de cette fonction qui lui convenoit ſi peu, & qui n'avançoit point ſes affaires, il rentra dans la maiſon, réveilla doucement un des Sznapans, & l'engagea, par prières & par promeſſes, à lui aller chercher une voiture.

Ce payſan fut deux heures en courſe, & *revint yvre à ne pouvoir ſe ſoûtenir :* il amenoit cependant un homme qui vouloit bien louer des chevaux, avec un chariot plein de marchandiſes, mais à condition que le prix de ces effets ſeroit conſigné en main-tierce, pour ſervir d'indemnité en cas que les Coſaques vinſſent enlèver le chariot, les marchandiſes, les chevaux & les hommes. Le Roi fit mieux que cela, il acheta tout ce bagage moyennant vingt-cinq ducats, & l'argent fut délivré

ſur

ſur le champ. Etrange ſituation que celle de ce Prince ! il ne pouvoit preſque ſe faire ſervir, ni ſe ménager des reſſources ſans expoſer ſa perſonne : l'argent qu'il venoit de donner, attira l'attention des paſſants ; le miſérable yvrogne qu'il avoit mis en œuvre, ébloui, ſans doute, par le reſte de l'argent que le Roi gardoit encore, commença, d'un air inſolent, à faire valoir ſes ſervices, à vanter ſa fidélité & même ſon courage : il dit que ſur l'heure il vouloit ſavoir quelle ſeroit ſa récompenſe, &c.

Il parloit d'un ton haut, quoiqu'en balbutiant : le nombre de ceux qui ſe raſſembloient aux cris de cet homme, croiſſoit ſenſiblément. Le Roi couroit le plus grand riſque où il ſe fût encore trouvé, & il fait à ce ſujet des réflexions, qui peignent, au coup-d'œil, tout le danger de ſa ſituation. Heureu-

ſement pour lui, le chef de ces payſans ſe picqua d'honneur dans un moment ſi critique. Il tança fortement l'yvrogne; il lui impoſa ſilence, & il tourna l'attention des ſpectateurs contre cet indigne Sznapán, qui fut accueilli de huées & regardé comme un fou.

Il s'agiſſoit de paſſer le Nogat. Le Roi qui ſavoit un peu le pays, en ſe reſſouvenant des poſitions qu'indique la Carte, laiſſa ſur ſa gauche la Ville de Marienbourg, où il y avoit Garniſon des ennemis; il traverſa pluſieurs Villages, occupés par des Saxons & des Moſcovites, *ſans que perſonne lui dit mot.* Qui auroit pû deviner qu'un Roi étoit dans une méchante voiture à côté d'un yvrogne; car il avoit fallu emballer ſur le chariot cet inſolent Sznapan; & afin que les cahots ne le culbutaſſent pas de la voiture, le Roi s'étoit mis à côté de lui & le garan-

tiſſoit de la chute ; le chef des Conducteurs menoit les chevaux, & le ſecond Sznapan avoit été renvoyé comme étant déſormais un compagnon très-inutile.

Le Nogat paſſe à Marienbourg ; & cette Ville a un pont ſur cette rivière : plutôt que d'aller chercher un paſſage à l'écart & qui n'exposât point la perſonne du Roi, ne voilà-t-il pas les deux payſans, l'yvrogne & le Chartier, qui ſe mettent en tête de gagner le pont de Marienbourg, c'eſt-à-dire de traverſer une Ville pleine d'ennemis ? Ces gens qui avoient tremblé aux approches de quelques Coſaques, ſe faiſoient, en quelque ſorte, un jeu d'affronter une nombreuſe Garniſon de Troupes réglées : *étoit-ce folie ou déſeſpoir ?* Le Roi fit tant néanmoins à force de prières qu'ils relâcherent quelque choſe de leur deſſein ; mais ce fut pour le reprendre bien-tôt après, pour

contredire ce Prince en tout, pour lui *barrer* même *le chemin*, lorſqu'il voulut s'informer de la route & des paſſages du Nogat. Le Roi franchit tous ces obſtacles par ſa fermeté, & ſur-tout en affectant un air d'indifférence pour ces deux miſérables, qui déſormais, en effet, ne lui étoient pas bien néceſſaires, ſi ce n'eſt toutefois que ſon ſecret devoit encore être gardé quelque temps, & qu'à cet égard ils méritoient un reſte d'égards dont leurs procédés les rendoient d'ailleurs très-indignes.

Le Roi s'étant informé, dans une maiſon, des moyens de paſſer le Nogat, trouva, le 3. de Juillet, tout ce qu'il lui falloit pour traverſer cette rivière. Un jeune homme, qn'on lui avoit donné pour guide, l'embarqua dans la nacelle d'un Pêcheur, & bientôt on fut à l'autre bord. Dans ce moment, dit notre religieux Prince,

je levai les yeux au Ciel, pour le remercier de m'avoir conduit dans cette espèce de terre promise, où j'étois enfin à l'abri de tout danger. De l'autre côté de la rivière, il avoit laissé son chariot avec les marchandises & un de ses paysans; il renvoya l'autre le plutôt qu'il put, & le chargea d'un billet en chiffre pour l'Ambassadeur M. de Monti. Enfin ce Prince partit seul sur un nouveau chariot qu'il acheta, & avec lequel il entra dans Marienwerder, petite Ville des Etats du Roi de Prusse. » Cette » entrée n'étoit point magnifique; » mais un vain éclat, *ajoûte le* » *Monarque*, n'auroit pas augmen- » té la joie que je ressentois en ce » moment. Je portois avec moi » la justice de ma cause, l'amour » de mes sujets, le repos de ma » conscience, &, sans doute, l'es- » time même de mes ennemis. » Quels plus grands motifs d'ou-

» blier mes disgraces ! Ce n'est
» qu'à ceux qui ont mérité leur
» infortune, ou qui n'ont pû la
» soûtenir avec courage, qu'il est
» permis de se la rappeller avec
» douleur. «

Nous nous sommes fort étendus sur cette Lettre; mais on ne doit qu'en être plus curieux de la lire entière : tous les détails qu'elle contient intéressent; & l'on ne peut douter que les faits qu'ils énoncent ne soient exactement vrais. L'Auteur vit, & c'est un Roi.

ARTICLE XXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

NOus devons aux Arts & à ceux qui les aiment, l'annonce des talents du Sieur Musy, ci-devant attaché au Cabinet de feu M. d'Ons-en-Bray. Cet Artiste d'un génie fécond & inventif a imaginé, dessiné, & exécuté un grand nombre de Machines, les unes pour l'agrément, & les autres pour l'utilité publique ; par exemple :

Un tour à guillocher qui fait des fonctions que les autres tours

ordinaires n'ont jamais pû remplir.

Un tour à tourner toutes ſortes de fleurs & de deſſeins ſur les métaux, tant en creux qu'en rondeboſſe.

Une machine qui fait aller les ſoufflets d'orgue par le moyen d'un poids.

Le plan d'un moulin propre à broyer la matière de la poudre à canon, ſans craindre que cette matière s'enflamme, & cauſe les ravages ſi ordinaires aux moulins à poudre.

Une machine pour teindre promptement les toiles & les étoffes.

Une autre pour tondre le drap, en ſorte qu'une ſeule perſonne pourra faire plus d'ouvrage que ſix autres avec les méthodes ordinaires.

Une machine propre à raper, moudre, & tamiſer le tabac tout

à la fois ; de ſorte qu'un ouvrier pourra rendre ſoixante livres de tabac par jour, tandis qu'avec les machines connues, on n'en donne que douze ou quinze.

Un chandelier ſoit à bougie, ſoit à chandelle, ſoit à huile, lequel marque les heures par le moyen d'une aiguille & d'un cadran placé au bas ; & donne par un petit coup l'avertiſſement de chaque heure. On y joint auſſi un reveil, ſi l'on veut.

Nous pourrions indiquer quantité d'autres machines ou exécutées ou projettées par le Sieur Muſy, qui a eu juſqu'ici la modeſtie de ne ſe faire point connoître, & à qui il a fallu, pour ainſi dire, dérober ſes inventions. On pourra conférer de tout avec lui : ſon adreſſe eſt *rue S. Honoré, au Griffon d'or, chez M. Laîné Marchand Papetier, vis-à-vis l'Oratoire.*

Le Sieur Feſſard ſi connu par ſa grande entrepriſe de la gravure entière de la Chapelle des Enfants trouvés, délivre depuis quelques mois les quatre dernières planches de ce ſingulier ouvrage. Il ne lui reſte plus qu'à donner la planche générale, eſpèce de hors-d'œuvre par rapport à toute la ſuite de ces planches. Ce morceau n'eſt deſtiné qu'à ſatisfaire le coup d'œil & à montrer tout l'enſemble de la Chapelle; mais l'Auteur n'en ſera pas moins fidèle à tenir ſes engagements, & cette planche ſera donnée dans le courant de 1758.

Le même Graveur forme une autre entrepriſe qui ne peut qu'intéreſſer beaucoup les Amateurs des deux Arts, c'eſt de continuer la collection des Planches du Cabinet du Roi, d'après les Tableaux qui n'ont pas encore été gravés. Il commencera par ſix grandes

planches de 30 pouces de large & d'une hauteur proportionnée, dont deux ſeront pour la Flore du Pouſſin, & les Noces Flamandes de Rubens, & les quatre autres pour l'Apothéoſe d'Hercule qui eſt dans le premier Salon de Verſailles, en entrant par la Chapelle. Tout le monde ſait que ce grand morceau eſt le chef-d'œuvre de feu M. Le Moyne premier Peintre du Roi. On ſouſcrira pour l'acquiſition de ces ſix Eſtampes, moyennant la ſomme de 54 liv. en quatre payements, ainſi qu'il eſt porté par *le Proſpectus* qui ſe diſtribue chez l'Auteur, rue S. Thomas du Louvre, & chez M. Buldet Marchand d'Eſtampes rue de Geſvres. Le S[r] Feſſard a aujourd'hui le *titre de Graveur de S. M. & de ſa Bibliothèque* ; c'eſt pour cela qu'on peut ſouſcrire auſſi à la Bibliothèque Royale rue de Richelieu, où l'on verra le progrès de l'Ou-

vrage tous les jours de Bibliothèque, c'eſt-à-dire, les Mardis & Vendredis de chaque ſemaine.

Les Frères Eſtienne Libraires rue S. Jacques, ſe diſpoſent à réimprimer le *Dictionnaire du Commerce* par M. Savary; Ouvrage qui contient déja 3 Vol. *in-fol.* C'étoit beaucoup pour le temps où Savary a écrit, que de donner la premiére Edition de ce Dictionnaire: alors le Commerce étoit une ſorte de ſcience occulte; il falloit être de la Profeſſion pour y concevoir quelque choſe, & le peu qu'on en ſavoit étoit encore mêlé de nuages & de préjugés. Aujourd'hui la Théorie du Commerce entre; pour ainſi dire, dans l'éducation commune: tout le monde en parle, même aſſez bien, quoique peu de gens encore s'y adonnent de la manière qu'on pourroit le déſirer, le conſeiller, &

l'exécuter. Les Frères Estienne prient tous les Connoisseurs en ce genre de communiquer leurs lumières; & ils promettent beaucoup de reconnoissance à cet égard. Si leur invitation est bien reçue, comme il y a sujet de le croire, ils peuvent s'attendre à voir fondre chez eux toutes sortes de Notices, d'Eclaircissements, de vuës, de Projets, d'explications, sans compter les Corrections de l'ancien Dictionnaire. Car, il faut le répéter, notre Nation depuis dix ans est devenue fort savante dans les connoissances de Commerce: les deux Libraires susdits pourront bien être embarrassés pour le choix: on peut leur conseiller, en ce cas, de prendre l'avis des Experts qui ne manquent point à Paris, de publier avant l'Edition un petit état des augmentations qu'ils veulent faire: chacun dira sa pensée, & il résultera du tout ensemble

un excellent Livre. Les Memoires un peu considérables, devront être mis aux carosses ou messageries, non aux postes qui n'ont pas voulu s'abonner. Les Frères Estienne distribuent un petit *Avis* qui n'est pas mal, ils feront bien d'en donner un autre plus ample quand tous leurs matériaux seront rassemblés.

Mémoire de la Vie de François de Scepeaux, Sire de Vieilleville & Comte de Duretal, Maréchal de France, contenant plusieurs Anecdotes des Regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. Composée par Vincent Carloix son Secrétaire. (Cinq Volumes *in*-8°.) Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques. Livre très-curieux dont nous rendrons compte au plutôt.

Les agréments du langage. Nouvelle Edition. Par M. de Gama-

ches, Chanoine-Régulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie, & Membre de l'Académie des Sciences. (Volume *in*-12. de 270 pages.) Ce Livre, proprement écrit, a été analysé dans nos Mémoires. Voyez Janv. II. Volume 1756.

Style universel de toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume, concernant les Saisies & Exécutions, tant des meubles que des immeubles, avec les formules des Commandements, & des Saisies tant mobiliaires que réelles, & la Procédure qui doit être observée pour parvenir aux Baux judiciaires, & aux Adjudications par décret : le tout conformément aux Ordonnances, Edits & Déclarations du Roi, & à la Jurisprudence des Cours souveraines. Par M. J. A. S. Avocat au Parlement de Toulouse. (Deux Volumes

in-12.) Cet Ouvrage, qui avoit déja paru moins développé, eſt clair, méthodique, & peut ſe concilier avec les uſages de toutes les Cours. On le trouve à Toulouſe, chez Robert Libraire; & à Paris chez Knapen, Brunet, Veuve Bordelet, Cellot, Guyllin, Bauche &c.

Eſſai de Juriſprudence ſur toutes ſortes de ſujets, Queſtions de Droit Civil & Canonique, Points de Coûtume & Matières Eccléſiaſtiques. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. H. D. L. M. (Huerne de la Mothe) Avocat au Parlement. Cet Auteur commence par une matière peu éclaircie juſqu'à préſent, ſavoir la *ſéparation de biens & de corps.* Nous ferons connoître plus particulièrement les caractères de l'Ouvrage. *Il ſe trouve chez la Veuve Thibouſt, Place de Cambray; & au Palais, chez Cheron.*

Essai sur les grands évènements par les petites causes, tiré de l'Histoire. (Volume *in*-12.) L'Auteur est M. Richer, connu par d'autres Ouvrages estimés. *Chez Hardy, rue S. Jacques.*

Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite spirituelle. Par le P. Gabriel Martel, Jésuite. *Nouvelle Edition, augmentée de lectures pour chaque jaur de la retraite.* (Deux Volumes *in*-12.) Imprimé à Lyon chez Deville; & se trouve à Paris chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.

Le même Libraire publie des *Réflexions Chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi, & sur les principaux Mystères de la Passion de notre Seigneur.* (Volume *in*-12.) Nouvelle Edition, *augmenté de deux Méditations, l'une*

sur la Confession, l'autre sur la Communion Paschale. L'Auteur de ce Livre est le P. Judde, Jésuite, mort il y a 23 ans. Son Ouvrage a été imprimé plusieurs fois sous le titre de *Retraite.* Cette derniére Edition doit être & paroît en effet la meilleure.

Desaint & Saillant ont quelques Exemplaires des *Principes du Droit de la Nature & des Gens, extrait du grand Ouvrage Latin de M. de Wolff.* (Trois Volumes *in*-12. imprimés à Amsterdam.) Par M. Formey, Auteur bien connu, & dont on a plusieurs bons Ouvrages. Celui-ci reparoîtra dans nos Mémoires.

Les mêmes Libraires publient un *Traité des Fièvres, traduit du Latin de M. Fizes, Conseiller & Médecin du Roi, Professeur de Chymie dans l'Université de Mont-*

pellier & ancien Professeur de Mathématique. (Volume *in*-12.) Par M. D..... Docteur en Médecine. Ce Livre peut être utile aux jeunes Médecins & à tout le monde, mais sa destination particulière est d'éclairer les Chirurgiens qui seront dans les Armées, sur les Vaisseaux, dans les Campagnes & dans les petites Villes. Le Traducteur regarde comme un grand abus que les *trois quarts & demi des hommes n'appellent guères, dans leurs maladies, que des Chirurgiens;* mais il convient que cet abus (prétendu) n'est pas de nature à pouvoir cesser si-tôt, & il croit qu'en attendant une meilleure discipline dans l'art de guérir, il est louable de fournir des secours à ceux qui exercent la Médecine sans être Médecins. C'est dans cette intention que la Traduction du Traité de M. Fizes a été faite. Savoir connoître, trai-

ter & guérir les *fièvres*, c'eſt la ſcience la plus eſſentielle à quiconque ſe mêle de travailler au rétabliſſement de la ſanté des hommes. M. Fizes avoit une pratique infinie en ce genre, c'eſt le réſultat de ſes obſervations & de ſes méthodes qu'on donne ici. On ne peut que faire beaucoup d'accueil à un Ouvrage compoſé, traduit & publié dans de ſi bonnes vuës.

Quatre Perſonnes viennent de ſe ſignaler dans une très-petite & très-élegante Edition du *Cato Major* ou *de Senectute* de Cicéron.

1°. Le Sieur Barbou Imprimeur-Libraire dont les preſſes acquiérent de jour en jour une grande & juſte réputation. Il avoit déja donné du même format le Traité *de Amicitia*, & l'Anacreon Grec qui eſt auſſi (quoique moins petit) un chef-d'œuvre de Typographie. Nous ne rappellons point

les *Couſteliers* qu'il continue de publier & qui forment la plus belle ſuite d'Auteurs Latins.

2°. Le Sieur Pierre-Simon Fournier Fondeur de caractères d'Imprimerie. En 1742. il mit au jour les Eſſais de ſon Art, &, dans ce nombre d'exemples, ſe trouve *la Nompareille* ou le Caractère du plus petit volume & diamètre; mais il nous ſemble qu'il a perfectionné encore cette dernière claſſe: le *Cato Major* qui eſt imprimé de deux *Nompareilles*, l'une plus groſſe & l'autre plus petite, paroît fort ſupérieur aux exemples de 1742. On ne peut rien imaginer de plus fin, de plus propre, de plus ſoigné en ce genre.

3°. Le Sieur Joſeph Vallart Eccléſiaſtique, déja fort connu par le goût qu'il a pour les Belles-Lettres, & ſingulièrement pour la Grammaire Latine & Françoiſe. Il a pris ſoin de cette Edition; il

l'a conduite d'après celle d'Alde, ſauf quelques endroits où il a cru devoir s'en écarter ; il a corrigé les feuilles, faiſant lui-même en ceci l'épreuve de ſes yeux, en les expoſant au danger de ne plus voir, même le plus gros caractère après avoir tant travaillé ſur le plus petit.

4°. Le Sieur Ficquet Graveur qui a donné le portrait de Cicéron d'après Rubens, lequel l'avoit pris ſur l'Antique. Cette petite planche eſt charmante & ſe diſtribue ſéparément.

Il ne manque plus que des Lecteurs à ce petit Volume. On ne les trouvera pas dans la claſſe des vieillards, quoique le Livre parle de *la vieilleſſe* ; il faudra des yeux de quinze ans pour lire ces préceptes donnés aux Barbons : ceux-ci trouveront aſſez d'autres Editions pour leur uſage. Qui ſçait même ſi le Sr. Barbou, après avoir

travaillé long-temps dans le petit format, ne reviendra point au plan des Estiennes qui donnoient des *in-fol.*? Le siècle du Grand est-il passé pour ne plus reparoître, & serions-nous Géomètres au point de ne vouloir plus que des infiniments petits en Typographie comme en Littérature?

Traités choisis de S. Augustin, Evêque d'Hyppône, sur la grace de Dieu, le libre Arbitre de l'homme & la prédestination des Saints, fidèlement traduits sur la nouvelle Edition Latine de ces mêmes Traités, imprimée à Rome en 1754, avec les permissions ordinaires, & dédiée au Pape Benoît XIV. (Deux Volumes *in*-12.) Chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or. M. DCC. LVII. Le Traducteur se porte pour avoir rendu fidèlement & littéralement le Texte du saint Docteur; & le

Cenſeur Royal reconnoît ce mérite dans la préſente Traduction.

Etrennes Chronomètriques ou Calendrier pour l'année 1758, contenant ce qu'on ſait de plus intéreſſant ſur le temps, ſes diviſions, ſes meſures, leurs uſages, &c. Par M. Le Roy l'aîné, fils, de l'Académie Royale d'Angers. Ceci n'eſt un Almanach que pour l'expoſition des mois de l'année : dans tout le reſte du Livre, quoique réduit à une centaine de pages, on a un Abregé fort inſtructif de tout ce qui concerne le temps, ſes diviſions, ſes meſures, & tout l'art de l'Horlogerie. Il convenoit qu'une inſtruction ſi bien rangée & ſi méthodique ſortît de la famille de M. Julien Le Roy qui eſt Légiſlateur en ce genre.

M. ſon fils nous donne donc, dans ces Etrennes, cinq Parties : la

la première, sur le temps & ses divisions, qui sont l'année, le mois, le jour, l'heure & ses parties; tout cela mêlé de Notions historiques & didactiques : c'est la méthode qui régne dans tout cet Ouvrage.

La seconde Partie traite des instruments propres à mesurer le temps : & l'on a ici une Notice des Horloges anciennes, une exposition succincte des progrès de l'Horlogerie depuis le XIV^{e} siècle jusqu'au XVI^{e}; une instruction sur le Pendule appliqué à l'Horloge, sur l'invention du Ressort spiral, sur la Répétition, & sur la manière dont M. Julien Le Roy l'a perfectionnée. C'est sur tout cet excellent Artiste qui a mis l'Horlogerie Françoise au-dessus de celle d'Angleterre; d'où M. de Voltaire prit un jour occasion de dire à l'un de M^{rs} Le Roy fils: *Le Maréchal de Saxe & votre père ont battu les Anglois.* Ce mot est répété dans

ces Etrennes, & personne ne trouvera mauvais que l'Auteur conserve un trait si honorable à son père. Enfin on nous donne, dans cette seconde Partie, une description succincte, mais bien circonstanciée de la Sphère si célèbre & si savante de M. Passemant : Ouvrage dont les calculs ont coûté plus de vingt années de travail. L'exécution, quant à la machine même & aux ornements, est digne de la profonde théorie qui a dirigé la main des Artistes. Ce chef-d'œuvre de l'Art fait l'ornement du Cabinet de Sa Majesté.

La troisième Partie expose les usages de différentes machines d'Horlogerie dans les Sciences positives ou d'expérience, comme dans l'Hydraulique, dans la Méchanique, dans l'Astronomie, dans la Marine, dans la Géographie, dans la Guerre, dans la Musique, dans la Médecine, dans la Physique &c.

L'Auteur, dans la 4[e] Partie, enseigne l'Art de gouverner & de régler les Montres & les Pendules : ce qui lui donne occasion de dire bien des choses, 1° comment il faut se conduire dans le choix des Montres ; 2° comment on doit les régler, les porter, les poser, les monter, les faire nétoyer ; 3° quels sont les divers moyens de faire une Méridienne, afin de régler plus parfaitement les Montres & les Pendules ; 4° ce qu'il est bon de savoir de l'équation des jours naturels ; 5° quelle est la méthode pour regler une Pendule par les Etoiles fixes.

La cinquième Partie présente quelques inventions de M. Le Roy, savoir les Pendules à une roue & à rateau ; les Pendules composées de deux échappements ; les Pendules à-trémie, c'est-à-dire où l'on emploie pour poids moteur une petite

quantité de menu plomb qui coule d'un réservoir dans des augets, au moyen de laquelle méchanique on peut augmenter, presque à volonté, le temps qu'une Horloge peut aller sans être remontée &c. Enfin l'Auteur décrit une Montre de son invention, dont les variations & les frottements sont beaucoup moindres que dans les Montres ordinaires.

Si pour tous les Arts on avoit des notions aussi claires & aussi méthodiques que celles dont ce petit Livre est rempli, tout le monde ne seroit pas Artiste, mais tout le monde seroit Connoisseur; & c'est tout ce qu'on peut & ce qu'on doit désirer pour le bien, l'agrément, l'ornement de la société.

Dictionnaire Historique, Théorique & Pratique de Marine. Par M. Saverien. (Deux Volumes

in-8°.) Chez Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LVIII.

Les Dictionnaires sont singulièrement estimables & utiles pour la partie de nos connoissances, qui regarde les Arts. Il y a communément, dans le district de chaque Art, une multitude de termes peu connus hors de l'usage des Artistes; il y a d'ailleurs des Notions historiques relatives aux Arts, & nécessaires à quiconque veut les bien connoître; il y a enfin des principes généraux, qu'il n'est pas permis d'ignorer pour peu qu'on soit obligé ou curieux d'apprécier un Art & d'en raisonner.

Un Dictionnaire destiné à quelque Art que ce soit, doit donc contenir trois choses, les termes, l'histoire, les principes de cet Art: les termes, pour les bien définir; l'histoire, pour la bien présenter; les principes, pour les bien exposer. Sur chacune de ces trois

choses, il est permis à un Lexicographe de s'étendre, au point même de paroître savant ; mais il sort de son objet, s'il prétend que son Livre suffira seul pour enseigner l'Art en question. Il entreprend trop, s'il se livre aux détails de pratique, aux conséquences éloignées, au récit de tous les événements qui pourroient se rapporter à son sujet.

Le Dictionnaire de Marine que nous annonçons, paroît tout-à fait dans le goût qu'on vient d'expliquer. D'abord il étoit absolument nécessaire : le Dictionnaire d'Aubin, qui passoit pour le meilleur, manquoit de presque toutes les qualités requises dans un Livre de cette espèce : il n'étoit ni complet, ni méthodique, ni bien écrit. Ensuite M. Saverien s'est véritablement donné de grands soins pour remplir les objets exprimés ci-dessus.

La Partie historique de la Marine est suffisamment & agréablement présentée, sous les Articles qui sont susceptibles de ces sortes d'explications. L'Auteur ne néglige pas même l'histoire de la Marine ancienne ; il rend raison de ce qui n'est pas totalement inconnu ou obscur dans les Auteurs qui en ont traité.

Les principes de l'Art ou la Théorie forment une partie considérable de ce Dictionnaire ; mais ce ne sont que des principes : & les Marins, pour s'instruire, doivent passer aux traités essentiels ; & encore mieux aux opérations que comprend & qu'ordonne la pratique.

La définition des termes est toujours l'objet qu'envisage d'abord l'Auteur, & sur lequel il ne se permet ni ambiguité, ni laconisme mal entendu. On sçait qu'il n'est point d'Art qui contienne au-

tant de termes que la Marine. C'est ce qui prouve que ces deux Volumes *in*-8°. quoiqu'assez étendus, sont bornés au pur nécessaire. Nous ne citerons point d'exemples, pour faire voir la méthode de l'Auteur : on doit le consulter & le suivre. A la tête du Dictionnaire on voit un Discours qui explique tout le fond de l'Ouvrage, avec le plan que s'est prescrit M. Saverien pour le composer.

Il est honorable à la vérité & aux bonnes mœurs, que la Lettre de M. Desprez de Boissy contre les Spectacles ait eu besoin d'être sitôt réimprimée. Elle parut pour la premiére fois au commencement de 1756, & avant la fin de 1757 il a fallu faire une seconde Edition, qui probablement ne sera pas la derniére, vû la bonne tournure de l'Ouvrage. Nous en avons rendu compte avec soin au mois

d'Avril 1756 : ainſi il ne nous reſte qu'à indiquer quelques-unes des Additions inſerées dans le corps de ce Livre.

On ſe reſſouvient aſſez du plan que s'eſt formé M. Deſprez de Boiſſy. Jeune, Homme de Lettres & Connoiſſeur, il ne va point aux Spectacles, parce qu'il en a ſçu apprécier les dangers & les abus. Le Théâtre, en effet, n'offre preſque toujours que des paſſions folles & criminelles ; il perd la plûpart des jeunes-gens qui le fréquentent ; il rend inutile, par le mêlange ou l'addition des farces, le fruit qu'on pourroit retirer des pièces ſérieuſes ou édifiantes ; il n'a juſqu'ici corrigé que des ridicules, & fomenté des vices ; il a contre lui l'autorité des raiſons & l'exemple des hommes vertueux &c. Tel eſt, à peu près, le fond des motifs qui ont ſervi de régle à l'Auteur, & qu'il expoſe ſans mauvaiſe

humeur & sans pédanterie. On peut revoir notre Analyse de la premiére Edition, (Mém. d'Avril I. Vol. 1756.)

Dans cette seconde Edition, M. Desprez de Boissy rassemble de nouvelles preuves, pour persuader de plus en plus à ses Lecteurs que le Théâtre *représente les passions les plus vives*, qu'il les suppose dans les Spectateurs, qu'il les fomente & les irrite. Cicéron, Senèque, Ovide, & une foule de Modernes sont les témoins qu'il interroge. Il trouve, dans Riccoboni même, cet homme si expert & si distingué dans son Art, » que » les sentiments, qui seroient les » plus corrects sur le papier, chan» gent de nature en passant par la » bouche des Acteurs, & devien» nent criminels par les idées cor» rompues qu'ils font naître dans » l'esprit du Spectateur, même le » plus indifférent. «

On objecte la conduite de quelques personnes sages qui se rencontrent quelquefois aux Spectacles, & l'Auteur répond : » La » discrétion, avec laquelle ces per» sonnes se permettent ce plaisir, » ne prouve-t-elle pas que le Théâ» tre est rarement digne de leur » présence ? En effet, pour quel» ques Pièces qui peuvent les y » attirer, combien en est-il où la » raison n'est pas moins offensée » que la pudeur ? Mais ces person» nes refuseroient-elles d'avouer » que le remède dont elles usent, » est, pour le plus grand nombre, » un poison funeste ? L'habitude » où elles sont de ne s'occuper » toujours que d'idées sérieuses, » les rend, sans doute, moins sen» sibles à ce que le Spectacle pour» roit offrir de licentieux ; mais » en imposent - elles aux autres, » comme le faisoit Caton en pré» sence de qui l'on n'osoit, au

» Spectacle, user des licences or-
» dinaires? Au contraire ne s'au-
» toriset-on pas de la présence de
» ces Spectateurs, pour faire l'A-
» pologie de ce qu'ils réprouvent
» certainement? «

L'Auteur touche après cela un point de Politique. Les Spectacles sont tolérés dans les grands Etats, parce qu'il y auroit *des inconvénients à* les supprimer. Ceux qui gouvernent, se conduisent par des vuës générales; ils considèrent tous les rapports d'un système; ils sont obligés de tolérer un moindre mal pour en prévenir un plus grand. Cet Article auroit pû fournir de plus longues discussions à l'Auteur, s'il avoit fait la fonction de Jurisconsulte ou d'Homme d'Etat. Ici il se borne sur ce point aux principes généraux; & pour le fond de la Lettre, c'est l'exposition des sentiments d'un Particulier très-persuadé du danger des Spectacles

relativement aux mœurs de chaque Citoyen. Ce Livre a mérité les éloges de ceux même qui ne ſont pas prêts à renoncer au Théâtre. C'eſt que la raiſon perce malgré les préjugés, & que le vrai a ſes droits indépendamment des goûts de l'amour propre. *On trouve cet Ouvrage (qui eſt un petit* in 8°.*) chez la Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques, à la Vérité.*

On vient de publier l'Annonce d'un *Cours de Phyſique expérimentale.* L'Auteur eſt M. SIGAUD DE LA FOND, très-expert dans ces matières, & capable de joindre une bonne Théorie à des opérations exactes. Il ſe propoſe d'expliquer, dans ſes leçons, bien des choſes qui auront rapport à l'œconomie animale. On conçoit, en effet, 1° que pluſieurs queſtions de la Phyſique générale, celles, par

exemple, qui concernent la dureté, la fluidité, le ressort, sont très-liées avec l'état & les diverses dispositions des animaux, de l'homme en particulier. 2° Qu'une infinité d'objets dont traite la Physique particulière, tels que l'air, le feu, les végétaux, les minéraux, les fermentations, les météores &c. tiennent aussi de fort près à la conservation & à l'entretien des corps animés. On peut donc, sans envahir les droits de la Médecine, donner, dans un Cours de Physique, mille notions utiles à la santé; on peut éclairer un grand Public sur le méchanisme du corps humain & des opérations qui le concernent. Il semble que M. de la Fond a cette vuë. Son Cours commencera le 6. de Février dans sa maison, rue des Cordiers, près la Sorbonne.

Formules de Médicaments à l'usage des Hôpitaux d'Armée, dressées par M. Hyacinthe-Théodore Baron, ci-devant Médecin en Chef des Camps & Armées du Roi en Allemagne & en Italie. Sixième Edition. Chez Cavelier, rue Saint-Jacques. M. DCC. LVIII.

Histoire de Saladin, Sultan d'Egypte & de Syrie, avec une Introduction, une Histoire abrégée de la Dynastie des Ayoubites, fondée par Saladin; des Notes Critiques, Historiques, Géographiques, & quelques Pièces justificatives. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Marin. Chez Tilliard, Quai des Augustins. M. DCC. LVIII.

L'Auteur est déja connu par quelques productions bien écrites; celle-ci, dont nous n'avons encore lu de suite que l'Introduction, paroît avoir le même avantage; & l'Ouvrage d'ailleurs s'annonce

comme le fruit d'un grand nombre de Recherches. M. Marin se déclare l'ami & l'interprète fidèle de la vérité : c'est ce qui lui fait dire tout le mal qu'il sait des Croisés. On ne peut lui reprocher ce zèle, entant qu'il se borne au vrai : mais la manière & le ton ne sont-ils point un peu trop appropriés au goût d'un siècle, qui prend volontiers l'Histoire du côté le moins favorable, dès que la Religion y est intéressée ? M. le Pr. Hénault est un modèle de sagesse dans ses Remarques sur les Croisades, & dans le portrait qu'il fait de S. Bernard : l'Historien de Saladin a-t-il gardé par-tout la même modération, en se picquant de raconter avec la même exactitude ? Ce seroit dommage qu'une Histoire, qui paroît faite avec soin, portât l'empreinte de la hardiesse trop répandue dans notre Littérature moderne.

PRIX PROPOSÉ par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1759.

L'Académie Royale de Chirurgie avoit proposé pour le Prix de l'année 1757, le sujet suivant :

Dans le cas où l'Amputation de la Cuisse dans l'Article paroîtroit l'unique ressource pour sauver la vie à un Malade, déterminer si on doit pratiquer cette Opération, & quelle seroit la méthode la plus avantageuse de la faire.

L'Académie a reçu douze Mémoires sur ce sujet, & n'en a point trouvé qui fût digne du Prix. Parmi ces Mémoires, il en est un dans lequel l'Auteur a en vûe de prouver que l'Opération proposée n'est praticable en aucuns cas. S'il eût établi cette asser-

tion de manière à lever tous les doutes sur cela, le Prix lui auroit été décerné, & le seroit encore à celui qui prouveroit incontestablement cette proposition ; parce qu'il seroit censé avoir démontré que cette Opération ne peut jamais être une ressource pour sauver la vie à un Malade, contre la supposition, suivant laquelle l'Académie demande si on doit la faire, & quelle seroit la meilleure méthode de la faire.

L'Académie propose le même sujet pour 1759. Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par M. DE LA PEYRONIE ; & il sera double pour cette année, c'est-à-dire, que celui qui, au Jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage sur le sujet proposé, aura deux Médailles, chacune de la valeur de cinq cents livres, ou une Médaille & la valeur de l'au-

tre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui envoyeront des Mémoires ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Ceux qui ont déja compoſé pourront faire à leurs Mémoires tels changements qu'ils voudront, & les renvoyeront écrits de nouveau.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs Ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront à part dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, demeure, & qualité; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs Ouvrages, francs de port, à *M. Morand*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris; ou

Février, 1758.

les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix ſera délivré à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1758 incluſivement; & l'Académie, à ſon Aſſemblée publique de 1759. qui ſe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

Les Tableaux Généalogiques, Hiſtoriques & Chronologiques des Maiſons ſouveraines de l'Europe,

annoncés dans nos Mémoires de Novembre 1757, commencent à paroître chez D'Houry fils, rue de la Vieille-Bouclerie. Ce ſont trois grandes feuilles ou planches, dont la premiére contient un Avertiſſement deſtiné à rendre compte de l'Ouvrage ; les deux autres préſentent toute la premiére race de nos Rois, c'eſt-à-dire tous les Princes & toutes les Princeſſes qui en ſont iſſus. Cela s'exécute par des Ecuſſons diſtribués ſelon les deſcendances & les filiations : ces petits Cartouches ſont de diverſes figures pour diſtinguer les Princes des Princeſſes, les Epouſes des Filles, les Enfants légitimes des Enfants naturels &c. On voit, dans le petit eſpace de chaque Cartouche, le nom, la qualité, la naiſſance, la mort de chaque perſonne. L'une de ces Planches porte auſſi un Catalogue ou ordre Chronologique de tous les Rois de la premiére

race, & l'autre porte les soixante-cinq Rois de notre Monarchie. Toutes les marques, toutes les indications sont expliquées dans l'Avertissement, & l'on y place aussi une découverte de l'Auteur : c'est que notre Roi Charles IV. ou *le Bel* devroit être appellé Charles V. ce qui est évident, puisqu'il y a Charlemagne I. Charles le Chauve II. Charles le Gras III. Charles le Simple IV. mais pour ne point brouiller les idées reçues, l'Auteur s'accorde à compter Charlemagne hors de rang. Ce Prince est assez distingué par son titre de *Grand*, sans avoir besoin d'être caractérisé par le nombre I^er^.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Février 1758.

ARTICLE XIX. *Vuës d'un Citoyen, &c.* 389

ART. XX. Pub. Virgilii Maronis opera, Ordine perpetuo, &c. Illustrabat Antonius BOURGEOIS, &c. *Les Œuvres de Virgile, avec la Construction, les Interprétations & les Remarques de M. BOURGEOIS, Principal du Collège de Crespy en Valois.* 415

ART. XXI. *Collection de Thèses Medico-Chirurgicales, &c.* Par M. de Haller, &c. 431

ART. XXII. La Redenzione, Poema, &c. *La Rédemption, Poëme Italien, &c.* 447

ART. XXIII. *Nouvelles Observations sur le Pouls par rapport aux Crises.* 470

ART. XXIV. *Histoire du Diocèse de Paris. Tomes X. XI. XII.* 482

ART. XXV. *Lettre du Roi de Pologne Stanislas I. sur sa sortie de Dantzig en 1734, &c.* 497

ART. XXVI. Nouvelles Littéraires. 535

ERRATA

Pour Janvier, 1758. II. vol.

Pag. 217, *lig.* 13, aussi, *lis.* ainsi.
p. 274, *lig.* 13, 14, si long, *lis.* tant.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Févr. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in 12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Écrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 728 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	4.

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſols en feuilles, & 16 ſols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1758.

ARTICLE XXVII.

DELL' AZIONE DEL CASO nelle invenzioni, & dell' influſſo degli Aſtri ne' corpi terreſtri. Diſſertazioni due. In Pa-

dova, &c. C'est-à-dire : *De l'action du hazard dans les inventions, & de l'influence des Astres sur les corps terrestres. Deux Dissertations.* A Padoue. M. DCC. LVII. (Volume *in*-4°. pages 220.)

NOus donnerons deux Extraits pour ces deux Dissertations : elles sont l'Ouvrage d'un Auteur qui paroît avoir un grand fond d'esprit & d'imagination, de goût & de critique. Il vaudroit mieux traduire qu'abréger la premiére : les détails qui en font le mérite, ne sauroient entrer dans une Analyse qu'aux dépens de la brièveté, dont les loix nous obligent à sacrifier tout ornement incompatible avec leur rigueur.

Il y a un problême souvent proposé aux Savants, qui auroient le loisir de le résoudre : c'est de savoir pourquoi le genre humain est

redevable des plus utiles inventions aux ſiècles d'ignorance. Nous nous ſommes flattés d'abord d'en trouver la ſolution dans cet Ouvrage, où elle n'eût pas été déplacée. Mais, dans les idées du Diſſertateur, nous avons ſeulement apperçu quelques principes dont il pourroit faire uſage, s'il vouloit tenter cette entrepriſe. Nous le croyons trop capable d'y réuſſir, pour ne pas l'inviter avec inſtance à ce travail.

La lecture de ſa Diſſertation nous a ſuggéré une penſée dont le Lecteur jugera : c'eſt que, dans les ſiècles d'ignorance, on s'occupe plus des Arts de néceſſité & d'utilité que des Arts de luxe & d'agrément : on enchérit donc moins, on rafine moins ſur ce qu'on a, qu'on ne déſire, qu'on ne cherche ce qu'on n'a pas. Or les inventions précieuſes ne doivent-elles pas ſe trouver ſur la

ligne des travaux que la néceſſité & l'utilité commandent, plutôt que ſur celle des goûts qui ne s'attachent qu'aux commodités & aux ſuperfluités ? En ne viſant qu'à l'élégance, on ne va pas au-delà des ſurfaces, on y borne ſon travail : d'un fonds ſi mince, peut-on eſpérer de riches produits ? Mais quand on ſonge moins à la décoration, quand on la néglige, on creuſe plus avant dans le ſolide, & l'on y découvre des veines qui décèlent la mine cachée, qui conduiſent enfin à la découverte des tréſors. Laiſſons au Diſſertateur le ſoin d'achever ce que nous ne pourrions qu'ébaucher, & ce qui peut-être ne ſeroit qu'un de ſes moindres moyens de ſolution.

Dans le prélude de la premiére Diſſertation, diviſée en VIII Articles, l'Auteur regarde comme des Divinités frivoles & chimériques ces *Muſes* dont la Poëſie

invoque l'aſſiſtance, & ce *hazard* dont on vante l'influence favorable & les heureux moments. En Philoſophe, en Géomètre qui ne cherche que la vérité; il proſcrit toute cette magie poëtique, tous ces enchantements merveilleux. Le génie que la nature donne, que le travail exerce, que le goût perfectionne, voilà où il réduit, en fait d'invention, toutes les faveurs de la Fortune, & toute l'inſpiration des Muſes : voilà ce qu'il oſe ſubſtituer à l'Hippocrène & au Parnaſſe : *Ecco à che ſi riduce Fortuna e Muſe, Ippocrene e Parnaſſo.*

De-là l'Auteur entre dans une eſpèce d'Analyſe Métaphyſique du *Génie* & de ſes opérations. Pour ſaiſir ſa vraie penſée & en écarter tout ſens faux & odieux, il faut préſuppoſer que nos ames, dans leur origine & dans leur nature, ſont égales entr'elles, & que les

différences qu'on remarque entre leurs manières d'opérer, viennent des corps différents auxquels ces ames ſont unies. Leurs facultés, toutes ſpirituelles en elles-mêmes, ſont, pour ainſi dire, liées à ces corps comme à des inſtruments: de-là vient que, dans ſes habitudes & dans ſes exercices, l'activité de ces ames dépend beaucoup de la force ou de la foibleſſe, de la lenteur ou de l'agilité des ſens corporels, ou des reſſorts organiques. Nous ſouhaiterions que l'Auteur eût rappellé plus ſouvent ces notions fondamentales, afin de prévenir toute interprétation dangereuſe & très-éloignée de ſes manières de penſer.

Ces principes établis, nous l'entendrons ſans peine dire que la ſource du génie, la sève qui le vivifie, ne coule que de l'heureuſe organiſation du cerveau, & de l'agilité des eſprits qui l'arroſent:

nous lui permettrons d'avancer, après le fameux Valiſnièri, que l'enthouſiaſme n'eſt qu'une régulière agitation des eſprits animaux, *agitation qui, produite par l'eſſor d'une imagination vivement échauffée & par la fermentation inteſtine des fluides bouillants, produit à ſon tour*, ou plutôt occaſionne *des idées ſi nobles, & en procure un uſage ſi merveilleux, qu'il cauſe des tranſports & des raviſſements.* Mais les grandes inventions, les choſes neuves & rares, où le génie s'éleve par la force & l'uſage de ces reſſorts méchaniques, ſont des œuvres qui paſſent la capacité de notre pure intelligence, tandis qu'elle eſt enchaînée à une machine fragile.

Sur un ſujet qu'il entreprend de traiter, notre entendement peut bien ſe recueillir, s'agiter, embraſſer tout ſon objet, en parcourir toute l'étendue, en combiner

les rapports, & les réunir comme dans une masse totale : mais au premier coup-d'œil, cette masse ne forme qu'un chaos confus & informe, où regne un mouvement sans ordre, une agitation sans systême, un tourbillon sans loix. Cependant si l'art vient au secours de l'esprit, l'un & l'autre répandront au milieu de ce chaos un ordre symétrique; ils sépareront, en quelque sorte, la lumière des ténèbres, & l'or de la fange qui le couvre. Après une infinité de mouvements, des étincelles éclatent; une clarté pure dissipe l'obscurité la plus profonde; les idées se développent; les unes se touchent, se pressent & se rassemblent; les autres se rencontrent, se choquent & se heurtent. Dans l'instant paroissent de nouvelles espèces, de nouvelles images : un nouvel ordre de pensées s'arrange, une nouvelle suite de traits lumineux se

forme : l'eſprit reſte confus, étonné du nombre & de la richeſſe des merveilles qui frappent ſes regards. Leur foule ſe groſſit tellement autour de ſa ſphère, qu'à peine a-t-il le temps & le pouvoir de les ſaiſir. Tandis qu'il contemple l'une, l'autre s'envole & diſparoît : ce ſont des éclairs qui ſe ſuccèdent ſans laiſſer aucune trace de leur paſſage.

Telle eſt la fécondité d'un eſprit actif, puiſſant & plein de ſa matière : ſans régle & ſans méthode, elle ſe préſente à ſes yeux ſous des faces dont il ne ſauroit ni prévoir, ni comprendre toute l'étendue. Plus il apprend au-dehors, moins il ſait ce qui ſe paſſe au-dedans de lui-même : il ignore juſqu'à la voie qui l'a conduit à la vérité : il ne comprend ni les tréſors où il puiſe la ſcience, ni les richeſſes qu'il en tire : les plus utiles & les plus ſublimes

découvertes deviennent ſa conquête, ſans qu'il ſache comment il en a fait les approches : ſa fécondité enfante les plus belles productions, ſans qu'il puiſſe rendre aucun compte de leur génération, de leur forme, ni de leur perfection. Pour en expliquer l'étrange myſtère, il imagine un Hazard, une Muſe, une Minerve ; il leur attribue l'œuvre, dont il eſt, au moins en partie, lui-même l'artiſan.

Cependant ces heureux hazards ne ſont faits que pour les génies rares & les talents ſinguliers. On dit communément que la *fortune aide les audacieux* : cela ſignifie que le courage, la hardieſſe, l'activité procure le ſuccès ; que l'inertie, l'indifférence, la pareſſe ne réuſſit dans aucune entrepriſe. *Quelle merveille que, ſur le grand théâtre du monde, où les perſonnages hardis & déterminés*

font le petit nombre, & où les lâches forment la multitude, la fortune ſe déclare pour les premiers & abandonne les ſeconds? Dans les Cours des Princes n'eſt-ce pas le manége, c'eſt-à-dire le beau langage, l'art de plaire, le talent de s'inſinuer qui mène à la fortune? Avec tous ſes grands talents, Dinocrate n'eût jamais pénétré à la Cour d'Alexandre, s'il ne ſe fût aidé du ſavoir-faire des Courtiſans, s'il n'avoit mis, dans ſes diſcours, dans ſa parure, dans tout ſon extérieur, l'appareil qu'il jugea propre à frapper les yeux.

Il en eſt de la fortune comme des jeux de hazard: un habile Joueur prévoit & même calcule tous les coups que le ſort peut amener: ſon ſavoir conſiſte à choiſir toujours le parti, où il y a moins de riſques à craindre, & plus de gains à eſpérer. Cependant, *dit notre Auteur*, il y a des ſuccès &

des revers, dont on ne peut deviner la raiſon : ce ſont des problèmes inſolubles ; nous n'avons pas aſſez de termes connus pour en trouver la ſolution.

Art. I. *De l'origine & de la nature du Hazard.* Remontant à l'origine métaphyſique des choſes, l'Auteur obſerve d'abord que le *hazard* & l'*invention* ſont deux termes, qui, ſéparés l'un de l'autre, n'ont aucune reſſemblance philoſophique ; mais en les rapprochant, en les mêlant enſemble, ils changent, pour ainſi dire, de nature, ils deviennent comme des plantes ſauvages qu'on a greffées : cette opération les éleve à un ordre ſupérieur : ils en tirent une beauté, une nobleſſe, dont on cherche ici la nature & l'origine.

La fortune ou le hazard n'eſt qu'un nom, dont on ſe ſert pour exprimer un concours de principes, de phénomènes, d'accidents,

& de circonſtances imprévuës ou extraordinaires, & peu conformes au cours & aux loix connues de la nature, quoique toujours ſoumiſes aux ordres de la Providence & appropriées aux vuës de ſa ſuprême ſageſſe. L'Antiquité en fit une divinité aveugle. C'étoit une ſuite du ſyſtême Payen, où rien n'arrivoit ſans l'influence de quelque génie particulier. Les œuvres du hazard étoient diſtinguées de celles qui ſont le fruit de l'intelligence, de la réflexion & de l'induſtrie humaine : ſes opérations étonnantes ſe conſommoient dans une ſphère, dont les reſſorts ne ſembloient dreſſés que pour tromper l'intention, étonner l'imagination & ſurprendre l'attente des hommes : la terre la plus ſtérile étoit le ſol où germoient ſes productions : ſans les chercher, en cherchant même toute autre choſe, l'art les voyoit éclore entre ſes

mains ; il ne ſoupçonnoit pas que la ſemence en fût cachée au milieu des éléments ſoumis à ſes loix : le Méchaniſme de leur génération & de leur organiſation étoit pour lui une énigme impénétrable ; il admiroit l'effet ſans deviner la cauſe.

Voilà les bornes de l'intelligence humaine : ſa vuë courte, *corta veduta*, ne va pas au-delà. Mais, dans cet eſpace trop immenſe pour ſa portée, il n'y a rien de caché à l'intelligence divine : ces principes qui nous échappent, ne ſe dérobent point à ſa lumière : ces agents que nous ne pouvons voir, ne peuvent agir que ſous ſes ordres : à ſon influence, notre erreur a ſubſtitué celle du hazard. Les nouveautés, qui nous frappent & qui réveillent notre admiration, ne ſont donc des nouveautés que relativement à notre ignorance qui leur donne ce titre. C'eſt ainſi

qu'en Europe l'Imprimerie étoit une nouveauté, tandis qu'elle avoit cessé d'en être une à la Chine. La nature, d'elle-même, est peu fertile en nouveautés : sa marche simple & majestueuse n'est point sujette à ces écarts bizarres & arbitraires dont l'Art est si susceptible : les plus heureuses inventions n'ont guères eu d'autre origine qu'un évènement fortuit : l'Art les adopte & les perfectionne sans en être le père.

Une jeune fille meurt la veille de ses noces, pendant sa vie elle s'amusoit avec de petits vases : après sa mort, sa nourrice les rassemble dans un panier, qu'elle pose près de son sépulchre. Pour garantir ce monument des injures de l'air, elle éleve au dessus un toît de tuiles : cet édifice se trouve placé sur une racine d'acanthe, dont les rejettons ne pouvant s'élever perpendiculairement, sont forcès de ramper & de serpenter au-

tour du monument. Callimaque, grand Architecte & Sculpteur célèbre, en passant auprès du monument, fut charmé de sa forme & de l'effet qu'elle produisoit : il en emprunta l'idée d'un Chapiteau plus lèger & plus délicat que le Dorique. Voilà, selon Vitruve, l'origine du Chapiteau Corinthien. Des Forgerons, frappant sur un fer chaud avec des marteaux d'inégale pésanteur, éveillent, dans l'oreille de Pythagore, une notion d'harmonie : les rapports de pésanteur qu'il observe entre ces marteaux, furent, pour ce Philosophe, une théorie pour évaluer les tons de la Musique, & un moyen pour les découvrir. A ces découvertes, l'Auteur ajoûte celles du Phospore d'Angleterre, de la poudre à canon, & de mille autres inventions dont l'art est redevable à ce qu'on appelle *hazard*.

Art. II. *Des espèces d'inven-*

tions où le hazard a pu influer. L'Analogie a été une féconde ſource d'invention : d'après nos Voitures de terre, on a imaginé les Vaiſſeaux de la mer : les machines les plus compoſées, comme nos Montres, ſont dérivées des machines les plus ſimples. Le calcul différentiel s'eſt élevé par degrés à une perfection qui l'a mis au rang des nouveautés. Dans mille procédés ſemblables, la loi de continuité a conduit d'une invention à l'autre. Cependant il y a des nouveautés originales : aucune idée précédente, aucun ſyſtême antérieur n'en a donné le modèle : ce ſont des coups de hazard, des traits auſſi heureux que hardis, & que ni l'art, ni la nature n'avoient ébauchés. Tels furent le Tube de Toricelli, & l'expérience de Leyde qui ſe préſenta à Muſchembroëk ſans qu'il en eût la moindre défiance, &c.

Mars, 1758.

Pour les découvertes Philoſophiques, Mathématiques & Métaphyſiques, notre Diſſertateur les attribue à de ſavantes Théories, ou à des combinaiſons ſcientifiques. En recherchant la ſource de ces beautés neuves qui caractèriſent les pièces ou les traits de génie, il fait une remarque, c'eſt que dans ce qu'on appelle, en France, *ouvrage d'eſprit*, la nouveauté ne conſiſte pas ſeulement dans le tour & dans la grace qu'on donne à une vérité commune, mais dans la nouveauté même d'une vérité qui n'eſt pas encore connue, ou qui eſt contraire aux idées anciennes, ou aux préjugés des Savants. Des génies lettrés lient quelquefois enſemble ſi heureuſement certaines idées ſéparées & diſparates, qu'après leur liaiſon elles ſemblent des fleurs nées ſur la même tige. En Poëſie, toute penſée neuve & noble eſt une découverte, comme

l'eſt en Chymie un nouveau mixte utile : les vrais Poetes ſont féconds en ce genre ; leur génie eſt la mine où ils n'ont qu'à creuſer : ce n'eſt ni le hazard, ni l'imitation qui les rend fertiles : ils ſont faits pour être des modèles, & non des copiſtes : l'imitation appauvriroit leur ſol, ils ne profiteroient pas de ſa bonté en y ſemant des plantes étrangères. Le meilleur conſeil qu'on puiſſe leur donner, c'eſt de ſe livrer au feu qui les embraſe, il fera ſortir de leur ſein des tréſors juſques-là enfouis & cachés ; mais c'eſt preſque toujours le hazard qui ouvre la mine : comme la nature, il ſurprend, il ſurvient ſans qu'on l'appelle.

Art. III. *Des conditions requiſes pour réuſſir dans les inventions du hazard.* Le hazard ne prodigue point à l'aveugle les faveurs de l'invention. Pour être Inventeur dans un Art, dans une

Science, il faut un talent, une étude qui éleve l'eſprit, en quelque ſorte, au niveau de l'invention. On tourne long-temps autour d'une découverte avant que de s'en emparer. On la cherche, elle fuit; on n'y penſe pas ſouvent, au moment qu'elle ſe montre. Cet heureux moment eſt l'enfant du hazard. Il faut donc faire les premiers pas; mais le dernier où le myſtère ſe révèle, le hazard s'en réſerve tout le mérite.

Dans quelques occaſions il faut être placé à portée de la découverte, & ce n'eſt pas toujours le hazard qui y conduit. Pour découvrir les mines du Pérou, il falloit en faire le voyage, il falloit fendre l'arbre qui croiſſoit ſur leur ſol: autrement on n'eût pas apperçu ces fibres dorées, qui décèlerent la mine d'où les racines de cet Arbre tiroient leur ſève. Archimède étoit dans le bain, quand il

il résolut un problême d'Hydrostatique : le Berger qui découvrit l'attraction de l'Aiman, l'eût manquée, s'il n'eût point eu de fer à sa chaussure, quand il s'avisa de danser sur une roche de ce minéral. Ainsi sous les auspices du hazard on ne doit pas se flatter de faire d'heureuses rencontres, si l'on ne se met, en quelque sorte, à portée de recevoir ses faveurs. Ici notre Auteur caractèrise les différents génies qui peuvent espérer de ces bonnes fortunes, & leur montre le chemin qu'il faut prendre pour y parvenir, c'est-à-dire tout ce qui sert à étendre ces génies, à les fortifier, & à diriger leur marche, comme la culture, l'exercice, la méthode, le commerce &c. Il faut donc que la nature & l'art se joignent pour aller à la découverte. Quand rien ne se présente, ils n'ont plus qu'à se vouer au hazard, dont ils doi-

vent épier & attendre le moment propice.

ART. IV. *Combien eſt foible le ſecours de l'Art.* Avant qu'on le rencontre, l'objet de la plûpart des inventions eſt ignoré : les moyens de l'atteindre ne ſont guères plus connus ; ainſi cet objet eſt un terme où l'Art ne ſauroit aſpirer, ni arriver ſûrement par toutes les méthodes qu'il eſt capable d'imaginer. Il n'avance que lentement vers les inventions, dont il tente la conquête ; ſes progrès ſont gradués : ce n'eſt ſouvent qu'après pluſieurs ſiècles de marche & de fatigue que le ſuccès couronne ſon ambition. Il n'en eſt pas ainſi des inventions dont le hazard eſt l'arbitre, leur génération eſt l'affaire d'un moment : leur naiſſance & leur perfection ſont de la même date : dans l'air, dans les traits, dans la forme qui les caractèriſent, on remarque une ſimplicité, une

aisance, une finesse qui n'a rien d'étudié, ni d'artificiel : tout y est marqué au coin du bonheur, au sceau de la fortune.

ART. V. *Pourquoi les inventions duës au hazard sont-elles rares ?* Dans les premiers âges du monde, la nécessité aiguisoit l'industrie & multiplioit les essais : le hazard en trouvoit plus d'occasions de produire ses bienfaits. La Nature ne se glorifie point dans la nouveauté : sa marche est constante & régulière, elle n'aime point à en changer l'ordre. L'Art s'écarte aussi rarement de sa route : les Ouvriers sont moins jaloux d'innover, dans leur métier, que d'en perfectionner la routine : contents d'un débit & d'un gain sûrs, ils songent tout-au-plus à s'attirer la préférence par le mérite de leur travail. Le hazard ne les tente guères ; rarement ils se mettent en frais, pour acheter ses faveurs in-

certaines. D'ailleurs la négligence des Anciens a laiſſé ſe perdre beaucoup de ſecrets qu'il avoit révélés. Ainſi les ſources où coulent ſes inventions, ſont trop ſouvent fermées pour être abondantes, & le produit n'en eſt pas aſſez bien conſervé pour être conſidérable.

Dans la ſphère des Sciences, les découvertes dépendent de l'application qu'on y donne, de la méthode qu'on y ſuit, de la conſidération qu'elles attirent, & de l'émulation qu'elles allument : tous les ſiècles ne leur ſont pas également favorables. Notre Diſſertateur obſerve que la belle Littérature eſt plus fertile en nouveautés que ne le ſont les Sciences abſtraites : c'eſt une carrière, *dit-il*, où l'eſprit eſt plus libre, étant plus affranchi de l'opinion, de l'uſage, de la mode, de la routine & des autres entraves qui peuvent arrêter ſon eſſor : ſon attelier eſt le moins diſpen-

dieux en matériaux & en outils: le génie, l'imagination en ſont les principaux inſtruments, la nature en fait les plus grands frais : pour fournir au reſte, il ne faut pas une extrême opulence.

Afin d'apprécier au juſte les nouveautés qui appartiennent à la belle Littérature, l'Auteur diſtingue trois genres de penſées : le premier comprend les penſées admirables, qui ont beaucoup de ſolidité ; le ſecond renferme les penſées brillantes, qui ont plus d'éclat que de réalité ; le troiſième contient les penſées qui doivent leur mérite à l'opinion, à un goût arbitraire, à une mode paſſagère. Entraîné par la profondeur de ſes vuës & de ſes réflexions, l'Auteur ſe permet ici une digreſſion, où il examine les droits de l'évidence, dont l'autorité abſolue ne peut ſouffrir aucune atteinte, & le crédit de l'opinion dont le regne eſt

ſujet à de ſi fréquentes révolutions. Les obſervations qu'il fait ſur l'inſtabilité des goûts arbitraires, lui en ſuggèrent une bien ſenſée, qui tourne à la gloire de la Providence : c'eſt que dans tout ce qui concerne la ſubſtance du bien commun, tout eſt clair, tout eſt évident : Dieu n'abandonne au caprice de l'opinion que ce qui eſt indifférent à la ſociété. Tout ce qui eſt de néceſſité préciſe, tout ce qui intéreſſe la deſtinée des hommes, eſt ſouſtrait au domaine de l'opinion. Dans l'Architecture, (c'eſt l'exemple de l'Auteur) la forme des édifices & leurs ornements ont varié ſelon le goût des ſiècles ; mais la ſolidité néceſſaire aux fondements, l'aplomb eſſentiel aux murs ſont des points fixes, dont tous les âges & tous les peuples ſont convenus ſans aucun partage.

Art. VI. L'objet de cet Article

eſt de démontrer que la multitude des rapports qui peuvent ſortir de la combinaiſon de nos idées, eſt inconcevable, & que cette incompréhenſibilité nous met dans l'impoſſibilité de découvrir & de prévoir une infinité d'inventions poſſibles. Pour peu qu'on entre dans le calcul de ces combinaiſons, l'imagination ſuccombe ſous le poids de leur nombre. Sans mouvement, la matière n'eſt que *maſſe, denſité, volume, figure :* ſon inertie ſera ſtérile en phénomènes. Qu'on verſe le mouvement dans ſon ſein, qu'entre ſes molécules on le diſtribue avec proportion, qu'on en régle l'action ſur des loix invariables; quelle foule d'objets différents vont éclore de cette maſſe brute & inanimée! Que le mouvement des eaux diminue, elles ſe durciſſent en glace; qu'il s'augmente, elles s'exhalent en vapeur. D'autres modifications de ce

mouvement produiront la neige, la roſée, la grêle &c. Dans la Muſique, quelle multitude, quelle variété de ſons! En combinant un petit nombre de tons différents, on enfante tous ces prodiges d'harmonie. Qu'on combine également nos idées, il en réſultera des infinités d'eſpèces & d'êtres métaphyſiques. Ce ne ſont encore ici que des objets entiers combinés enſemble : qu'on en vienne à leurs rapports, qu'on les combine entre eux, & ces infinités de combinaiſons précédentes qui nous ont effrayés, ne feront que les germes & les racines ſimples d'où ſortiront d'autres infinités de combinaiſons. Ici notre Diſſertateur ouvre une ſcène nouvelle, qui n'eſt compoſée que d'*éléments & de principes tranſcendants* : il n'appartient qu'aux grands Géomètres de puiſer à cette ſource intariſſable qui épuiſe tous les calculs, &

d'entrevoir l'étendue immenſe qui ſe dérobe à tous leurs réſultats. Ces fictions Poëtiques ou Romaneſques, dont certains eſprits vifs, féconds & hardis ont enrichi le monde littéraire, ne ſont que d'étranges, mais pures combinaiſons d'idées communes, qui, entre les mains de ces génies vifs, ne ſouffriront jamais tant de combinaiſons qu'elles n'en puiſſent ſouffrir davantage. C'eſt en ſe tranſportant dans une ſphère ſi vaſte que l'eſprit humain ſent ſes limites; l'eſpace qu'il en peut meſurer, n'en étant qu'un point imperceptible.

D'ailleurs combien d'idées paſſent toutes enſemble devant l'eſprit ſans laiſſer aucune trace de leur paſſage? C'eſt un chaos rapide où il n'a pas le loiſir de diſcerner aucun élément. Comment donc pourroit-il ſaiſir tous ces objets, dont ſa capacité ne ſauroit embraſſer l'étendue, & dont

ſa marche ne ſauroit égaler la vîteſſe ? Combien donc d'inventions qui excèdent ſa puiſſance ! Combien de compoſitions dont les principes échappent à ſes lumières !

Art. VII. *Des idées involontaires, qui amenent d'heureux hazards.* Quand l'eſprit pourroit ſuivre ou fixer ces eſpèces fugitives, dont nous venons de parler, pourroit-il ſe defendre de l'affluence de mille autres idees qui viennent à la traverſe ſans qu'il puiſſe les repouſſer ? Elles le ſurprennent, l'arrêtent, l'amuſent ou l'occupent, les unes par leur continuité, les autres par leur connéxion, quelques-unes par leur reſſemblance. Les allégories, les métaphores, & ſur-tout l'analogie ſont autant de riches fonds où les génies créateurs s'ouvrent des veines fécondes : ces mines ont multiplié & orné les Arts & les Sciences :

en étalant leurs trésors ; l'Auteur ne dissimule pas l'alliage qui s'y mêle quelquefois.

Le hazard ne présente pas toujours la source des inventions qu'on lui attribue, quelquefois il n'en est que l'occasion. Du sommet d'un arbre tombe un fruit aux pieds de Newton : la chute de ce fruit n'étoit qu'un accident très-indifférent : elle réveilla le génie de ce grand Philosophe, & l'éleva jusqu'à la Théorie de la chute des graves, & à la contemplation des forces centripetes, dont il trace les loix dans le plus considérable de ses Ouvrages. Une lampe suspendue vacille aux yeux de Galilée : ce mouvement frappe son attention, & lui découvre l'Isochronisme qui regne entre les différentes vibrations du même pendule. Protogène s'impatiente & s'irrite contre son pinceau, qui le servoit mal dans le soin qu'il se donnoit pour peindre

l'écume d'un courſier fougueux & furieux, de rage il ſaiſit ſon éponge trempée dans ſes couleurs, il la lance contre ſon tableau : elle va frapper la bouche du cheval, & y laiſſe l'écume peinte au naturel. Des occaſions auſſi fortuites ont allumé le plus ſublime enthouſiaſme des Poëtes, ont déterré des tréſors aux Savants, & ont éclairci aux Critiques des ténébres où toute leur ſagacité avoit échoué. On trouve ici des exemples en tous ces genres. Mais ce ſont-là des *bonheurs* qu'on ne doit ſe promettre que de la méthode, ou de la maxime qu'avance notre Diſſertateur : le travail commence, la fortune acheve ; l'étude cherche, le hazard trouve. Ajoûtons cependant avec l'Auteur, que les grands génies dédaignent quelquefois cet ordre méthodique : pour eux il ſe forme des lumiéres imprévuës, dont la clarté les tranſporte hors

des ſentiers battus, & les conduit dans de nouvelles régions qui offrent, à leurs mains, des tréſors également inconnus & ineſpérés: ce ſont d'admirables combinaiſons d'idées, qui enrichiſſent la Mathématique & la Phyſique, & qui immortaliſent ces ſavants & fortunés Inventeurs.

ART. VIII. *Le hazard ne peut être l'Architecte de l'univers.* Notre Diſſertateur craint que les Athées, ces Philoſophes modernes dont le hazard fut toujours l'unique & honteuſe reſſource, ne ſe prévalent du pouvoir qu'il attribue à ce hazard, pour autoriſer leurs ſyſtêmes & pour révendiquer à leur idole la fabrique de l'univers. Loin de favoriſer leurs abſurdités; pour les détruire, l'Auteur ne s'arme que des principes qu'il vient d'établir: tous ces ſyſtêmes imaginés pour accorder au hazard les honneurs qu'on refuſe

à la Divinité, tombent devant les démonſtrations victorieuſes que le Diſſertateur emprunte de la plus ſolide Métaphyſique & de la plus exacte Géomètrie, & qu'il manie avec une force de Logique, dont l'impreſſion invincible porte les caractères de l'évidence la plus ſenſible. Ne pouvant analyſer une controverſe ſi ſerrée & ſi importante, nous n'en extrairons que ce ſimple argument.

Le hazard, quelque idée qu'on s'en forme, (ſi on peut s'en former aucune) n'eſt qu'une puiſſance aveugle, dont l'action (s'il en peut avoir) n'eſt qu'un jet fortuit & paſſager, & n'a aucun principe ni pour ſe continuer, ni pour ſe renouveller, aucun principe d'où l'on puiſſe inférer, ou imaginer une ſucceſſion régulière & uniforme de cauſes & d'effets : diſons mieux, ſous l'empire du hazard, tout marche ſans loix & ſans ordre;

ainſi l'opération de l'inſtant qui précède, ne peut manquer d'être ruinée, ou tout-au-moins étrangement troublée ou dérangée par l'opération de l'inſtant qui ſuit. Or l'univers où tout eſt ſi heureuſement lié, ſi ſagement ordonné, ſi conſtamment reglé, ſi uniformement entretenu, peut-il être l'ouvrage d'une pareille puiſſance? On défie tous les Athées, Partiſans du hazard, de donner à cet argument aucune réponſe qui puiſſe ſatisfaire l'homme le moins difficile à perſuader.

ARTICLE XXVIII.

RECHERCHES pour ſervir à l'Hiſtoire de Lyon, ou, les Lyonnois dignes de mémoire. (Deux Volumes *in*-8°.) A Lyon, chez les FF. Duplain ; & à Paris, chez Boudet, rue S. Jacques. M. DCC. LVII.

MONSIEUR l'Abbé Pernetti, Auteur de ces *Recherches*, s'eſt engagé, depuis quelques années, à donner une Hiſtoire entière & détaillée de Lyon ſa patrie. Aujourd'hui il prélude, pour ainſi dire, à ſes ſuccès futurs par les deux Volumes que nous annonçons. C'eſt l'Hiſtoire des *Lyonnois dignes de mémoire* : ainſi les Citoyens nous ſeront connus avant la Cité ; & la partie morale & animée de cette grande Ville, ſe

manifeſtera plutôt que ſon exiſtence phyſique : méthode aſſez conforme à celle d'Ulyſſe, qui fit d'abord des recherches ſur les mœurs des hommes, & qui examina enſuite les Villes.

Qui mores hominum multorum
vidit, & urbes.

Dans la Planche, qui eſt au frontiſpice de cet Ouvrage, on voit la Pyramide, ſymbole de l'immortalité, élevée ſur les bords du Rhône, pour nous avertir que les *Lyonnois* dont parle l'Auteur, ſont ſpécialement *dignes de mémoire* dans le pays qui les a vû naître. Cependant combien d'entr'eux méritent auſſi les éloges de toutes nos Provinces, & en particulier ceux de la Capitale ! Lyon a eu de grands hommes dans tous les genres. M. l'Abbé Pernetti ſait les découvrir, les bien connoî-

tre, les placer dans des points de vuë favorables. Il les présente selon la suite des siècles : c'est, à peu-près, la méthode de Cave & de M. Dupin, mais on trouve ici plus d'ornements, plus de goût; & l'Auteur ne se borne pas au mérite littéraire : il embrasse tout ce que sa patrie a eu de Citoyens recommandables par les talents & par les vertus.

Il distingue particuliérement les fruits de sainteté que Lyon a produits. Il s'étend, avec complaisance, presque dès les premiéres pages de son Livre, sur les Martyrs qui ont illustré le Christianisme naissant dans cette Ville. La premiére persécution qu'elle essuya fut sous Marc-Aurèle, qui ne *l'ordonna point sans doute*, dit notre Auteur, *puisqu'il étoit Philosophe*. M. l'Abbé Pernetti veut dire que cet Empereur étant naturellement doux & équitable,

il eſt à préſumer qu'il ne fit aucunes nouvelles Loix contre les Chrétiens ; & cela eſt exactement vrai. Cependant il ne laiſſa pas d'ordonner aux Gouverneurs des Provinces de faire mourir ceux qui auroient confeſſé le nom de Jeſus-Chriſt. On peut voir ce qu'en a écrit Eusèbe & M. de Tillemont après lui. Quant à la Philoſophie du ſiècle de Marc-Aurèle, elle n'étoit aſſurément point incompatible avec l'eſprit de perſécution. Ce fut même ſous cet Empereur que les Philoſophes s'éleverent avec plus de fureur contre le Chriſtianiſme ; témoin Creſcent qui cauſa la mort à l'illuſtre ſaint Juſtin. En général la Philoſophie Antichrétienne eſt perſécutrice, quand elle le peut être, parce que l'Evangile démontre ſes erreurs & confond ſon orgueil.

L'Auteur de ces *Recherches* tâche de lier à ſon ſujet beaucoup

de traits instructifs, qui ne se trouveroient pas facilement ailleurs. Par exemple, après avoir donné la Notice de S. Eucher, qui étoit un Evêque de Lyon & un Orateur Chrétien, il entre dans un détail curieux sur les Orateurs & les Poëtes qui ont décoré cette Ville: il parle du Temple consacré à Auguste, & de cet Autel fameux en présence duquel se faisoient les combats littéraires. M. l'Abbé Pernetti désireroit même que l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, ayant pris, pour le corps de sa devise, ce Temple d'Auguste tel qu'on le voit sur les Médailles anciennes, l'ame de cette devise ne fût pas le mot *Athenæum* que l'Académie a choisi, & qui ne convient qu'au Temple de Minerve. Il auroit été mieux, *ajoûte-t-il*, de mettre *Ara Lugd. restituta*, pour rappeller le souvenir de l'Autel arbitre des

débats de Littérature ; & par-là d'ailleurs les Antiquaires ne seroient pas exposés à confondre leurs idées sur le Temple d'Auguste & sur celui de Minerve. L'observation paroît judicieuse : ce qui ne nous empêchera pas d'observer que l'Autel d'Auguste ayant été un monument de flatterie, puisque tous les peuples de la Gaule y avoient envoyé des Statues comme pour faire leur cour à celle d'Auguste, l'Académie de Lyon a bien pû vouloir ne pas imiter cette bassesse, & par conséquent ne point adopter l'inscription ARA LUGD. RESTITUTA.

A l'occasion de saint Sacerdos, Evêque de Lyon & Fondateur du premier Hôpital établi en cette Ville, l'Auteur fait l'éloge du zèle de ses compatriotes pour les maisons destinées à soulager les pauvres. *Tous les Corps de la Ville concourent à l'envi à soûtenir &*

même à embellir l'Hôpital & la Charité. Il n'y a point de famille considérable à Lyon qui ne leur ait fait du bien. Mais la compassion des Lyonnois pour les misérables, ne se borne pas aux maisons publiques. *En 1750, la rareté & la cherté des soies ayant laissé une prodigieuse quantité d'Ouvriers sans travail, on fit une quête : le produit en fut immense,* & tout ce peuple de Citoyens utiles subsista ; & cette Ville dont le Commerce est l'ame & l'appuy, entretint ses Manufactures ; & par cette libéralité bien entendue, l'intérêt public se trouva heureusement concilié avec le mérite de la Charité Chrétienne.

La souveraineté de Lyon, acquise par les Archevêques, & partagée entr'eux & les Chanoines, a été une époque d'illustration pour le Clergé de cette Ville ; M. l'Abbé Pernetti n'avoit garde d'oublier

un évènement ſi remarquable ; mais il ne ſe charge pas d'énoncer au juſte *en quel temps ont commencé les preuves de Nobleſſe, établies parmi les Chanoines de Lyon.* On les appelle *Comtes* au moins depuis le XI^e^ ſiècle ; mais *ce titre honorable n'eſt aujourd'hui qu'une ombre imparfaite de leur ancienne ſplendeur. Ils n'ont plus que les noms dont ils avoient les choſes ; & de quelques privilèges qu'ils jouïſſent encore, que ſont-ils en comparaiſon de ce qu'ils ont été?* Il ſeroit peut-être aiſé de répondre que la ſituation actuelle de ces Meſſieurs eſt plus conforme à leur état ; que ce ſont des hommes de qualité dévoués au ſervice des Autels : poſition que les Fondateurs ont apparemment imaginée, déſirée & voulu procurer ; que le faîte de la grandeur temporelle ne ſervit long-temps qu'à leur faire des ennemis, & à

les diſtraire de leurs fonctions. Mais ces raiſons ne peuvent paſſer pour des arguments de Politique : la queſtion ſeroit de ſavoir ſi elles en ſont moins plauſibles & moins concluantes.

L'Auteur nous dit auſſi quelque choſe des Chevaliers de S. Jean de Lyon. Ce ſont des places inférieures à celles des Chanoines, mais fort eſtimées & fort recherchées dans des temps : il paroît que ceux qui en étoient pourvus faiſoient la fonction de Docteurs & d'Avocats dans l'Egliſe de Lyon : *aujourd'hui*, dit l'Auteur, *les Chevaliers ſont bien plus touchés de l'inaction, dans laquelle on retient leur zèle à cet égard, que de la modicité de leurs revenus qui ſont auſſi diminués que leur gloire.*

Comme les Sciences & les Arts tiennent un rang très-conſidérable dans cet Ouvrage, on n'eſt point ſurpris d'y trouver les origines de l'Imprimerie

l'Imprimerie de Lyon. M. l'Abbé Pernetti parle exactement sur cette matière qui ne laissoit pas d'avoir sa difficulté ; il réfute le Catalogue de M. de Boze, qui assûre que le premier Livre imprimé à Lyon, est le *Speculum vitæ humanæ* de l'an 1477. On a de l'an 1476 *la Légende dorée* en François, imprimée par Barthelemy Buyer, Livre si rare qu'on ne le voit ni dans les Annales Typographiques de Maittaire, ni dans les Catalogues qui ont le plus de réputation. Il est dans la Bibliothèque du Roi & chez les Clarisses de Paris, nommées les Filles de *l'Ave Maria ;* il doit être aussi quelque part à Lyon, puisque M. l'Abbé Pernetti en donne une Notice exacte : & c'est-là très-certainement le premier Livre imprimé dans cette Ville.

On lit à la vérité, dans l'Histoire de l'Imprimerie par Prosper

Marchand, que le Livre ou Roman de Baudoin, Comte de Flandres, fut imprimé à Lyon dès l'an 1474 : mais notre Auteur révoque en doute cette Anecdote littéraire, d'autant mieux, *ajoûte-t-il*, que Marchand ne donne aucune Notice détaillée de ce Livre, qu'il ne cite ni le nom de l'Imprimeur, ni *la date par jour & par année de l'achevement de cet Ouvrage* ; caractères qu'on voit énoncés si ordinairement dans les premiéres Editions. Cela est fort bien remarqué, & nous ajoûtons, pour fortifier l'Observation, qu'au premier Tome de Maittaire (page 390) ce même Livre de Baudoin est placé sous l'année 1478, avec cette indication : *Impresse à Lyon sur le Rhône, & fini le 12. du mois de Novembre 1478*. C'est un *in-fol*, en caractères gothiques, & voilà, sans contredit, à quoi il faut s'en tenir sur la date de cette Edition.

Quant au Recueil des Statuts Synodaux du Diocèse de Lyon, publié par l'ordre du Cardinal de Bourbon, qui fut Archevêque de cette Ville, depuis l'an 1445 jusqu'en 1488, notre Auteur a raison de dire que l'impression de ce Livre n'est point de 1466, mais d'une année fort postérieure, & que ces mots *publicatum anno 1466*, qu'on lit à la fin du Volume, *doivent s'entendre du temps où ces Statuts furent faits, & firent loi dans le Diocèse : à moins*, continue-t-il, *qu'on n'aime mieux croire que ces mots ont été ajoûtés dans quelque Edition.* Cette derniére raison est superflue, & ne pourroit d'ailleurs se concilier avec l'Edition originale & primordiale que nous avons sous les yeux, puisqu'à la fin du Volume on lit ces mots *publicatum anno 1466*. Mais voici ce qu'il y a de vrai dans cette affaire Typographique :

En 1466, le Cardinal de Bourbon raſſembla les Statuts de pluſieurs Conciles ou Synodes, & y ajoûta un Statut particulier qui fut lu & publié, dans le Synode Provincial de Lyon, le Mercredi après la Fête de S. Luc : c'eſt ce qu'on lit expreſſément à la derniére page du Volume. Or ce Statut & les autres furent donnés en manuſcrit aux Eccléſiaſtiques, & l'on n'en fit l'Edition que pluſieurs années après : peut-être même n'eut-elle lieu qu'après la mort du Cardinal de Bourbon, laquelle arriva en 1488.

A la ſuite de cette diſcuſſion, nous ne devons pas oublier l'illuſtre Imprimeur Sebaſtien Gryphe, qui fit tant d'honneur à la Ville de Lyon par la multitude de ſes entrepriſes Typographiques. Notre Auteur donne de juſtes éloges à cet excellent Artiſte, qui étoit en même temps un très-habile

Littérateur. On voit encore à Lyon une pierre chargée de ſon ſymbole qui étoit un Griffon, & de ſa deviſe compriſe en ces termes : *Virtute Duce, Comite fortunâ.* M. l'Abbé Pernetti ſuit M^rs^ Baillet, Chevillier & le P. de Colonia, qui diſent que Jules-Céſar Scaliger dédia un de ſes Ouvrages à Sebaſtien Gryphe ; mais nous croyons qu'il faut plutôt s'en rapporter à M^rs^ Ménage & de la Monnoye, qui ne regardent la Lettre de Scaliger à cet Imprimeur que comme un témoignage d'eſtime & une démonſtration de civilité. Cette Lettre eſt au ſecond Volume de Maittaire, nous l'avons luë, & nous n'y avons trouvé aucun veſtige de Dédicace.

Notre Auteur, dans tout le cours de ſon Livre, rend juſtice aux célèbres Imprimeurs qu'a produits ou acquis ſa patrie ; aux Huguetan, aux Carteron, aux Aniſſon,

aux Posuel &c. Mais voici un trait qui surpasse toute la gloire Typographique quelque excellente qu'on la suppose. » Guichard Jullieron sauva la Ville de Lyon de » la désertion des Suisses que Henri IV. y avoit fait venir pour » maintenir son autorité contre les » Ligueurs. Ils étoient déterminés » à se retirer faute de paye : Jullieron vendit deux maisons qu'il » avoit & de la somme de 50000 » livres qu'elles lui rendirent, il » paya les Suisses, fit un acte avec » eux, par lequel il s'obligea de » les payer tant qu'ils seroient à » Lyon, & par lequel ils s'obligerent d'y rester tant que le Roi » les y retiendroit pour son service..... Henri IV. lui accorda à » perpétuité & à ses descendants » les privilèges des Commensaux » de la Maison du Roi, & une pension de 400 livres aussi à perpé» tuité sur la Ville de Lyon. Quant

» au rembourſement de la ſomme
» payée aux Suiſſes, Jullieron le
» refuſa & demanda en dédommagement
» gement la qualité d'Imprimeur
» du Roi dans cette Ville : ce qui
» lui fut accordé par Lettres Patentes
» tentes du 6. Avril 1594. «

Nous l'avons déja remarqué au commencement de cette Analyſe : M. l'Abbé Pernetti embraſſe tout ce qui peut intéreſſer Lyon ſa patrie. A l'occaſion des Lyonnois, il parle des Temples qui décorent cette Ville, du Commerce qui l'enrichit, de la Littérature qu'on y cultive, des Arts qui y ont été perfectionnés ou encouragés, des Maiſons illuſtres qui s'y ſont établies, des charges municipales que ſes Compatriotes y ont occupées, des liaiſons que lui-même y a formées, & des obligations qu'il a aux perſonnes qui ont bien voulu lui communiquer des lumières pour ſon Ouvrage. Cet Auteur

ſera auſſi *digne de mcmoire*, tant par le ſoin qu'il prend d'honorer ſa patrie, que par les choſes flatteuſes qu'il dit aux Familles & aux Particuliers, qui ſe rencontrent dans la ſuite Chronologique de ſon Livre. Ajoûtons-y le mérite littéraire qui lui donnera une place diſtinguée près de la Pyramide qu'on voit au frontiſpice du premier Volume.

Nous renvoyons pour tous les autres détails à ce Recueil même ; on y verra des hommes vraiment illuſtres ; un Guy de Chauliac célèbre encore dans les Ecoles de Médecine ; un Chancelier de France, Pompone de Bellièvre, qui étoit homme de Lettres, grand Magiſtrat & Courtiſan vertueux ; un Jacques Stella, dont on a quantité de Tableaux très-eſtimables ; un Antoine Coyſevox, ſi fameux par ſes chef-d'œuvres de Sculpture ; un Drevet, un Poilly, un Gerard

Audran, qui ont excellé dans la Gravure; un Sebaſtien Truchet, le plus grand Méchanicien de ſon ſiècle; un Marchand, l'homme le plus indépendant qu'on puiſſe imaginer, & le meilleur Organiſte qu'on ait entendu avant les Calvière & les Daquin &c.

En liſant ce Livre, il faut imiter le Héros de Troie, placé aux Champs Elyſées; il faut choiſir les perſonnages & s'attacher aux plus renommés. Le nombre en eſt grand, & l'on nous diroit bien avec la Sybille, *Nox ruit, Ænea*, avant que d'épuiſer toute cette Nomenclature.

Cet Ouvrage doit être ſans tache, c'eſt pourquoi nous indiquerons ici quelques fautes de Typographie, qui pourroient arrêter le Lecteur.

On dit que *Clement V.* appella Guy de Chauliac à Avignon, &

qu'il le fit son Médecin. Il nous semble qu'on doit lire *Clement VI.* au-lieu de *Clement V.*

On suppose, qu'un Jean Duret fit des Anagrammes, lorsque le Cardinal Conti devint Pape sous le nom d'*Innocent III.* c'est évidemment *Innocent XIII.*

On place à *l'an 1549* Pompone de Bellièvre, Chancelier de France ; c'est à l'an 1599 qu'il faut le placer. Ce Magistrat mourut à 78 ans, selon son Epitaphe, & cette mort arriva en Septembre 1607 ; par conséquent l'époque de sa naissance ne peut être *1525*, mais 1528 ou *1529* : cette derniére année est celle qu'on trouve dans l'Histoire des Chanceliers.

Sur le P. Théophile Raynaud, on doit lire, ce semble, qu'il est mort en *1663* non *1662*, & qu'il étoit entré chez les Jésuites en *1602* non *1600*. On peut

voir les Remarques de M. l'Abbé Joly ſur Bayle.

On indique trois Lettres de P. Meneſtrier comme étant dans les Journaux de Trévoux, Août & Septembre 1697. Ces Journaux n'exiſtoient pas alors ; ils n'ont commencé qu'en 1701.

Ces bagatelles n'empêchent pas l'Edition du Livre d'être bonne ; elle eſt de plus en beaux caractères, & en beau papier : la ſeconde Edition qui ne tardera pas, ſera encore plus parfaite.

ARTICLE XXIX.

***RECUEIL DES PIÉCES** qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie.* (Tome II. *in*-4°. pages 730.) A Paris, chez la Veuve Delaguette &c. M. DCC. LVII.

CEs Pièces, au nombre de treize, roulent *ſur les remèdes émollients* en général, & en particulier *ſur les remèdes anodyns, ſuppuratifs, déterſifs, deſſicatifs & cauſtiques.*

Le ſujet propoſé en 1743 pour le Prix de 1744, fut de *déterminer ce que c'eſt que les remèdes émollients, d'expliquer leur manière d'agir.*

M. Graſſot, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon, remporta la couronne Académique,

ſans doute, parce que ſon Mémoire remplit, avec beaucoup de méthode & d'intelligence, le plan propoſé par l'Académie. Nous donnons ainſi la ſubſtance de cette Pièce : » On entend, *dit l'Auteur dans l'exorde de ſa première Par-*
» *tie*, par remède émollient tout
» médicament qui rend la ſoupleſſe
» aux parties ſolides trop tendues,
» qui appaiſe les douleurs, qui
» calme les inflammations, qui
» redonne la fluidité aux liqueurs
» épaiſſies, & qui les diſpoſe à la
» réſolution ou à la ſuppuration. «
De cette définition découle la diviſion des remèdes émollients en trois genres différents, ſavoir les anodyns, les réſolutifs & les maturatifs.

Pour rendre plus ſenſible l'Analogie de ces remèdes avec les maux qu'ils ſont deſtinés à combattre, M. Graſſot trace ici la Théorie générale des fluides & des ſolides;

c'eſt dans les principes même de cette Théorie qu'il cherche la cauſe des maux qu'on guérit par l'uſage des émollients.

Tout le jeu de l'œconomie animale dépend de l'habitude réciproque des ſolides & des liquides, dont l'aſſemblage & l'organiſation conſtitue toute la machine dans ſon état vital & naturel. Les ſolides doivent former des vaiſſeaux où les liqueurs trouvent un canal libre qui les reçoive, un tiſſu ferme qui leur réſiſte, une ſtructure propre à les ſéparer. En continuant leur courſe conſtante, ces liqueurs doivent, dans le canal où elles circulent, traîner & dépoſer à meſure qu'il en a beſoin, les éléments préparés & deſtinés à l'accroiſſement de ſes forces & de ſes dimenſions, ou à la réparation des pertes qui lui arrivent. Par leur mouvement & par leur volume, les liqueurs déploient

contre leurs vaiſſeaux, une action qui les dilate ; par leur élaſticité que la dilatation augmente, les vaiſſeaux ſe contractent & exercent ſur les liqueurs une réaction qui accélère leur courſe. Ainſi la circulation des liqueurs, dans les vaiſſeaux, eſt le produit de leur *jeu alternatif*. De la proportion entre tous ces mouvements réciproques & ſucceſſifs, quand elle s'étend ſans ceſſe à tous les ſolides & à tous les fluides, réſulte, dans l'œconomie animale cette heureuſe harmonie qui conſtitue l'état de ſanté.

Mais ſi les fibres entr'elles, ou dans leurs propres parties, ſe reſſerrent & ſe lient trop fortement, & ſi le tiſſu cellulaire qui les unit ſe deſſéche, alors elles contractent une *roideur*, une *infléxibilité* qui rend la réſiſtance des vaiſſeaux invincible à l'action des liqueurs, & qui éteint, dans les mêmes vaiſ-

ſeaux, le principe de leur réaction, c'eſt-à-dire, cette élaſticité, ce reſſort dont les liquides ſuſcitent l'action, & dont l'action chaſſe les liquides. L'état naturel des fibres ne ſauroit donc être ainſi dérangé, ſans que la circulation en ſoit troublée. Par-tout où l'obſtacle ſe formera, les humeurs s'accumuleront : elles agiront contre les fibres des vaiſſeaux avec un excès de violence qui répondra à l'excès de leur maſſe : le *fluide ſpiritueux* ſe portant toujours vers le cœur avec une égale abondance, ſans pouvoir également continuer ſa route, en rendra *plus forts & plus fréquents les mouvements de ſyſtole & de diaſtole*. L'impreſſion de ces déſordres influe puiſſamment ſur la circulation : quelquefois elle en accélère, quelquefois elle en rallentit très ſenſiblement la marche : moins les liqueurs auront d'eſpace pour couler, plus elles cauſeront,

dans les filets nerveux, de secousses, de vibrations & de tiraillements douloureux : si l'on ne procure un issue favorable, le sang s'agitera, s'irritera, s'enflammera en proportion des obstacles qui rompront sa course. Les obstructions se multiplieront donc ou s'étendront par le vice des solides & par celui des fluides, & peut-être encore par la rencontre de quelque corps étranger ; car tout ce qui diminue ou bouche le diamètre des vaisseaux, tout ce qui épaissit & condense les liqueurs, & par conséquent tout ce qui force leurs globules à se dépouiller de leurs particules les plus fluides & les plus aqueuses, contribue à former de ces obstructions. Quand ces digues sont absolument insurmontables, l'effort & le volume du sang refluent contre les vaisseaux qui lui font une moindre résistance ; il en élargit le canal,

il en affoiblit les *tuniques*, enfin il en rompt le tiſſu. De-là l'extravaſion ou l'épanchement des liqueurs, l'altération de leur ſubſtance, les apoſtèmes, les abſcès &c. Telle eſt la nature, tels ſont les effets des principes que M. Graſſot attaque avec les émollients : voyons maintenant l'action qu'il prête à ces remèdes contre de ſi dangereux ennemis.

1°. Dans les émollients anodyns, les principes aqueux ſont toujours dominants : la quantité de ces principes eſt ordinairement double de celle des principes huileux. Après leur avoir donné le même degré de chaleur que le corps doit avoir dans l'état de ſanté, on les applique ſur la peau : ils en relâchent les fibres, ils en ouvrent les pores : alors, comme une *roſée douce & bienfaiſante*, les parties aqueuſes pénétrent juſqu'aux fibres tendues & deſſéchées :

cette pluie tombe ſur le tiſſu cellulaire, qui s'en abreuve comme une éponge. Les globules huileux humectent enſuite les filets nerveux, & achèvent de leur rendre leur ſoupleſſe ſans donner même atteinte à l'élaſticité qu'ils doivent conſerver. Ainſi ceſſe la réſiſtance qui rompoit le cours des liqueurs: les ſolides & les fluides reprennent leur ton, d'où réſulte l'entier rétabliſſement de la circulation. S'il s'agit de fibres nerveuſes dont la tenſion, les tiraillements & les vibrations irrégulières ſoient une ſource de ſouffrances, les émollients anodyns *humectent, lubrifient, relâchent* ces filets, & par-là calment le déſordre & diſſipent la douleur.

2°. Les émollients réſolutifs s'adminiſtrent ſucceſſivement avec les émollients anodyns contre ces inflammations extérieures, qui ſuivent l'obſtruction des vaiſſeaux

artériels, & qui ſont produites par l'agitation inteſtine des liquides arrêtés, *tranſvaſés* ou *extravaſés*. L'action des anodyns relâche toujours la tenſion des ſolides, & adoucit l'irritation de leurs fibres; elle appaiſe l'agitation des fluides, en refroidit la chaleur, & en diminue la raréfaction : tous ces bons effets ne ſont encore que le produit des principes aqueux qui dominent dans les anodyns : leurs principes huileux & mucilagineux ſe mêlent avec ces liquides, ils en émouſſent l'acreté, ils en appaiſent l'irritation, tandis que les émollients réſolutifs déployent leurs principes *actifs*, *pénétrants & légèrement ſpiritueux* contre les liqueurs accumulées pour en délayer la maſſe, en atténuer les molécules, & en liquéfier la dureté. Ainſi diſparoiſſent *rougeur*, *chaleur*, *tumeur*, *tenſion*, *pulſation*, en un mot, tous ces ſymptômes

qui caractèriſent ces ſortes d'obſtructions & d'inflammations : ainſi les liqueurs recouvrent la fluidité, & les vaiſſeaux la molleſſe qui leur ſont naturelles : ainſi les réſiſtances étant levées & les paſſages devenus libres, les fonctions animales ſe rétabliſſent dans l'ordre & dans l'harmonie qui convient à la ſanté parfaite. On conçoit que la force des réſolutifs ordonnés, doit croître en raiſon de la viſcoſité & de la ténacité des liqueurs épaiſſies par l'obſtruction.

3°. Quand la matière de l'obſtruction eſt ſi épaiſſe, ſi compacte & ſi durcie qu'elle réſiſte aux deux premiéres claſſes d'émollients, alors il faut recourir à la troiſième claſſe, aux émollients maturatifs. En effet, dans ces circonſtances la nature dirige toutes ſes forces contre l'ennemi qui l'afflige ; elle y porte un feu qui le conſume, un fluide nerveux qui l'inonde ; elle

déchire les vaisseaux qui résistent; & avec leurs débris, elle chasse ces matières dont le poids & la lenteur l'inquiétent, & dont le séjour, s'il étoit trop durable, deviendroit infailliblement funeste. Les émollients maturatifs secondent cette intention de la nature; ils accélèrent l'opération qu'elle médite pour sa délivrance. Leurs principes aqueux & huileux, dont la quantité est assez grande, exercent ici leur fonction qui nous est assez connue: leurs principes *actifs & pénétrants*, qui sont les plus abondants, entretiennent, augmentent, ou même excitent la chaleur & le mouvement: ce qu'ils ont de farineux, de mucilagineux, de glutineux & de gommeux, bouche les pores, tellement que ni la chaleur excitée, ni la matière agitée ne peuvent se dissiper avant que la résolution soit perfectionnée, ou la suppuration commencée;

car il y a des obſtructions, des éreſipèles, des phlegmons & des skirres qui ne peuvent ſe terminer heureuſement que par ſuppuration. Quelquefois le pus ne peut ſe faire d'iſſue, il faut lui en ouvrir une avec les cauſtiques: quand il eſt contenu ſous des parties ligamenteuſes, tendineuſes, ou aponévrotiques, on n'a pas d'autres moyens de prévenir les fuſées, les fontes, les ſinus, & toutes les ſuites fâcheuſes. Dès qu'on a les ſignes qui annoncent une ſuppuration faite, on doit au plus vîte donner au pus l'ouverture qu'il n'a pû ſe procurer. Dans la ſuite du traitement qu'exigent ces cas importants, la nature & l'art doivent agir de concert: les procédés de la Chirurgie ne ſauroient être trop analogues aux criſes de la maladie. Le rapport de leur action, l'uniformité de leur marche, leur tendance au même

tur s'éclairciſſent & ſe dévelop-pent ſous la plume d'un Phyſicien éclairé, dont l'analyſe ne ſauroit abréger les idées & les vuës ſans les tronquer ou les défigurer.

De-là M. Graſſot paſſe à l'énumération des émollients connus : les uns ſont ſimples, les autres compoſés : il les diſtribue ſelon leur ordre & leur nature dans les trois claſſes qui diviſent leur genre, & il termine ſon diſcours par l'uſage des émollients. Selon la nature du mal & du malade qui ſe préſentent, on les adminiſtre ſous la forme de bains, de demi-bains, de lotions, de fomentations, de collyres, de gargariſme, d'injections, de cataplaſmes, d'onctions, d'embrocations, de cérat & d'emplâtres. Les maux qu'on traite par la voie des émollients ſont preſque infinis : ils tirent leurs différents noms, tantôt de la partie qu'ils affectent,

tantôt

tantôt de l'humeur ou du virus qui l'infecte, & quelquefois de la forme ſous laquelle le poiſon manifeſte ſon caractère, ou ſes ravages. Le catalogue de ces maux eſt auſſi nombreux qu'effrayant : qu'on juge de-là combien l'uſage des émollients emporte de préceptes & d'obſervations. A la faveur de ſon extrême laconiſme, M. Graſſot a réduit dans un eſpace fort étroit tous ces détails pratiques où ſon ſujet le forçoit d'entrer.

Mrs Guiot & Louis ont concouru pour le Prix de 1744, &, dans leurs Mémoires, on retrouve les mêmes principes & les mêmes vuës que dans le précédent, ſans que la lecture en ſoit moins intéreſſante. Ces deux émules n'affermiſſent pas ſeulement la doctrine compriſe dans le Mémoire couronné ; ils y ajoûtent quelques nouveaux degrés d'étendue & de

lumière. Nous renvoyons à ces morceaux qui méritent aussi l'attention des Lecteurs.

Le sujet, proposé en 1744, pour le Prix de 1745 fut *de déterminer ce que c'est que les remèdes Anodyns, d'expliquer leur manière d'agir, de distinguer leurs différentes espèces, & de marquer leur usage dans les maladies Chirurgicales.* Dans cette année, l'Académie couronna le Mémoire de M. Louis : nous allons en extraire les principes généraux.

Les Anodyns sont des remèdes qu'on administre contre la douleur : on ne sauroit donc guères en connoître la nature & l'usage, si l'on ignore le Méchanisme préliminaire à cette sensation : aussi les trois Mémoires, qui ont concouru pour le Prix de l'Académie, débutent tous par des recherches sur les causes physiques de la douleur. Donnons en peu de mots

le précis analytique des principes d'Anatomie, qui fondent M. Louis dans l'opinion qu'il embrasse.

Selon ce célèbre Chirurgien, les nerfs sont des cordons creux, dont la cavité est remplie d'un fluide animal : ce fluide est de même nature que le feu ou la lumière. Quand quelque irritation ou quelque inflammation (quelle que puisse être la cause de ces accidents) agace ou distend les solides, alors le fluide nerveux trouve dans ces points agacés ou distendus, un obstacle à son cours régulier : l'impuissance de vaincre l'obstacle, oblige ce fluide spiritueux à dériver dans les filets voisins où il trouve un passage plus facile, & son impétuosité rend sa marche aussi tumultueuse qu'irrégulière : le principe des nerfs en reçoit une impression *contre nature*, impression douloureuse, qui enfante le délire, quand le cerveau s'engorge,

qui excite des convulſions & des mouvements ſympathiques, lorſque le déſordre du fluide animal ſe fait ſentir au principe des nerfs d'une façon qui en réfléchit l'impreſſion ſur des nerfs ſympathiques. Or, *reprend M. Louis*, c'eſt ce cours irrégulier & tumultueux du fluide nerveux, qui eſt la ſource de la douleur & des ſuites qu'elle entraîne, comme l'irritation ou la diſtenſion des parties nerveuſes eſt l'occaſion du trouble, ou de l'obſtacle qui dérange le cours de ce fluide animal en le faiſant dégénérer dans un déſordre tumultueux.

De cette Notion générale qu'il nous donne de la douleur, M. L. fait éclore les différentes eſpèces de douleur que la Pathologie diſtingue : il les fait dépendre de la diverſité des parties ſenſibles, du nombre & du tiſſu de leurs filets nerveux, de l'adhérence qu'ils ont

avec certains ſolides, & de la manière dont ils ſont affectés. De-là les douleurs *gravatives, pulſatives, tenſives, lancinantes, &c.* Ces termes, dont l'Auteur fixe le ſens, le conduiſent à la définition des vrais Anodyns: il les caractèriſe moins par l'empire qu'ils exercent ſur la douleur, que par la manière dont ils opèrent ſur la partie ſouffrante. Les Répercuſſifs, les Aſtringents, le Mercure & le Mars, ſans être des Anodyns, ſont des agents très-puiſſants & très-efficaces contre des douleurs très cruelles: ils attaquent la douleur dans le foyer qui l'entretient. Les Anodyns l'attaquent dans le ſiège qu'elle occupe: ſans le ſecours organique des vaiſſeaux étrangers, ils opèrent un calme qui la fait ceſſer: c'eſt à cette propriété que M. Louis s'attache pour les diſtinguer de pluſieurs remèdes qu'on a ſouvent confon-

dus mal-à-propos avec eux.

Cependant notre Auteur réduit les Anodyns à trois classes ; la première comprend les remèdes propres à délayer les fluides engorgés ; *ce sont*, dit-il, *les vrais Anodyns* : la seconde contient les remèdes qui, sans être adoucissants comme les vrais Anodyns, calment cependant sans assoupir, il les nomme *calmans* : la troisième renferme les *stupefians* ou les narcotiques, qui appaisent la douleur en engourdissant la partie ou toute la machine. On parcourt ici ces trois classes, & l'on range dans chacune les Anodyns qui lui appartiennent : cette distribution est méthodique sans être séche : elle est parsemée de détails instructifs, & d'observations importantes sur la nature & sur les effets de tous ces remèdes. Nous n'avons encore parcouru que la première Partie du Mémoire couronné.

Dans la seconde, M. Louis entreprend un examen plus *particulier* des cas & des circonstances où les Anodyns conviennent, & il enseigne la méthode de les administrer dans les inflammations, dans les éréspeles, dans l'ophtalmie, dans les squinancies, dans les hémorroides, dans les panaris, dans les inflammations blanches, dans la goute, les rhumatismes &c. dans les plaies, dans les ulcères & dans les brûlures. On trouve ici une foule de formules pour la composition des cataplasmes, des collyres, des onguents, des gargarismes & de tous les autres remèdes qui sont du genre Anodyn. Dans toute la suite de cette doctrine, qui suppose beaucoup de savoir & de pratique, l'Auteur ne manque jamais de prescrire le régime, & toute la thérapeutique convénable aux maladies qui exigent les remèdes

dont il enseigne la composition & l'usage ; presque tous ces Articles sont appuyés sur des faits propres à confirmer l'efficacité qu'on attribue aux Anodyns, ou à en rendre l'administration plus sûre & plus circonspecte. Nous n'en citerons qu'un.

Tourmentée par l'horrible douleur que lui causoit un panaris au doigt *index* de la main gauche, une fille n'avoit pû fermer l'œil pendant quatre jours. On lui conseilla de mettre ce doigt dans l'oreille d'un chat : *au bout de deux heures, elle ne sentit plus aucun mal, & la suppuration étoit faite. Pendant cet intervalle, elle sentit une attraction manifeste, qui faisoit souffrir l'animal.* Pour le même mal, on conseilla le même remède à une Dame, *qui fut guérie par résolution dans l'espace d'un quart-d'heure. Elle sentit pendant ce temps une douleur*

très-vive à l'extrémité du doigt, & par intervalles *une chaleur qui montoit & descendoit le long du bras. La douleur se communiqua enfin à l'oreille de l'animal, qui avoit peine à être contenu par deux hommes.*

M^rs^ Guiot & Fabre ont traité le même sujet : le Mémoire du premier a eu le premier *accessit*, & celui du second le *deuxième :* entr'eux la conformité des principes est si entière, que le résultat de leurs Mémoires se réduit à cette conclusion qui termine celui de M. Guiot. » Je pense, *dit-il*, que, » dans le choix & l'usage des Anodyns en général, on doit préférer ceux qui calment la douleur, » en ôtant sa cause ; que si la cause » ne peut pas être ôtée, il faut » employer ceux qui la corrigent » & l'affoiblissent en attendant que » la maladie soit guérie ; mais » qu'on ne doit recourir aux Ano-

» dyns qui ôtent le ſentiment de
» la douleur, ſans agir ſur la cauſe,
» c'eſt-à-dire aux narcotiques, que
» dans le cas d'une extrême néceſ-
» ſité, lorſque les autres Anodyns
» ſont inſuffiſants & impratica-
» bles &c. «

On a été long-temps partagé, & on n'eſt pas encore bien d'accord ſur l'uſage des Narcotiques. M. Fabre en rapporte pluſieurs bons effets : par exemple, un Soldat étoit attaqué d'une ſquinancie, dont la douleur augmentoit toujours malgré tous les remèdes qu'on lui donnoit pour l'appaiſer.
» On lui frotta à pluſieurs repriſes
» l'extérieur de ſa gorge avec le
» *Baume tranquille* : bientôt après,
» la tenſion diminua ſi heureuſe-
» ment avec la douleur, que dès-
» lors le malade fut hors de dan-
» ger..... Un enfant âgé de quatre
» ans, ayant la langue couverte
» d'ulcérations inflammatoires,

» dont les douleurs le faifoient » mourir, on lui donna un grain » de Laudanum tous les foirs, & » il fut guéri fans autre remède. «
On trouve encore ici une gangrêne féche, guérie par les Narcotiques *qu'on donnoit au moins tous les foirs.* Nos Auteurs n'en conviennent pas moins que l'ufage des Narcotiques eft très-dangereux, à moins qu'ils ne foient adminiftrés avec des précautions qu'on ne doit attendre que d'une expérience confommée : ces Mémoires font pleins des leçons les plus faines fur cette importante matière.

En 1745, l'Académie propofa pour le Prix de 1746, *de déterminer ce que c'eft que les remèdes fuppuratifs, expliquer leur manière d'agir, diftinguer leurs différentes efpèces, & marquer leur ufage dans les maladies Chirurgicales.* M. Jean Grashuis eft l'Au-

teur du Mémoire couronné : il n'a eu pour concurrent qu'un Docteur en Médecine à Rostock, M. Chrétien Eschembach. Pour saisir le sujet proposé, le second remonte plus haut que le premier, dont nous allons extraire les principes. Nous ne pouvons ici montrer que le point d'où l'on part : tout le reste de la marche jusqu'au terme, entraîne des détails pratiques qu'on ne doit pas abrèger.

Le pus est une substance visqueuse, & un peu grasse, une liqueur blanche, tirant sur le jaune sans odeur, ni saveur au moins désagréable. Quand il n'a pas toutes ces qualités, il n'est ni louable, ni bien formé : c'est le produit d'une action spontanée, dont le corps vivant est seul capable : la matière dont il se forme, est un mêlange de fluides extravasés & de solides brisés : l'opération qui le forme, est un secret que l'Art

n'a encore pû ni percer par ſes lumières, ni imiter par ſes expériences. La nature s'eſt réſervé tout ce myſtère : auſſi eſt-ce un ouvrage qu'elle achève ſouvent malgré tous les obſtacles que les Chirurgiens peuvent y oppoſer, comme elle le refuſe ſouvent à tous les ſoins qu'ils ſe donnent pour l'obtenir.

Pour former le pus, outre ce mouvement vital, il faut une inflammation qui le précède & qu'il termine : le degré de cette chaleur doit être proportionné à l'œuvre que la nature médite : un défaut de chaleur la feroit échouer dans une criſe qu'elle prépare pour ſon ſalut ; un excès de chaleur la conduiroit à une gangrêne ou à un ſphacele qui feroit ſa perte. Le ſiège du pus doit être dans une partie ſuſceptible de gonflement, dans la membrane cellulaire : ſon foyer doit être inacceſſible à l'air extérieur, pour que la coction en

ſoit heureuſe. Sa maturité s'annonce par une diminution de fièvre & de ſouffrance, & par la molleſſe de la tumeur où la fonte s'opère : cette molleſſe indolente s'appelle *fluctuation.*

Pour le mêlange des humeurs deſtinées à circuler avec les ſucs graiſſeux qui ſe fondent dans l'abſcès, il faut encore une proportion convénable : ſi quelque humeur y domine par ſon abondance, elle donne au pus une teinture qui le vicie & le fait dégénérer. La génération du pus n'étant l'ouvrage que de la nature, les ſuppuratifs ne ſont que des remèdes auxiliaires qui la ſecondent en favoriſant ſon travail, c'eſt-à-dire, en diſpoſant les organes, ou en écartant les obſtacles. Ils tempèrent ſon activité quand elle eſt trop ardente ; ils l'éguillonnent quand elle eſt trop lente : de-là les ſuppuratifs relâchants, ſtimulants, raffraîchiſ-

ſants, échauffants, humectants &c. M. Grashuit les comprend en cinq claſſes, ſans y comprendre les *digeſtifs*, qui ſont tirés de ces claſſes. Enfin il en donne l'uſage & le preſcrit dans des formules appropriés aux différentes maladies que la Chirurgie peut traiter.

Pour le Prix de 1747, l'Académie propoſa ſur les *déterſifs*, les mêmes queſtions que ſur les remèdes précédents : peu ſatisfaite des Mémoires qu'elle reçut, elle n'adjugea point le prix, & propoſa de nouveau le même ſujet pour 1749, *avec promeſſe d'un Prix double*. Mais M. Flurant, Chirurgien en Chef de l'Hôpital de la Charité de Lyon, & M. Louis mériterent de le partager. Dans l'ordre de ces ſujets, ou doit remarquer un plan méthodique où l'Art fait, en quelque ſorte, le même chemin que le mal, c'eſt-à-dire que l'un ſe perfectionne à meſure que l'autre

empire. D'abord l'humeur morbifique s'annonce par une douleur qu'on appaiſe avec des émollients ; & par une tumeur qu'on efface avec des réſolutifs. Si ſa dureté réſiſte à leur action, ſi la matière accumulée & épaiſſie ne ſe laiſſe point aſſez délayer pour être réſorbée par les vaiſſeaux, ou diſſipée par les pores, alors la nature entreprend de broyer & de fondre cette maſſe, d'exciter, dans ſes molécules, une fermentation qui les diviſe, qui briſe juſqu'aux chaînes fibreuſes où elles ſont enfermées, & qui réduit tout ce mêlange à la molle conſiſtence d'un liquide purulent : dans ce travail, on aide la nature par l'adminiſtration des ſuppuratifs appropriés à ſes beſoins. Quand ſon ouvrage, c'eſt-à-dire, l'abſcès eſt bien formé, s'il ne crève de lui-même, on l'ouvre : alors c'eſt un ulcère qu'il s'agit de nétoyer par des déterſifs

choiſis & appliqués ſous la forme convénable aux ſignes qui manifeſtent le caractère de la plaie, & les divers accidents dont l'influence peut occaſionner les plus ſubites, les plus étranges, & les plus dangereuſes variations. Pour bien comprendre l'importance, l'étendue & la difficulté de la matière, il faut lire les deux Mémoires que nous annonçons : les couronnes qu'ils ont méritées & obtenues, ſont des garants ſûrs que l'Académie y a reconnu ſes vuës & ſes intentions dignement remplies.

Quand une fois la plaie eſt bien nétoyée par l'uſage des déterſifs, la cure s'achève par la régénération des chairs, & par la réunion des parties diviſées ; c'eſt ce qu'on appelle *incarnation*, *conſolidation*, *cicatrice*. Cet ouvrage ne s'opère encore que par les mains de la nature, il eſt le fruit des ſucs

nourriciers : des différents laboratoires où elle les travaille ; elle les extrait & les fait couler dans les vaisseaux rompus : ils se déposent dans la brêche qu'ils reparent par une réproduction qui tient du prodige. Mais les solides viciés dans leur substance, ou dans leur mouvement systaltique, ne remplissent pas toujours l'intention de la nature, & les fluides dépravés trompent & trahissent souvent son attente. Alors la Chirurgie, par l'administration des *dessicatifs* & des *caustiques*, remédie au mauvais état des vaisseaux, retranche le mauvais produit des liqueurs & en prévient les suites fâcheuses : c'est pour perfectionner cette partie de son Art que l'Académie, en 1747, proposa pour le Prix de 1748, de *déterminer* la nature, l'action, les espèces & l'usage de remèdes dessicatifs & caustiques. Dans le Mémoire de M. Char-

mettoit ; qu'elle a couronné, outre la force & l'étendue du favoit Chirurgical, on remarque la noblesse & l'harmonie du style.

M. Ange Nannoni, Chirurgien de Florence, a envoyé un Mémoire sur le même sujet : l'Académie *l'a jugé digne de l'impression* : ce Discours méritoit d'autant mieux cet honneur, qu'on y satisfait aux demandes de l'Académie par des détails méthodiques & raisonnés, qui sont presque toujours appuyés sur des faits observés par l'Auteur : un grand fond d'étude & une longue expérience ont fourni tous les matériaux qu'il a mis en œuvre. Ce Mémoire est écrit en Latin, comme tous les autres qui ont été envoyés par des Etrangers. En les publiant, l'Académie joint la Traduction Françoise au Texte Latin.

Mars, 1758.

Au reste, son suffrage est si estimé par les Nations étrangères, que leurs Docteurs même en Médecine ne dédaignent pas les lauriers qu'elle distribue : ses Membres en doivent être très-flattés : le seront-ils moins de voir, dans les Concurrents qui aspirent aux Prix de l'Académie, un savoir, dont l'étendue resserre, peut-être trop sensiblement, l'intervalle qu'on doit laisser entre la Médecine & la Chirurgie ?

ARTICLE XXX.

LA REDENZIONE, Poema, di Francefco Triveri, Profeffore emerito di Eloquenza &c. C'eft-à-dire : *La Rédemption, Poëme. Par M. François Triveri, ancien Profeffeur d'Eloquence, &c.* A Turin, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI. *Suite de l'Article XXII. au mois de Février 1758.*

DEs que les fix premiers Chants de ce Poëme parurent, nous en rendîmes compte au Public : on pourroit revoir nos Mémoires d'Août 1752. Nous fuppofons cette premiére Partie de notre travail complette & confommée, & nous allons en reprendre la fuite dans cette Analyfe.

Le VII^e^ & le VIII^e^ Chant préſentent deux Tableaux peints des plus fortes couleurs & très-bien contraſtés. L'un eſt rempli par le déſeſpoir de Judas, & l'autre a pour ſujet le repentir de S. Pierre. La douleur de Judas eſt ſombre, farouche, effrayante. Aucun rayon d'eſpérance n'en adoucit l'amertume. L'Apôtre perfide ajoûte à ſa trahiſon, un crime encore plus grand que le Déïcide dont il eſt coupable : il déſeſpère de la miſéricorde d'un Dieu qui meurt pour lui. Pendant qu'il eſt en proie à ces noires penſées, Satan s'apparoît à lui ſous les traits d'un Ange de lumières, & lui conſeille de ſe donner la mort pour mettre fin aux remords cruels qui le déchirent. Judas reconnoît à cet affreux conſeil l'ennemi des hommes ; il ſe lève & marche vers Jéruſalem, pour rendre aux Juifs cet argent fatal, qui a été la cauſe & le prix de ſon crime.

La ſituation de Pierre eſt bien différente : le repentir s'eſt élevé dans ſon ame conſternée : tout en lui porte l'empreinte de la douleur. Ce n'eſt point cette triſteſſe accablante qui tient du déſeſpoir : c'eſt un ſentiment profond, mais tendre & tranquille. Il gémit, il eſpère : ſon eſpérance n'eſt point trompée ; la Grace s'apparoît à lui : les vents ſuſpendent leur cours pour l'entendre : ſes paroles répandent la confiance dans le cœur de Pierre. Cette fille du Ciel lui fait entrevoir la gloire de l'Egliſe dont il doit être le Chef viſible. M. Triveri perſonnifie la Grace ; il en décrit la beauté, la puiſſance & la douceur : l'éclat de ſes vêtements efface la ſplendeur des Aſtres &c.

Di biſſo ella copria l'intatta ſalma
Che al paragon vincea la neve alpina :
Portava in volto quel candor dell' alma
Per cui preſſo al ſuo Dio ſiede vicina.

Mars, 1758.

Infonde a chi la mira una tal calma,
Che confeſ a eſſer lei quella divina
Donna immortal, la quale à lui d'avanti
Conduce i puri ſuoi fedeli Amanti.

Di ſcintillanti rai poſta una veſte
Sopra quel biſſo candido e ſottile:
Di quella avea contrama d'oro inteſte
Le fila di ſua man bianca e gentile:
Di gemme, come ſtelle, inſiem conteſte
Pende dal collo eburneo aureo monile:
Un groſſo opalo affibbia in ſu le ſpalle
Il breve ammanto, ch'a traverſo ſtalle.

S. Jean l'Evangéliſte occupe le 9e & le 10e Chant, qui ſont tout en récit. Le Diſciple bien-aimé raconte à Magdelaine & à Lazare l'établiſſement de l'Euchariſtie; les diſcours que le Sauveur du monde fit à ſes Apôtres avant & après l'inſtitution du Sacrement de ſon amour. Le même Evangéliſte leur fait part des merveilles & des

tréſors,

tréſor de graces & de ſciences qu'il avoit puiſés en repoſant ſur le ſein de l'Homme-Dieu. Ces deux Livres nous ont paru un peu moins animés que les précédents.

L'onziéme Chant s'ouvre par la tenue des Etats infernaux. Le Prince des ténébres allarmé du danger, qui ménace ſon Empire, aſſemble les compagnons de ſa révolte. Ils accourent en foule de tous les coins de l'univers; ils délibèrent ſur les moyens qu'il faut prendre pour empêcher l'ouvrage de la rédemption, ou pour le rendre inutile. Les plus conſidérables des Eſprits infernaux haranguent ſucceſſivement dans cette aſſemblée impure. Tout ce Chant n'eſt qu'une imitation bien marquée du premier Livre du Paradis perdu. On y trouve, comme dans le Poëme Anglois, les noms des Divinités Payennes; noms ſous leſquels ces Puiſſances de l'Enfer

étoient adorées chez les différents Peuples ; on y voit les cérémonies insensées ou barbares que l'on observoit dans le culte qu'on leur rendoit. Voici quelques-uns des principaux traits employés par M. Triveri, pour nous peindre le Chef de ce Senat horrible.

. . . In fronte ancor egli ha un
restante
Di Regale & d'Augusto nel sembiante.
Di mezza la persona smisurato
Sopra gli altri torreggia altero, ed
erto ;
. . . Pare appunto un platano sfondrato,
Ch'alto sorga fra' sterpi in campo
aperto :
O qual in mezzo ciel sole ecclissato
Che'l dosso della Luna abbia coperto :
Mostra il natio splendor, ma in un la
traccia

Del fulmin, che'l percosse nella faccia.

. . . .

Pur l'aspra cicatrice e'l fier cordoglio

Par, che non senta quel suo invitto orgoglio.

Canto XI.

» Son front conserve encore un » reste de cet air auguste & ma» jestueux qu'il eut autrefois..... Il » surpasse de la moitié du corps » tous ceux qui l'environnent. Sa » taille énorme est semblable à une » tour haute & superbe. Tel un » platane dépouillé de ses feuilles » & de ses branches, s'éleve dans » une plaine au dessus des foibles » arbrisseaux qui rampent à ses » pieds; ou tel est le Soleil éclipsé, » lorsqu'au milieu de sa carrière » le corps de la Lune vient à cou» vrir son disque..... Le Monarque » infernal n'a point perdu tout

» l'éclat de ſa premiére ſplendeur : » mais on découvre ſur ſon viſage » la trace profonde de la foudre » qui l'a ſillonné..... Il ſemble ce- » pendant que ſon orgueil féroce » & indompté le rende inſenſible » aux traits cuiſants de la dou- » leur. « La même image ſe retrouve dans Milton : mais la touche du Poëte Anglois eſt plus forte & plus hardie.

. . . His form had yet not loſt
All her original brightneſſ, nor appear'd
Leſſ than Arch-Angel ruin'd, and th' exceſſ
Of glory obſcur'd : as when the ſun new-ris'n
Locks thro' the horizontal miſty air
Shorn of his beams ; or from behind the moon,
In dim eclipſe, diſaſtrous twilight sheds

On half the Nations, and with fear of change
Perplexes Monarchs; darken'd ſo, yet shone
Above them all th' Arch-Angel: but his face
Deep ſcars of thunder had intrench'd, and care
Sat on his faded cheek, but under brows
Of dauntleſſ courage, and conſid'rate pride
Waiting revenge, &c. . . .

Book. I.

Nous nous ſervons de la belle Traduction de M. Dupré de Saint-Maur. » Sa forme n'avoit point » encore perdu tout le brillant de » ſon origine, & repréſentoit no- » blement un Archange, dont le » mal avoit un peu obſcurci la » gloire exceſſive : tel, au point » du jour, le Soleil ſe montre à » travers le brouillard, ou dans

» une ſombre éclipſe, quand offuſ-
» qué par la Lune, il répand un
» jour formidable ſur la moitié
» des Nations, & laiſſe aux Mo-
» narques allarmés quelque révo-
» lution à craindre. Tel l'Archange
» obſcurci brille encore par-deſſus
» les autres. Son viſage eſt ſillonné
» de cicatrices profondes, que la
» foudre y a gravées. L'inquiétude
» ſe découvre ſur ſes joues flétries :
» mais ſon front plein d'audace
» & d'orgueil annonce la ven-
» geance. «

M. Triveri feint que l'ame de Lazare, pendant que ſon corps étoit dans le tombeau, fut confiée à la garde d'un Ange ; qu'elle ſe trouva à portée de voir & d'entendre le conſeil des Eſprits ténébreux ; & que de-là elle fut conduite par le même Ange juſqu'aux portes de l'enfer ; & c'eſt ici le ſujet du 12e Chant.

Lazare fait d'abord la deſ-

cription du Royaume infernal, de ce séjour habité par le crime, & sur lequel Dieu n'a pas répandu le germe de la vie. Il décrit ensuite avec la plus grande énergie, les supplices des réprouvés, l'acharnement cruel des Démons à les tourmenter. Ses oreilles semblent encore frappées des cris lamentables qu'il a entendus. L'impression de terreur & d'effroi qu'a répandue, dans son ame, la vuë de ce séjour affreux, passe dans son récit. Michel-Ange n'a mis ni plus d'expression, ni des couleurs plus fortes dans la peinture terrible du jugement universel.

De ce spectacle d'horreur & de désolation, M. Triveri transporte rapidement son Lecteur à une scène attendrissante : il peint, dans le 13e Chant, la sainte Vierge en proie aux craintes & aux inquiétudes dévorantes. Il entre dans le cœur de Marie, il est témoin des

combats qui déchirent cette ame si sainte & si tendre : dans tout le Poeme, il est peu d'endroits aussi intéressants. Cette mère de douleurs se met en route vers la coupable Jérusalem : à peine est-elle parvenue au haut de la montagne des Oliviers, que Dieu lui trace, dans les airs, l'affligeant tableau des tourments que Jesus-Christ doit endurer : à cette vuë la Reine des Hommes & des Anges reste immobile ; tous ses sens demeurent interdits & suspendus ; elle n'en reprend l'usage que par des sanglots : elle soupire, elle gémit, elle conjure Dieu le Père de revoquer cet arrêt fatal. Dieu, pour adoucir & calmer sa douleur, ouvre à ses yeux le livre des décrets éternels, & lui fait connoître les suites glorieuses que doit avoir la mort de Jesus-Christ ; Dieu appaisé ; l'homme rendu à l'état d'innocence ; le ciel réconcilié avec la terre, &c.

La honte & le remords avoient ramené l'Apôtre perfide à Jérusalem, pour rapporter aux Juifs le salaire & le prix de sa trahison. Il apperçoit le Sauveur du monde livré à une populace insolente, qui le couvre d'ignominie. Ce spectacle pénètre Judas d'une nouvelle horreur pour son crime : il sort furieux de la Ville ; il court s'enfoncer dans le plus profond d'un bois. Là ne prenant plus conseil que de son désespoir, il veut se donner la mort. Satan lui apparoît alors ; pour le perdre plus sûrement, il emprunte la voix, les traits de la mère même de Judas. Sous cette figure, il l'exhorte à exécuter son projet, il lui prête son secours pour grimper sur un arbre, il lui ôte sa ceinture, la lui met au col, l'attache à une branche & le précipite. Nous croyons que M. Triveri s'est trop appesanti sur le détail de cette exécution. D'ail-

leurs nous ne voyons pas à quoi peut servir la Métamorphose du Diable en la mère de Judas. Cette fiction ne répand aucun intérêt, & ne produit aucun avantage. Judas n'en est pas plus odieux ; & la nature révoltée se refuse à l'idée d'un fils étranglé par sa mère.

Le 15^e^ & le 16^e^ Chants ouvrent les scènes sanglantes de la Passion. Le Maître du monde est calomnié au Tribunal de Pilate ; il est traité en Roi de Théâtre à la Cour d'Hérode ; on le ramene au Gouverneur de la Judée. Pendant ce temps là, Claudia, femme de Pilate, est effrayée d'un songe qu'elle a eu. M. Triveri, d'après quelques Interprètes de l'Ecriture, attribue ce songe ou cette vision, aux opérations de l'enfer. Il feint que Claudia étoit très-attachée au culte de Junon ; que le Démon, dans le dessein d'empêcher la rédemption des hommes, s'apparut

à cette Dame Romaine avec tous les traits, les ornements & les ſymboles, qui caractèriſoient les Statues de Junon; que ſous cette figure il peignit vivement à Claudia le crime énorme que ſon époux alloit commettre, en ordonnant la mort d'un homme juſte. A ces mots Claudia, ſaiſie d'épouvante & d'horreur, envoie conjurer Pilate de ne point tremper ſes mains dans le ſang innocent. Pilate déja convaincu par lui-même de l'innocence de Jeſus-Chriſt, fait quelques efforts pour le ſauver. Croyant calmer la haine d'un peuple furieux, par une politique foible & barbare, il livre le Saint des Saints à une flagellation cruelle; en cet état il le préſente aux Juifs: mais ce ſpectacle ſi touchant ne peut rien ſur des cœurs endurcis. Pilate s'entend menacer de Ceſar: ce nom reſpectable, qui depuis a été l'écueil de tant de vertus, fait taire

la voix de la juſtice & de l'humanité dans le cœur de Pilate. Jeſus-Chriſt eſt condamné à la mort. Toutes ces ſcènes d'opprobres & de douleurs ſont peintes de la manière la plus vive & la plus intéreſſante. L'Auteur interroge & anime ſes récits par des apoſtrophes tendres & pathétiques au Sauveur lui même, aux pécheurs & aux bourreaux. Quoique ces deux Livres abondent en Images & en Poëſie, le cœur paroît y avoir eu plus de part que l'eſprit.

Dans le 17ᵉ Chant, Jeſus-Chriſt marche vers le lieu de ſon Sacrifice : à peine eſt-il arrivé au pied de la Montagne-Sainte, qu'au même inſtant, du haut des cieux entr'ouverts, Dieu paroît ſur le char éclatant dont parle Ezéchiel. Il vient avec tout l'appareil d'un Juge irrité prêt à foudroyer la terre. Des millions d'Anges nageant dans la lumière environnent ſon char.

Qui di fuoco ſul trono Dio ſedea
E lampi, e tuoni, e fulmini ſdegnato
Su lę labbra ; e ſu gli occhi aver parea :
Giunto pur era il di determinato
Di ſue vendette per diſtrur la rea
Progenie, di peccar giammai non ſazia ;
O ſtabilir i ſecoli di grazia.

Con tal irrevocabile conſiglio
Che eternamente fiſſo avea nel core,
Rivolſe intorno il formidabil ciglio,
Punir volendo ovunque ſia l'errore :
E'l primo, in cui s'abbatte, fu il figlio,
Il qual, viſto il giuſtiſſimo furore ;
Io ſono, o Padre, il reo, à me s'aſpetta
A me, diſſe, placar la tua vendetta.

Cant. XVII.

» L'Eternel étoit aſſis ſur un » trône de feu. Tout dans lui an-

» nonçoit un Dieu irrité : ses lèvres
» & ses yeux paroissoient armés
» d'éclairs & de tonnerres. Il étoit
» arrivé ce grand jour marqué pour
» ses vengeances, ce jour auquel
» il devoit ou faire éclore les siè-
» cles de grace, ou détruire la race
» toujours insatiable de crimes.
» Dans ce dessein irrévocable, que
» son cœur a conçu & arrêté de
» toute éternité, il tourne sur l'uni-
» vers ses formidables regards,
» résolu de punir tout ce qui por-
» teroit l'empreinte du péché. Le
» premier objet, sur lequel tom-
» bent ses yeux, est son Fils : ce
» Fils témoin du couroux juste,
» mais redoutable de son Père, lui
» dit : O mon Père, c'est moi qui
» suis le coupable, c'est contre
» moi que doit éclater votre ven-
» geance, c'est à moi de l'appai-
» ser &c. «

Le crucifiement du Rédempteur des hommes fait la matière du

18^e Chant. M. Triveri détaille les douleurs aiguës & mortelles que durent causer à Jesus-Christ, les cloux dont on perça ses mains & ses pieds adorables, & les secousses qui déchirerent ses membres sacrés, lorsqu'on dressa la croix & qu'on l'enfonça dans la terre. Il y décrit aussi la situation cruelle de la sainte Vierge, abysmée dans un océan de douleurs à la vuë des maux que souffroit son Fils & son Dieu. Il rapporte les derniéres paroles qui furent comme le testament de Jesus-Christ. Il n'oublie point de raconter les prodiges qui accompagnerent & qui suivirent la mort du Sauveur; la terre tremblante, les tombeaux ouverts, le soleil obscurci, la nature entière sensible à la mort de son Auteur, la consternation, l'étonnement des Anges témoins des merveilles qu'opéra l'amour d'un Dieu pour des hommes ingrats.

Le Calvaire fut le berceau de l'Eglise, cette Epouse sans tache, le prix du sang d'un Dieu. La Mère des hommes fut formée d'une côte d'Adam. *La nouvelle Eve*, dit M. Triveri, *dut sa naissance au sang précieux qu'une lance cruelle fit sortir du cœur de Jesus-Christ.*

Le Poëte profitant du privilège de son art personnifie l'Eglise, & la peint sous les traits d'une Héroïne qui triomphe des vains efforts de l'erreur, des vices & de l'enfer conjurés contr'elle. Les ornements qu'il lui donne, sont allégoriques & mystérieux. Les Sacrements de la Loi nouvelle composent son armure impénétrable. La Croix est le bouclier qu'elle oppose à la fureur de ses ennemis. Sur son casque est un pélican, qui nourrit ses petits de son sang & de sa substance. Tout ce morceau vraiment poëtique mérite d'être lu,

c'eſt l'entrée du 19e Chant.

Vient enſuite la deſcente de Croix. On embaume, on enſevelit le Corps de Jeſus-Chriſt, on le met dans le tombeau. La deſcription des bas-reliefs, ſculptés de la main des Anges, occupe près de cinquante ſtrophes, c'eſt-à-dire environ quatre cents Vers. On reproche à Homère d'avoir trop multiplié les objets dont il ſurcharge le bouclier d'Achille. Ne pourroit-on pas, avec quelque fondement, faire le même reproche à M. Triveri? En effet, que ne voit-on pas ſur ce tombeau? On y voit les évènements les plus remarquables de l'ancien Teſtament, toute la vie de Jeſus-Chriſt, les figures de l'Apocalypſe, le Jugement univerſel &c. On dira peut-être, pour excuſer l'Auteur Italien, que ces bas-reliefs ſont l'ouvrage des Anges, & qu'il a pu & du ſuppoſer leur Art bien

ſupérieur à celui des Phidias & des Praxitelle : mais cette raiſon ſuffira-t-elle pour juſtifier certaines figures trop hardies, qui ſe trouvent dans cette deſcription? Par exemple, la Sculpture, avec toutes les reſſources de ſon Art, peut elle rendre *le murmure & la fluidité des ruiſſeaux, l'harmonie d'un concert, l'haleine & la vapeur qui ſortent du corps d'un courſier fougueux, & d'un chameau épuiſé ſous le poids qui l'accable?*

Dolce e'l mirar..... Lor divin concento.....
V'eran camelli....., che fumar gli vedi
Ed anelar carchi di mirra, &c.

Il eſt difficile à un Auteur Italien de ne pas ſacrifier quelquefois au goût de ſa Nation, & d'éviter toujours les *concetti*. Nous con-

viendrons cependant qu'il y a, dans cette deſcription, des choſes exprimées très-ingénieuſement : nous en citerons quelques exemples. En parlant du bas-relief qui repréſentoit le Baptême de notre Seigneur & l'Eſprit Saint qui, ſous la forme d'une colombe, parut dans les airs, l'Auteur dit : *A-t-on les yeux attachés ſur le bec de cette colombe ? On croit entendre ces paroles :* VOICI LE FILS DE L'ETERNEL.

A chi nel roſtro ha le pupille inteſe
Par nell' orecchie udir cotai parole :
Del Padre eterno ecco il gran figlio.....

Plus bas il dit : *Sur ce tombeau les actions étoient rendues avec la plus grande vérité ; en avoir vu la repréſentation, c'étoit en avoir vu la réalité. Si vous en ex-*

ceptez la parole que l'art n'avoit pû donner au marbre, rien n'y paroiſſoit feint : tout étoit vivant & animé.

Così naturalmente eſpreſſo è ogni
atto
Tal che non vide più chi vide vero
Che ſol tranne il parlar, che il marmo
è privo
Nulla finto parea, tutto era vivo.

Ces Vers nous rappellent une penſée du Taſſe, qui dit la même choſe d'une façon peut-être plus ſaillante & plus conciſe. Elle ſe trouve au commencement du 16ᵉ Livre, où il décrit les ornements gravés ſur les Portes du Palais d'Armide. L'ouvrage y ſurpaſſoit la matière. La parole manque à ces figures, du reſte elles ſont vivantes : encore même la parole ne leur manque-t-elle pas ſi vous n'en croyez que vos yeux.

Manca * il parlar : Di vivo altro non
chiedi ;
Né manca questo ancor, s'agli occhi
credi.

Le 20^e Chant est peut-être le plus beau de tout le Poëme. Il est rempli de comparaisons ingénieuses, de descriptions agréables, & d'images brillantes. Le sujet en lui-même est très-favorable à la Poësie. C'est l'entrée glorieuse du Sauveur dans les Limbes. A sa présence la mort & le péché qui veilloient à la porte de cette ténébreuse demeure, reconnoissent leur Vainqueur & s'enfuient. Les Patriarches & les Fidèles de l'an-

* Le sens de ces deux Vers n'est point rendu dans la Traduction Françoise de la Jérusalem délivrée : on se contente d'y dire : Les figures qu'on y avoit gravées étoient si bien faites, & on leur avoit donné tant d'expression qu'elles paroissoient animées.

cienne Loi, qui, depuis tant de ſiècles, étoient dans l'attente du Déſiré des Nations, & qui, par des vœux ardents, hâtoient ſa venue, reçoivent un nouvel être : leur ame s'ouvre à la joie ; un reſpect religieux les conduit aux pieds de leur Libérateur. Ils l'adorent en ſilence : ils ſont inveſtis des rayons de lumière, qui partent, comme un torrent, du Soleil de Juſtice. Jeſus-Chriſt victorieux enleve à l'Enfer ſes dépouilles ; il marche avec l'appareil du triomphe le plus magnifique. Des légions d'Anges accompagnent ſon char ; ils déploient, dans les airs, l'étendart de la Croix : le Prophète David mêle ſa voix à leurs concerts divins ; dans ſes Cantiques harmonieux, il invite toute la nature à célébrer la victoire de Jeſus-Chriſt.

Lorſque les Patriarches morts avant le déluge, furent rendus au grand jour, & qu'ils ſe trouverent

à la hauteur de Jérusalem, l'étonnement les saisit à la vuë des changements qu'avoit essuyés notre globe: la terre leur parut le séjour de l'infortune & de la douleur. Mais ce fut sur le cœur d'Adam que ces changements firent l'impression la plus profonde. Chaque objet lui retrace son péché: il voit sa postérité en proie aux maux dévorants; la Mer courroucée prête à engloutir la terre, les fruits naissants infectés jusques dans leur germe &c. Ses yeux inquiets recherchent en vain le Paradis terrestre: malgré l'intervalle des temps, son imagination encore vivement frappée des beautés de ce lieu de délices, les lui rappelle toutes; les paysages les plus gracieux, ne lui paroissent en comparaison qu'un désert aride & sauvage, *al paraggio gli parea un deserto*. On voit que ce morceau est imité du 11e Livre du Paradis perdu. Nous ajoûtons que,

dans Milton, cet endroit eſt encore plus grand & plus ſublime. L'Archange S. Michel conduit Adam ſur une haute montagne ; il lui découvre, dans un Tableau Prophétique, les ſuites funeſtes du premier péché, la terre couverte de ronces, les éléments confondus, les maladies aiguës & cruelles, les guerres ſanglantes, la mort ſous mille aſpects différents, &c.

Dans le 21ᵉ Chant, la ſainte Vierge raconte à ſaint Jean les merveilles qui ſe ſont opérées en elle, les miracles dont elle a été l'objet ou le témoin, le myſtère de l'Annonciation, la Nativité du Sauveur, la fuite en Egypte, le maſſacre des Innocents, le retour de Jeſus-Chriſt en Judée après la mort d'Hérode, la vie cachée du Fils de l'Eternel juſqu'au moment où il daigna ſe manifeſter au monde & annoncer ſon Evangile.

Le

Le 22[e] Chant contient le miracle de la Résurrection & les circonstances qui l'accompagnèrent. Les Scribes & les Pharisiens, à cette nouvelle interdits & confondus, s'assemblent & délibèrent en tumulte. Les avis sont partagés sur les moyens de tenir caché ce grand évènement, ou d'en prévenir les suites s'il vient à éclater. On a recours à l'imposture : on mande le Centurion & les Soldats auxquels on avoit confié la Garde du tombeau. Pour les engager à taire ce qu'ils ont vu & à tromper le peuple, on met en usage successivement les prières, les menaces & l'appas des récompenses. Quel a été le fruit de ces complots tramés par l'esprit de vertige & de mensonge? Ils ont mis dans un plus grand jour l'évidence de la Résurrection du Sauveur. Ils ont rendu plus inébranble le fondement de notre Religion Sainte.

Tous ces objets sont bien développés dans le Poëme de notre Auteur.

Le temps qui s'écoule depuis sa Résurrection jusqu'à son Ascension glorieuse & triomphante, Jesus-Christ l'emploie tout entier à confirmer ses Disciples dans la foi de ses promesses. Et c'est ici tout le fond du 23e Chant. On y détaille les différentes apparitions du Sauveur à Magdelaine, aux Disciples d'Emaüs, aux Apôtres séparés ou réunis : chaque apparition devient la matière ou l'occasion d'une instruction nouvelle. Jesus-Christ donne à ses Apôtres l'intelligence des Ecritures, il leur fait voir, dans sa personne, l'accomplissement des Oracles & des Prophéties. Il fonde son Eglise, Pierre en est déclaré le Chef visible : il explique ensuite à ses Apôtres tout ce qui concerne les Sacrements de la nouvelle Loi ; il

leur développe le plan, l'œconomie, les différents ordres de la Hiérarchie. Toutes ces instructions conservées précieusement par les Apôtres, & transmises par eux à leurs successeurs, forment cette chaîne de traditions respectables, qui sont une des plus riches portions du trésor de l'Eglise. Il finit par les investir de son pouvoir; il les charge d'annoncer son Evangile à tous les peuples de l'univers.

Si les Disciples & les Serviteurs de l'Homme-Dieu eurent l'avantage de le voir & de converser familièrement avec lui depuis sa Résurrection, quels durent être les privilèges de la plus sainte des créatures, de la Mere du Sauveur? Les communications les plus intimes, les faveurs les plus éclatantes furent son partage. M. Triveri feint que, dans un de ces entretiens, Jesus-Christ, dévoilant aux

yeux de Marie les ſiècles les plus reculés, lui préſente, dans le plus magnifique Tableau, l'Hiſtoire de l'Egliſe, les perſécutions qu'elle doit eſſuyer de la part de l'Enfer & des Puiſſances ennemies qui voudront l'étouffer dans ſon berceau, les tourments & le courage de ſes Martyrs, ſes conquêtes, ſes triomphes, ſa gloire & la tranquillité dont elle commencera de jouir ſous l'Empire de Conſtantin.

Les temps de perſécution ſont les beaux jours de la Religion Chrétienne; bientôt elle verra ſes propres enfants revoltés contre elle. Jeſus-Chriſt trace rapidement l'Hiſtoire des héréſies, des ſchiſmes & des ſcandales qui, de ſiècle en ſiècle, devoient, juſques dans les derniers temps, déchirer le ſein de l'Egliſe &c. Le Sauveur rejoint ſes Apôtres & ſes Diſciples; il leur annonce qu'il leur enverra l'Eſprit-Saint & Conſolateur, qui

doit leur enſeigner toute vérité : enſuite il monte au Ciel, environné des ſplendeurs de la gloire & de la divinité. C'eſt ce qui termine le 24^e^ Chant & le Poëme.

Dans le Précis que nous avons expoſé de cet Ouvrage, nous avons eu ſoin d'en faire ſentir & connoître les beautés. Nous allons indiquer, avec la même impartialité, les défauts que nous avons cru y remarquer. Le plus conſidérable eſt la longueur même du Poëme. Comment ſoûtenir l'attention du Lecteur dans une ſuite de vingt mille Vers ? C'eſt un grand Art que celui de ſavoir s'arrêter & ſe borner. Nous croyons que ce Poëme pourroit être diminué au moins d'un quart ; ce retranchement ne lui feroit perdre rien d'eſſentiel du côté de la conduite & pourroit lui être très-favorable du côté de l'intérêt. On n'y rencontreroit pas tant de récits & tant

de petits détails qui ſont de pur rempliſſage. Il nous a paru que l'Auteur empruntoit trop ſouvent du Soleil & des Aſtres le fond de ſes comparaiſons, que les mêmes penſées s'y trouvent répétées plusieurs fois. Veut-il peindre la joie pure & tendre d'une ame vertueuſe ? c'eſt toujours ſous l'idée *du Paradis deſcendu ſur la terre &c.* Nous y avons trouvé des *concetti*, mais en petit nombre, vû l'étendue immenſe du Poëme. Le ſtyle nous a paru, en général, clair, nombreux & coulant. Il ſeroit à ſouhaiter que les caractères des principaux perſonnages fuſſent plus marqués & plus variés. Il y regne un ton d'uniformité capable d'énerver la plus belle Poëſie.

Malgré ces défauts, le Poëme *de la Rédemption* fait honneur à la Littérature d'Italie, & doit plaire aux Amateurs de la Langue Toſcane. Ce ne peut être que l'Ou-

vrage d'une imagination riche, noble & féconde, d'un esprit nourri de la lecture des meilleurs Auteurs, & d'un cœur pénétré des plus tendres sentiments de la Religion & de la Piété : mérite bien supérieur sans doute à tous les autres, & plus rare encore que les grands talents.

ARTICLE XXXI.

L'HISTOIRE NATURELLE, éclaircie dans une de ses parties principales, la Conchyologie, qui traite des Coquillages de Mer, de Rivière & de Terre ; Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle Méthode Latine & Françoise de les diviser : augmenté de la Zoomorphose, ou représentation des Animaux à Coquilles, avec leurs explications. Nouvelle

Edition, enrichie de figures deſſinées d'après Nature. Par M..... D..... des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier. (*Deux Volumes* in-4°.) A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins. M.DCC.LVII.

LA premiére Edition de ce Livre parut en 1742, & nous en rendîmes compte dans nos Mémoires de Février & de Mars 1743. Alors un ſeul Volume comprenoit la Lithologie & la Conchyologie; mais l'Auteur ayant publié, en 1755, l'Orychtologie ou le Traité des Foſſiles; c'eſt dans ce nouvel Ouvrage qu'on trouve toute la partie qui concerne les Pierres, la Lithologie par conſéquent; & c'étoit ſa place naturelle.

La Conchyologie reparoît donc ſeule, mais augmentée de la Zoomorphoſe ou repréſentation des Animaux qui habitent les coquil-

les : augmentation très-considérable, & pour laquelle nous réservons une Analyse particulière. Il y a de plus des Additions dans la Conchyologie même, & nous croyons devoir en faire mention dans cet Article, qui sera comme le supplément ou la suite de ce que nous dîmes de ce grand Ouvrage en 1743.

Ce qui servoit de premier Chapitre dans la Lithologie, est ici transformé en Discours préliminaire, abrégé toutefois & non surchargé du Catalogue des Auteurs qui ont traité de l'Histoire Naturelle. Cette curieuse Nomenclature se trouve aujourd'hui dans le Volume de l'Orychtologie.

Notre Auteur se déclare pour l'utilité des méthodes dans l'étude de l'Histoire Naturelle ; & nous ne croyons pas qu'il soit contredit de personne. Il n'existe, ce semble, aucun Livre où il soit dit que

toute Méthode en ce genre eſt frivole & inutile. Les moins Méthodiſtes de profeſſion avouent néanmoins que les Méthodes procurent des commodités & des facilités pour étudier. Ils prétendent à la vérité qu'il faut commencer par bien voir toutes les parties de l'Hiſtoire Naturelle ; qu'il eſt néceſſaire de prendre une connoiſſance exacte de tous les individus qui entrent dans la compoſition de chaque regne ; qu'il eſt même à propos de ſavoir décrire exactement toutes ces pièces avant que d'en former des diſtributions méthodiques ; mais ce ſyſtême, quel qu'il ſoit au fond, ne pourroit nuire ni déplaire à l'Auteur de la Conchyologie : avec ce ſyſtême, toute la méthode de ſon Livre ſubſiſteroit en entier ; ſes diviſions en claſſes, genres & eſpèces ſeroient conſervées ; ſa Table alphabétique des mots propres de l'Hiſtoire Naturelle auroit

les mêmes uſages ; ſes belles Planches feroient le même plaiſir au Lecteur & au Connoiſſeur.

Mais d'ailleurs qui peut mieux ſentir les avantages de la deſcription individuelle des divers Ouvrages de la Nature, qu'un Auteur qui, comme l'Hiſtorien de la Conchyologie, poſsède un riche Cabinet, & qui s'eſt rendu *familière la pratique du deſſein?* En deſſinant toutes les pièces de ſa grande collection, il a connu la *fineſſe* de toutes les formes, les caractères ſpécifiques de tous les morceaux, les différences & les rapports de toutes ces merveilles de Conchyologie dont il nous parle & qu'il nous fait connoître.

Dans ſon Diſcours préliminaire, l'Auteur nous prévient auſſi ſur les changements en bien qu'il a faits en divers endroits de ſon Livre, notamment au 5^e^ Chapitre qui traite de la tranſmiſſion des Co-

quilles de Mer par le déluge ; nous dirons encore quelque choſe de ſon explication : ici nous devons tenir compte de l'eſprit de Foi qui l'anime ; il ſe déclare hautement pour les monuments de la révélation, c'eſt-à-dire, *pour les Livres ſacrés, d'où l'on tire les principales preuves* des révolutions qui arriverent dans l'univers au temps du déluge. » A l'égard des Maté-» rialiſtes, *ajoûte-t-il*, on ne dai-» gne pas parler à des gens auſſi » peu raiſonnables : avant d'atta-» quer leur Pyrrhoniſme, il fau-» droit réformer leurs mœurs, & » la choſe eſt au-delà de la portée » d'un Philoſophe : le meilleur » Théologien y ſuccomberoit. « Ce ſentiment religieux perce dans tout cet Ouvrage, & c'eſt un mérite d'autant plus eſtimable qu'il eſt plus rare : l'étude de l'Hiſtoire Naturelle, qui devroit rappeller ſans ceſſe les hommes au Créateur

& à ſon culte, n'eſt que trop déshonorée aujourd'hui par l'eſprit d'incrédulité ou par l'oubli de Dieu : deux écueils où l'on ne tomberoit jamais ſi l'on ſavoit bien la Religion, & ſi l'on étoit exemt des paſſions qui en font abandonner les devoirs.

En continuant d'obſerver ce qu'il y a de nouveau dans cette Edition, nous nous attachons au 3^e^ Chapitre, qui traite de la manière dont ſe forment les Coquillages de Mer. Notre Auteur y ajoûte un développement, pour expliquer *ſi tous les Animaux à coquilles ont un mouvement progreſſif.* Il faut embraſſer la négative ſur cette queſtion : tous les Animaux à coquilles ont bien quelque mouvement intérieur, qui conſiſte ſoit à étendre les parties de leur corps & de leurs coquilles, ſoit à s'ouvrir pour prendre de la nourriture ; mais ce mouvement

n'eſt pas celui qu'on appelle *progreſſif*, celui dont le propre eſt de faire aller l'animal en avant ou en arrière. Quantité d'Animaux à coquilles ſont toujours adhérents & collés enſemble, ou attachés à quelques corps étrangers, *& jamais ils ne ſortent de la place où le hazard qui a porté leur frai, les a fait naître.* Tels ſont les Huitres, les Moules, les Pinnes Marines, les Glands de Mer, les Pouſſepieds &c. D'autres ont un mouvement progreſſif très-marqué; *l'Ourſin ſur-tout court ſi rapidement qu'il eſt ſouvent difficile de l'attraper, &c.*

Les Coquillages foſſiles viennent de la Mer; mais comment en viennent-ils? L'Auteur, dans la premiére Edition de ſon Livre, avoit attribué au déluge univerſel *leur diſperſion ſur la terre:* & ce ſentiment, quoique le plus vraiſemblable & peut-être le plus facile

à ſoûtenir, a néanmoins eſſuyé quatre difficultés qu'on trouve dans cette nouvelle Edition avec les réponſes.

On a dit, en premier lieu, que le déluge n'auroit pas pû enfoncer les Coquillages de Mer à cinq ou ſix cents pieds de profondeur, où il eſt néanmoins très-ordinaire d'en trouver. Sur quoi notre Auteur obſerve que ce phénomène n'eſt point difficile à concevoir, ſi l'on veut faire attention aux ſuites du déluge. Les eaux de cette inondation générale auront porté les Coquillages de la Mer ſur toute la ſuperficie de notre globe & juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes; enſuite le retour ou la chute de ces eaux aura entraîné ces productions de Mer dans les vallons; & la même révolution aura cauſé l'affaiſſement des montagnes, l'éboulement des terres, des bois, des pierres vers les en-

droits bas ; par le laps de temps, il ſe ſera formé des monticules, puis des hauteurs très-conſidérables ſur ces débris de Coquillages enſévelis au plus profond de la terre. Eſt-il ſurprenant que, depuis le déluge, les alluvions particulières, les tremblements de terre, les bouleverſements de bois, de montagnes, de rochers aient concentré à quatre ou cinq cents pieds en terre ce qui avoit été jetté dans des vallons au temps de la ſubmerſion générale du globe terreſtre ? Notre Auteur répond fort bien à cette difficulté : il faut attribuer au deſir de ſe bien expliquer, l'étendue & l'air de prolixité qui regne dans ſon diſcours.

On a demandé en ſecond lieu, comment les Coquillages ſe trouvent dans des lits horizontaux après tant d'éboulements cauſés par le déluge ; comment & pourquoi les uns ſont briſés, les autres entiers ?

A quoi l'Auteur de la Conchyologie répond qu'en mille endroits de la terre les eaux du déluge ont pu former des lits horizontaux, ſoit en ſe répandant d'une manière uniforme, ſoit en ſe retirant avec une ſorte de lenteur. Parmi les Coquillages qui ſe trouvent dans la terre, il y en a de briſés, & ce ſont ceux qui auront éprouvé les plus violentes ſecouſſes ; il y en a d'entiers qui ſe ſeront conſervés dans des couches de limon & de glaiſe, ou qui n'auront point été entraînés avec autant de violence que les premiers. Si un ſimple tremblement de terre, ou même un orage ordinaire fait tant de diverſes impreſſions ſur les terres & ſur les pierres, briſant tout en quelques endroits, & conſervant beaucoup de choſes ailleurs ; faut-il s'étonner des variétés qu'a pû cauſer le déluge univerſel ?

» Mais, *dit un 3e Adverſaire*,

» les montagnes ſorties de la Mer
» ſe ſont élevées par le moyen des
» feux ſouterreins, & ont porté
» avec elles différents corps ma-
» rins. « Syſtême hazardé & improbable. A la vérité, dans cette hypothèſe tous les Coquillages foſſiles viendroient de la Mer, mais ſans le concours du déluge de Noé: on prétendroit ſans fondement & ſans raiſon que la terre a été originairement & totalement ſous les eaux. Les montagnes, *dit-on*, ont pu ſe former par des volcans, dont le foyer a été dans la Mer; & voilà une idée incompatible avec les faits. » Comment ſe pour-
» roit-il que certaines montagnes
» de France, leſquelles ſont jon-
» chées de Coquillages de toute
» eſpèce, fuſſent ſorties, par le
» moyen d'un volcan, des eaux
» de la Mer qui en eſt éloignée
» conſidérablement? « D'ailleurs combien de volcans auroient donc

bouleversé notre globe, puisqu'on trouve en tant de lieux des Coquillages ? Cependant ces volcans n'existent plus dans ces endroits ; & au contraire il en existe dans des pays où l'on ne trouve point de Coquillages. Notre Auteur compare ce systême à celui de Telliamed ; nous le croyons au fond moins impie, mais il n'est peut-être gueres mieux raisonné.

Vient enfin l'explication qui se trouve dans nos Mémoires, & qui étoit du P. Castel : elle consiste à dire que les Fossiles sont répandus par-tout en vertu de la circulation, ou du mouvement interne de la mer avec la terre : circulation qui s'opéreroit par l'action de la pesanteur, de la circonférence au centre ; & par celle des feux souterrains, du centre à la circonférence : circulation encore dont l'effet actuel seroit de charier perpétuellement, dans les terres, les

coquillages, les cailloux, les ſables de la Mer. Voilà une opinion que ſon Auteur prétendoit prouver par des faits ; il diſoit, par exemple, qu'auprès de S. Germain en Laye, il y avoit des Carrières de Coquillages qui ſe perpétuoient, & qu'on ne pouvoit jamais épuiſer, ſans doute à cauſe du renouvellement qui s'en faiſoit au moyen de la circulation expliquée ci-deſſus. Or c'eſt ce que l'Auteur de la Conchyologie ne reconnoît point, c'eſt ce qu'il nie même formellement. Il prétend que ces Carrières d'où l'on tire des Coquillages, ne ſe rempliſſent plus d'autres foſſiles ſemblables, & qu'il reſte, dans ces endroits-là, des cavités ſans aucuns veſtiges de circulation, de renouvellement, d'action interne, de feux ſouterreins &c. Il en eſt de même des Falunières de Touraine & de Poitou ; on en tire des Coquillages, & le terrein demeure

excavé; les rochers ou caves souterreines, toutes formées de fossiles, ne se comblent point depuis plusieurs siècles; & c'est néanmoins ce qui devroit arriver dans le systême du P. Castel. Mais il resteroit, ce semble, encore à demander, en faveur de ce systême, pourquoi & comment ces Carrières, ces Falunières ne s'épuisent point non plus depuis tant de siècles, c'est-à-dire par quelles loix de Physique il arrive que ces bans de Coquillages fournissent sans cesse des débris de corps marins, sans toutefois qu'il y ait aucun principe de circulation, de réparation, de travail & de mouvement intestin? Notre Auteur seroit très-capable de résoudre ce problême dans une troisième Edition de son Livre.

Il avoit donné, dans son dixième Chapitre, une Notice des plus fameux Cabinets d'Histoire Natu-

relle, mais cette partie de l'Ouvrage a dû néceſſairement éprouver quelque choſe des révolutions qui exercent & exerceront toujours la curioſité & la patience du genre humain. Depuis quinze ans, pluſieurs Cabinets d'Hiſtoire Naturelle ont déja diſparu, & pluſieurs leur ont ſuccédé ; il en eſt de cela comme du Tableau mouvant des Familles, des Terres, des Bibliothèques : il faut dire à tous les Poſſeſſeurs : *Cedes, & extructis in altum divitiis potietur hæres.* Encore arrive-t-il ſouvent que ces riches collections, formées à grands frais, ne paſſent point à la ſeconde génération. Les Cabinets s'établiſſent & ſe détruiſent ; les Pièces qu'ils renferment, deviennent l'objet d'un inventaire, d'une vente publique, afin de faire dire au Philoſophe, & mieux encore au Chrétien : *O quantum eſt in rebus, &c.*

Il faut néanmoins indiquer les nouveaux tréſors que nous fait connoître l'Auteur.

Le Cabinet de M. le Duc de Chaulnes *préſente ce qu'on a de plus beau à Paris, pour la décoration intérieure.* On y voit, outre la Bibliothèque, trois pièces, dont la premiére eſt deſtinée à l'Hiſtoire Naturelle; la ſeconde, à la Phyſique & à la Méchanique; la troiſième eſt un laboratoire: & par-tout on a raſſemblé ce qu'il y a de plus curieux ſur chaque objet. Les belles Eſtampes, les collections d'oiſeaux & de fleurs en miniature, les ſuites de plantes, les tiroirs remplis de pierres fines, les inſtruments néceſſaires aux expériences de Phyſique &c. tout y frappe agréablement & ſavamment les yeux.

» La Collection de Madame la » Préſidente de Bandeville fait » connoître ſon goût pour les belles

» productions de la Nature. On y
» trouve une belle suite d'Oiseaux
» étrangers & de France, parmi
» lesquels il y en a de très-rares;
» une autre suite d'Insectes pré-
» sente les beaux Papillons de Su-
» rinam, le Porte lanterne, celui
» de la Guadeloupe, la Tête-de-
» mort, le grand Paon, les Man-
» tes, les Blattes, les Sauterelles,
» Scarabées, Scolopendres, le
» Cerf-volant-Taureau, les Mou-
» ches de Cayenne, les Cigales,
» les Tarentules tant de France
» que des pays étrangers. La Col-
» lection des Coquilles, qui est d'une
» parfaite conservation, offre pres-
» que toutes les rares, quelques-
» unes même uniques, telles qu'un
» drap d'or pyramidal de la Chine,
» une Porcelaine ramassée ayant
» deux cornes sur sa robe séparée
» par une ligne; une très-belle aîle
» de Papillon gravée dans la Con-
» chyologie, (Planche 12e) une

» Sole

» Sole marbrée des plus ſingulièr-
» res ; quatre Amiraux différents
» & le Vice-Amiral ; un Cornet
» jaune, qu'on croit être de l'eſ-
» pèce de la Coquille *Cedo nulli*,
» un Marteau blanc, une Pourpre
» blanche à côtes garnies de poin-
» tes ſerrées formant du poil, la-
» quelle a une petite queue cro-
» chue, détachée de celle qui lui
» eſt ordinaire, & de très belles
» Huitres épineuſes. Les Agathes,
» les Jaſpes, les Dendrites, les
» Porphyres, les Marbres, les Cail-
» loux d'Orient, les Bois pétrifiés
» & tout ce qui concerne l'Hiſtoire
» Naturelle, y trouvent leur place.
» Rien ne mérite plus l'attention
» des Amateurs.

On nous parle auſſi du Cabinet de M. Henin, Maître des Comptes ; de la Collection de M. du Bois-Jourdain, Lieutenant-Général du Roi au Gouvernement de Toulois (c'eſt une des plus riches qu'on

ait formées dans ces derniers temps) des pièces rares qui se voient chez M. le Chevalier Turgot ; des belles ſuites preſque en tout genre qu'a raſſemblées M. le Marquis de Croiſmare ; du grand nombre d'animaux, d'oiſeaux & d'inſectes qu'on admire chez M. l'Abbé Aubry, Vicaire de S. Euſtache &c. Tout ce dixième Chapitre de la Conchyologie eſt très-curieux, & ne peut qu'inſpirer le deſir de s'adonner pareillement aux recherches d'Hiſtoire Naturelle, & de partager les travaux de ceux qui ſe diſtinguent en ce genre.

Nous terminons ici notre Extrait en faiſant reſſouvenir le Public que l'Auteur de cet Ouvrage eſt M. d'Argenville, Maître des Comptes à Paris, Membre des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier, & déja très connu par d'autres pro-

ductions littéraires, qui ont mérité les suffrages des Connoisseurs.

ARTICLE XXXII.

ESSAIS DE JURISPRUDENCE sur toutes sortes de Sujets, Questions de Droit Civil & Canonique, Points de Coûtume & matières Ecclésiastiques. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. H. D. L. M. (Huerne de la Mothe,) Avocat au Parlement. A Paris, chez la Veuve Thiboust, Place de Cambrai; & Chéron, au Palais. M.DCC. LVII.

NOus avons observé, dans la premiére Annonce de cet Ouvrage, que l'Auteur commence ses *Essais* par deux Traités importants, l'un sur la *séparation de*

biens, l'autre ſur la *ſéparation de corps entre conjoints*, ou perſonnes mariées.

Ces deux objets étoient encore ſuſceptibles d'éclairciſſements : on ne donnoit point aux Loix qui autoriſent la ſéparation de Biens, & la ſéparation de Corps, toute la force qu'elles doivent avoir : on s'étoit fait une ſorte d'habitude, de les interprèter de la manière la plus favorable aux maris & la plus déſavantageuſe aux femmes ; interprétation d'ailleurs trop forcée en elle-même, & trop étrangère à l'Eſprit des Loix.

C'eſt cet Eſprit que M. Huerne de la Mothe prétend développer. Nous le ſuivrons, quelques moments, dans le cours de ſon travail, qui a été entrepris avec zèle & conduit avec intelligence. Le ſtyle manque quelquefois d'exactitude & de correction, quoique l'Auteur oit capable de bien

écrire. On trouve même de temps en temps, dans ſon Livre, des morceaux d'éloquence & de ſentiment. Il excelle ſur-tout dans l'expoſition des devoirs qu'impoſe le nœud ſacré du Mariage. Quoiqu'il prenne communément la défenſe des femmes qui ſont liées à des maris diſſipateurs ou prévenus de haines contre elles ; il ne laiſſe pas de repréſenter ſans ceſſe à celles-ci leurs obligations eſſentielles ; il leur ſuggère les moyens d'allier la modeſtie, la douceur, les égards avec l'éclat des procédures en matière de ſéparation de biens & de corps : il leur fait ſentir le danger qu'elles courent de n'être pas écoutées favorablement au Tribunal de la Juſtice, ſi leur demande en ſéparation de biens, toute légitime d'ailleurs qu'on la ſuppoſe, ſe trouve jointe de leur part, à une conduite peu réglée

ou même repréhensible. Tous ces détails sont assurément dignes de l'attention des Lecteurs, mais nous ne pouvons insister que sur les principes ; voici notre Analyse, en commençant par la séparation de biens.

Il y a, dans le Droit Romain, des Loix qui servent de principes en cette matière. Nous ne pouvons dissimuler que M. de la Mothe n'a point cité ces Loix avec l'exactitude qu'on pouvoit attendre de son zele pour la vérité. Il en indique une comme étant du Digeste, & une autre comme étant du Code ; tandis que ni l'une ni l'autre n'est en propres termes, ni dans le Digeste, ni dans le Code. Il y a plus ; c'est qu'une seule Loi, comprise véritablement dans le XXIV[e] Livre du Digeste, suffit pour établir toute la doctrine de l'Auteur. Voici cette Loi très-exactement transcrite du Digeste,

L. XXIV. De ſolut. matrim. Tit. III. Leg. 24.

Si conſtante matrimonio propter inopiam mariti mulier agere volet, undè exactionem dotis initium accipere ponamus ? Et conſtat exindè dotis exactionem competere ex quo evidentiſſimè apparuerit mariti facultates ad dotis exactionem non ſufficere.

Il y a deux Parties dans cette Loi : la premiére contient une queſtion ſur le temps où une femme, dont le mari tombe dans l'indigence, peut former ſa demande en ſéparation de biens, *undè exactionem dotis initium accipere ponamus ?* L'autre Partie préſente la réponſe, & détermine que la femme a droit de former ſa demande dès qu'il eſt évident que les facultés de ſon mari ne peuvent ſuffire à remplir ou remployer la dot qu'il a reçue, *conſtat exindè dotis exactionem com-*

petere ex quo evidentiſſimè apparuerit mariti facultates ad dotis exactionem non ſufficere.

Sur quoi la Gloſe obſerve très-bien, 1° Que la femme n'a pas ſeulement droit d'intenter action pour ſa dot, mais auſſi pour l'hypothèque de ſa dot; car le mari lui doit deux choſes, la conſervation de ſa dot & les ſûretés de ſa dot. 2° Que, quand la Loi aſſigne le moment où les facultés du mari ne peuvent plus remplir la dot, elle prétend parler auſſi des droits qu'ont les autres Créanciers ſur ces mêmes facultés; c'eſt-à-dire que la femme ſera reçue à ſe pourvoir en ſéparation de biens, quand les facultés du mari ne pourront ſuffire pour toutes les autres dettes & pour la dot de la femme; bien entendu néanmoins que celle-ci trouvera encore de quoi faire ſes repriſes, ſans quoi il ſeroit inutile que la Loi marquât le temps où

elle peut former ſa demande. Ceci eſt extrêmement judicieux, & répand tout le jour qu'on peut ſouhaiter ſur le Texte tranſcrit ci-deſſus. On peut dire auſſi que, dans la Loi ſuſdite, les termes *ad dotis exactionem non ſufficere*, ſignifient que le mari ne peut plus *répondre pour la dot, aſſûrer la dot*, & qu'ainſi la dot eſt en danger. Ce ſens rentre dans celui des Gloſſateurs.

Il y a deux autres principes également à conſidérer dans la queſtion préſente; M. de la Mothe les adopte bien dans ſon Livre, il s'y rappelle même ſouvent, & il raiſonne toujours en conſéquence: mais il eût été à propos de les placer à la tête de l'Ouvrage, d'en faire ſentir l'importance, de les appuyer ſur-tout de l'autorité des Loix Romaines, & de faire voir que notre Droit François & nos

Coûtumes ont totalement reçu ces principes.

Le premier est que la dot de la femme est un bien privilégié, & qu'il importe au Public que ce bien soit toujours conservé, *Publicè interest dotes mulieribus conservari*, dit la premiére Loi du Titre III. de ce Livre XXIV. du Digeste, déja cité.

Le second principe est que les biens du mari sont toujours hypothéqués ou engagés pour servir d'assûrance aux biens que la femme apporte en dot, *ut dotibus subveniatur..... tacitas hypothecas inesse accipimus :* disposition qui est expliquée très-disertement dans la seconde Loi du Code au Livre 5e, Titre XIII. *De rei uxoriæ actione.*

Tout ceci étant supposé comme un prélude nécessaire aux détails que renferme le Livre de notre Auteur, nous observons que, dans la seule Loi énoncée plus haut, on

a tout-à-la-fois & le fondement de la ſéparation de biens, ſavoir *l'indigence* du mari, & la preuve de cette *indigence*, ſavoir quand les biens de ce mari, ne peuvent plus faire face aux dettes des autres Créanciers & à la dot de la femme. M. de la Mothe croyant qu'il y avoit deux Loix pour ces deux choſes, a été obligé de rapprocher les Textes : ce qui forme quelque embarras dans ſon Livre ; mais nous n'en reconnoiſſons pas moins la bonté de ſa méthode dans l'explication des moyens propres à opérer les effets d'une demande en ſéparation. C'eſt à lui que nous devons cette façon lumineuſe d'enviſager les cauſes légitimes d'une ſéparation de biens ; il faut inſiſter encore un moment ſur cette belle Théorie.

La Loi du Digeſte ſuppoſe, comme une vérité très-connue, que la femme a droit de ſe pour-

voir en ſéparation de biens, quand le mari vient à tomber dans l'indigence. Les Gloſſateurs ſe ſervent même de l'expreſſion *vergere ad inopiam*, pour faire entendre qu'il ſuffit que le mari commence à tomber dans l'indigence, pour que la femme ſoit autoriſée à ſe pourvoir en ſéparation de biens. Nous ne croyons pas néanmoins que cette expreſſion ſoit formellement dans les Loix que ces Gloſſateurs expliquent ; mais quantité de nos Juriſconſultes modernes ne diſtinguent point les Gloſes du Texte, & en général ceux qui écrivent aujourd'hui ſur la Juriſprudence, ſe relâchent trop ſur la bonne & vraie manière de citer. Qu'il nous ſoit permis d'en faire l'obſervation, & d'en témoigner notre ſurpriſe, après nous être trouvés trop ſouvent & trop longtemps à la torture, quand nous avons voulu vérifier les citations

de plusieurs Livres d'ailleurs très-estimables, qui traitoient des Loix & de leurs dépendances.

Qu'un mari tombe dans *l'indigence*, c'est bien le fondement ou le motif principal d'une demande en séparation ; mais quand & comment peut-on juger de cet état d'indigence ? car enfin l'indigence, comme la richesse, est quelque chose de relatif : il peut arriver qu'un homme qui possède beaucoup de bien, soit néanmoins dans l'indigence, parce que ce bien qui lui reste est fort au-dessous des obligations qu'il a contractées. Ecoutons la Loi, *si constante matrimonio &c.* elle nous apprend que l'indigence du mari sera au point de fonder & d'autoriser une demande en séparation, lorsque les biens du mari ne pourront suffire au payement de la dot, c'est-à-dire répondre pour cette dot & l'assûrer : ce qui doit arriver en

conséquence des autres dettes contractées par le mari dissipateur. Car M. de la Mothe nous avertit bien précisément qu'il ne sort point de cette hypothèse, & qu'un mari qui n'est indigent que par des revers inattendus, ne mérite point l'animadversion du Juge; que si sa femme se pourvoit en séparation dans ces circonstances, c'est de son aveu & pour lui ménager des ressources contre la misère &c. Ce morceau est aussi bien touché dans le Livre de notre Auteur, que les sorties qu'il fait contre les libertins, les voluptueux, les ambitieux, les dissipateurs de toute espèce, sont vives & bien placées.

Tout ce qu'on vient de lire, entraîne les conséquences que détaille M. de la Mothe; il s'applique fort à les développer, & il n'oublie point les objections qu'on a imaginées pour obscurcir la Loi. Nous

allons voir avec quelle facilité il résout ces petites difficultés.

On a dit premiérement que pour fonder la demande en séparation de biens, il falloit que la femme prouvât la dissipation de sa dot en tout ou en partie : & voilà une assertion qui contredit manifestement la Loi exposée ci-dessus. Cette Loi ne demande, pour la séparation, que l'indigence du mari, & la preuve de cette indigence par l'impossibilité où se trouve le mari d'assûrer la dot de sa femme : de-là résulte, en effet, le péril manifeste auquel cette dot est exposée, & ce péril est une cause légitime de séparation ; car il faut toujours se ressouvenir que la dot d'une femme est quelque chose de privilégié, *causa præcipua* disent les Loix ; que la République s'intéresse à sa conservation ; que c'est ce qui a engagé les Législateurs à l'hypothèquer comme natu-

rellement & ſans ſtipulation ſur tous les biens du mari. » Exiger, » *dit notre Auteur*, de la part » d'une femme la propre diſſipa- » tion de ſa dot, en tout ou en » partie, pour prouver le péril » dont ſe plaint la femme, c'eſt » une abſurdité inconcevable; c'eſt » même une inhumanité, puiſque » c'eſt obliger une femme à prou- » ver des pertes réelles, pendant » que la Loi la reçoit dans ſes bras, » en prouvant ſeulement l'indi- » gence d'un mari, qui lui ôtant » ſes ſûretés, met ſa dot en péril. » Exigera-t-on d'un Mineur de » prouver la diſſipation de ſes » biens de la part d'un Tuteur » tombé dans l'indigence depuis ſa » tutèle, pour retirer de ce Tuteur » l'adminiſtration du bien du Mi- » neur? ne ſuffit-il pas de prouver » cette indigence? C'eſt que le bien » du Mineur eſt en péril entre les » mains d'un Tuteur tombé dans

» l'indigence. « Cet exemple eſt d'autant mieux approprié au ſujet préſent, que les Loix mêmes s'en ſervent, pour faire ſentir combien la dot d'une femme eſt privilégiée, & à quels égards oblige l'intérêt de la conſerver.

On a prétendu, en ſecond lieu, *qu'il ſuffiſoit*, pour empêcher la ſéparation, *que le mari eût équivalemment de quoi remployer la dot aliénée :* ce qui ſignifie que, ſi le mari poſsède des biens équivalents à la dot qu'il a reçue & aliénée, c'en eſt aſſez pour éluder les pourſuites de la femme, qui veut obtenir la ſéparation. Et ceci eſt encore un principe contraire à la Loi, qui nous ſert toujours ici de guide & de flambeau. Car » dans » ce cas (de dot reçue & aliénée) » le mari a deux obligations eſſen- » tielles à remplir, ſavoir le rem- » ploi de la dot aliénée & le rem- » ploi des hypothèques pour ſûreté

» de la dot : s'il n'a suffisamment
» que pour s'acquitter de la pre-
» miére obligation, comme Débi-
» teur personnel ; il est clair que
» la dot de la femme restera tou-
» jours en péril dans les mains d'un
» mari indigent. «

En effet, (on ne peut trop le répéter) l'Esprit des Loix & des Législateurs a été de conserver & d'assûrer les biens de la femme ; or, pour cette conservation & cette assûrance, il faut non-seulement que ces biens existent, mais que ceux du mari leur servent d'hypothèques ; il faut que, dans le cas de l'aliénation faite par le mari, les biens de celui ci puissent suffire & au remploi de la dot & aux hypothèques qui en font la sûreté : double obligation, encore une fois, que le mari ne peut remplir s'il ne lui reste que les moyens de *remployer la dot aliénée* : en ce cas, il n'est fidèle qu'à la moitié

de ſes engagements. Notre Auteur explique cela ſi au-long & ſi clairement, qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs autant d'inſtruction & de lumières ſur cet objet.

Enfin, on s'eſt aviſé de dire & d'écrire que, dans le cas de la dot aliénée, il ſuffiſoit au mari de remployer cette dot & de l'aſſûrer par des actions mobiliaires, des obligations, des deniers ſans emploi; par les meubles même de la communauté; & voilà encore une erreur combattue par toute la doctrine qu'on a expoſée juſqu'ici. Quand les Loix obligent le mari d'aſſûrer la dot de ſa femme, elles entendent qu'il l'aſſûre par des hypothèques claires, certaines, liquides, par des hypothèques qui mettent la dot de la femme hors de péril, qui ſoient égales à la nature des biens dont cette dot étoit compoſée. On ne dit pas que la nature de ces biens doit être

identique ; ce seroit trop exiger : on veut seulement, & c'est assurément l'Esprit des Législateurs, en cette matière, que les hypothèques de la dot soient réelles comme la dot même, & qu'on n'offre pas à une femme, pour son remploi, des effets qui demeurent en la pleine puissance du mari comme chef & maître de la communauté.

Il nous semble que M. de la Mothe entre encore ici dans des détails fort instructifs ; qu'il répond parfaitement aux objections qu'on fait ou qu'on peut faire sur ce point ; qu'il démontre que, dans les cas de la demande en séparation, une femme a droit de discuter les hypotèques, servant à la sûreté de sa dot ; qu'il fait voir les grands avantages de ce droit de discussion : avantages dont les principaux sont d'établir le bon ordre, d'empêcher les dissipations du mari, d'entretenir l'union entre

les époux. » Le mari convaincu
» du besoin d'une correspondance
» mutuelle n'entreprendra rien,
» n'agira point sans un mutuel
» concert...... Ce nom vain & chi-
» mérique de Maître sera inconnu :
» le Despotisme sera banni, & les
» deux époux n'auront qu'un même
» cœur..... Quelle heureuse société
» qui ne seroit composée que de
» pareilles personnes ! Quel état
» plus florissant que celui qui ren-
» fermeroit de pareils sujets ! Quel-
» le union plus charmante, si le
» Sacrement de Mariage n'unissoit
» que de pareils nœuds ! C'est la
» grace de ce Sacrement qui peut
» les rendre tels ; c'est le but de la
» Loi d'arrêter la main du coupa-
» ble, & d'assûrer les engagements
» que contractent un mari & une
» femme dans l'union conjugale,
» contre le cri de ces téméraires
» ambitieux, de ces vils volup-
» tueux, & de ces hypocrites sans

» foi & sans honneur, qui traitent
» ces maximes de maximes outrées,
» qui disent qu'elles rendent odieux
» les liens du mariage. «

Il ne suffit pas de montrer les ressources que la Loi offre à une épouse fidèle & œconome contre les *dissipations d'un mari prévaricateur.* Il faut établir aussi les régles de conduite auxquelles doit s'astreindre cette épouse, pour obtenir les fins de sa demande en séparation. C'est à quoi l'Auteur destine toute la seconde Partie de son premier Volume ; il raisonne sur toutes les espèces de preuve qui peuvent servir à constater les fraudes ou les dissipations du mari ; sur la forme des enquêtes, qui doivent ou peuvent avoir lieu dans le cours de la procédure ; sur les attentions qu'une femme doit apporter, soit à l'état des possessions de son mari *lors du contrat de mariage*, soit à la nature même de ces pos-

ſeſſions, pour diſtinguer ce qui n'eſt que précaire, incertain, ſimulé de ce qui porte les caractères de biens réels, vraiment appréciables & dignes de fonder des ſûretés. Tout cet endroit de l'Ouvrage, bien mis en pratique, empêcheroit beaucoup de demandes en ſéparation, parce que les maris craindroient d'être diſſipateurs & les femmes d'être accuſatrices; mais ſi, par ſes ſoins, ſes attentions, ſa modération, ſa patience, une femme ne pouvoit arrêter les diſſipations de ſon mari, ſi elle étoit obligée d'implorer les ſecours de la Loi, pour obtenir une ſéparation néceſſaire; avec le plan de conduite que trace notre Auteur, la procédure iroit vîte & le ſuccès pourroit être regardé comme infaillible. Nous renvoyons à tous les détails, & nous paſſons au ſecond Volume qui traite de la *ſéparation de corps.*

Mars, 1757.

L'Auteur parle en Citoyen & en Chrétien de l'indissolubilité du Mariage : ce lien sacré subsiste malgré la séparation de corps que les Loix ordonnent en quelques circonstances ; mais cette séparation est toujours une extrémité affligeante pour la Patrie & pour la Religion : l'état de deux époux séparés est *une espèce de monstre dans la société.* On ne doit donc pas être surpris du nombre & de l'étendue des formalités qui précédent toujours les décisions juridiques en cette matière.

La question est de bien établir ici ce qui autorise la séparation de corps. M. de la Mothe cite en cet endroit la Loi tirée du Chap. XIII. *Hxtra. De rest. spoliat.* & voilà encore une méprise causée par le peu d'attention des Auteurs qu'il a suivis sans remonter aux sources. Dans tout le corps des Extravagantes, il n'y a point de Titre *De*

De restitutione spoliatorum; & la Loi, dont on fait usage ici, n'est assurément point tirée de la compilation des Extravagantes; mais on la voit dans le Chap. 13, Titre XIII. du Livre second des Decrétales; & c'est une réponse d'Innocent III. à une question de l'Archidiacre de Bourges. Voici donc cette Loi très-fidèlement copiée.

Si tanta sit viri sævitia ut mulieri trepidanti non possit sufficiens securitas provideri, non solùm non debet ei restitui, sed ab eo potius amoveri.

Tous les Jurisconsultes qui ont traité de la séparation de corps, se sont proposé cette Loi, & la plûpart d'entr'eux se sont servis du terme de *sévices*, pour rendre le mot Latin *sævitia*, qui fait ici tout le fond de la Loi & tout le motif de la séparation; mais la question est de savoir ce qu'on doit entendre par *sévices*. M. de la Mothe

s'éleve avec force contre ceux qui n'admettent pour *sévices* que les mauvais traitements, & qui, pour satisfaire aux termes de la Loi, exigent encore qu'il y ait eu de l'excès dans les mauvais traitements, & preuve de ces excès, avant que d'accorder la séparation de corps.

L'Auteur trouve beaucoup de barbarie dans cette opinion ; il y oppose les Loix divines & humaines, qui ont marqué l'étendue de l'amour, des égards, des bons offices que le mari doit à sa femme. Est-il vrai-semblable qu'avec tant d'obligations à remplir le mari ne soit censé faire des *sévices* contre sa femme, que quand il la maltraite à l'excès ? Ne suffit-il pas qu'il soit animé de haine contre elle, & que cette haine éclate par des manieres dures, par des *regards farouches*, par des reproches insultants ; en un mot, par une conduite toute contraire aux vues

de l'Etre suprême, & à celles des Législateurs quand ils ont tracé le plan de la société conjugale ? Or tout ceci peut exister sans les horreurs qu'on appelle *mauvais traitements*, & *excès de mauvais traitements* : tout ceci par conséquent peut remplir la force & l'étendue du mot *févices*, sans que les *mauvais traitements*, & beaucoup moins leurs *excès*, y aient part : tout ceci enfin, c'est-à-dire la haine & ses effets, indépendamment même des *mauvais traitements* & à plus forte raison de leurs *excès*, peut & doit suffire pour autoriser la séparation de corps.

Nous ne faisons qu'abréger & resserrer les pensées de notre Auteur. Il disserte assez au long & même en Métaphysicien sur l'amour & sur la haine ; il montre les effets qui résultent de la haine d'un mari contre sa femme ; effets qui peuvent être séparés des mau-

vais traitemens, & n'en attaquer pas moins la personne, les intérêts, la réputation de cette femme. Tout ce morceau est bien, & dans un procès en cause de séparation, ces détails de l'Auteur seroient très-utiles pour diriger les Avocats & les Juges.

Il n'oublie pas un point qui est de conséquence dans la présente question; les mauvais traitemens, les voies de fait que tant de Jurisconsultes regardent comme nécessaires pour fonder une demande en séparation de corps, peuvent exister sans la haine, & même avec les sentiments d'une tendresse habituelle. Voyez le menu peuple & les gens de la campagne, leurs ménages retentissent des plus grands éclats; l'essentiel de la paix n'en est pas altéré. *Les coups, les meurtrissures sont autant les préludes de leur tendresse que les effets de leur colère.... des fem-*

mes de ces gens : ils *vous disent sérieusement* qu'elles *seroient fâchées de n'être pas battues ; parce que le sceau de la réconciliation qu'elles n'attendent jamais en vain, est la suite de la férocité du mari. D'ailleurs il est difficile d'appercevoir parmi eux l'agresseur : si le mari commence les scènes souvent tragiques, la femme les finit ; & de même si la femme commence, le mari ne se retire pas le premier de la mêlée. Il n'y a donc nul sujet à la séparation dans la nature de ces mauvais traitemens* : & il en est de même des violences qui, dans les familles, résultent quelquefois de la vivacité, de la promptitude, de la dureté, de la bizarrerie du mari. Ces défauts ne sont pas incompatibles avec la tendresse conjugale, & ce seroit sans raison qu'on voudroit les faire servir à une demande en séparation de corps.

La haine seule, on le répète, *est le seul principe des séparations*, tout le monde en convient assez : mais la plûpart des Jurisconsultes, comme on l'a vu plus haut, demandent qu'elle se manifeste par les mauvais traitements & par les excès ; qu'elle soit même marquée par des attentats contre la vie de l'épouse qui veut se pourvoir en séparation. M. de la Mothe est fort contraire à ce systême, & il le réfute de tout son pouvoir. » Quoi ? *dit-il*, il faudra qu'une » femme découvre l'empreinte des » mauvais traitements de son ma- » ri..... qu'accablée de craintes & » toujours sur le point de recevoir » le coup mortel, elle fasse preuve » de l'instant effroyable qui con- » somme son sacrifice ; qu'elle » compte les preuves à proportion » de ses meurtrissures ; qu'elle » prouve les fureurs de son mari » par une plaie universelle........

» qu'au moment de cesser de vivre
» pour être éternellement séparée,
» elle subisse l'interrogatoire des
» Commissaires, pour qu'il en ré-
» sulte encore une décision incer-
» taine ? Il faudra qu'un mari ait
» atteint impunément le titre af-
» freux de bourreau de sa propre
» femme, pour qu'elle puisse trou-
» ver un asyle au sein de la Justice ?
» Non, cela ne fut jamais ainsi, &
» ne peut être encore &c. «

L'Auteur refuse également de reconnoître comme moyens nécessaires de séparation quelques autres attentats du mari, soit contre la personne, soit contre la réputation de sa femme : puis il entreprend de faire voir, par une discussion très-détaillée, que l'adultère du mari joint à la haine, est un moyen suffisant de séparation. Enfin il instruit de la forme des preuves qui doivent être suivies dans une procédure de cette importance.

Cette dernière Partie de l'Ouvrage est toute de pratique, & ne peut qu'être fort utile quand il est nécessaire d'en venir aux actions juridiques.

Mais il résulte de ce Livre même que les occasions d'en appliquer les principes, doivent être aujourd'hui fort rares. Les personnes de Condition ne sont que trop portées à se séparer pour le moindre mécontentement & même sans raison. Le menu peuple & les gens de la Campagne font des sévices dans leurs maisons, & ne vont point importuner le Juge de ces démêlés domestiques : il n'y a tout-au-plus dans les Villes, que la Police & le Commissaire qui en connoissent. C'est donc uniquement dans les classes des Professions & des Conditions mitoyennes qu'il peut se trouver des motifs de procédures en matière de séparation, & l'on conçoit que les occasions en doivent être d'autant plus rares que ces clas-

ses approchent plus des Conditions du premier ou du dernier rang.

Il est vrai que les motifs de séparation étendus jusqu'à la haine & à ses effets, indépendamment des voies de fait, des violences personnelles & des mauvais traitemens, devroient multiplier les demandes en séparation de corps. Mais comme la preuve est beaucoup plus difficile quand il n'y a pas de mauvais traitements, il est à croire que M. de la Mothe n'a pas ouvert une carrière beaucoup plus large qu'elle n'étoit auparavant ; & que son Livre bien lu & bien médité, réduira plutôt les procès de séparation entre Conjoints qu'il n'en augmentera le nombre.

Nous finissons par reconnoître qu'il y a beaucoup de bonnes choses dans cet Ouvrage, & par désirer qu'on en donne une Edition bien correcte, tant pour le style que pour le méchanisme de la Typographie.

ARTICLE LXXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'AVIGNON.

LE *Pseaume LXVII.* Exurgat Deus, *expliqué dans son sens exact & littéral, selon le Texte Hébreu.* Il semble que l'Auteur auroit dû borner sa tâche à une Paraphrase suivie, soit en Prose Latine, soit en Prose Françoise. Les Vers Latins & François qu'il nous donne l'ont fort géné, & contribuent peu à l'explication de ce Pseaume. Les Notes qu'il ajoute, sont plus estimables; quoiqu'il s'y permette aussi trop de négligences

dans le style. En général cet Auteur, qui paroît d'ailleurs habile & homme de bien, écrit comme un Etranger qui s'essaie, non comme un François qui s'exprime en sa Langue. A la fin de l'*Exurgat*, on trouve deux autres Pseaumes aussi en Vers François; travail encore trop grand, trop fatiguant pour quelqu'un qui est bien plus érudit que Poëte. *Le tout forme une Brochure* in-4°. *de 23 pages; & se trouve chez Chambeau, Imprimeur-Libraire d'Avignon.*

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.

Je me sers, MM. RR. PP., de la voie de vos Mémoires, pour communiquer au Public l'Observation de l'Eclipse de Lune du 24. Janvier dernier, faite à Avignon dans le nouvel Observatoire du Collège des Jésuites. Le P. Kir-

cher avoit connu par expérience & célébré avec effusion de cœur (dans un Ouvrage intitulé *Primitiæ Gnomonicæ Catoptricæ*, imprimé à Avignon en 1635) les avantages que l'Astronomie pouvoit trouver en cette Ville; savoir un Ciel presque toujours pur & serein, un horizon bien découvert & fort étendu, la commodité d'une tour solide & assez élevée qui fait partie des bâtiments du College; mais ce savant homme ne fit pas assez de séjour à Avignon pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu d'y établir le siége de ses travaux Astronomiques. A la vérité, le P. Bonfa profita depuis de ces avantages, pour faire quelques observations qui se trouvent dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences; mais il ne toucha point au local. Enfin le P. Morand, depuis longues années Professeur des Mathématiques en cette Ville,

vient d'y construire un Observatoire, qui, pour la commodité de sa situation, pour l'étendue de la vue & pour la sérénité du Ciel, ne le cède peut-être à aucun qui soit en Europe. C'est ici la première observation qu'on ait pu y faire avec exactitude. Le temps servit à merveilles: une bize froide & médiocrement forte qui se leva pendant la nuit, dissipa entièrement les nuages qui, la veille, nous faisoient craindre de ne pouvoir observer. Ainsi dès les quatre heures du matin, la Lune paroissoit parfaitement nette; & elle continua de même jusqu'à son coucher. Voici les phases que nous avons déterminées par une lunette qui grossissoit douze fois seulement: nous l'avons préférée à une plus longue, soit pour qu'elle fût moins exposée à se déranger par les coups de vent, soit parce que nous avions éprouvé que l'ombre

y paroiſſoit mieux terminée. Je ſuis, &c.

6. Févr. 1758.

ROSTAN, Jéſ.

H. M. S.

Temps vrai.

4. 37. 53. La pénombre commence.
38. 58. Forte pénombre.
41. 38. Commencement douteux.
42. 53. Commencement certain.
45. 13. Grimaldi entre.
47. 38. Grimaldi tout dans l'ombre.
49. 13. Ariſtarque entre.
5. 0. 39. Copernic entre.
0. 56. Copernic tout dans l'ombre.
5. 26. Eratoſthenes entre.
10. 16. Platon entre.
11. 13. Inſula ſinus medii entre.
12. 18. Platon tout dedans.
Le milieu de l'arc de l'ombre paroiſſoit un peu applati.
12. 48. Inſula ſinus medii toute dedans.
14. 29. L'ombre au milieu de Tycho.

H. M. S.

5. 16. 53. Manilius entre.
17. 57. Manilius tout dedans.
20. 58. Menelaüs touche.
22. 13. Menelaüs tout dedans.
29. 5. L'ombre à Cathar. Cyrill. & Theoph.
30. 14. Promontorium acutum entre.
34. 25. Mare Nectaris tout dans l'ombre.
35. 18. Taruntius entre.
37. 53. Mare crisium entre.
40. 44. Peravius dans l'ombre.
42. 19. Mare crisium tout dedans.
43. 38. Langrenus tout dedans.
47. 53. Immersion totale.

DE S. MALO.

Instruction Pastorale de Monseigneur l'Evêque de S. Mâlo, sur les saints Anges, à l'occasion de la premiére solemnité de la Fête instituée à perpétuité par les Evêques de Bretagne, à l'honneur des Mars, 1758.

saints Anges Gardiens du Roi & du Royaume. (Volume *in*-12. de 246 pages.)

Cette Instruction est un Traité complet sur les Anges. Traité qui n'est ni scholastique, ni mystique, ni trop diffus, ni trop abrégé, ni destiné à établir ou autoriser des sentiments particuliers, ni réservé ou dissimulé sur la doctrine commune de l'Eglise. Le Prélat ne parle que d'après l'Ecriture, les saints Peres, les Conciles, les plus célèbres Docteurs. Il s'éleve de temps en temps contre *les nouveaux Sadducéens qui, comme les anciens, ne reconnoissent ni Anges, ni Esprits*; mais le zèle qu'il témoigne contre ces Incrédules est tempéré & dirigé par une charité vraiment pastorale. Cette Instruction présente de suite tout ce qui concerne l'existence, la spiritualité, les perfections, les dons surnaturels &

primitifs des Anges ; la chute d'un grand nombre d'entre eux, leur punition & leurs tourments ; la méchanceté des Démons ; les secours que la Religion fournit contre leurs artifices ; les ordres & les chœurs des saints Anges, leur bonheur en la présence de Dieu, l'assistance qu'ils donnent aux hommes durant le cours de cette vie, l'intérêt qu'ils prennent à la conservation des Empires & des Princes, à l'état de l'Eglise universelle & des Eglises particulières, au salut de chaque homme, & singulièrement des Fidèles ; les prières qu'ils offrent pour nous devant le trône de Dieu, le respect qui leur est dû, la confiance qu'ils méritent, les besoins que nous pouvons & que nous devons leur recommander &c. Le style de ce bon Ouvrage est clair, instructif, très-suivi & tout-à-fait propre au sujet. Cette Instruction est datée *Mars*, 1758.

du 24 Décembre 1757; *& elle a été imprimée chez le Conte & chez Hovius, Libraires de S. Malo.*

DE PARIS.

De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples. (Trois Tomes *in-4°.* très-bien imprimés.) Il y a aussi, dans cet Ouvrage, trois Epoques & trois Parties. Première Epoque, depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob. Seconde Epoque, depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux. Troisième Epoque, depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux jusqu'à leur retour de la captivité. L'Ouvrage est si important & si savant, qu'il sera nécessaire d'en rendre compte avec quelque étendue. Nous commencerons le mois prochain.

De l'origine du mal ; ou examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière &c. dédié à Monseigneur le Dauphin. Par M. le Vicomte d'Alès. (Deux Tomes en un Volume *in-12.*) Chez Duchesne, rue S. Jacques &c. On fait cas de cet Ouvrage dont nous parlerons bientôt.

M. de Bomare, qui commença & exécuta l'année derniére, avec succès, un Cours d'Histoire Naturelle, doit reprendre ses leçons en Avril. Il publiera ce mois-ci le Catalogue de son Cabinet ; & l'on y verra les acquisitions très-amples & très-estimables qu'il a faites, durant son voyage, dans les Provinces méridionales de la France. *Ce Naturaliste demeure rue de la Verrerie.*

Méthode facile pour apprendre l'Arithmétique soi-même &

sans Maître. Ce n'est qu'une Brochure de 96. pages, imprimée à Auxerre, & qui se trouve à Paris chez la Veuve Robinot, Quai des Augustins, & la Veuve Besson, rue S. Victor. Ce petit Livre du prix de 6 sols est singulierement destiné pour les Ecoles, sur tout celles de Charité.

Etrennes pour les Enfants à l'usage des grandes personnes qui voudront bien s'en amuser. C'est un petit Recueil de Fables, dont l'Auteur est M. Ganeau, établi à Bar-sur-Aube. *On le trouve à Paris chez Ganeau Libraire, rue S. Severin.*

Dictionnaire Médicinal, contenant la méthode sûre pour connoître & guérir les maladies critiques & chroniques, par des remédes simples & proportionnés à la connoissance de tout le monde, & les

remèdes particuliers qu'on distribue, dans l'Europe, comme des secrets. On y joint les maladies des chevaux, rangées par ordre alphabétique, avec des remèdes propres à les guérir, tirés d'un cahier d'un des plus grands Ecuyers qui ait vécu jusqu'à nous. *Par J. G. Docteur en Médecine.* (Volume *in*-12.) Chez Prault père, Quai de Gêvres. M. DCC. LVII.

L'Auteur de ce Dictionnaire voudroit rendre tous les hommes Médecins, au point de se gouverner eux-mêmes & de se traiter en cas de maladie. Cela est impraticable dans la totalité des évènements; mais on peut toujours faire quelque chose de ce que l'Auteur dit. Il prétend donner, dans son Livre, beaucoup de secrets, & n'y avoir rien avancé ou promis qu'après de constantes & de longues épreuves. La Préface, où toutes ces choses sont expliquées, est

trop longue, pas bien écrite, & d'un ton d'assûrance qui peut faire tort à l'Ouvrage ; mais ce n'est point à un Préliminaire & à un hors-d'œuvre qu'il faut s'en rapporter : c'est du Livre même qu'on doit faire usage.

M. Requier soûtient courageusement & avec succès sa *Traduction du Vittorio Siri*. Il a donné le VIII^e Volume, & nous nous proposons de rendre compte au plutôt de ces cinq derniers, IV^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e. Nous n'avons encore parlé que des trois premiers, l'abondance des autres productions littéraires ne nous a pas permis de suivre ponctuellement celle-ci.

TABLE

Du mois de Mars 1758.

ARTICLE XXVII. *De l'action du Hazard dans les inventions*, (en Italien.) 581
ART. XXVIII. *Recherches pour servir à l'Histoire de Lyon, &c.* 618
ART. XXIX. *Recueil des Pieces qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.* 636
ART. XXX. La Redenzione, Poema, &c. *La Rédemption, Poëme Italien.* Suite de l'Article XXII. du mois de Février. 669
ART. XXXI. *L'Histoire Naturelle, éclaircie dans une de ses principales parties, la Conchyologie, &c.* 703
ART. XXXII. *Essais de Jurispru-*

dence sur toutes sortes de sujets, &c. Par M. Huerne de la Mothe, Avocat au Parlement.

ART. XXXIII. Nouvelles Littéraires. 754

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Févr. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5137